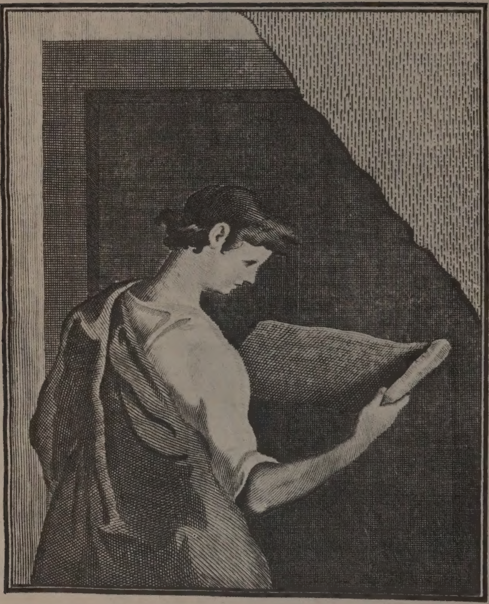

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1767.
TOME CCLXII. PREMIERE PART.

EX LIBRIS DOMUS
Bibliotheca
- artium -
R29
SANCTI STANISLAI

AVIS.

Le prix de la souscription pour ces Mémoires, dont il paroîtra régulierement un volume le premier de chaque mois, sera de 10 livres pour les douze volumes, rendus chez les Abonnés à Paris aux adresses indiquées, & de 13 livres 12 sols, rendus en Province, où ils seront envoyés sans frais par la Poste. La modération du port de chaque Journal à six sols n'a été continuée d'être accordée par Messieurs les Administrateurs généraux des Postes, que sous la condition expresse qu'il n'en sera expédié aucun sans être affranchi à Paris.

On pourra également souscrire pour les 14 volumes de l'année derniere au prix ci-dessus annoncé.

Le prix de chaque volume, pour ceux qui n'auront pas souscrit, sera de *vingt sols broché*,

Le Bureau d'adresse pour les abonnemens, est chez P. Fr. Didot le jeune, *Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du Quai des Augustins, près du Pont S. Michel, à S. Augustin,* chez lequel on voudra bien adresser tous les Avis concernant cet Ouvrage, & les Livres que l'on souhaitera faire analyser. On aura la bonté d'affranchir les ports des lettres & des paquets.

Plusieurs personnes désirant savoir le prix de chaque Ouvrage annoncé, nous prions Messieurs les Auteurs & Libraires qui nous en communiquent, d'avoir la bonté d'y mettre le prix.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Commencés en 1701, & connus ſous le nom de *JOURNAL DE TREVOUX.*

TOME CCLXII. JANVIER, 1767.

A PARIS,
CHEZ P. FR. DIDOT LE JEUNE,
Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel,
à S. Auguſtin.

M. D. CC. LXVII.
AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI

Ces Mémoires, commencés en Janvier 1701, forment (y compris celui ci) 867 volumes, qui doivent être reliés en 261 Tomes.

Ann.	Vol.	Ann.	Vol.	Ann.	Vol.
1701.	9.	1725.	12.	1749.	14.
1702.	12.	1726.	12.	1750.	15.
1703.	12.	1727.	12.	1751.	14.
1704.	13.	1728.	12.	1752.	15.
1705.	12.	1729.	12.	1753.	16.
1706.	12.	1730.	12.	1754.	16.
1707.	12.	1731.	12.	1755.	16.
1708.	12.	1732.	12.	1756.	16.
1709.	12.	1733.	12.	1757.	16.
1710.	12.	1734.	12.	1758.	16.
1711.	12.	1735.	14.	1759.	16.
1712.	12.	1736.	15.	1760.	16.
1713.	12.	1737.	13.	1761.	16.
1714.	12.	1738.	13.	1762.	16.
1715.	12.	1739.	14.	1763.	16.
1716.	12.	1740.	13.	1764.	16.
1717.	12.	1741.	12.	1765.	16.
1718.	12.	1742.	12.	1766.	14.
1719.	12.	1743.	12.	1767.	1.
1720.	5.	1744.	12.		
1721.	12.	1745.	12.		
1722.	12.	1746.	15.		
1723.	12.	1747.	14.		
1724.	12.	1748.	15.		

Chacun de ces volumes se vend 20 sols broché.

JOURNAL DE TRÉVOUX.

ARTICLE I.

Réflexions sur les Lunettes Achromatiques : lues à l'Académie des Sciences, le 14 Mai 1766, par M. d'Alembert (1).

Personne n'ignore le grand degré de perfection que l'Optique a acquis dans ces derniers tems par la construction des Lunettes

(1) Ces Réflexions ne sont que l'Extrait d'un grand Mémoire, qui paroîtra dans le Volume de l'Académie qu'on imprime actuellement.

Achromatiques ; on les a nommées ainsi, comme l'on sait, parceque les objectifs de ces Lunettes sont formés de plusieurs Lentilles de différentes matieres, qui par leur disposition respective, anéantissent entierement ou au moins sensiblement les couleurs qui défigureroient trop les images dans un objectif simple. Plusieurs des Lunettes qu'on a construites dans cette vue, soit en Angleterre, soit en France, ont eu un effet très avantageux ; mais une de ces Lunettes construite en Angleterre, paroît très supérieure aux autres : elle est d'environ 3 pieds & demi de longueur ; elle porte 3 pouces 4 lignes d'ouverture, & augmente 150 fois le diametre des objets. Ainsi cette Lunette est très supérieure à un Télescope de même longueur, parcequ'un tel Télescope ne porteroit pas une plus grande ouver-

tûre, n'augmenteroit pas davantage l'objet, & auroit d'ailleurs moins de champ & beaucoup moins de clarté.

L'objectif de cette Lunette est composé de deux Lentilles convexes de *crownglass*, matiere qui a beaucoup de rapport à notre verre commun, & d'une Lentille concave de *flintglass* ou *crystal d'Angleterre*; on ne nous dit point d'ailleurs les dimensions de ces Lentilles, qui paroissent même avoir été trouvées par une espece de tâtonnement, à la vérité fort heureux.

Dans un Mémoire que j'ai lu il y a peu de tems à l'Académie (1), non seulement j'ai donné les dimensions exactes que doit avoir cet objectif, j'ai fait voir encore

(1) Ce Mémoire paroîtra aussi dans le Volume de l'Académie qu'on imprime actuellement.

qu'on pouvoit se servir avec le même avantage d'un autre objectif de forme très différente, mais toujours composé comme celui-là de deux Lentilles de verre commun qui en renferment une de cryſtal d'Angleterre. J'ai prouvé que l'avantage de ces objectifs conſiſte, non-ſeulement en ce que les courbures des ſurfaces y ſont beaucoup moins grandes que dans les meilleurs objectifs conſtruits juſqu'à préſent avec deux Lentilles, mais encore en ce que les erreurs qu'on peut commettre dans la conſtruction des ſurfaces y produiſent, pour la plûpart, un effet beaucoup moins conſidérable que dans les autres objectifs.

Je dis *pour la plûpart*; car il eſt une erreur dont l'inconvénient eſt le même dans tous les objectifs de même foyer, composés de tant de Lentilles qu'on voudra; & s'il faut l'avouer, cet inconvé-

nient eſt le plus dangereux de tous pour la perfection de ces objectifs. L'erreur dont je veux parler eſt celle qu'on peut commettre en meſurant le rapport de la diffuſion des couleurs dans les différentes matieres dont l'objectif eſt formé. Ce rapport, comme l'on ſait, ſe détermine de deux manieres, ou en meſurant l'eſpace qu'occupent les couleurs au foyer de deux différentes Lentilles formées de ces matieres, ou en meſurant l'angle de deux priſmes adoſſés, dont l'un eſt formé d'une de ces matieres, l'autre de la ſeconde, & à travers leſquels on fait paſſer l'image ſolaire. Or il eſt viſible qu'on peut ſe tromper aiſément d'une quantité aſſez ſenſible dans ces différentes meſures, 1°. parceque l'image colorée du foyer des Lentilles n'eſt pas bien exactement terminée, & qu'il eſt par conſéquent difficile d'en fixer

les limites à deux ou trois lignes près ; or comme cette image n'a jamais beaucoup d'étendue, (car on ne peut employer commodément à cette expérience des Lentilles d'un très grand foyer) il est clair qu'une erreur de quelques lignes sur la mesure de l'image, peut être une quantité sensible par rapport à l'image totale. Par exemple, si l'image est d'un pied, ce qui suppose un foyer de douze pieds, & qu'on se trompe de 3 lignes à chaque extrêmité, l'erreur totale pourra être d'un vingt-quatrieme. 2°. La mesure du rapport de la diffusion par le moyen des prismes peut-être plus exacte, comme je le trouve par le calcul, qu'en se servant des Lentilles ; cependant comme cette méthode exige que les angles des prismes soient petits, & que ces angles ne sont pas faciles à mesurer avec une grande précision, il est clair

qu'on peut auſſi ſe tromper aiſément d'une petite quantité dans la meſure de ces angles, & par conſéquent d'une quantité qui ſera aſſez ſenſible dans le rapport de cette erreur à l'angle total. Or l'effet de cette erreur devient encore beaucoup plus conſidérable dans le rapport qui en réſulte pour la diffuſion des couleurs; je trouve, par exemple, qu'en comparant la diffuſion du verre commun à celle du cryſtal d'Angleterre, ſi on s'eſt trompé d'une certaine quantité dans le rapport des images des Lentilles ou des angles des priſmes, l'erreur qui en réſulte dans la quantité qui exprime le rapport de diffuſion, peut-être plus grande que cette premiere erreur, en raiſon de 5 à 3 ou même davantage. Ce n'eſt pas tout; l'effet de cette erreur eſt encore beaucoup plus grand dans l'aberration de l'objectif; car je trouve, tou-

jours en comparant le verre commun au cryſtal d'Angleterre, que l'erreur commiſe dans le rapport de diffuſion, eſt encore augmentée dans l'aberration de l'objectif, en raiſon de 11 à 3; & cette erreur demeure toujours la même de quelque maniere qu'on diſpoſe entr'elles les Lentilles qui forment l'objectif compoſé, avec cette ſeule différence qu'elle deviendra de ſigne contraire, lorſqu'on donnera aux Lentilles une diſpoſition abſolument différente.

De là il eſt aiſé de conclure, qu'une erreur commiſe dans les premieres meſures, augmentera plus de ſix fois dans l'aberration; enſuite que ſi on s'eſt trompé ſeulement de $\frac{1}{50}$ dans ces premieres meſures, ce qui eſt très facile, l'aberration des couleurs au lieu d'être nulle, comme elle le devroit être dans l'objectif compoſé, ſera encore plus d'un cinquieme

de l'aberration d'un objectif simple de verre commun. C'est sans doute pour cette raison que la plûpart des Lunettes Achromatiques construites jusqu'à présent, quoique très supérieures aux Lunettes simples ordinaires, & même à plusieurs égards aux Télescopes de réflexion, n'ont pas eu encore sur ces Télescopes tous les avantages qu'on pouvoit desirer & même espérer. En effet, dans la plûpart des objectifs achromatiques construits jusqu'à présent, on a supposé que la diffusion des couleurs, causée par le cryftal d'Angleterre, étoit à la diffusion causée par le verre commun, comme 3 à 2. Or si ce rapport, au lieu d'être de 3 à 2, étoit de 32 à 20, ou de 8 à 5, comme d'autres Observateurs l'ont trouvé, l'aberration d'un objectif construit d'après le rapport de 3 à 2, au lieu d'être nulle, ou au moins insensible

comme la théorie le donne, ne feroit gueres que le quart de l'aberration d'un objectif simple. Ainsi une Lunette de trois pieds, par exemple, construite avec cet objectif, ne produiroit l'effet que d'une Lunette ordinaire d'environ douze pieds; tandis qu'un Télescope de trois pieds produit l'effet d'une Lunette de 50. Pour remédier à cet inconvénient, autant qu'il est possible, voici je crois le moyen le plus simple dont on puisse faire usage.

Supposons d'abord que l'erreur qu'on a commise dans la mesure du rapport de diffusion est en moins, c'est-à-dire, que ce rapport est un peu plus grand que celui qu'on a trouvé; on écartera tant soit peu la seconde Lentille de la premiere, si on se sert du premier de nos objectifs à trois Lentilles, ou la troisieme de la seconde, si on se sert du second

objectif; on parviendra par ce moyen à détruire sensiblement l'aberration pour les objets placés dans l'axe. De plus, si après ce premier écartement on écarte encore d'une petite quantité que l'expériencce donnera, les deux Lentilles qui étoient restées appliquées l'une contre l'autre, on parviendra à détruire l'aberration des couleurs, autant qu'il sera possible, pour les objets même qui ne seront pas placés dans l'axe.

Supposons ensuite que l'erreur commise dans la mesure du rapport de diffusion est en plus, c'est-à-dire, que le rapport trouvé est plus grand que le rapport véritable; en ce cas, on ne sauroit employer le moyen précédent, parceque l'écartement des Lentilles ne feroit qu'augmenter encore l'aberration. Mais pour lors, il suffira de donner un peu moins de courbure à la premiere

des ſurfaces de l'objectif, à celle qui eſt tournée vers l'objet, en laiſſant d'ailleurs les Lentilles appliquées l'une contre l'autre. Il faudroit faire une opération contraire dans le cas où l'erreur ſeroit en moins; c'eſt-à-dire, que ſi on laiſſoit les Lentilles appliquées l'une contre l'autre, il faudroit augmenter la courbure de la premiere des ſurfaces, ce qui eſt beaucoup moins aiſé à faire que de la diminuer. Ainſi l'on voit que les deux cas d'une erreur en moins ou d'une erreur en plus, fourniſſent chacun un moyen particulier & fort ſimple de corriger cette erreur, lequel ne réuſſiroit pas auſſi bien dans le cas oppoſé.

Cependant il eſt viſible que le moyen de corriger l'erreur quand elle eſt en moins, ſe réduiſant à un ſimple écartement des Lentilles, eſt beaucoup plus facile, plus court & plus sûr que le moyen de

corriger l'erreur quand elle eſt en plus, lequel exige qu'on retravaille tant ſoit peu la ſurface d'une des Lentilles ; ou qu'on ait à y ſubſtituer une autre Lentille un peu moins convexe par devant. Nous croyons donc qu'en général, lorſqu'on meſure le rapport de diffuſion, il faut tâcher que l'erreur, s'il y en a, ſoit plutôt en moins qu'en plus. Ainſi dans les calculs qu'on fera pour déterminer les rayons des ſurfaces, il vaudra mieux ſuppoſer le rapport de diffuſion un peu au-deſſous de celui que l'expérience à donné, que de le prendre au-deſſus.

Il y a encore un autre avantage à ce que l'erreur, ſi elle a lieu, ſoit plutôt en moins qu'en plus. C'eſt qu'on peut la corriger par le moyen de l'Oculaire convexe adapté à ces ſortes d'objectifs; car il ſe trouve par une circonſtance heureuſe, que l'aberration de cet Oculaire

eſt alors en ſens contraire de l'aberration de l'objectif ; d'où il eſt aiſé de voir qu'on peut trouver facilement un Oculaire dont l'aberration détruiſe, au moins preſque entierement, celle qui peut reſter dans l'objectif. Il eſt vrai que ſi l'erreur étoit en plus, on pourroit employer au même effet un Oculaire concave ; mais on ſait que ces Oculaires ont l'inconvénient de diminuer le champ de la Lunette. Cependant on pourroit encore, ce me ſemble, s'en ſervir avec avantage, ſur-tout ſi la Lunette n'étoit pas trop longue.

A l'occaſion des Oculaires adaptés aux objectifs achromatiques, j'ai deux Remarques eſſentielles à faire. La premiere, c'eſt qu'au lieu de conſtruire ces Oculaires de verre commun, on feroit très bien d'y employer une matiere dans laquelle la diffuſion des rayons ſeroit plus grande ; par exemple

une matiére semblable à celle qu'a trouvée M. Zeiher, & qui ayant une réfraction moyenne à-peu-près la même que celle du cryſtal d'Angleterre, écarte les couleurs environ deux fois davantage que ce cryſtal, & trois fois plus que le verre commun. Ces Oculaires auroient cet avantage, qu'avec un foyer beaucoup plus court que ceux de verre commun, ils repréſenteroient l'objet auſſi nettement; & comme ils permettroient de donner aux objectifs une ouverture plus grande, ils donneroient donc à la fois plus de netteté, de grandeur & de vivacité à l'image.

La ſeconde Remarque que j'ai à propoſer, eſt ſur le rapport des courbures qu'on doit donner aux ſurfaces de ces Oculaires, pour que l'aberration qui viendra de leur figure ſphérique ſoit la moindre qu'il ſera poſſible. Les for-

mules données jusqu'ici par les Opticiens, assignent aisément ce rapport; mais ces formules ne sont bonnes que pour les objets placés dans l'axe; pour peu qu'ils s'en écartent, l'aberration devient plus considérable que dans des Lentilles d'une autre forme. J'ai donc envisagé la chose autrement; j'ai cherché le rapport que doivent avoir les rayons d'une Lentille simple, pour que l'aberration dans les objets placés hors de l'axe, ne soit pas plus grande que celle des objets placés dans l'axe même, ce qui se réduit à rendre nulle l'aberration en largeur; & je trouve que ces sortes de Lentilles ont l'avantage de donner dans l'axe très peu d'aberration, & l'aberration la moindre qu'il est possible pour les objets qui ne sont pas dans l'axe. Je ne doute donc point que ces sortes de Lentilles ne soient en effet

beaucoup plus avantageuſes que les autres ; le calcul fait voir qu'en employant des Oculaires de cette forme & dont la matiere, ſoit de verre commun, le rayon de la ſurface tournée vers l'œil doit être égal à environ neuf fois la diſtance focale de l'Oculaire, & le rayon de l'autre ſurface égal à environ $\frac{3}{5}$ de cette même diſtance focale.

Cette Obſervation ſur le rapport le plus avantageux entre les rayons des ſurfaces, eſt d'autant plus importante, qu'elle a lieu non-ſeulement pour les Oculaires, mais auſſi pour les objectifs ſimples, lorſqu'on jugera à propos de conſtruire des Lunettes avec de tels objectifs. Je trouve, par exemple, que pour qu'un objectif ſimple de verre peu refringent ait la moindre aberration, le rapport des ſurfaces ne doit pas être de 1 à 6, comme tous les Opticiens l'ont cru juſqu'ici ;

mais que la premiere ſurface, celle qui eſt tournée vers l'objet, doit avoir un rayon égal à environ $\frac{5}{9}$ de la diſtance focale, & la ſeconde un rayon égal à cinq fois cette même diſtance.

De pareils objectifs convexes de verre commun & d'une ſeule matiere, pourroient, ſi je ne me trompe, être combinés fort avantageuſement avec des Oculaires ſimples concaves, formés de la matiere trouvée par M. Zeiher, & conſtruits ſuivant les proportions que nous avons données plus haut pour ces ſortes d'Oculaires: on en formeroit d'excellentes Lunettes de poche, qui, en augmentant l'objet environ trois fois, ce qui eſt ſuffiſant pour ces ſortes de Lunettes, auroient l'avantage d'être exemptes de couleurs, d'avoir d'ailleurs, par la courbure des ſurfaces, le moins d'aberration qu'il ſeroit poſſible, de ſouffrir

une grande ouverture de l'objectif, & par conséquent de donner à l'image beaucoup de netteté & de vivacité.

Revenons aux objectifs composés de plusieurs Lentilles. Je n'ai encore parlé jusqu'à présent que de la combinaison d'un seul Oculaire simple avec ces objectifs. Mais je trouve qu'en employant deux Oculaires, même d'une matiere semblable, on peut toujours donner à leurs surfaces une telle courbure que l'aberration qui vient de leur figure sphérique soit entierement détruite ; & il est évident que ce double Oculaire étant supposé de même foyer que l'Oculaire simple dont il a été parlé ci-dessus, aura l'avantage d'anéantir ou entierement ou presque entierement toute aberration, tant celle qui vient des couleurs, que celle qui vient de la figure des verres. Ainsi une Lunette construite exac-

tement ſur cette théorie & portant deux Oculaires, tels que je viens de les propoſer avec un objectif formé de trois Lentilles, ſeroit infailliblement très ſupérieure aux Téleſcopes de réflexion.

Je donnerai dans le Mémoire dont celui-ci eſt l'Extrait, le détail des calculs ſur leſquel eſt fondée toute la théorie que je viens d'établir. J'y joindrai quelques autres vues utiles pour remédier à l'inconvénient qui réſulte de l'erreur qu'on peut commettre dans le rapport de diffuſion des rayons, erreur dont l'effet eſt celui qu'on doit avoir le plus de ſoin d'éviter. A l'égard des inconvéniens qui naîtront des autres erreurs qu'on peut commettre, ſoit en meſurant le rapport de réfraction dans les deux matieres, ſoit dans la conſtruction des Lentilles d'après les meſures que donne la théorie, non-ſeulement ces inconvéniens

conveniens seront beaucoup moins considérables, & auront même très souvent un effet insensible; mais on peut trouver aisément différens moyens d'y remédier. Ces moyens consistent en général à multiplier les Lentilles qui composent l'objectif, & à ne pas donner le même rayon aux surfaces contiguës de ces Lentilles. Par là on aura dans la solution du Problême un beaucoup plus grand nombre d'indéterminées, qui mettront à portée de donner aux différentes surfaces, la courbure la plus propre pour anéantir (au moins presque entierement) l'inconvénient qui naîtroit de ces différentes erreurs. L'expérience fait voir que cette multiplication des Lentilles est peu nuisible à la vivacité de l'image, dont elle peut d'ailleurs augmenter beaucoup la netteté : elle a de plus un autre avantage; c'est qu'elle offre un plus

grand nombre de combinaisons pour la disposition des Lentilles, & par conséquent pour trouver l'arrangement le plus avantageux qu'on puisse leur donner; car en n'employant que deux matieres à la formation de l'objectif, il est aisé de voir que les Lentilles qui le composent, peuvent être combinées en deux façons seulement s'il n'y en a que deux; au lieu qu'elles peuvent l'être en six s'il y en a trois, en douze s'il en a quatre, en vingt s'il y en a cinq, & ainsi du reste, suivant une progression croissante, dont la différence est la progression Arithmetique 2, 4, 6, 8, &c. Il est vrai que ces différentes combinaisons exigeront d'assez longs calculs pour trouver celles qui seroient les plus avantageuses; mais on en sera dédommagé par l'avantage qu'elles produiront pour la perfection des objectifs,

Cette perfection, ou plutôt l'effet avantageux qui en résultera, pourra encore augmenter beaucoup si on s'applique ensuite à perfectionner sur le même plan, la théorie du rapport des ouvertures avec les Oculaires. J'ai déja fait voir dans le 3e. volume de mes Opuscules, combien la théorie donnée jusqu'ici par les Opticiens pour assigner ce rapport, étoit fautive & imparfaite, & j'y ai substitué des formules beaucoup plus exactes, au moyen des quelles on pourra déterminer ce rapport d'une maniere bien plus sûre & plus avantageuse. Je ne doute pas que par ces différens moyens on ne parvienne à donner aux Lunettes Achromatiques, de nouveaux degrès de perfection très considérables, & peut-être jusqu'à un point dont on n'auroit osé se flatter. Je sais qu'un grand Géometre a paru douter qu'il soit pos-

ſible de porter ces Lunettes à un grand degré de perfection. La raiſon principale qu'il en apporte, c'eſt que le *Crownglaſs* étant verdâtre & par conſéquent, ſelon lui, ne laiſſant paſſer ſenſiblement que les rayons verds, il n'eſt pas étonnant qu'il paroiſſe moins écarter les rayons colorés que le *flintglaſs* ou Cryſtal d'Angleterre; d'où notre Savant conclut que la meſure du rapport de diffuſion qu'on trouve entre ces deux matieres par le moyen de l'expérience, eſt illuſoire & fautive, & par conſéquent auſſi la théorie qui en réſulte pour les objectifs achromatiques. Il eſt facile de répondre à cette objection par l'expérience, qui fait voir que les objectifs déja conſtruits d'après la théorie ſont excellens, & qui ne laiſſe point douter qu'ils ne puiſſent le devenir encore davantage. D'ailleurs quand le *Crownglaſs* auroit l'inconvenient par ſa couleur verdâtre d'abſorber quel-

que partie des rayons rouges ou violets, cet inconvenient n'auroit pas lieu en se servant de notre verre commun qui est blanc ; & qui par conséquent laisse passer tous les rayons. Je crois par cette raison que notre verre commun doit être encore plus avantageux que le *Crownglass*, dans la construction des objectifs achromatiques.

ARTICLE II.

LEÇONS DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE. Par M. SIGAUD DE LA FOND, Démonstrateur de Physique expérimentale, & Maître de Mathématiques. A Paris, chez des Ventes Deladoüé, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis le College de Louis-le-Grand, 1767, 2 vol. *in*-12. avec des Planches. *Prix 6 liv. 8 sols broché.*

Nous ne dirons rien ici de l'utilité de la Physique expérimentale : elle est reconnue depuis long-tems. Personne n'ignore que l'Expérience est le flambeau qui doit conduire le Physicien jusques dans les routes les plus cachées de la Nature. Aussi, que de progrès la Physique n'a-t-elle pas faits depuis qu'on s'est attaché à suivre ce guide ? Mais autant leur rapidité est admirable, autant les erreurs grossieres qui se sont multipliées sur les pas d'un guide aussi sûr, sont difficiles à concevoir. L'expérience seule ne suffit donc pas pour approfondir les mysteres de la Nature : il faut encore un œil propre à observer, & un raisonnement éclairé par la Géométrie ; avantages qui nous paroissent réunis dans l'Ouvrage que nous faisons connoître.

Il est divisé en douze Leçons.

Le premier Volume en comprend quatre. L'Auteur, après avoir indiqué l'objet de la Physique, abandonne toute espece de discussions métaphysiques sur la nature de cet objet. Il ne fait mention ni des atômes d'Epicure, ni des points de Zénon, ni des monades de Leibnitz, &c. Il n'embrasse, ainsi qu'il l'annonce, que ce qui peut se démontrer par la voie de l'expérience ou par des observations constantes.

La premiere Leçon traite des propriétés les plus générales de la matiere. » En considérant un être » matériel, dit M. de la Fond, » son étendue est la premiere cho- » se qui se présente à nos recher- » ches. Cette étendue qui est bor- » née & limitée, est nécessaire- » ment figurée, puisque c'est la » disposition des limites qui cir- » conscrivent un être matériel, » qui dessine à nos yeux sa figure;

» &, comme il n'y en a aucun qui
» ne soit étendu, & borné dans
» son étendue, il n'y en a aucun
» qui ne soit figuré «.

L'examen de la figure des corps conduit notre Auteur à faire des expériences sur les crystallisations des sels ; & ces expériences le menent à une digression fort curieuse, touchant la maniere selon laquelle les substances sapides agissent sur l'organe du goût.

Il examine ensuite l'impénétrabilité de la matiere. L'attraction de cohésion trouve naturellement ici sa place. Plus circonspect que la plûpart des Newtoniens, l'Auteur ne prend ce terme que pour ce qu'il vaut. Quoi qu'il existe réellement une cause qui produit l'union intime des parties élémentaires & constituantes des mixtes, cette cause est néanmoins un mystere qui a échappé jusqu'à présent aux recherches des plus habiles Physiciens. » L'attraction n'est qu'un

» terme qui la désigne, qui la ca-
» ractérise, qui représente sa ma-
» niere d'agir; & , quoique nous
» ne puissions développer d'une
» maniere satisfaisante, la natu-
» re de cette cause, elle n'en exis-
» te pas moins; & cela se décele
» d'une maniere bien sensible,
» dans presque tous les phénome-
» nes de la nature «.

L'Auteur confirme après cela par des expériences, l'impénétrabilité des corps; & il passe ensuite à l'examen de leur porosité, qu'il établit par la voie d'analogie. Les expériences qu'il rapporte en faveur de cette propriété, le conduisent à parler de la transpiration insensible : il expose alors les observations de Sanctorius, de Keill & de Dodart.

La porosité des corps bien constatée, il examine la prodigieuse divisibilité de la matiere. Ici notre Auteur étale les richesses de

l'Art & de la Nature. L'expérience & des obſervations très curieuſes viennent à ſon ſecours, & confirment très complettement ce qu'il avance.

Cette Leçon eſt terminée par la mobilité des corps, & par les obſtacles qui diminuent l'intenſité de cette propriété.

La ſeconde Leçon traite de la Dynamique. L'Auteur y a mis tout l'ordre qu'on peut demander ſur une partie de la Phyſique auſſi abſtraite, & dont les branches ſont ſi multipliées. Après avoir diviſé le mouvement en uniforme, non-uniforme & mixte, il traite d'abord de la premiere eſpece de mouvement, qu'il diviſe encore en ſimple & en composé; & il diſtingue dans un corps qui ſe meut d'un mouvement uniforme & ſimple, la vîteſſe, la force, & les loix qu'il ſuit.

Il diviſe enſuite la vîteſſe en

abſolue & en relative ; &, après avoir expoſé que la vîteſſe abſolue n'eſt que comme le quotient de l'eſpace diviſé par le tems, ce qu'il exprime par cette formule $V = \frac{E}{T}$, il ſe ſert de celle-ci $v = \frac{e}{t}$, pour exprimer la vîteſſe abſolue d'un autre mobile, & il en déduit une méthode très ſimple pour comparer les vîteſſes abſolues de deux ou de pluſieurs mobiles.

Notre Auteur manie ces deux formules, & leur fait ſubir toutes les transformations dont elles ſont ſuſceptibles, de maniere à être entendu de ceux qui ont la plus legere teinture de Calcul Algébrique. Il traite enſuite de la quantité du mouvement : il en expoſe après cela les loix ; puis il parle des obſtacles qui s'oppoſent à la perpétuité du mouvement. Il range dans cette claſſe, la ren-

contre des corps qui se trouvent sur le passage du mobile : & il développe alors d'une maniere aussi étendue que méthodique, le choc entre les corps durs, mous & à ressort ; théorie qui n'est pas susceptible d'être analysée, & qu'il faut lire dans l'Ouvrage.

Le choc entre les corps à ressort engage notre Auteur à parler des loix de la réflexion : il traite ensuite de celles de la réfraction ; & il passe au mouvement uniforme composé, dont il expose les loix, qu'il confirme par plusieurs expériences. Il examine après cela, le mouvement non-uniforme, qu'il divise en accéléré & retardé. Le premier n'est que l'effet de la pesanteur.

L'Auteur se propose ici cinq Questions à résoudre ; savoir, » si tous les corps sont soumis à » l'action de la pesanteur ? S'ils y » sont tous également soumis ?

» Si l'action de la pesanteur est
» la même dans tous les endroits
» de notre Globe ? Quels sont les
» effets qu'elle produit sur les
» corps qu'elle maîtrise ? Quelle
» est la nature de cette cause ? »

La quatrieme Question est traitée d'une maniere Géométrique fort étendue : elle embrasse le mouvement des corps qui se meuvent perpendiculairement, ou obliquement à l'horison. L'Auteur y traite du mouvement d'un corps qui se meut sur plusieurs plans inclinés & contigus ; ce qui le conduit à parler du mouvement des pendules.

L'examen de la cinquieme Question amene l'attraction : mais elle y figure avec modestie ; & elle s'y trouve appuyée de plusieurs observations qui paroissent très favorables à l'existence de cette cause.

La Géostatique fait l'objet de la

troisieme Leçon. Après plusieurs définitions préliminaires, l'Auteur traite du centre de gravité, dont il démontre plusieurs propriétés par des expériences choisies & amusantes. Il passe ensuite à l'examen des machines simples, sur lesquelles il fait des observations fort intéressantes, relatives sur tout à la façon d'employer ces machines, pour en tirer tout le parti possible.

On trouve dans l'article des Poulies une Remarque fort judicieuse, sur la maniere d'estimer l'avantage qu'on peut recueillir de l'application de plusieurs Poulies mobiles, & lorsqu'elles se meuvent toutes ensemble dans la même châsse, & lorsqu'elles se meuvent séparément dans différentes châsses. L'Auteur prévient ici une difficulté qui se présente naturellement à l'esprit, sur la différence qu'il admet dans ces deux cas;

& la ſolution qu'il en donne paroît ſans replique

L'expoſition des Machines compoſées ſuit celles des Machines ſimples. On y trouve une Méthode générale pour déterminer l'avantage que la puiſſance retire de l'application de ces ſortes de Machines. Cette Leçon eſt terminée par l'examen des frottemens ; matiere difficile à manier, & ſur laquelle l'Auteur donne des Notions ſuffiſantes, appuyées d'expériences très curieuſes.

La quatrieme Leçon traite de l'Hydroſtatique. L'Auteur conſidere d'abord les loix générales de la preſſion des liqueurs homogenes. Chaque propoſition qu'il avance a ſa Démonſtration particuliere, qui ſe trouve confirmée par des expériences. La fameuſe propoſition de Stevin, ſur la preſſion que les liqueurs font éprouver au fond des vaſes qui les con-

tiennent, y est mise dans tout son jour. On trouve même en cet endroit, une expérience fort curieuse, qui prouve que, toutes choses égales d'ailleurs, la hauteur d'un liquide au-dessus de la base qui le porte, ne peut augmenter, sans que sa pression n'augmente à proportion sur le fond du vase.

L'Auteur démontre ensuite comment il faut estimer la pression des liquides contre les parois des vases qui les contiennent. La Géométrie vient ici reclamer la place qui lui est due; & une Démonstration aussi simple que solide, fait voir que dans un vase cubique, la pression contre le côté n'est que sousdouble de celle que ce même liquide déploie contre le fond du vase.

Les loix de l'équilibre des Liqueurs homogenes suivent ce dernier morceau, & sont déduites d'une explication précédente, sur

la maniere d'évaluer la pression contre le fond de deux vases de différentes figures & capacités. Les phénomenes des tubes capillaires sont compris dans cette Question. Après avoir indiqué ces phénomenes, notre Auteur range sous trois classes les systêmes qu'on a imaginés pour en rendre raison : il les expose, & il les réfute par des observations & des expériences très bien choisies. L'hypothese de Weitbrecht est celle qui lui semble la plus exacte : il y a même apparence que c'est celle qu'il adopte. » A l'aide de » ce systême, dit-il, on peut rendre » raison de tous les phénomenes » des tubes capillaires, & il ne » me paroît pas exposé à des diffi- » cultés insolubles. »

Les loix particulieres de la pression & de l'équilibre des Liqueurs hétérogenes sont l'objet que notre Auteur envisage ensuite ; & il termine cette Leçon par l'examen

de la preſſion & de l'équilibre des ſolides plongés dans les liquides. Cette partie de l'Hydroſtatique forte intéreſſante, eſt traitée avec beaucoup de netteté, & tout ce que l'Auteur y avance eſt confirmé par des expériences très ſolides.

Nous donnerons dans le Journal prochain, l'Extrait du ſecond Volume. Nous croyons obliger également l'Auteur & ceux qui veulent s'inſtruire ſur la Phyſique Expérimentale, en inſérant ici un avis qui eſt imprimé à la ſuite de la Préface de l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte.

Depuis le mois d'Octobre juſqu'au mois d'Avril incluſivement, M. de la Fond, qui demeure rue des Foſſés-Saint-Jacques, près de l'Eſtrapade; donne tous les deux mois, un Cours de Phyſique Expérimentale, lorſque le nombre des Souſcripteurs ſe trouve aſſez grand.

ARTICLE III.

*EPITRE de M. l'Abbé AUBERT, à M. de W*** ſur l'Apologue.*

VOUS vous plaignez, Monſieur, de ne ſavoir à quoi vous en tenir ſur ce qui conſtitue la Naïveté dans l'Apologue; d'avoir inutilement conſulté ſur une qualité auſſi eſſentielle à ce genre de Poëſie, pluſieurs Ecrivains eſtimables qui en ont traité; de ne trouver même à cet égard que des idées peu ſatisfaiſantes, dans les Diſſertations dont preſque tous les Succeſſeurs de la Fontaine ont accompagné leurs Fables: vous me mandez qu'en général, on paroît réduire la Naïveté à un certain ton familier & enfantin, capable d'amuſer ceux pour qui l'on veut que l'Apologue ſoit uni-

quement destiné. Mais, en convenant que l'enfance peut beaucoup profiter de la lecture des Fables, vous pensez, comme moi, qu'elles ne lui sont pas toujours propres, qu'elles passent souvent son intelligence, & qu'il s'en faut bien que la Fontaine ait prétendu ne travailler que pour cet âge. Vous me rappellez à ce sujet le passage de l'Encyclopédie que j'ai cité dans l'Avant-Propos qui est à la tête de mon Recueil : *Les Fables de la Fontaine sont devenues la nourriture des esprits les plus délicats, les plus cultivés, les plus profonds.* Vous ne pouvez concilier cet éloge, qui certainement n'a rien d'outré, avec le systême de ceux qui exigent que toute Fable soit à la portée des enfans. Vous approuvez encore moins que, pour la plus grande perfection de son Art, on oblige un Fabuliste à paroître simple &

crédule, à nous persuader par une illusion passagere qu'il est fort au-dessous de nous, à pousser cette illusion jusqu'à nous faire rire à ses dépens, jusqu'à faire retomber sur lui-même le ridicule des Contes puériles qu'il débite; & que l'on fasse consister dans cet air de simplicité, de crédulité, de bonne foi, la naïveté du récit & du style.

J'ai, ainsi que vous, Monsieur, une idée bien différente de cette qualité. La définir de la sorte, c'est, selon moi, dégrader l'Apologue. Vous verrez par l'Epitre suivante, que je la fais consister à rapprocher le grand du petit, & que je suis d'accord en cela avec d'excellens Auteurs, qui pensent très judicieusement qu'il n'y a rien de plus philosophique & en même tems rien de plus naïf que ces contrastes. Je vois par-tout dans la Fontaine, un Philosophe péné-

tré du sentiment de notre foiblesse, mais qui, au lieu de s'en affliger, comme pourroit faire un Cynique, prend le parti d'en plaisanter, & de la peindre sous toutes les formes ridicules par lesquelles elle le frappe davantage, pour nous exciter nous-mêmes à en rire. Or, voilà un sentiment bien opposé à celui dont je viens de parler: car, suivant le systême en question, c'est à ses propres dépens que la Fontaine nous faire rire; & selon moi, c'est tout le contraire.

NON, je ne conviendrai jamais,
Que d'un crédule Pédagogue
Le langage sot & niais
Soit le vrai ton de l'Apologue;
Que dans ce genre ingénieux,
L'Auteur le plus digne de gloire,
Soit celui qui trompe le mieux
En faisant semblant de tout croire;
Ni qu'avilissant ses talens
Par une étude ingrate & triste,

Il faille que tout Fabuliste
S'abaisse au niveau des Enfans.

Quoi! la Fontaine, quoi! mon Maître,
Ces Ecrits où tu fais paroître
Tant de graces, tant de raison,
N'auroient que le foible avantage
D'occuper, comme Cendrillon,
Les loisirs d'un Enfant volage?
Quoi! ces Recits où le plus sage
Pourroit puiser quelque leçon,
Seroient, sans nulle différence,
Mis au rang de ces Contes Bleus,
Dont, en leur imposant silence,
Une Bonne avec confiance,
Endort un grouppe de Morveux?
Non, non, des talens que j'admire,
Et dont je fais ma passion,
Quoi que maint Auteur puisse en dire(1),
Je n'ai point cette opinion.

---

(1) J'en citerois une foule, qui ont prétendu que toute Fable devoit être à la portée des Enfans. Qu'ils fassent donc le procès à la Fontaine pour s'être si souvent élevé au-dessus de l'intelligence de cet âge!

Je ſais que la plus belle Fable
Eſt celle où la Naïveté
Fait ſous une image agréable,
Briller l'auſtere vérité :
Je ſais qu'un trop obſcur emblême
Nuiroit à la ſimplicité
Qui de ce modeſte Poëme
Fait la principale beauté.
Mais par quel étrange ſyſtême
Veut on qu'en des champs ſi féconds,
Les plus abondantes moiſſons
Soient pour l'âge où d'une poupée
L'ame uniquement occupée,
Prend les Fables pour des Sermons ?
Par quelle abſurdité frivole
Transforme-t-on groſſierement
La Fontaine en Maître d'Ecole,
Et ſon Recueil en Rudiment ?

Que le Fabuliſte s'applique
A raconter ingénuement,
Soit l'effroi du Peuple aquatique
Si le Soleil fait des Enfans (1),
Soit l'Ane, orgueilleux de l'encens

(1) *Le Soleil & les Grenouilles*, Fable.

Qu'au

Qu'au Dieu ſous lequel il ſe quarre,
Avec reſpect offrent les Gens (1);
Quel eſt l'Enfant dont l'eſprit rare
Pourra développer le ſens
Que, vus d'un œil philoſophique,
Sous leur écorce allégorique,
Offrent ces Recits éloquens ?
Il voit l'Ane, il voit la Relique;
Du milieu des joncs il entend
Mainte Grenouille coaſſant :
Mais ſon eſprit eſt-il capable
D'appliquer ce Conte admirable
A tel & tel Gouvernement,
De comparer l'Ane inſolent
A tel autre inſolent ſemblable ?
Ecoutez le ſage Roſeau
Humiliant l'orgueil du Chêne (2);
Voyez le Loup qui dans la plaine
Fait fuir un timide Troupeau,
(Non pas le Loup, mais ſon image)
Tandis que *juſqu'au moindre Agneau,*
Tous promettoient de faire rage (3):

(1) *L'Ane portant des Reliques.*
(2) *Le Chêne & le Roſeau.*
(3) *Le Berger & ſon Troupeau.*

Votre œil, en liſant ces Leçons,
Lorgne à travers leur enveloppe,
Les gens que le rival d'Eſope
Appelle Loup, Chêne ou Moutons.
L'Enfance n'y voit que ces noms.
C'eſt vainement que la Fontaine
Pour elle apprête ſes pinceaux :
L'œil du Sage démêle à peine
Tous les grands traits de ſes Tableaux.

Eh! quoi? lorſqu'on voit ſur la Scène
Les Caligulas, les Nérons
Foulans aux pieds l'Aigle Romaine;
Lorſque, pour peindre à l'Univers
L'aveuglement où s'abandonne
Un Tyran qui le met aux fers,
Melpomene à côté du Trône
Décrit des gouffres entr'ouverts;
Ces exemples, quoique ſublimes,
Le ſont-ils plus que les Recits
Dont la Fontaine dans ſes rimes
Souvent étonne nos eſprits?
Quelle majeſtueuſe image
Offre ce Chêne audacieux
Dont le pied touche au noir rivage,

Et dont la tête fend les cieux (1) !
Croit-on que ce ſoit là l'ouvrage
D'un Conteur, qui, pour tout talent,
Afin de mieux tromper cet âge,
Affecteroit dans ſon langage
Le ton crédule d'un Enfant ?
Croit on, quand, nouveau Démoſthêne,
Un Sauvage avec liberté,
Sous le pinceau de la Fontaine,
Des Romains peint l'avidité (2),
Que de cette mâle éloquence
L'étonnante ſublimité,
Par ſon air d'ingénuité,
Soit le partage de l'Enfance ?
Non ; j'oſe encor le répéter :
Et dans cet Art ſi difficile,
Il eſt pour ſe faire goûter
De plus sûrs moyens à tenter,
Que cette étude puérile,
A laquelle on aſſujettit

---

(1) *Celui de qui la tête au Ciel étoit voiſine,*
Et dont les pieds touchoient à l'empire des morts.

FABLE DU CHÊNE ET DU ROSEAU.

(2) *Le Payſan du Danube.*

La raiſon, le goût & le ſtyle
D'un Ecrivain dont tout l'eſprit
Seroit de paroître imbécile.

Voyons ce que le goût preſcrit:
Chaque Art imite la nature;
Mais ſur les faces de l'objet
Chaque Art doit varier l'effet
De cette agréable peinture.
Ainſi, quand, la trompette en main,
Soufflant les fureurs de Bellonne,
Un Poëte qui nous étonne,
Célebre un héros aſſaſſin;
Si d'un œil plus philoſophique
On enviſage ces fureurs,
Tout cet étalage héroïque,
Préſenté ſous d'autres couleurs,
Devient l'objet de la critique.
De l'aimable Naïveté
Telle eſt la ſource inépuiſable:
Tout dans les Tableaux de la Fable
Sous cet aſpect eſt préſenté.
En vain l'homme veut qu'on le priſe
Pour ſon rang, pour ſa qualité;
Le Fabuliſte avec franchiſe
Se moque de ſa vanité.

S'il peint l'innocente imprudence
D'un Chasseur qui de bonne foi,
Court offrir un Milan au Roi,
Comme un don de grande importance;
Et l'oiseau, sans respect aucun,
Fondant sur la noble assistance;
Le nez royal dans l'occurrence,
Est pris comme un nez du commun (1):
S'il veut railler de la richesse;
Un Savetier gaillard, dispos,
Dort la nuit, le jour rit sans cesse,
Tandis que, privé du repos,
Son voisin, qui de gaieté chomme,
Au sein des trésors est fâché
Qu'on ne puisse pas au marché
A prix d'or acheter le somme (2).
Tel est, pour mieux corriger l'homme,
Cet Art par Esope ébauché,
Porté si loin par la Fontaine,
Où, sans humeur, sans âpreté,
De toute passion humaine
Saisissant le foible côté,
On nous peint avec vérité,

(1) *Le Roi, le Milan & le Chasseur.*
(2) *Le Savetier & le Financier.*

Un Roi qui croit qu'à ſon injure
Les Dieux doivent s'intéreſſer (1);
Un Lourdaut qui veut s'efforcer
D'être galant contre nature (2);
Un Avare qui, ſans meſure,
Pour vivre à jeun veut amaſſer (3);
Un Eſprit fort, un Incrédule,
Sentant quelque peu le fagot,
Qui par un défi ridicule
Croit mettre le Ciel en défaut (4);
Un Ruſtre enfin, qui ſur la terre
Croit que tout en eût mieux été,
Si dans ſes œuvres, pour bien faire,
Le Créateur l'eût conſulté (5).
On démaſque avec liberté
Le Dervis qui dans ſa retraite,
Peu touché des beſoins d'autrui,
Pour toute grace, lui ſouhaite
Que le Ciel ait pitié de lui (6).
On peint des couleurs les plus vives
Ceux qui, flattant Sa Majeſté,

(1) *L'Eléphant & le Singe de Jupiter.*
(2) *L'Ane & le petit Chien.*
(3) *L'Avare qui a perdu ſon tréſor.*
(4) *L'Oracle & l'Impie.*
(5) *Le Gland & la Citrouille.*
(6) *Le Rat qui s'eſt retiré du monde.*

D'un Roi vantent l'autorité,
Pour tenir ses bontés captives (1);
Ceux qu'on voit, au gré de ses goûts,
Gens à ressorts, Singes du Maître,
A la Cour tâcher de paroître
Tristes ou gais, sages ou fous (2);
Et *ceux qu'un vain luxe environne*,
Mais dont l'air inquiet, tremblant,
Montre *que la fortune vend*
Ce que l'on pense qu'elle donne (3).

C'est à la faveur de ce ton,
Que le plus aimable génie
A fait avec profusion,
Servir à notre instruction
Les trésors de la Poésie.
Voyez quelle Philosophie
Anime son expression!
Jusqu'en sa simplicité même,
Il emploie une adresse extrême
A tourner en dérision
Ces titres où l'orgueil s'appuie,
Ces préjugés que fortifie

(1) *Les Animaux malades de la Peste.*
(2) *Les Obséques de la Lionne.*
(3) *Philémon & Baucis.*

La vanité, l'opinion,
L'intérêt & la flatterie.
Mais, parceque cet Ecrivain,
Même en ſes plus ſublimes Fables;
Tâche, en inſtruiſant ſes ſemblables,
De leur en cacher le deſſein;
Croit on rendre un brillant hommage
A ſes admirables talens,
Soit en peignant cet Auteur ſage
Comme un crédule perſonnage,
Qui nous fait rire à ſes dépens;
Soit en réduiſant l'importance
De l'Art qu'illuſtra ſon pinceau,
Au mérite rare & nouveau
De plaire à la frivole Enfance?

Jugeons mieux de cet Art ſi beau,
Si profond, ſi philoſophique,
Si favorable à la critique,
Dont il paroît peu s'occuper,
Si propre enfin à détromper
Tout état, tout ſexe, tout âge,
Des faux biens, des fauſſes vertus,
Que tant de ſots ont en partage;
Du pouvoir & de ſes abus,
Des rangs uſurpés ou vendus,

De l'ambition, de l'envie,
De la ridicule manie
D'amaſſer des biens ſuperflus;
De l'incrédulité, hardie
Quand Jupiter ne tonne plus (1);
Et de la baſſe hypocriſie
Des Courtiſans & des Reclus.

ARTICLE IV.

ORIGINES TYPOGRAPHICÆ, Gerardo Meerman Autore. Tomi II, &c. Origines Typographiques, par *M. Gérard MÉERMAN*. A la Haye, chez Nic. Van Daalen; à Paris, chez Guil. Franç. Debure le jeune; & à Londres, chez Th. Wilcox, 1765, 2 vol. *in*-4°., (l'un de 260 pages, & l'autre de 312). *Prix 30 liv. en feuilles, p. pap. & 60 liv. en f. g. papier.*

---

(1) *Jupiter & le Paſſager.*

ON a beaucoup écrit sur la découverte de l'Art Typographique : les Ouvrages sur cette matiere se sont sur-tout multipliés depuis quelques années. Harlem en Hollande, Mayence & Strasbourg en Allemagne, s'attribuent mutuellement la gloire d'avoir donné naissance à cet Art, dont l'invention est en effet trop belle, pour ne pas mériter que chacune de ces Villes s'efforce de produire en sa faveur les preuves les plus convaincantes. Mais comment se peut il qu'il y ait eu la moindre contradiction sur l'Auteur d'une découverte qui dut étonner l'Univers ? Pourquoi a-t-on disputé pendant plus de deux Siecles, non-seulement sur le véritable Inventeur, mais sur la véritable époque & sur le lieu de l'Invention ? Parmi les raisons qu'en donne M. Méerman, la plus plau-

ſible eſt le ſecret que firent de leurs opérations les premiers Imprimeurs, plus attachés à leurs intérêts, que jaloux de la gloire qu'ils pouvoient en retirer. M. Méerman fait ſervir cette raiſon de preuve au ſyſtême qu'il adopte pour mettre toutes les Parties d'accord, en attribuant à la Hollande l'honneur de l'invention primitive, & à Mayence, celui de l'avoir perfectionnée. Tel eſt le but de ſon Traité des Origines Typographiques, dont nous ne donnerons qu'un abrégé ſuccinct, une indication préciſe des matieres, n'étant pas poſſible, en un auſſi petit eſpace que celui auquel nous nous ſommes aſſujettis, de le ſuivre dans les détails où il eſt entré. Ses vues ſont celles d'un Citoyen zélé pour la gloire de ſa Patrie; ſes Recherches ſont d'un Savant infatigable, qui n'a épargné ni peines ni dépenſes pour découvrir la

vérité ; sa Critique est d'un esprit juste, qui, en s'efforçant de donner à sa cause toutes les apparences de l'évidence, ne cherche point à cacher les avantages de ses Adversaires.

Long-tems avant que son Ouvrage parût, il fut annoncé en France par un *Prospectus*, qui contient une courte Analyse du Tome I, sous le titre de *Plan du Traité des Origines Typographiques, traduit du Latin en François*, chez Aug. Martin Lottin, 1762, *in*-8°. On y trouve le motif qui a engagé M. Méerman dans cette pénible discussion. Il crut que M. Schœflin, dans ses *Vindiciæ Typographicæ*, publiées en faveur des prétentions de Strasbourg, ne rendoit pas assez de justice à la Ville de Harlem ; & que M. Fournier, dans ses quatre Dissertations sur l'Origine de l'Imprimerie, faisoit tort à l'In-

venteur, en ne donnant ce titre qu'à Schoeffer, qui a employé les Caracteres de fonte. M. Méerman, après s'être jetté dans un examen très ſcrupuleux des monumens anciens, s'écarta du ſentiment du premier, & s'attacha à combattre l'opinion du ſecond, mais en louant ſes talens & ſes connoiſſances. Il avoue dans la Préface de ſes Origines, que le nombre des Auteurs qu'il a fouillés ſur cette matiere, monte à plus de ſoixante, & qu'aucun ne l'a encore parfaitement éclaircie, ſoit que les uns aient ignoré les premieres productions de l'Art Typographique, ſoit que les autres aient manqué de cet eſprit philoſophique ſi néceſſaire pour l'examen d'un ſujet auſſi aride par lui-même, & diſcuté depuis ſi long-tems.

M. Méerman regarde, avec raiſon, comme les principales

Piéces du Procès, les premieres Editions que chaque Partie rapporte en sa faveur ; ébauches qui prouvent d'autant plus, qu'elles sont plus grossieres. En considérant celles de Mayence, il y a trouvé une si grande netteté dans les Lettres, une si grande propreté dans l'Impression, qu'il en a conclu que cet Art étoit trop près de l'origine qu'on lui supposoit, pour avoir été porté du premier coup, à ce dégré de perfection. Par les mêmes raisons, celles de Strasbourg lui ont paru encore moins anciennes que celles de Mayence. Enfin dans celles de Harlem, il a reconnu cette grossiereté primitive, & la véritable empreinte de cette ancienneté, que les autres ne pouvoient leur disputer. Il s'est donc attaché à ces monumens : il les a examinés avec la plus scrupuleuse attention ; &, en les comparant, il a démêlé l'origine & les progrès de l'Art.

Après cette premiere opération, il a recherché les témoignages anciens les plus authentiques : il en a découvert qu'on ne connoiſſoit pas ; il en a trouvé d'autres diſperſés dans différens Ouvrages. Il ne s'en eſt pas tenu aux citations : il a eu recours aux Editions mêmes ; il a peſé les raiſons qui pouvoient influer ſur le témoignage des Auteurs qu'il conſultoit ; il a rangé ces autorités dans un Ordre chronologique, après avoir traduit en Latin celles qui étoient en une autre Langue. De ce travail a réſulté un parfait accord entre ces divers témoignages, & une connoiſſance exacte de la ſource des erreurs que le tems a accréditées. Ce n'étoit pas un petit ouvrage, dit M. Méerman, que de donner à Laurent, fils de Jean, homme juſqu'à préſent obſcur, une naiſſance illuſtre, & de lui aſſurer la découverte des Caracte-

res mobiles; d'expliquer comment l'Imprimerie a été portée de Harlem à Mayence; de retrouver deux hommes du même nom & de la même profession, dans les cendres d'un seul, J. Gensfleisch; enfin d'accorder Harlem & Mayence, & de faire voir que les Strasbourgeois ont puisé dans la source de Harlem, sans pouvoir s'arroger aucune part à l'invention.

M. Méerman termine sa Préface par l'éloge de ceux qui ont contribué à la beauté de l'Edition de son Ouvrage. J. Enschede, Imprimeur de Harlem, le Fournier de la Hollande, en a fondu les Caracteres. Jacq. Akernebeek l'a imprimé à la Haye. Corneille Van Noorde a copié, d'après les Originaux, les modeles des premieres Editions, pour les donner au Graveur. Abr. Js. Polack, Juif, les a gravés. Houbraken a gravé le Portrait de l'Inventeur.

de Harlem, d'après un ancien Tableau dans la maniere d'Holben; & J. Georg. Will a mis la derniere main à la gravure du Portrait de M. Méerman, commencé par Daullé, peint par M. Perronneau.

Le premier Vol. des Origines Typographiques contient neuf Chapitres. Dans celui qui eſt en tête M. Méerman donne les connoiſſances préliminaires de l'Art, & les définitions des différentes eſpeces d'Ecriture, qu'il diviſe en Ecriture *ſimple*, ſoit *naturelle*, ſoit *artificielle*, ou Ecriture *composée*. Il diſtingue cette derniere en Ecriture *manuelle*, telle qu'eſt celle dont ſe ſervent les Relieurs pour mettre les titres des Livres, & en Ecriture qu'il appelle *Prélaire* ou *Formelle*, des mots Preſſe ou Forme dont ſe ſervent les Imprimeurs; genre d'Ecriture que l'intérêt fit inventer, non pour don-

ner, dit-il, plus d'élégance & de netteté aux Livres, mais afin de multiplier en très peu de tems les copies des Mſſ, que les Imprimeurs donnoient comme Mſſ, & qu'ils vendoient fort cherement.

Il diviſe cette derniere Ecriture en *Verſatile* ou compoſée de Caracteres mobiles, & *Tabellaire* ou gravée en Caracteres fixes. Après une explication ſommaire de ces définitions, qui contient, ſoit dans le Texte, ſoit dans les Notes, une deſcription des choſes relatives à l'Art Typographique, il en vient à l'Hiſtoire de l'invention de l'Imprimerie, & des diſcuſſions qui ſe ſont élevées à ce ſujet entre les Mayençois & les Strasbourgeois. Les premiers n'ont pas été d'accord ſur le véritable Inventeur. Les uns ont cru que ce fut J. Gensfleiſch, l'ancien, lequel ſervit enſuite de guide à J. Guttemberg, après ſon retour de

Strasbourg. Les autres ont attribué la découverte de cet Art à Guttemberg lui-même, mais aidé par les conseils & l'argent de J. Fust ou Faust. Il y en a qui ont donné tout le mérite de cette invention à Faust seul. Tous conviennent que c'est à 1440 qu'il en faut fixer l'époque, & qu'on imprima à Mayence une Bible Latine en 1450. Il se forma entre Faust & Guttemberg, une Société, qui fut rompue cinq ans après : Faust resta seul. Pierre Schoeffer de Gernsheim, attaché à son service, inventa le secret de fondre des Caracteres ; Faust lui donna sa fille & se l'associa.

Les Ecrivains de l'Alsace ne s'accordent pas non plus sur le véritable Inventeur. Wimpheling dit que Guttemberg inventa l'Imprimerie à Strasbourg, & qu'il la perfectionna à Mayence, sous la conduite de Gensfleisch. D'au-

tres ont dit qu'elle fut inventée au Château de Rufchenburg ; & que, quelques Livres ayant été portés à Mayence, le bruit courut qu'elle y avoit pris naiffance. Gebviller & Spiegelius veulent que J. Mentel ait le premier imprimé à Strasbourg en Caracteres d'étain ; mais ils ajoutent que Gensfleifch, Domeftique de Mentel, trahit fon fecret en faveur de J. Guttemberg ; & que, n'ofant l'exercer fous les yeux de Mentel, ils fe tranfporterent à Mayence. Cette opinion, établie en Alface, a été contredite par M. Schœpflin, qui a donné l'honneur de l'invention à Guttemberg, celui-ci ayant demeuré, felon lui, en Alface jufqu'en 1444, & ayant imprimé à Strasbourg en 1436 avec quelques Affociés, en Caracteres mobiles & fculptés. M. Schœpflin ajoute que Guttemberg alla continuer de travailler avec Fauft à Mayence,

pendant que ses Associés travailloient à Strasbourg. Ainsi les commencemens de l'Imprimerie à Mayence ne tomberoient qu'au tems où Guttemberg s'associa avec Faust, moyennant quoi Strasbourg auroit en sa faveur les tems qui ont précédé.

Les Hollandois, sur les témoignages très anciens de Corneille, Relieur, Domestique de l'Inventeur de Harlem, & de Zellius, Clerc du Diocèse de Mayence, qui le premier imprima à Cologne, ont attribué l'invention de l'Imprimerie à Laurent, fils de Jean, Sacristain dans la Ville de Harlem: ils soutiennent qu'après sa mort, un Ouvrier emporta les instrumens de son Imprimerie à Mayence, où il se fit connoître par deux Ouvrages que Laurent avoit imprimés en Caracteres mobiles. Comme l'origine de cet Art à Strasbourg, étoit inconnue

aux Hollandois, ils ont toujours cherché à Harlem, celle de l'Imprimerie de Mayence. Ceux qui ont défendu la cause des Hollandois, ont également parlé de Caracteres fixes & de Caracteres mobiles. Ils ont même prétendu que Laurent inventa les Caracteres fondus dans des matrices, ce qu'ils ne pouvoient prouver.

Voilà l'exposé que fait M. Méerman de la contestation entre les Villes qui se disputent l'honneur d'avoir été le berceau de la Typographie; mais ne voulant point décider sans mettre ses Lecteurs au fait, il désigne plusieurs Classes de Typographie, dont chacune a eu son Inventeur. La premiere concerne les Planches en taille de bois. Les Lettres sculptées & faites d'une matiere fragile, se gonflant ou se rétrécissant suivant les saisons, offroient des difficultés sans nombre, & étoient un obs-

tacle pour l'élégance & la netteté de l'impreſſion. On imagina des moyens d'y obvier : comme on ne pouvoit ſculpter ſéparément les Lettres minces, on les joignit à d'autres, ce qui multiplia les Caracteres : on les aſſujettit enſuite par un lien qui les traverſoit en dedans, ce qui rendit la correction des fautes preſqu'impoſſible.

La ſeconde Claſſe concerne les Lettres ſculptées en étain, en bronze ou en autre métal : cette invention, quoique très belle, fut ſujette à un autre inconvénient; la ſculpture du métal exigea plus de tems & de dépenſe que celle du bois; la même inégalité dans l'élévation des Lettres ſubſiſtoit toujours, & par conſéquent, la même néceſſité de les aſſujettir.

Enfin la troiſieme Claſſe regarde les Caracteres de fonte. On forma des poinçons de fer ou d'a-

cier, portant à l'extrêmité la Lettre sculptée à rebours. Ensuite on en frappa des matrices ou moules de cuivre, dans lesquels enfin on fondit une matiere composée de cuivre, de laiton, d'antimoine, &c.

C'est pour n'avoir pas distingué ces différentes Classes, que ceux qui ont écrit sur l'invention de l'Imprimerie, sont tombés dans une foule d'erreurs. Les uns ont attribué aux mêmes Inventeurs les Lettres en bois & les Lettres en fonte; les autres ont donné l'invention des matrices à ceux qui n'avoient trouvé que les Lettres sculptées en métal: mais au moyen d'une distinction, tout s'éclaircit. Laurent Coster a le premier trouvé à Harlem, les Lettres de bois; Gensfleisch & Guttemberg leur ont substitué à Mayence celles de métal sculptées, & Schoeffer celles de fonte;

&,

&, à cause de la supériorité de cette nouvelle découverte, on n'a appellé *Art*, que l'Imprimerie en Caractéres mobiles de fonte, fondus dans des matrices. On n'a regardé que comme de simples préludes de l'Art, toutes les opérations de Laurent. Cependant, tout le mérite de l'invention dépendant de la mobilité des Lettres, quelque grossieres & informes qu'elles aient été d'abord, on doit le regarder comme l'Inventeur de l'Imprimerie : son invention a dû conduire nécessairement à la perfectionner. Quoiqu'on eût imaginé la Fonderie, on se servit encore long-tems de Caracteres sculptés, & même de Lettres de bois. Le dernier qui en fit usage est Martin Flaccus, Imprimeur à Strasbourg, en 1494.

Telles sont les connoissances préliminaires que M. Méerman a cru nécessaires au Lecteur, pour

pouvoir ſuivre les preuves qu'il donne que Laurent eſt l'Inventeur de l'Ecriture en Lettres mobiles. Il commence par faire connoître cet homme, dont le nom mérite de paſſer à la poſtérité la plus reculée. Laurent, fils de Jean, étoit de la famille de Coſter. M. Méerman tire du ſceau de ſon Echevinage, les titres de ſa naiſſance : il fait voir qu'il deſcendoit des anciens Comtes de Hollande, par un enfant naturel de la Maiſon de Brederode. On peut voir dans le Chapitre II, ſa Généalogie, & les Notes Hiſtoriques & Héraldiques qui y ſont relatives. Jean, pere de l'Inventeur, fut la victime d'une Guerre civile, dans laquelle il avoit pris part à Harlem; ſon fils naquit vers 1370 : il fut Echevin, & l'exercice de l'Imprimerie ajouta un nouveau luſtre à ſa Nobleſſe. La Typographie ne déro-

gea, que lorfque des hommes fans Lettres l'exercerent.

M. Méerman en vient aux autorités qu'il a recueillies pour prouver que l'Imprimerie a été découverte à Harlem. Il les divife en deux Claffes : la premiere embraffe les témoignages directs; la feconde, les autorités indirectes qu'il faut chercher dans les Livres les plus anciens, lefquels, quoique fans date, fans nom de lieu, ni d'Imprimeur, ne peuvent convenir qu'à la Typographie Hollandoife. Le premier témoignage eft celui du Relieur Corneille, qui conftate l'invention de l'Art en Caracteres mobiles, fes progrès; & enfin le vol des Caracteres par un Serviteur infidele qui les porta à Mayence. Corneille fit fa dépofition à l'âge de près de 80 ans, âge auquel il n'avoit aucun intérêt de favorifer Laurent, qui étoit mort & qui

lui étoit étranger. Corneille ne parloit jamais de ce vol que les larmes aux yeux. Le ſecond témoignage eſt celui d'Ulric Zellius, premier Imprimeur de Cologne, qui a écrit que les *Donat* avoient été imprimés en Hollande ayant 1440, & qu'ils ont été l'origine de l'Art à Mayence. Le troiſieme eſt de Marie-Ange Accurſe, & confirme le précédent. Le quatrieme eſt d'un Ecrivain Anglois anonyme, dont Richard Atkins a publié un Fragment en 1664 : il dépoſe que l'Art d'imprimer, trouvé à Harlem, fut porté à Mayence par le frere d'un Ouvrier de cette Ville. Le cinquieme eſt de J. de Zuyren, Sénateur de Harlem, qui a défendu la cauſe de ſa Ville avec le plus grand déſintéreſſement. Le ſixieme eſt de Théodore Coornhert, qui, dans la nouvelle Imprimerie de Harlem, fut aſſocié à Zurenus.

Le septieme est de Louis Guichardin, Italien, dans sa Description des Pays-Bas, publiée en 1567.

Peut-être paroîtra-t-il surprenant que les Historiens Hollandois du XV^e^. Siecle & du commencement du XVI^e^. gardent le silence sur les découvertes de Laurent. La raison qu'en donne M. Méerman, est que la perfection où l'Art avoit été porté à Mayence, le faisoit regarder par-tout comme inventé dans cette Ville, & qu'on n'envisageoit que comme des préludes, les Lettres de bois inventées à Harlem. Cependant il rapporte quatre monumens consacrés par le Sénat, la Ville, le College, & un Imprimeur de Harlem, à la gloire de l'Art & à la mémoire de l'Inventeur.

Le Chapitre IV contient l'Histoire de la découverte de la Typographie à Harlem par Laurent, & de sa translation à Mayence.

C'eſt le recit du Relieur Corneiſle, conſervé par Junius, dans ſa *Batavia*, imprimée en 1588 : il réſulte de ce recit, que Laurent, qui ſe promenoit une après midi, ſuivant l'uſage du pays, dans la forêt contiguë au fauxbourg de Harlem, forma pour l'inſtruction de ſes petits fils, des modeles de Lettres, avec une écorce de Hêtre ou de Chêne ; qu'il imprima ces modeles ſur un papier, en les appliquant en ſens contraire ; qu'encouragé par l'effet que produiſit cet eſſai, il éleva ſon eſprit à de plus grandes choſes ; qu'il imagina avec ſon Gendre, une encre plus épaiſſe & plus tenace que l'encre commune ; qu'enſuite il changea ces formes de hêtre en formes de plomb, & celles-ci en formes d'étain ; que le premier Eſſai qu'il fit conſiſte en un petit Livre contenant un Alphabet, à la ſuite duquel

eſt l'Oraiſon Dominicale & le Symbole des Apôtres, avec trois courtes Prieres, le tout en Latin, imprimé ſur velin en huit pages. Cet Eſſai eſt gravé à la fin de l'Ouvrage de M. Méerman, qui prouve que ce monument eſt plus ancien que tous les Livres connus: il en fixe l'époque à l'année 1430 ou environ. Laurent tint ſes opérations fort ſecrettes; mais après ſa mort, un de ſes Ouvriers alla s'établir à Mayence. L'Auteur rapporte le témoignage de ce fait, & entre dans une diſcuſſion ſavante, tant ſur les Ouvrages imprimés à Mayence en 1442, que touchant l'Auteur du vol des inſtrumens de Laurent, fait à ſes Héritiers. Nous rapporterons à ce ſujet le témoignage de Corneille.

La ſuite au Journal prochain.

ARTICLE V.

DISCOURS prononcé aux Ecoles de Médecine pour l'ouverture ſolemnelle du Cours de Chirurgie. Par M. François-Louis THOMAS D'ONGLÉE, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Profeſſeur de Chirurgie en Langue Françoiſe* (avec cette Epigraphe) *Quæ per te cecidit, per te fortuna reſurgat.* CLAUDIAN. A Paris, chez Vincent, Libraire, rue S. Severin, brochure *in*-12. de 65 pages. *Prix* 12 *ſols.*

LA Chirurgie eſt une faculté particuliere, qui a ſes Ecoles diſtinguées de celles de Médecine; les ſolides inſtructions dans un Art ſcientifique doivent ſortir du ſein de l'Art même: ainſi les Chirur-

giens ayant exclusivement le droit de pratiquer leur Art, il est naturel qu'ils en aient aussi l'enseignement. C'est par des considérations qui intéressent si fort l'ordre public, que le Roi donne des appointemens à différens Membres du Corps de Chirurgie, pour enseigner aux Eleves qui arrivent à Paris de toutes les Provinces du Royaume & des Pays étrangers, l'Anatomie, les Opérations Chirurgicales, la Physique du corps humain, les différens désordres qui troublent l'Economie animale, & tous les moyens que l'Art peut employer pour y remédier, suivant la diversité des cas. Les Hôpitaux sont des Ecoles pratiques, où l'on puise des connoissances expérimentales, sans lesquelles on ne pourroit jamais se dire Chirurgien. L'étude des Livres, & les Cahiers d'un Professeur ne familiarisent point un jeu-

ne homme avec les objets de son Art : c'est donc par l'étude & par les exercices sous les vrais Maîtres qu'on peut se former ; l'on n'a d'existence légale dans cette profession délicate, qu'après en avoir été jugé capable par les Maîtres en Chirurgie. Malgré cet ordre, fondé sur la nature des choses, & confirmé par les Loix les plus sages, la Faculté de Médecine nomme chaque année un Professeur de Chirurgie Françoise, en faveur des Aspirans à la Chirurgie ; & son existence est constatée par le Discours solemnel qu'il prononce. M. Thomas d'Onglée, jeune & Savant Médecin a été chargé, en 1766, de représenter en qualité de Maître dans un Art difficile & long, où l'on n'a quelque habileté qu'après une pratique très suivie. Quoi qu'il en soit, comme la Science de la Médecine est indivisible, que les maladies extérieures qui

font du reſſort de la Chirurgie, font de même nature que celles qui attaquent les parties internes, & qu'on ne parvient à avoir des notions ſur ce qui eſt caché, que par l'obſervation ſur les dérangemens de même eſpece qui ſont ſoumis à la vûe, les principes des deux Arts ſont les mêmes; & un Médecin inſtruit peut fort bien être le premier Inſtituteur des Eleves en Chirurgie. Le Diſcours que nous annonçons n'eſt pas deſtiné à l'inſtruction : purement oratoire, il n'eſt que d'apparat; & il ſemble que ſon objet ſoit de concilier les Médecins & les Chirurgiens, entre leſquels il ne doit y avoir ni rivalité ni jalouſie. C'eſt, à proprement parler, une mercuriale où les deux parties ſont tantôt louées & tantôt blâmées; & l'on voit bien que c'eſt preſque toujours en faiſant alluſion à des cas particuliers qui ne

peuvent être entendus que de peu de Lecteurs, même avec le danger de faire de fausses applications.

L'Orateur attaque d'abord les Philosophes, pour revenir du général au particulier contre les Médecins & les Chirurgiens : nous allons donner ici une partie de son Exorde, pour faire juger de son plan & de sa méthode.

» Jettons un regard sur les Phi-
» losophes, nom si respectable &
» si peu mérité ! Chacun dans sa
» *secte* croit présenter le *prodrome*
» du bonheur ; chacun dans la
» pratique de ses principes croit
» être le vrai sage. Cependant
» quel mélange bizarre, quelle
» inconséquence dans leurs *apoph-*
» *thegmes*, dans leurs systêmes &
» dans leur conduite ! On voit ici
» a vérité, compagne de l'or-
» gueil ; là le bons sens est con-
» fondu *parmi* l'absurde ; & pres-

» que par-tout l'*austérité* n'est que
» le *masque de l'indécence.* C'est
» sur-tout dans la République des
» Lettres que regne la jalousie,
» conséquemment la *médisance* :
» oui nous sommes obligés d'*a-*
» *vouer*, avec un grand Critique,
» que *l'amitié, l'équité & l'ordre*
» *y ont été*, & y sont encore *si*
» *peu connues*, *que pour éviter*
» *l'orage*, le plus prudent *doit se*
» *tenir caché.* Les Médecins sont
» *sans contredit*, ceux qui ont con-
» servé le plus d'attachement aux
» préceptes de la saine philoso-
» phie, je voudrois pouvoir as-
» surer qu'ils se soient garantis
» *du défaut des Gens de Lettres.*

» Il est des affections particu-
» lieres à un Siecle plutôt qu'à un
» autre ; la suffisance, dirigée
» par un esprit de vertige, d'in-
» dépendance, paroît être le par-
» tage de nos jours. Regardons
» aussi la conduite des Chirur-

» giens comme un symptôme de » *l'épidémie générale* (ici l'Orateur n'a pas prétendu, sans doute, s'attirer l'attention & la bienveillance du plus grand nombre de ses Auditeurs)....» Le zele » chez *quelques-uns* ressemble fort » à l'ivresse : fomenter des dé» mêlés avec les Médecins, en » faire naître de nouveaux, est » la *politique* de *certains Lettrés* : » c'est *épouser*, selon eux, une » guerre de rivalité. Une partie » du Public le croit aisément ; » pensent-ils que c'est *abuser* de » sa crédulité ? puisqu'il en résul» te une désunion toujours fu» neste à l'utilité publique. A » Dieu ne plaise, Messieurs, que » je prétende confondre des hom» mes distingués par leur sagacité » & leurs talens, *avec ceux* à qui » un dehors affecté, imposant se» lon eux, tient tout lieu de mé» rite, qui, incapables de cul-

» tiver leur patrimoine & d'en
» user, veulent encore avec *la*
» *hardiesse des Tyrans*, usurper
» un bien dont ils ne connoissent
» pas la valeur !

» Loin d'ici tout ressentiment,
» & sur-tout l'esprit de préven-
» tion ; écueil inévitable de la
» raison & du discernement. Ami
» de l'humanité, j'en respecte les
» loix ; zélé pour ma profession,
» je n'ai en vue que le bien gé-
» néral. Les causes de la mala-
» die que je vais exposer, seroient
» bientôt détruites, si les Chirur-
» giens vouloient y travailler d'ac-
» cord avec les Médecins. Eh !
» combien y a-t-il d'occasions où
» les controverses ou de Religion
» ou de Politique n'étoient qu'un
» *mal-entendu.* Quels seront en
» effet les objets des contestations
» entre les Médecins & les Chi-
» rurgiens, si parmi les abus &
» les préjugés, il ne peut exister

» entr'eux aucun sujet de rivalité, si conséquemment le bien général doit en écarter tout sujet de mésintelligence ? Ainsi, tenant *d'une main les armes de la vérité*, *je peindrai* les choses telles qu'elles sont ; *tenant de l'autre* le caducée de la concorde, je présenterai les choses telles qu'elles devroient être. Aide-moi, Paix bienfaisante, à rappeller ces tems où sous les Regnes *de Vespasien & de Titus*, ceux qui professoient les beaux Arts, *plaidoient* leurs prérogatives dans ton Temple, où leurs disputes se terminoient toujours par un hommage sincere qu'ils t'offroient réciproquement «.

M. Thomas d'Onglée, après avoir examiné ce qui constitue essentiellement l'état du Médecin & du Chirurgien, obligés l'un & l'autre d'avoir le flambeau de la Physique & sur-tout de l'Anato-

mie pour guide, termine sa premiere Partie en disant qu'il va considérer avec impartialité les fonctions attachées à chaque profession : c'est aussi par ce morceau que nous finirons notre Extrait.

» *Le Médecin est un Général* qui
» cherche à connoître la puissance de l'ennemi qu'il a à combattre, regle sa marche sur celle
» qu'il lui voit tenir, prévoit les
» embuches, prévient les obstacles, fait distribuer ses forces
» & les rassembler à propos, soit
» pour défendre promptement,
» soit pour attaquer; toujours attentif au plus fort du combat,
» & toujours pourvu d'un corps
» de réserve, pour redoubler un
» dernier effort s'il est nécessaire : tantôt comme un *Fabius*,
» il combine la situation d'un ennemi redoutable, choisit le lieu
» le plus avantageux pour observer ses mouvemens, l'affoiblit

» peu-à-peu par des combats ré-
» pétés, ne risque rien qu'à pro-
» pos, ou le laisse se détruire de
» lui-même en lui opposant de
» tous côtés des barrieres à sur-
» monter. Le *Chirurgien est un*
» *Lieutenant-Général*, très utile
» pour diminuer ou diviser par
» ses manœuvres les forces de
» l'ennemi, lui faire quitter un
» poste où il est à craindre, pour
» l'attirer dans un autre où il ne
» soit pas invincible ; tantôt,
» comme un VAUBAN, il sait par
» où il faut assiéger & défendre ;
» ouvrir & combler une tran-
» chée, sonder & miner un ter-
» rein, couper les communica-
» tions ou en établir de sûres &
» de rapides selon les circonstan-
» ces, aussi prompt dans l'exécu-
» tion que hardi & industrieux :
» il doit encore connoître toutes
» les armes & les machines d'un
» Arsenal, s'en servir à propos,

» en inventer au besoin, ou du » moins les perfectionner; il est, » en un mot, le bras droit du » Général, quand il est avec lui; » & s'il est chargé seul de quel» qu'expédition, il ne doit jamais » perdre de vue la prudence & » l'activité «.

Les Chirurgiens doivent savoir gré à M. Thomas d'Onglée de sa comparaison : car le gain des batailles, la prise des places, sont presque toujours dues aux lumieres, au zele, à l'activité de tels *Lieutenans - Généraux*, qu'on honore enfin par une juste récompense du Bâton de Maréchal. Si l'on peut comparer l'Art de détruire les hommes avec celui de les conserver, l'Art de la guerre avec celui de guérir les maladies, il est certain que dans la plûpart de celles qui attaquent l'intérieur, & qui sont plus particulierement du ressort de la Médécine, le Chi-

rurgien est souvent un coopérateur essentiel : mais dans celles qui le concernent, il est le Général en chef, & nous n'en concluons pas moins avec M. Thomas d'Onglée, & dans les vûes de paix qui l'ont animé, que la rivalité entre les Médecins & les Chirurgiens n'a aucun fondement; que la concurrence ne peut-être qu'un mal entendu. Parmi la variété des opinions & des sentimens, disoit Thalès, *il est impossible qu'il n'y ait un point fixe, où les hommes viennent se rejoindre*. Cherchons, dit M. Thomas, cherchons ce point fixe dans le bien général; nous le trouverons aisément parmi le rapport & les liaisons intimes des fonctions des uns & des autres. Qui pourroit désormais, ajoute-t-il, nous disputer la couronne Civique? M. d'Onglée nous paroît l'avoir méritée particulierement par l'esprit de conciliation qui regne dans

presque tout son Discours : il s'est assez garanti du mauvais exemple qui avoit prévalu dans des temps nébuleux, où ses Prédécesseurs croyoient se distinguer en injuriant la Chirurgie & les Chirurgiens. Les comparaisons, car les Orateurs ne peuvent gueres s'en passer, étoient presque toujours flétrissantes: ici le Chirurgien étoit un Maçon, & le Médecin un Architecte; tantôt celui-ci étoit l'Avocat, & l'autre le Procureur; quelquefois même on le ravalloit à la condition d'un simple Manœuvre, tandis que le Médecin étoit érigé en Ingénieur. Nous aimons bien mieux voir nos habiles Chirurgiens promnus au grade de Lieutenant-Général, & comparés à l'illustre Maréchal de Vauban : on conçoit bien que dans ce dernier cas, le Médecin doit se saisir de l'épée de Connétable.

ARTICLE VI.

LA NATURE dans la Formation du Tonnerre, & la Réproduction des Etres vivans, pour servir d'Introduction aux vrais principes de l'Agriculture. Par M. l'Abbé PONCELET. A Paris, chez P. G. le Mercier, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques; & Ch. Saillant, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, 1766, 1 vol. *in*-8°. en 2 Parties, orné de gravures. *Prix 4 liv. relié en veau, & 3 livres broché.*

Jupiter, dit l'Impie, est un bon Créancier :
Il ne sert jamais d'Huissier.
Eh ! qu'est-ce donc que le Tonnerre ?
Comment appellez-vous ces avertissemens (1) ?

(1) La Fontaine. Fable intitulée *Jupiter & le Passager.*

CETTE naïveté de la Fontaine, quelque ſens que l'on lui donne, contient une excellente leçon. M. l'Abbé Poncelet, en compoſant un Ouvrage dont le principal but eſt de modérer les impreſſions incommodes que le Tonnere a coutume de faire ſur une infinité de perſonnes, n'a garde d'approuver ceux qui par un principe d'irréligion ſe mettent au deſſus de la crainte qu'inſpire ce météore. Au contraire il veut que ce ſoit la Religion même qui nous apprenne à ne le point redouter. Si on penſoit chrétiennement & ſenſément, dit-il, on reſteroit tranquille au milieu des plus grands orages, en ſe repoſant ſur la protection de Dieu, qui régle ſeul comme il lui plait, les événements d'ici-bas. Mais d'autres motifs puiſſans viennent encore ſe joindre à cette pieuſe confiance que l'on doit avoir en la

Providence. Ces motifs sont ceux que nous fournit la saine Philosophie. Aujourd'hui que ses lumieres ont prévalu presque partout, comment trouve-t-on encore des traces de l'idée que les Peuples peu instruits des Mysteres de la Nature, s'étoient anciennement formée, que le Tonnere étoit une manifestation toute particuliere de la Divinité ? Comment au moins se peut-il qu'une crainte extrême saisisse le commun des hommes, & plus encore le commun des femmes, quand il tonne ? M. l'Abbé Poncelet se propose de faire voir que ce phénomene n'est en grand que ce que nous voyons en petit dans nos Cabinets de Physique ; &. qu'il est par conséquent, bien moins redoutable qu'on ne l'a cru jusqu'à présent. Pour disposer les esprits à reconnoître cette conséquence, il établit une longue file d'observations liées, dont voici

ci à peu-près les principales : qu'il y a dans la nature un fluide universel, subtil, pénétrant, actif, qui forme la matiere du Tonnerre ; que ce fluide a les propriétés les plus singulieres ; qu'il a ses loix invariables, ses combinaisons, ses effets ; que le Tonnerre, en un mot, a non seulement beaucoup d'analogie avec les expériences que l'on a imaginées pour étudier la nature du fluide universel qui en constitue le principe, mais encore qu'il est absolument identique avec ces mêmes expériences : de sorte que M. l'Abbé Poncelet n'admet entre les effets de la collision de la pierre à fusil, par exemple, & les effets du Tonnerre, que la seule différence qui se trouve entre le plus & le moins.

Pour procéder avec ordre, il réfute d'abord les erreurs des Anciens & des Modernes sur la nature de ce météore. » Il paroît,

» dit-il, que tous ſont partis d'un
» point d'appui commun, d'ex-
» halaiſons minérales élevées dans
» les airs, & enflammées par je
» ne ſais quelles fermentations. »
Boerrhaave lui-même, quoiqu'il ait parlé du Tonnerre plus ſenſément qu'aucun autre Phyſicien, quoiqu'il ait enrichi l'ancien Syſtême de pluſieurs conjectures fort ingénieuſes, & même en partie véritables, eſt cependant reſté en-deçà du vrai, pour avoir été trop prévenu en faveur des exhalaiſons. M. l'Abbé Poncelet rapporte le ſentiment de ce grand homme, & fait voir en quoi il s'eſt trompé. Puis, appellant *Phlogiſtique* ce qu'on a voulu déſigner par les mots *Fluide électrique*, & faiſant connoître la nature, les propriétés, les loix, les effets de cette ſubſtance univerſelle, répandue dans tous les points de la matiere, & peut-être même de l'eſpace, il prouve

par une ſuite d'expériences, que ce phlogiſtique eſt le principe du Tonnerre.

Tous les Peuples ont connu ce feu élémentaire répandu par-tout; les Sauvages, quand, pour allumer du feu, ils ont roulé une baguette de bois dur entre deux morceaux de bois ſec; les Nations policées, quand pour faire partir une flamme ſubtile de certains corps, ils ont eu recours à un mouvement rapide quelconque. Les Anciens l'ont connu, & même ſous une forme plus remarquable, quand, au moyen d'un morceau d'ambre bien frotté, ils ont découvert l'attraction & la répulſion des corps légers. Enfin, juſqu'aux enfans l'ont connu ce feu principe, cet agent très actif, quand, pour s'amuſer, ils ont fait partir les étincelles du dos d'un chat qu'ils frottoient à rebrouſſe-poil. Ces connoiſſances, il eſt vrai,

étoient bien ſuperficielles ; & elles n'ont commencé à s'étendre & à ſe perfectionner, que lorſque des hommes ſavans & ingénieux, ſoupçonnant le ſecret de la Nature, ont cherché à le dévoiler par des expériences qui ont étonné l'Univers.

On s'eſt convaincu par ces expériences, que le phlogiſtique avoit des propriétés ſingulieres, une ſur-tout, en vertu de laquelle il tend toujours à obſerver l'équilibre le plus exact, & qu'on peut regarder comme la principale cauſe des phénomènes les plus étonnans. Les différentes manieres dont ce fluide agit ſur des corps de diverſes ſubſtances, ſon mouvement, ſa lumiere, ſa chaleur, & enfin les loix qu'il ſuit, forment dans l'Ouvrage que nous annonçons, autant de Chapitres, qui conduiſent à celui où l'Auteur prouve que ce fluide eſt le prin-

cipe du Tonnerre. Là il compare expériences à expériences, celles qui ſe font au moyen des inſtrumens de Phyſique, & celles qui ſe font immédiatement ſous des nuages orageux. Les réſultats ſe trouvent les mêmes ; donc ils doivent partir d'un commun principe. Les étincelles que l'on tire des conducteurs, répondent parfaitement aux éclairs de la Foudre. Les pétillemens, les exploſions, les crépitations, quelquefois auſſi fortes qu'un coup de piſtolet, répondent aux éclats du Tonnerre. Les fuſées répondent aux vents orageux. L'odeur qui ſe fait ſentir au tour du globe & des conducteurs, ne differe en rien de l'odeur du Tonnerre. En un mot, toutes les propriétés de ce météore, tant du côté de ſes mouvemens divers, que de ſa chaleur, de ſa lumiere & de ſes autres effets, paroiſſent être exactement les mê-

mes que celles du phlogistique ; donc le Tonnerre est absolument de même nature que lui, ou plutôt il n'en est que l'effet.

Pour plus ample éclaircissement encore, M. l'Abbé Poncelet donne une idée claire & précise du méchanisme du Tonnerre ; & il prouve qu'il a beaucoup de rapport aux machines & aux instrumens dont on se sert pour imiter en petit les mêmes phénomenes. De-là il passe aux effets du phlogistique ; & il applique ensuite les explications qu'il en donne (1) aux

(1) Il ne les présente au reste que comme des conjectures ; & il avertit de prendre garde, en voulant expliquer les effets du Tonnerre, aux relations que l'on fait de ce météore. Elles sont souvent si bisarres, si ridicules, si éloignées du sens commun, que c'est se compromettre que d'y répondre, & imbécillité que de les croire. » Telle étoit, dit-il, celle d'un » Original qui me tourmentoit pour que

effets bisarres du Tonnerre. Il rapporte à la seule action du phlogistique toutes les circonstances des divers accidens occasionnés par la Foudre, lorsqu'elle tomba sur l'Eglise des grands Augustins à Paris, le 8 Juin 1747. Puis, tirant des conséquences de plusieurs autres faits qu'il cite, il condamne les barres métalliques élevées sur les bâtimens pour les préserver du Tonnerre, les clochers terminés en fléche, les arbres de haute tige, plantés à la proximité des maisons, les vitraux construits avec des cadres ou des barreaux de fer, où dont les carreaux sont enchassés dans du plomb, & enfin l'usage de sonner les cloches quand il tonne. Par une autre con-

» je lui dise comment le Tonnerre avoit
» pu rendre la vie à sa défunte femme,
» en tombant sur elle au moment qu'on
» la portoit en terre «.

ſéquence des principes qu'il a établis, un habit de ſoie lui paroît ſans comparaiſon plus propre à garantir des effets du Tonnerre, qu'un habit chamaré d'or & d'argent; un habit de crin, plus qu'un habit de chanvre; un habit de laine, plus qu'un habit de coton, &c. Il n'y a d'ailleurs, ſelon lui, ni ſouterreins, ni caves, ni carrieres, qui puiſſent préſerver du Tonnerre. Mais n'y auroit-il pas moyen de conſtruire un édifice ſur lequel il n'auroit aucune priſe ? M. l'Abbé Poncelet imagine qu'on pourroit ſe retirer dans une eſpece de pavillon conſtruit à peu-près de la maniere ſuivante. » Le haut de ce
» pavillon ſera en forme de bal-
» daquin rond & à demi-bombé;
» couvert en-dehors d'une triple
» toile cirée. On donnera à la char-
» pente du petit édifice la forme
» la plus commode, la plus élé-
» gante, & en même tems la plus

» solide qu'il sera possible; en observant qu'elle doit être toute de bois, le plus résineux sera le meilleur; sans clous ni ferremens quelconques, pas même pour les chevilles qui suppléeront aux clous, & qui ne seront pareillement que de bois dur. Les courtines extérieures seront faites, comme le baldaquin, d'une triple toile cirée. On pourra meubler le dedans du pavillon d'une étoffe de soie «. Ce petit édifice présentant de tous côtés des surfaces résineuses, qui ne reçoivent jamais le phlogistique par communication, si le Tonnerre vient à tomber dessus; après avoir voltigé tout-au-tour sans pouvoir l'entamer, il partira probablement pour aller faire ses ravages ailleurs.

Voilà ce que l'Auteur propose de plus vraisemblable pour la sûreté, de plus facile pour l'exécu-

tion. Mais c'eſt la frayeur ſur-tout qu'il faut tâcher de guérir ; & il y a ici un Chapitre entier qui contient à ce ſujet d'excellentes réflexions, dont le réſultat eſt, qu'après avoir bien médité ſur toutes les circonſtances qui accompagnent le Tonnerre, après avoir étudié ſes propriétés, ſa marche, ſon développement, ſon action, ſes effets, il eſt à croire qu'aucune perſonne ſenſée ne le craindra déſormais plus que de raiſon. Or, nous ne connoiſſons point d'Ouvrage que l'on puiſſe conſulter avec plus de fruit ſur tous ces points, que celui même de M. l'Abbé Poncelet. Nous ne ſaurions donc trop le louer, & ſur l'objet de ſon travail, & ſur la maniere dont il l'a rempli.

Il a placé à la fin de cette premiere Partie de ſon Livre, une eſpece de Supplément contenant la deſcription des inſtrumens pro-

pres à faire les expériences du phlogiſtique.

La ſeconde Partie eſt intitulée : *la Nature dans la réproduction des Etres vivans, des Animaux, des Végétaux, mais plus particuliérement du Froment ; avec des Notes Phyſiques, Chymiques & d'Hiſtoire Naturelle.* Elle n'eſt pas moins intéreſſante ni moins bien traitée que la précédente. » Dans le tems, » dit l'Auteur, où l'on ne parloit » qu'Agriculture, je liſois les » Diſſertations, j'examinois les » projets, j'apprécíois les décou- » vertes, & je croyois n'apperce- » voir par-tout qu'hypothéſes ſans » fondement, projets ſans moyens, » détails ſans principes, expé- » riences ſans vues. Je conclus » donc qu'il falloit prendre une » autre route pour parvenir à » quelque choſe d'utile & d'inſ- » tructif, qu'il falloit remonter, » s'il étoit poſſible, juſqu'aux pre-

» miers pas de la Nature, pour la
» saisir ensuite dans sa marche
» mystérieuse » Ayant lu dans ce
dessein, tout ce qui lui a paru propre à l'éclairer, M. l'Abbé Poncelet s'est attaché au principe fécond que lui présentoient MM. de Buffon & Needham. Il a établi comme base de tout son systême, une matiere exaltée, toujours en mouvement, & remplie de corpuscules essentiellement doués d'un principe de vie. Il a d'abord craint qu'on n'abusât de cette découverte, pour expliquer les actions de l'homme dans le sens des Matérialistes. Mais, après avoir bien médité son sujet, voyant qu'il étoit impossible d'expliquer par le seul jeu de l'organisation, celles qui sont purement intellectuelles, & qu'il falloit nécessairement recourir à un principe spirituel & immatériel, sa crainte s'est évanouie. Il a vu en même tems,

qu'en adoptant son système, on pouvoit assez bien rendre raison de l'action des animaux, sans être obligé de leur supposer une ame comme à l'homme, qu'il a en conséquence rangé dans un autre regne de la nature, dont personne n'a parlé avant lui; ou plutôt il l'a placé comme nuance entre le regne animal & le regne intellectuel, participant de l'un & de l'autre, sans être exclusivement d'aucun.

Il commence par nous placer au premier âge du monde, & nous fait examiner en Observateurs attentifs, & suivre dans tous leurs développemens, un ou plusieurs germes de bled, déposés dans la terre par la volonté toute puissante du Créateur. De la maniere dont il conçoit la marche de la Nature abandonnée à elle même, dans la réproduction du bled, il conclut que ses vœux sont de déposer les

nouveaux germes dans la terre aussi-tôt qu'ils sont formés ; d'où il infere ailleurs que le tems des semailles ne doit pas être fort éloigné de celui de la récolte : *retarder*, dit-il, *cette opération, peut-être la plus essentielle de toutes, c'est s'exposer à énerver les germes par des maladies que l'on ne soupçonne même pas, c'est appauvrir la substance laiteuse dans laquelle ils nâgent pour ainsi dire, & qui doit leur servir de premier aliment.* L'Auteur, pour appuyer ces observations, rapporte les détails d'une expérience qu'il n'a tentée ni au hasard ni par routine, & à laquelle il prie les Cultivateurs de faire attention, parcequ'on en peut tirer des inductions fort utiles. Persuadé qu'en fait d'expérience, la pratique doit être éclairée par la théorie, & que la théorie ne peut-être réputée bonne, qu'après avoir été constatée telle

par la pratique, il n'a pas fait un pas sans soutenir l'une par l'autre; & réciproquement, avant que d'en venir aux procédés, il avoit médité souvent sur les principes & sur les progrès de la végétation; il s'étoit dit : » La formation des » germes est le premier pas de la » Nature dans la réproduction » des êtres vivans : il est donc » faux, comme plusieurs l'ont » prétendu, que tous les germes » possibles ont été originairement » renfermés dans le premier ger- » me d'une espece quelconque, » & qu'ils ne sont que se déve- » lopper, &, pour ainsi dire, » sortir de leur étui par les géné- » rations successives. Il est bien » plus vraisemblable que les ger- » mes sont formés, toutes les fois » qu'il se rencontre une portion » de matiere exaltée, c'est-à-dire » combinée de façon à pouvoir » réunir dans une proportion re-

» quiſe, deux puiſſances, l'une » active, l'autre réſiſtante «.

M. l'Abbé Poncelet dans l'explication qu'il donne de cette théorie, admet pour l'action des deux puiſſances, celle de ce feu élémentaire, qui ſe trouve répandu par-tout, qui agit par-tout, qui pénetre tout, de ce phlogiſtique univerſel, que l'on a nommé *Fluide électrique*, & qui, ſuivant le ſyſtême établi dans la premiere Partie de ſon Livre, forme la matiere du Tonnerre. Il prouve que les loix générales qu'obſerve la Nature dans le développement de la plante, dans ſon accroiſſement, dans ſon point de maturité, dans ſa vertu prolifique, dans ſa décadence enfin, ont beaucoup de rapport avec celles qui regardent les animaux. Ces rapports cependant ne ſont pas ſi parfaits, qu'il ne ſoit facile de remarquer des différences très conſidérables entre

l'un & l'autre regne. L'Auteur indique ces différences. Puis il termine sa théorie sur la réproduction des Etres, théorie dont il faut lire le détail dans l'Ouvrage même; par sept corollaires, qu'il auroit, dit-il, fort desiré de porter plus loin, pour rendre ses expériences faciles à tout le monde, & pour en tirer tout l'avantage qu'elles présentent. Mais il se propose d'en faire de nouvelles sur les trois problêmes suivans. 1°. *Déterminer les caracteres les plus certains d'une terre plus ou moins abondante en particulier de matiere exaltée; & par conséquent d'une terre plus ou moins propre à la végétation.* 2°. *Assigner les terres les plus propres à chaque espece de végétaux relativement à la science économique.* 3°. *Indiquer les changemens qu'exige la culture des terres relativement aux climats, à la position, aux engrais, & autres circonstan-*

ces, tant des lieux, que des Cultivateurs. Une ſolution ſatisfaiſante de ces trois problêmes, jointe à ce que nous avons déja, formeroit, dit M. l'Abbé Poncelet, un corps complet d'Agriculture.

Cet eſtimable Phyſicien n'a eu d'autre vue dans ſon travail, que le bien de l'Etat & l'utilité publique. La clarté & la préciſion qui regnent dans les deux morceaux que nous venons d'analyſer méritent beaucoup d'éloges. L'Auteur a rejetté à la fin du ſecond un grand nombre de Notes qu'il eſt très eſſentiel de lire. C'eſt la partie de l'Ouvrage la plus abondante en détails variés, curieux & inſtructifs.

ARTICLE VII.

MEMOIRES SECRETS, tirés des Archives des Souverains de l'Europe, depuis le Regne de Henri IV; Ouvrage traduit de l'Italien (de VITTORIO SIRI, par M. REQUIER.) A Amſterdam; & ſe trouve à Paris, chez Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais, 1765 & 1766, *in*-12. 8 Parties. *Prix* 12 *liv. brochées.*

A meſure que cet Ouvrage eſtimable a paru, on l'a annoncé dans notre Journal; mais, comme la diverſité des matieres & des détails politiques qu'il contient, ne permet pas d'en faire une Analyſe ſuivie, comme d'ailleurs les Volumes n'ont été publiés que ſucceſſivement, on a mieux aimé attendre qu'il y en eût un certain

nombre, que de revenir trop souvent sur la même matiere.

M. Requier, long-tems avant que les deux premieres Parties de ces Mémoires fussent mis au jour, s'étoit fait connoître avantageusement par plusieurs traductions très intéressantes, entr'autres, par celle de l'*Histoire des Révolutions de Florence, de Benedetto Varchi*, 3 vol. *in*-12, Ouvrage qui ne fait pas moins d'honneur au Traducteur qu'à l'Auteur même. M. Requier a su y conserver l'élégance du style, la chaleur de la narration, & la vérité des tableaux, qui caractérisent l'original. La fidélité avec laquelle il a rendu la profondeur & la simplicité de Vittorio Siri, dans la traduction des Mémoires Secrets, ne mérite pas moins d'éloges. Nous n'en suivrons pas tous les détails; leur variété ne nous permet que d'en indiquer les principales matieres.

Ces Mémoires ſont précédés d'un Abrégé Hiſtorique des événemens qui ont dévancé l'époque à laquelle ils commencent. Vittorio Siri y fait voir les Anglois vainqueurs des François par les ſecours des François mêmes, & vaincus dès que ceux-ci ne leur fourniſſent plus ces ſecours. Les Batailles de Creſſi, de Poitiers & d'Azincourt, l'expulſion totale & précipitée des Anglois, leur politique par rapport à l'empire des Mers, conduiſent l'Auteur à cette réflexion, que » ſi une » Puiſſance conſidérable fondoit » ſur l'Angleterre, dépourvue, » comme elle eſt, de Places for- » tes, de Soldats & de Généraux, » (quoique les Habitans ſoient » d'ailleurs auſſi braves qu'aucun » Peuple de l'Univers) le Débar- » quement, l'Attaque & la Vic- » toire ne feroient qu'une même » choſe «.

Vittorio Siri suit la chaîne des événemens jusqu'en 1601 : il expose les erreurs politiques de Louis XI, qui, trop occupé de la Bretagne, perdit la Flandres ; de Louis XII, qui négligea son propre Royaume, pour la Conquête de l'Italie ; de François I & de Charles V. Il pese les différens intérêts des Puissances de l'Europe, & ne craint pas, quoiqu'Italien, de dire avec liberté, son avis sur la puissance temporelle & sur l'autorité spirituelle des Papes : il trace avec force, le caractere de Philippe II, & suit cet esprit inquiet & superstitieux, dans ses expéditions & dans les détours de son atroce politique : il donne une idée succincte de l'état des affaires des Vénitiens, des Gênois, de la Savoye, de l'Allemagne, de la Maison d'Autriche, de la Lorraine, de la Pologne, du Dannemarck, de la

Suéde : enfin il en vient à Henri IV, dont il s'attache sur-tout à développer le caractere ; il réfute l'opinion de ceux qui lui attribuent le projet d'une confédération générale de toutes les Puissances de l'Europe, projet impraticable, selon lui, même pour un Souverain absolu de l'Europe entiere. » On verra, ajoute-t-il, » l'extravagance des Ecrivains qui » ont adopté de pareilles fables, » par ces Mémoires que j'ai ex- » traits avec un soin scrupuleux » des Archives des Princes, & » dont je fais part à l'Univers » avec sincérité..... Ce qui re- » garde Henri IV, de même que » la minorité de son Fils & les » autres Princes de l'Europe, fera » la matiere de cet Ouvrage, qui » comprendra l'espace de quaran- » te années «.

Dans les deux premieres Parties, l'objet le plus frappant est le génie

intrépide & élevé de Charles Emmanuel, Duc de Savoye, le Politique le plus dangereux de son siecle, & dont les intrigues auroient été plus funestes à Henri que tous les complots de la ligue, si une Providence particuliere n'eût veillé sur les jours de ce grand Roi. Le coup le plus sensible qu'il porta à son cœur généreux, fut d'engager le sage & brave Biron dans une trame parricide. Emmanuel étoit à la Cour de France ; & tandis qu'il flattoit le Roi, & qu'il le sollicitoit d'entreprendre la conquête du Milanez, qu'il lui rendoit facile, il entretenoit des correspondances secretes avec le Roi d'Espagne & le Pape, à l'insçu l'un de l'autre, cherchant également à les brouiller ensemble, & à les exciter contre le Roi de France. Depuis longtems il projettoit de se venger sur lui, de la perte du Marquisat de

Saluces, que lui enlevoit le Traité de Vervins. Ne pouvant réussir à rallumer la Guerre, il eut recours à la perfidie. Il connoissoit l'ame droite, sensible, mais ambitieuse de Biron; il s'insinua adroitement dans son esprit, & lui fit une peinture touchante & déplorable des risques que couroit la Religion. Malheureusement le Roi n'avoit pu accorder à Biron une grace qu'il demandoit pour une de ses Créatures; un Ministre secret de la trame d'Emmanuel, piqua la sensibilité de Biron, en lui peignant ce refus des plus noires couleurs. Lorsqu'on eut bien ulcéré son cœur, Emmanuel parut entrer dans sa peine; peu-à-peu il affoiblit l'amour de ce brave François pour son Roi: il lui laissa entrevoir une fortune brillante, s'il pouvoit se détacher du service d'une patrie ingrate; il lui offrit sa fille en mariage, &, mêlant en-

ſemble l'amour, le fanatiſme & l'ambition, il lui fit eſpérer qu'il pourroit être le ſoutien des Catholiques & le Boulevard de la Foi. Biron ébloui ſe laiſſa entraîner : on lui perſuada que le Roi étoit ſon plus cruel ennemi; on lui fit entrevoir qu'il le mépriſoit, & Biron devint furieux & traître. Dès-lors il ne ceſſa de donner des avis de toutes les démarches du Roi, à Emmanuel, qui, ayant levé le maſque, s'étoit retiré dans ſes Etats. Enfin ſa haîne alla ſi loin, que non-ſeulement il avoit donné au Duc les moyens de ſe rendre maître de la perſonne du Roi; mais encore, s'il faut en croire notre Hiſtorien, qui s'appuie ſur les Actes de la Procédure faite contre Biron, il avoit fait diriger une Batterie du Fort Sainte-Catherine, contre ce Monarque, & placer ſept Soldats dans le foſſé pour l'aſſaſſiner; ce

qui ne manqua d'être exécuté que par un pur effet du hasard. On trouve dans le recit de cette conspiration des détails inconnus jusqu'à la publication de ces Mémoires.

Ce n'est pas le seul objet intéressant que renferment ces deux premieres Parties ; la Politique du Duc de Savoye donne lieu à d'autres événemens. Henri fait de justes plaintes contre lui au Roi d'Espagne & au Pape, dupes & protecteurs du perfide. Parmi les agitations de différentes Cours pour ou contre la Paix, la catastrophe du Comte d'Essex arrache des larmes à Elizabeth : il faut lire cette anecdote dans l'Auteur, qui ne regarde pas comme un Roman, ainsi que le fait M. de Voltaire, l'amour de cette Princesse pour ce rebelle.

Dans les troisieme & quatrieme Parties, Vittorio Siri conti-

nue de développer le caractere artificieux d'Emmanuel. En vain Clément VIII fait tous ses efforts pour reconcilier le Roi de France, avec le Roi d'Espagne & le Duc de Savoye; Henri qui pénétroit dans les replis les plus secrets de l'ame du Duc, craignoit encore plus son alliance que son amitié. Ce fut dans ces circonstances que l'Angleterre perdit sa Souveraine, digne rivale, & digne amie de Henri; elle à qui M. de Voltaire fait dire par ce grand Roi :

> Vous regnez, Londre est libre, & vos
> Loix florissantes.

On trouve dans ces Mémoires le caractere de Jacques, dessiné d'après nature, sur ce qu'en disoit Sully dans ses Dépêches : on y trouve un entretien de ce Ministre avec le Roi d'Angleterre, entretien qui les peint l'un & l'autre, & qui donne au Lecteur tout le plaisir de les juger. Pour

bien connoître Rosny, il faut le suivre dans ses Conférences avec les Commissaires que Jacques nomma pour ébaucher les Négociations entre la France & l'Angleterre au sujet de la Paix avec l'Espagne. Jacques craignoit la Guerre; mais il n'osoit conclure la Paix avec une Puissance, de crainte de se brouiller avec l'autre. Son intérêt étoit de se réunir à la France, & sa crainte de mécontenter l'Espagne. D'autres intérêts faisoient agir Henri, pour empêcher que ces deux Puissances ne se liassent. Une Conspiration se forma contre la vie du Roi Jacques; mais elle fut bientôt découverte & détruite : ce ne fut pas le seul péril que lui fit essuyer son obstination.

Cependant les Députés de l'Espagne & ceux de l'Archiduc s'assemblerent avec les Commissaires nommés par le Roi Jacques. Vit-

torio s'étend ſur les conteſtations de ces Puiſſances au ſujet des Hollandois, & touchant la liberté du Commerce que les Eſpagnols vouloient borner. Enfin au grand contentement de Jacques, la Paix fut concluë. Nous paſſons ſur des négociations très intéreſſantes, mais d'un détail trop long. La Conjuration du Comte d'Entragues, du Comte d'Auvergne & de la Marquiſe de Verneuil, Maîtreſſe du Roi, contre ſon Amant, eſt un morceau qu'il faut lire dans l'Hiſtorien même. Les détails dans leſquels entre l'Auteur, ſont très curieux : il ſuit cette Conſpiration comme ſi elle s'étoit tramée ſous ſes yeux.

La mort de Clément VIII eſt attribuée au chagrin que conçut ce Pontife, de l'accommodement que fit le Duc de Parme, dans une émeute occaſionnée par l'éva-

ſion d'un Matelot. Ce Matelot s'étoit réfugié dans le Palais Farneſe, & tout Rome avoit pris parti pour lui contre les Sbirres, les Corſes & les autres Milices qui vouloient pénétrer dans le Palais du Cardinal Farneſe, que le Peuple aimoit beaucoup. La médiation du Duc de Parme qui obtint le pardon du coupable, fit tomber le Pape dans une mélancolie qui le conduiſit au tombeau. Les trames & les manéges du Duc de Savoye pour ravoir le Marquiſat de Saluces, ou du moins pour obtenir la Breſſe en échange, terminent ce Volume.

Dans la cinquieme & ſixieme Parties, la crainte de la Guerre eſt cauſe que Jacques manque au Traité de Paix conclu avec Philippe, & qu'il viole les promeſſes qu'il avoit faites aux Hollandois. L'Auteur entre dans un détail fort utile touchant le Cérémonial qui

s'obſervoit à la Cour de France, ſous les Regnes de Charles IX, de Henri III & de Henri IV, dans les Audiences des Ambaſſadeurs. Un fait relatif au droit des Gens, & qui jette un grand jour ſur cette matiere, eſt celui qui arriva le 4 Décembre 1605. On arrêta à Paris un Gentilhomme Provençal, & avec lui un Secrétaire de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. On eut des preuves de leur intelligence pour livrer Marſeille au Roi Catholique : la diſcuſſion de cette affaire, & une converſation dans laquelle Henri & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne développent leurs grands caracteres, ſont des morceaux très précieux.

Il faut lire encore dans l'Ouvrage même, le Précis Hiſtorique de la Rhétie, du Gouvernement des Griſons, des intérêts de ce Peuple avec la France, Veniſe, l'Eſpagne & la Suiſſe; le

projet de Buzenval & de Barneveldt pour déterminer la Hollande à se soumettre à la France; mais sur-tout ce qui regarde l'assassinat de Fra-Paolo, & les suites de cet événement singulier.

Dans la septieme Partie, Vittorio donne une grande idée de la sagesse de Henri, au sujet de la Ligue proposée par le Duc de Savoye entre la France, Venise & lui. » Je sais, disoit Henri, » ce que je dois penser d'Emmanuel; le but de ses promesses » est d'obtenir de moi, par cette » voie, ce qu'il n'a pu en arracher, ni par la force, ni par » la ruse, ni par d'autres moyens. » Je me suis toujours tenu sur » mes gardes, avec le plus grand » soin; j'espere faire voir à l'Univers, par cette conduite, que » je sais mettre une différence entre ceux qui agissent avec sincérité, & ceux qui cherchent

» à tirer profit de leurs artifices.»

Cette septieme Partie offre des traits bien intéressans. Le P. Fulgence, Successeur de Fra-Paolo, périt par la main du Bourreau. Les allarmes que le Duc de Savoye & les Vénitiens prirent de l'arrivée de Dom Pedro de Tolede en France, pour négocier la double alliance entre les deux Couronnes, se communiquoient aux Hollandois; mais le sage Jeannin les rassura. Cependant Emmanuel & les Vénitiens faisoient tous leurs efforts pour rompre la négociation d'alliance entre les deux Couronnes. Emmanuel proposoit le mariage du Prince de Piémont avec Madame, & demandoit à la France, des Etats « dont la cession di-
» minuoit sa sûreté & affoiblissoit
» la force de ses frontieres; des
» Etats, ajoute l'Historien, qui
» retomboient sous la domination
» d'un Prince inconstant, varia-

» ble, entreprenant, plein d'au-
» dace, peu fidele, ambitieux à
» l'excès & insatiable dans ses de-
» sirs, qui formoit des projets
» monstrueux, qui osoit marcher
» sur les brisées d'un Roi d'Es-
» pagne, & lui faire la plus grande
» des injures, en voulant lui ra-
» vir une alliance qui se négocioit
» déja, pour se la procurer à lui-
» même. Il s'en fallut peu qu'il
» ne vît ses pompeuses chimeres
» se réaliser. Tant, quelquefois,
» a de pouvoir un génie adroit,
» aidé des circonstances, fécond
» en inventions, qui ne croit
» rien d'impossible, que ni la lon-
» gueur du tems, ni les difficul-
» tés ne rebutent, attentif à pro-
» fiter de tout, que la moindre
» lueur d'esperances nouvelles
» anime à la poursuite de son
» objet, forçant enfin la fortune
» (qui n'a pas de plus grande en-
» nemie que la fermeté,) à se

» déclarer en sa faveur. »

Le Pape Paul V vouloit demeurer neutre ; cependant il avoit proposé le mariage du second Infant avec la seconde Fille de France, à condition que la Flandre leur seroit donnée en appanage après la mort de l'Infante & de l'Archiduc regnant. Les négociations pour cette double alliance & les intrigues du Duc de Savoie, remplissent les septieme & huitieme Parties.

Emmanuel épioit les circonstances ; n'ayant pu tenter Henri par le projet de la conquête du Milanez, & voyant que la négociation pour la double alliance alloit foiblement, il mit tout en œuvre pour engager les François à se déclarer contre les Espagnols : artifices, soupçons, jalousie, tout fut employé.

L'Europe avoit les yeux ouverts sur le parti que prendroit Henri

avec les Espagnols. Les Hollandois craignoient qu'il ne les abandonnât pour eux ; les Puissances de la Chrétienté étoient effrayées de la force de cette alliance ; les Huguenots en frémissoient. Emmanuel espéroit de réussir ; Henri recherchoit la Ligue qu'il avoit rejettée ; on assuroit le Duc que ce Roi l'aimoit, & qu'il agréoit les projets sur le Milanez : mais il employa de nouveaux artifices pour armer la France contre l'Espagne. Il parvint à ébranler le Roi sur l'entreprise du Milanez & de Gênes ; Henri eut quelque dessein de se lier avec Emmanuel, qui poursuivoit la négociation du mariage de Madame avec le Prince de Piémont : mais ces Princes prirent réciproquement ombrage l'un de l'autre ; & Henri avoit de puissantes raisons de se méfier des forces & de la fidélité du Duc de Savoye. Il chercha à engager dans

cette Ligue, les autres Puissances d'Italie, & sur-tout le Pape & les Vénitiens ; mais il falloit faire finir toute querelle avec ces derniers. Rome avoit cité au Saint Office Fra-Paolo, & condamnoit les Théologiens, zélés défenseurs de la République : le Conseil de Venise venoit de condamner deux Religieux accusés d'un nouvel attentat contre Fra-Paolo. Mais tandis qu'Emmanuel intriguoit de son côté, & qu'on s'entremettoit pour accommoder Venise & Rome, l'Archiduc Albert, Souverain de la Flandre, proposoit à Henri d'employer tout le crédit qu'il avoit en Espagne pour une troisieme alliance entre les deux Couronnes. C'étoit le mariage du second Infant avec la seconde Fille de France, auxquels on eut donné l'investiture des Pays-Bas, en survivance à l'Archiduc : mais l'affaire du Duché de Cleves, ral-

lentit la négociation. La Cour de Madrid desiroit faire passer ce Duché dans la Maison d'Autriche ; ou du moins la France qui le craignoit, s'y opposoit de toutes ses forces : elle eût voulu tirer quelque partie de cette réunion.

Nous avons passé légerement sur ces différens intérêts ; nous n'avons point parlé des Affaires de la Porte Ottomanne & de la Perse, depuis l'avénement du Sultan Acmet à l'Empire, jusqu'à la destruction de l'Armée des Rebelles d'Asie par les Turcs en 1609. Il faut lire ce morceau dans l'original.

Nous terminons ici l'Extrait de ces huit Parties, qui seront suivies de plusieurs autres, dont nous rendrons compte, lorsqu'elles paroîtront. Ces Mémoires sont pour l'Histoire, des matériaux d'autant plus intéressants,

qu'ils ſont pris des Dépêches des Ambaſſadeurs, & d'autres ſources qu'on ne peut ſuſpecter d'aucune partialité ; mais ce qu'ils contiennent de plus précieux, ce ſont les vues fines de Vittorio Siri, & l'art de démêler les reſſorts ſecrets qui font agir les Puiſſances & leurs Miniſtres.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

De Bordeaux.

Monsieur Jean Charles Groſſard, Docteur en Médecine & en Chirurgie de l'Univerſité de Montpellier, a ſoutenu dans l'Ecole de Chirurgie de Bordeaux, le 29 Août 1766, ſous les auſpices de M. Raymond la Fourcade, Maître-ès-Arts & en Chirurgie, Profeſſeur Royal des Ecoles de Chirurgie, &c. une Thèſe ſur l'excellente Méthode de M. le Cat, pour l'Extraction de la Pierre par la Taille latérale. Cette ſavante Diſſertation, intitulée : *De optimâ & tutiſſimâ celeberrimi Rothomagenſis Profeſſoris Methodo,*

quâ in viris calculosis celebratur Sectio lateralis, Dissertatio Anatomico-Chirurgica, (avec figures) est dédiée à M. le Cat, de qui l'Auteur convient qu'il tient tout ce qu'il sait dans son Art, & qu'il regarde comme le plus grand des Lithotomistes. Elle est divisée en deux Parties. La premiere est toute Anatomique. La seconde est Chirurgicale. C'est dans celle-ci qu'est célébrée la Méthode de la Taille latérale, & que l'Auteur en fait voir les avantages sur toute autre Méthode. Cette Dissertation se trouve à Bordeaux, chez Simon de la Court fils, seul Imprimeur du Roi.

DE TOULOUSE.

Les Gasconismes corrigés, Ouvrage utile à toutes les personnes qui veulent parler & écrire correctement, & principalement aux jeunes gens dont l'éducation n'est pas en-

core formée. Par M. DES GROUAIS, Professeur au College Royal (de Toulouse) *dédié au Bureau d'Administration.* A Toulouse, de l'Imprimerie de J. J. Robert, Imprimeur du College Royal, 1766, 1 vol. *in*-8°. Le but de M. Des Grouais n'est pas d'enseigner aux Gascons, les beautés de la Langue Françoise. Il a moins travaillé, dit-il, à leur apprendre à bien parler, qu'à ne pas parler mal. Arrivé à Toulouse pour y remplir une Chaire de Professeur au College Royal, il fut frappé des phrases singulieres, des tours vicieux, des mauvaises expressions qu'il entendoit de toutes parts : il se proposa d'observer ces Gasconismes, & se mit à les recueillir & à les écrire à mesure qu'il les entendoit. Il est parvenu à en faire un recueil assez ample, & certainement très utile pour nos Provinces Méridionales, où dans un âge avancé, les person-

nes les mieux inſtruites ont bien de la peine à ſe défendre de tranſporter dans le François, les Idiotiſmes du *Patois* qu'ils ont parlé dans leur enfance. Il ſeroit à deſirer que dans chaque Province, on eût ſoin de remarquer ainſi les tours vicieux qui lui ſont propres.

DE PARIS.

Lettre d'un Orléanois à un de ſes Amis ſur la Nouvelle Hiſtoire de l'Orléanois, par M. le Marquis DE LUCHET. A Bruxelles, chez Emmanuel Flon; & ſe vend à Paris, chez Debure Pere, Quai des Auguſtins, 1766, *in*-12 de 40 pages. *Prix* 12 *ſols broché.* C'eſt une Critique quelquefois juſte, mais ſouvent trop ſévere de l'Hiſtoire de l'Orléanois. On accuſe l'Auteur de mettre trop de liberté dans ſes réflexions, trop peu de vérité dans les faits, & pas aſſez

d'exactitude dans les preuves : on lui reproche aussi de l'inégalité dans le style. Il n'est point de négligence qu'on n'ait relevée, point de faute qu'on n'ait reprise. Il y a des réflexions qu'on censure avec trop de rigueur. Par exemple, M. de Luchet, pour dire qu'un Historien doit éviter la prévention & la partialité, avance qu'il ne doit avoir ni Patrie, ni âge, ni caractere. Nous pensons comme lui : l'Historien doit tout oublier & s'oublier soi-même, pour ne voir que la vérité. On n'est obligé de la taire, que lorsqu'elle offense les vivans. Il seroit aisé de justifier M. Luchet sur beaucoup d'autres Critiques.

Oratio Funebris ; Orazione Funebre ; Oracion Funebre, &c.
» Oraison Funebre de T. H T.
» P. & T. E. Prince Monseigneur
» Louis Dauphin, prononcée

» dans la Chapelle du Louvre, » le 6 Mars 1766, en présence » de l'Académie Françoise, par » M. l'Abbé de Boismont, Pré- » dicateur Ordinaire du Roi, » Abbé de Gretain, l'un des Qua- » rante de l'Académie. Par M. » Barthélemi Antoine BERTERA, » Interpréte de Sa Majesté. » Paris, Didot, rue Pavée, 1766, 3 br. *in*-12. Une des meilleures preuves de la bonté d'un Ouvrage, c'est la multiplicité des Traductions. En voici trois de l'Oraison Funebre de M. l'Abbé de Boismont; l'une en Latin, l'autre en Italien, & la troisieme en Espagnols, toutes les trois à la vérité par le même Auteur, mais pour le même objet & par le même motif qui font traduire les bons Ouvrages. Le Traducteur a conservé les graces de l'Original; & l'exécution Typographique répond à la beauté des Versions.

Lettre amoureuse d'Heloïse à Abailard ; Traduction libre de M. Pope, par M. COLARDEAU. *Nouvelle édition, revue & corrigée par l'Auteur.* Paris, veuve Duchêne, rue S. Jacques, 1766, *in*-8°. de 30 pages. *Prix* 1 *l.* 10 *s.* On a joint à cette Héroïde, que le public à très-bien accueillie, un Abrégé de la vie d'Abailard, par M. Marin, Censeur Royal & de la Police, qui se trouve à la tête d'une Traduction en Prose de l'Epitre de Pope. On l'a aussi ornée d'une Estampe, & d'une Vignette qui n'est pas fort décente.

Lettre en vers de Gabrielle de Vergy, à la Comtesse de Raoul, Sœur de Raoul de Coucy, par M. MAILHOL, *suivie de la Romance sur les Amours infortunés de Gabrielle de Vergy & de Raoul de Coucy, attribuée à M. le Duc* DE ***. Paris, veuve Duchêne, 1766, *in*-8°. de

32 pages. *Prix* 1 *liv.* 10 *fols.* En tête de cette Héroïde, dont plusieurs Journalistes ont fait l'éloge, est un précis de l'Histoire de Gabrielle, & un Avertissement où l'on trouve le plan & quelques fragmens d'un Poëme de Raoul, intitulé *le Retour de Vénus dans les Cieux*, avec des gravures sur le sujet de ce Poëme.

Lettre de Gabrielle de Vergy, à sa Sœur. Par M. *W... d'A***.* Paris, Sebastien Jorry, rue de la Comédie Françoise, 1766, *in*-8°. de 28 pages. L'Auteur, en donnant à Gabrielle une Sœur mariée en Angleterre, qui a sçu sa passion pour Coucy & qui doit-être touchée de son infortune, a pris une licence, que la nécessité d'adresser l'Héroïde à un personnage qui s'intéresse au sort de celui qui écrit, fait aisément excuser. Il a joint à cette Piéce, *pour diminuer*

nuer les impressions de mélancolie qu'elle peut laisser dans l'ame, une imitation libre du Poëme de M. Haller, qui a pour titre *le Matin*.

Avis sur la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé GOUJET, *& sur les Mémoires de M. le Maréchal de* VIEILLEVILLE. Desaint, Libraire, rue du Foin S. Jacques, voulant faciliter l'acquisition de ces deux Livres, qui sont partie de ceux que ledit Libraire a acquis du fonds de MM. Guerin & Delatour, se propose de donner les 18 volumes de la Bibliothéque Françoise *à* 18 *liv. en feuilles*, & les volumes séparés *à* 30 *sols en feuilles* jusqu'au premier Avril prochain, passé le quel tems, les 18 volumes seront vendus comme ci-devant 36 livres, & les volumes séparés 2 livres. Il donnera aussi dans le même espace de tems, les 5 volumes in-8°. des Mémoi-

res du Maréchal de Vieilléville, *à 6 liv. en feuilles* ; &, passé le terme indiqué, il les fera payer 12 livres, qui est le prix auquel ils se sont toujours vendus. On sait que le premier de ces deux Ouvrages, qui jouit d'une estime bien méritée, commencé en 1741 & continué jusqu'en 1756, réunit deux objets : une *Bibliothéque Françoise*, & une *Histoire de notre Lettérature moderne*. C'est une Bibliothéque Françoise, parceque l'Auteur ne parle que d'Ouvrages écrits en Francois, qu'il en rapporte les titres, qu'il marque le tems & le lieu de l'impression de chacun, & qu'il les range tous selon l'ordre des matieres. C'est en même tems & principalement une Histoire de notre Littérature Françoise, 1°. parcequ'en suivant l'ordre chronologique des Ouvrages de chaque genre écrits en notre Langue, l'Auteur montre les progrès que l'on a faits dans

les Arts & dans les Sciences; 2°. parceque, bien loin de ne donner qu'un Catalogue de Livres sec & décharné, qui n'apprendroit rien que des titres, il s'arrête sur chaque Ouvrage, lorsqu'il mérite quelque considération: il discute; il examine ce qu'il y a de bon & d'utile; & il indique les principaux défauts que les meilleurs Critiques y ont repris. A l'égard des Mémoires de Vieilleville, publiés pour la premiere fois en 1757, après avoir été ensevelis pendant près de deux Siecles dans les Archives du Château de Durestal, c'est le Manuscrit de Carloix, (qui savoit tous les secrets de son Maître) fidelement représenté par un habile Editeur, & contenant quarante-sept années de faits arrivés sous quatre Regnes très intéressans. Ces Mémoires sont par conséquent précieux. L'Editeur, en

conſervant à l'Auteur ſa naïveté Gauloiſe, a eu ſoin de mettre en Italique les vieux mots un peu difficiles à entendre. Il a placé à la tête des Chapitres, des Sommaires qui facilitent beaucoup la lecture de cet Ouvrage; & il a ajouté au dernier volume, des Remarques Hiſtoriques très importantes, & une Table des matieres, qui ſert encore à l'intelligence des vieux mots. Le Portrait du Maréchal eſt au commencement du premier volume.

Præcepta Rhetorices, collecta ex libris de Oratore M. Tullii Ciceronis, nec non ex libro Orator inſcripto; ad faciliorem intelligentiam diſpoſita, notiſque enucleata. Acceſſerunt eximia quædam loca ex lib. de claris Oratoribus. Ad uſum Tyronum in Eloquentiâ. » Préceptes de Rhé- » torique recueillis des Livres de » Cicéron, &c «. Paris, Barbou, rue des Mathurins, 1766, *in*-12.

Prix 2 liv. relié. L'Editeur de cet excellent Ouvrage n'a pas cru devoir puiser les Préceptes de la Rhétorique ailleurs que dans les propres sources. Ces Préceptes sont accompagnés dans les Livres de Cicéron, de tant de choses qui leur sont étrangeres, que les jeunes gens ont bien de la peine à les en extraire. On leur épargne ici ce travail : on détache les beautés dont ils doivent profiter, de celles qui leur sont inutiles ; & les principes nécessaires, de tous les propos des personnages que Cicéron a introduits dans ses dialogues. En un mot, ce sont les Préceptes de Cicéron rapprochés, qui composent cette Rhétorique.

Les Commentaires de César, nouvelle Edition, revue & retouchée avec soin. Paris, Barbou, rue des Mathurins, 1766, 2 vol. *in*-12. *Prix 6 liv. rel.* Il y a peu

de Littérateurs qui ignorent la perfection que ce célebre Imprimeur cherche à donner à ses Editions ; tout le monde connoît sa belle Collection d'Auteurs Latins. Le César qu'il vient de mettre au jour ne la déparera pas. Le François est à côté du Latin : on s'est servi d'une Traduction qui parut en 1755. Quoiqu'elle fût regardée comme la meilleure de toutes celles qui avoient été publiées jusqu'alors, elle a été revue depuis le commencement jusqu'à la fin, & corrigée dans plusieurs endroits. Pour mieux faire sentir aux Lecteurs les effets de ce travail, on met sous leurs yeux plusieurs endroits du texte, & en trois colonnes, la traduction d'Ablancourt, celle de 1755, & celle que nous annonçons. Il seroit superflu de faire l'éloge de la beauté Typographique de cette Edition.

Avis aux jeunes Chirurgiens. Un Citoyen zelé pour le bien de l'humanité, a déposé la somme nécessaire pour les frais de la réception gratuite de deux Eleves, à la Maîtrise en Chirurgie de Paris. Son intention est que les Professeurs Royaux des Ecoles jugent, par des épreuves convenables, non-seulement des connoissances acquises des concurrens, mais aussi des dispositions qui promettroient des talens plus distingués. Ceux qui, ayant fait les études & les exercices que les réglemens prescrivent, se croiront en état de concourir, peuvent se faire inscrire avant le 15 du mois de Mars prochain, chez M. LOUIS, *Secrétaire perpétuel de l'Académie Royal de Chirurgie.* Ce délai est donné en faveur des Chirurgiens de Province.

Traité Politique & Economique

des Chetels, où sont examinées les questions qui peuvent naître de cette convention, & des obligations de ceux qui s'y engagent, tant dans le for intérieur, que dans le for extérieur. Par un ancien Avocat du Parlement de Bourgogne. A Dijon, chez Causse, Imprimeur; & se trouve à Paris, chez Delalain, rue S. Jacques, 1765, 1 vol. *in*-12 de 544 pages. *Prix 3 liv. 12 sols relié.* Le *Chetel*, ou *Bail des Bêtes à Chaptel*, est une convention qui se forme en livrant quelques animaux dont la multiplication est utile aux hommes, tels que les chevaux, bœufs, vaches, brebis, à condition de les nourrir, loger & garder, & d'en rendre à la fin du Bail, ou un pareil nombre ou le prix auquel les bêtes ont été estimées, ou d'en partager la perte, ainsi que le profit, après un certain tems marqué, & observé diversement dans

les différentes Coutumes où les Chetels ſont en uſage. Comme cette convention étoit inconnue aux anciens, & qu'il n'y a que quelques Provinces où elle eſt établie, l'Auteur a adopté les Coutumes de Nevers, du Bourbonnois & du Berry, en tout ce qui peut convenir à la Bourgogne; & quant à l'uſure, qu'il eſt ſur-tout eſſentiel de bannir de cette eſpece de ſociété, il a puiſé les déciſions propres à ſon ſujet, dans les ſources de la meilleure Morale. La trop grande cupidité des Bailleurs & des Preneurs à Chetel, eſt cauſe de la ruine & du diſcrédit d'un Commerce ſi utile à l'Etat. L'Ouvrage que nous annonçons peut contribuer à le ranimer Il eſt diviſé en trente Chapitres, dans leſquels la matiere eſt traitée à fond. Pour en rendre la lecture auſſi agréable qu'inſtructive, l'Auteur l'a ſemé de traits

de littérature, de vers, & de passages des Saints Peres, des Casuistes & des Théologiens. Si cet Ouvrage réussit, comme il paroît le mériter, il en promet un autre sur l'origine & les progrès des différentes Justices du Royaume.

*Origine de la Noblesse Françoise, depuis l'établissement de la Monarchie, contre le système des Lettres imprimées à Lyon en 1763, dédié à la Noblesse de France. Par M. le Vicomte D***.* Paris, Desprez, rue S. Jacques, 1766, 1 vol. *in*-12 de 510 pages. *Prix 3 liv. rélié.* L'Auteur des Lettres imprimées à Lyon divise son Ouvrage en trois époques; la premiere, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à la fin de la seconde Race, & assez avant sous la troisieme, c'est-à-dire, jusqu'à l'entier affermissement du Gouvernement féodal; la secon-

de, depuis le onzieme Siecle jusqu'au quatorzieme, c'est-à-dire, jusqu'au Regne de Philippe le Bel, commencement des Annoblissemens particuliers, par Lettres du Prince enregistrées, & de l'admission des représentans du Peuple aux Etats-Généraux; enfin la troisieme, depuis Philippe le Bel jusqu'à nous. Suivant cet Auteur, dans la premiere Epoque il n'y avoit pas de Noblesse; tous les rangs étoient confondus : il n'y avoit que deux Ordres, celui des hommes libres, & celui des serfs. Selon lui l'établissement des fiefs commença la Noblesse, qui ne fut bien affermie que quand, par le consentement de Hugues Capet & de ses Successeurs, leur hérédité fut bien cimentée : cela regarde la seconde Epoque. Cette hérédité laissa plusieurs portes ouvertes à ceux qui voulurent s'incorporer à la Noblesse. Dans la

troisieme Epoque Philippe le Bel mit une barriere impénétrable entre les Roturiers & les Nobles, en empêchant que ceux qui desservoient les Fiefs ne s'arrogeassent la Noblesse, en défendant toute aggrégation tacite avec la Noblesse, & en ordonnant qu'il faudroit des Lettres du Prince pour services rendus à la Guerre ou dans le Barreau, ou pour de l'Argent : ce Roi acheva de cimenter la distinction de la Noblesse, en faisant partager ses fonctions au tiers Etat ; dès lors la division des trois Etats fut parfaitement distincte Tel est le plan de l'Auteur des Lettres. M. le Vicomte D*** le suit dans ces trois Epoques, & s'attache à prouver, 1°. que dès la premiere Race la distinction des classes fut très clairement marquée, & que le premier Corps de l'Etat fut celui de la Noblesse ; 2°. que

pendant tout le Gouvernement féodal, la distinction de ce Corps fut marquée des caracteres les plus éclatans, & que le mêlange fut très rare & très difficile; 3°. que le tems de Philippe le Bel fut précisément celui où les abus à cet égard commencerent à naître, &c. Voilà le plan de cet Ouvrage, qui mérite des éloges par le nombre considérable des recherches qu'il contient, par la solidité des raisonnemens, & par le zele avec lequel l'Auteur défend sa cause & celle de la Noblesse Françoise.

Dissertation Historique & Critique, touchant l'état de l'Immunité Ecclésiastique, sous les Empereurs Romains. A Soissons, chez les Freres Waroqüier; & se trouve à Paris, chez Desprez, rue S. Jacques, 1766, 1 vol. *in*-12 de 486 pages. *Prix* 2 *liv.*

Cet Ouvrage est une réfutaion de l'*Examen impartial des Immunités du Clergé*, Ecrit, dans lequel on prétend que l'Auteur s'est trop livré à ses préjugés contre les privileges de ce Corps. L'Auteur de la Dissertation suit le même plan que son Adversaire. Dans la premiere Partie qui est de Droit, celui-ci examine les principes qui doivent décider de l'immunité dont il s'agit. Dans la seconde qui est Historique, il rapporte ce qui s'est fait en matiere d'Imposition sur les biens d'Eglise, depuis la naissance du Christianisme jusqu'à notre tems. L'Auteur de la Dissertation laisse la premiere Partie, qui a été réfutée par plusieurs Ecrits, & ne s'attache qu'à la seconde, qu'il discute par de nouveaux raisonnemens & de nouvelles citations favorables à sa cause.

Le Philoſophe Moderne, ou l'Incrédule condamné au Tribunal de ſa raiſon. Par M. l'Abbé L. M. D. G. nouvelle édition, revue, corrigée & conſidérablement augmentée. Paris, Deſpilly, rue S. S. Jacques, 1766, *in*-12 de 450 pages. *Prix* 2 *l.* 10 *ſ. r.* A la tête de ce volume eſt un Avertiſſement où l'on détaille les motifs qui ont déterminé à publier une nouvelle édition de cet Ouvrage, que nos Mémoires ont ſuffiſamment fait connoître (vol. de Septembre 1759, page 2218.)

Avis concernant le Recueil de Chanſons connu ſous le nom d'Anthologie de M. MONNET, 3 vol. *in*-8°. & deux Supplémens, *propoſé à un rabais de plus de moitié.* A Paris, chez Panckoucke, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe. Le mérite de ce Recueil, unique dans ſon gen-

re, eſt aſſez connu du Public, tant par le ſuccès qu'il a eu, que par les éloges qu'en ont fait tous les Journaux. Si on le conſidere du côté de la Partie Typographique, il eſt peu d'Ouvrages imprimés avec plus de ſoin & de luxe : trois Artiſtes, célebres chacun dans leur état, MM. Gravelot, Fournier le jeune & Barbou, ont concouru à cette belle Edition, de ſorte qu'au fond de l'Ouvrage ſe joint le mérite d'une riche exécution. On ſait auſſi tous les ſoins que M. Monnet l'Editeur, s'eſt donnés, pour rendre ce Recueil auſſi parfait qu'il pouvoit l'être. Le Libraire Ch. Panckouche ayant acquis depuis peu tout le fond de l'Edition de ce Recueil, s'eſt propoſé, pour en faciliter l'achat aux Amateurs & aux Artiſtes qui ne ſont pas en état de faire une certaine dépenſe, d'en donner trois cens Exem-

plaires ſeulement *au prix de* 18 *liv. en feuilles*, au lieu de 39 liv. qu'il s'eſt toujours vendu juſqu'à préſent avec les deux Supplémens. On ne jouira de ce rabais conſidérable que juſqu'au premier Avril prochain. Les perſonnes de Province qui voudront en profiter, pourront envoyer leur argent par la Poſte avec la Lettre d'avis, en ayant l'attention d'affranchir l'un & l'autre. Le même Libraire débite les Ouvrages ſuivans :

Recueil de Planches enluminées, par MM. de Buffon & d'Aubenton, 6e & 7e Cahiers. *Nouvelle Traduction des Métamorphoſes d'Ovide*, 2 vol. *in*-8°. par M. de Fontanelle, *fig. Connoiſſance des Temps pour* 1768. *Élémens de la ſcience de la réalité*, 2 vol. *in*-12.

Leçons de Grammaire Latine, *à l'uſage des jeunes Gens, précé-*

*dées de quelques Leçons sur les principes généraux de la Grammaire, appliqués à la Langue Françoise. Par M. B***, Licentié ès Loix en l'Université de Paris.* Paris, Samson, Quai des Augustins, 1766, 1 vol. *in*-12. *Prix 36 sols en parch. & 40 sols en baz.* C'étoit le vœu de M. Rollin, que pour apprendre aux jeunes Gens la Langue & la Grammaire Latines, on leur donnât des principes généraux de Grammaire, appliqués à leur Langue naturelle, & qu'on leur montrât ensuite ces mêmes principes appliqués à la Langue Latine, en leur faisant remarquer les différences qui existent entre l'une & l'autre. Cette marche est si simple, qu'il est étonnant qu'on ne la suive pas. L'Auteur de la Grammaire que nous annonçons s'y est conformé, & a droit par conséquent, à la reconnoissance des Maîtres & des

Disciples. Son Ouvrage renferme trois Parties, qui se vendent séparément. La premiere contient les principes généraux de la Grammaire, appliqués à la Langue Françoise; la seconde, ces mêmes principes, appliqués à la Langue Latine; la troisieme, les regles & les principes de la Syntaxe Latine.

Le Philosophe soi-disant, Comédie en vers & en trois Actes. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Gueffier fils, rue de la Harpe, 1766, *in*-8°. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols.* Le *Soi-disant Philosophe*, Conte de M Marmontel, a fourni le Sujet de cette Piéce, qui a été composée en trois jours, & représentée en société. L'Auteur avoue qu'il ne la croit pas propre pour l'impression; qu'*elle n'est pas bonne*, qu'*elle manque de vrai comique*, & que *le public ne la ju-*

gera pas aussi favorablement que la personne à qui il l'a dédiée.

Formules de Médicamens, usitées dans les différens Hôpitaux de la Ville de Paris; avec leurs vertus, leurs usages & leurs doses. Paris, Despilly, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in-12. Prix 3 liv. rel. & 2 l. 10 sols br.* Ce n'est ici qu'une seconde Edition des Formules de l'Hôtel-Dieu, publiées il y a quelques années par le même Libraire & très rapidement enlevées. On y a ajouté celles de l'Hôpital de la Charité & celles de l'Hôpital Royal des Invalides; on y a joint en outre les vertus, les doses & les usages des médicamens: il y a donc tout lieu de croire que cette Edition étant d'une utilité plus complette, sera encore plus recherchée que la premiere.

Elémens de critiques, ou Recher-

ches des différentes causes de l'altération des Textes Latins, avec les moyens d'en rendre la lecture plus facile; par M. l'Abbé MOREL, *Prêtre du Diocèse d'Auxerre, Auteur de la Dissertation sur l'Ambrosiaster.* Paris, Hérissant fils, rue S. Jacques, 1766, 1 vol. *in*-12. *Prix 2 liv.* 10 *sols.* Cet excellent Livre est divisé en deux Parties. La premiere contient des Observations qui servent de principes généraux. Dans la seconde, on trouve les différentes causes qui ont fait altérer le Texte des anciens Ecrivains. L'exposition de chacune de ces causes, présente autant de regles particulieres, dont l'Auteur se propose de faire usage dans des Remarques qu'il donnera sur quelques Peres de l'Eglise. Ses principes sont si exacts, si lumineux, qu'on est obligé de convenir avec lui, qu'il n'y a aucune des corrections, proposées

depuis plus de deux Siecles par divers Savans, avec l'approbation universelle des Connoisseurs, qui n'eût pu être faite par la direction seule de quelques-unes des Observations recueillies dans son Ouvrage; » de sorte que ce qui n'a » été pour l'ordinaire que la pro» duction laborieuse, & souvent » fortuite d'une grande applica» tion d'esprit, pouvoit devenir » le fruit naturel & aisé de la » méthode & de l'Art «. Combien par conséquent ne doit-on pas compter sur une application heureuse de ces Elémens, dans le travail que M. l'Abbé Morel a entrepris, pour nous aider à entendre les anciens Docteurs de l'Eglise?

Grammaire Françoise, à l'usage des Enfans de l'un & de l'autre sexe, sur-tout de ceux que l'on destine à l'étude des Langues mor-

tes, de l'Histoire, de la Géographie, &c. Ouvrage mis à la portée de toutes les personnes qui desirent apprendre en peu de tems les principes du François, & particulierement utile aux Etrangers, aux Colléges, aux Pensions, & aux Communautés Religieuses où il y a pensionnat : par M. SELLIER, *Maître-ès-Arts approuvé de l'Université de Paris, & Principal du Collége de Crespi en Vallois.* Paris, Brocas & Lottin le jeune, rue S. Jacques, 1766, 1 vol. *in*-12. *Prix 1 liv. 16 s. rel.* Le but de M. Sellier n'a été que de faire un Rudiment François, qui pût être regardé comme une introduction aux Grammaires, que, non-seulement des Enfans, mais même des Ecoliers fort avancés ont bien de la peine à comprendre, Il s'est attaché à mettre beaucoup de clarté & de précision dans les trois parties que son Livre renferme. La premiere traite de tout ce qui

entre dans la composition des mots, considérés comme de purs sons. La seconde traite des mots autant que signes de la pensée; & les neuf parties du Discours y sont exactemene détaillées. Dans la troisieme, où les mots sont en rapport les uns avec les autres, l'Auteur parle de la Syntaxe de Concordance, & de la Syntaxe de Régime, du Discours & de ses principales parties, telles que la phrase & la période : il adopte les sept membres de phrases si ingénieusement inventés par M. l'Abbé Girard.

Vie de Mècénas, Favori d'Auguste; enrichie de notes historiques & critiques. Par M. Richer. Paris, Delalain, rue S. Jacques, 1767, *in*-12. *Prix 30 sols broché.* Cet Ouvrage de Richer, le Fabuliste, mérite d'être lu. L'Histoire du célébre Favori d'Auguste, donnée

en

en Latin par Meibomius, ſavant Allemand, lui a ſervi de Mémoires pour le compoſer. Il l'a rectifiée, réduite, & enrichie de plusieurs traits intéreſſans.

L'Uſure démaſquée, ou Expoſition & Réfutation des erreurs oppoſées à la Doctrine Catholique ſur l'intérêt du Prêt à jour & de commerce, artificieuſemeut enſeignées dans quelques Ouvrages modernes, & plus particuliérement dans une Lettre à M. l'Archevêque de Lyon, *où l'on traite du Prêt à intérêt, ſuivant ſes rapports au Droit Naturel, au Droit Divin & au Droit Civil: Ouvrage Polémique-moral, diviſé en trois parties. Par le R. P. Hyacinthe* DE GASQUET, *C. de Lorgues, ancien Lecteur en Théologie, Controverſiſte Apoſtolique, &c.* A Avignon; & ſe trouve à Paris, chez Marchenoir, Qnai des Auguſtins, 1766, 1 vol *in*-12. *Prix*

1 *livre* 16 *sols*. Ce Livre est approuvé par cinq Docteurs, qui en ont fait l'examen le plus scrupuleux. Suivant un de ces Théologiens, » les raisons de l'Auteur » sont convaincantes, ses déci» sions certaines, les subtilités » de l'Anonyme & des autres dé» fenseurs de l'Usure, confon» dues. »

Traité général des Elémens du Chant, dédié à Monseigneur le Dauphin, par M. l'Abbé LACASSAGNE. A Paris, chez l'Auteur, à l'ancien College de Justice, rue de la Harpe; chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, & aux Adresses ordinaires de Musique; & à Versailles, chez Fournier, aux Galleries du Château, 1766, 1 vol. grand *in-8°*. très bien gravé. *Prix* 11 *liv. br.* & 12 *liv. relié*. Nous avons déja un grand nombre de Méthodes pour apprendre

la Musique. L'Auteur de celle-ci convient qu'il y en a d'estimables à quelques égards. Mais, sans les avoir copiées, il donne dans la sienne, tout ce qu'elles ont de meilleur. Elle embrasse d'abord les articles les plus relatifs au sujet qui y est traité, tels que la Gamme, l'identité des Octaves, les Clefs, &c. Suit une récapitulation de ces articles par demandes & par réponses. Les exemples, toujours à côté du précepte, & placés dans l'ordre le plus méthodique, en facilitent parfaitement l'intelligence. Les Leçons de Chant sont de deux sortes : les premieres, comme les plus aisées, servent d'introduction aux secondes ; & on y a ajouté de petits accompagnemens. L'article des Variations, qui précéde les unes & les autres, accoutume insensiblement à se donner à soi-même des Leçons sur tous les Tons, sur toutes les Clefs,

& ſur toutes les Meſures. L'Auteur, outre des réflexions, des obſervations & des définitions neuves, dont la lecture peut faire plaiſir, a renouvellé en partie les idées de réforme qu'ont déja propoſées MM. Rameau & Rouſſeau : il réduit les différentes Meſures à deux, & les trois Clefs à une ſeule. Son Ouvrage eſt clair, méthodique, & très propre à l'objet qu'il a eu en vue, qui eſt de faciliter l'étude de la Muſique par la méthode ordinaire. Tel eſt le jugement qu'en ont porté MM. d'Alembert & de Fouchy, nommés par l'Académie Royale des Sciences, pour l'examiner. M. l'Abbé Lacaſſagne propoſe d'y joindre deux moyens pour apprendre la Muſique ſans le ſecours d'un Maître. Le premier conſiſte dans un Inſtrument toujours d'accord, exécuté par M. Richard, Facteur d'Orgues, à Paris, au vieux Louvre, où les in-

tonations sur tous les tons sont marquées par des Touches. Le second est un Balancier du même Méchanicien, qui sert à fixer la Mesure pour chaque mouvement plus ou moins lent, plus ou moins précipité. Avec ces secours & le Traité qui les indique, nous ne doutons pas qu'on ne fasse des progrès très rapides dans un Art qui est devenu l'amusement de toutes les Sociétés.

Principes de tout Gouvernement, ou Examen des causes de la splendeur ou de la foiblesse de tout Etat considéré en lui-même, & indépendamment des mœurs. Paris, Herissant fils, rue S. Jacques, 1766, 2 vol. *in*-12. *Prix 4 liv.* 10 *sols.*

Elémens d'Agriculture Physique & Chymique, traduits du Latin de M. WALLERIUS, Professeur ordinaire en Chymie & en Métallurgie

dans l'Académie Royale d'Upſal, de la Société des Curieux de la Nature, &c. A Yverdon; & ſe trouve à Paris, chez Deſaint, rue du Foin, 1766, 1 vol *in*-12. *Prix* 1 *liv.* 10 *ſols.*

Etat Militaire France, pour l'année 1767, *neuvieme Edition, corrigée & augmentée. Par MM.* DE *MONTANDRE LONCHAMPS, Chevalier de MONTANDRE, &* DE *Rouſſel.* Paris, Guillyn, Quai des Auguſtins, 1767, 1 vol. petit *in*-12. *Prix* 3 *liv. relié.*

Calendrier des des Princes & de la Nobleſſe de France, contenant auſſi dans une ſeconde partie, l'Etat actuel des Maiſons Souveraines, Princes & Seigneurs de l'Europe. Par l'Auteur du Dictionnaire Généalogique, Héraldique, Hiſtorique & Chronologique; pour l'année 1767. Paris, veuve Ducheſne, 1767, 1 vol. petit *in*-12. *Prix* 3 *liv. relié.*

L'Année Religieuse, ou Occupation intérieure, pendant les Divins Offices. Par M. GRISEL, Prêtre, Vicaire perpétuel de l'Eglise de Paris. Tome I. Paris, d'Houry, rue de la vieille Bouclerie, 1766, 1 vol. *in-12. Prix* 2 *liv.* 10 *sols.* Ce Volume est pour le tems de l'Avent, & répond seulement aux Offices du matin. Les Tomes II & III paroîtront incessament, l'un pour le Carême, l'autre pour la semaine Sainte; & les autres successivement.

Calendrier perpétuel, ou Almanach journalier; avec une Table Chronologique de Calculs faits depuis l'an 1001 *de J. C. jusqu'à l'an* 2000, *pour l'ancien & le nouveau Calendrier: Ouvrage très utile & nécessaire aux Magistrats, Gens de Justice, Hommes de Lettres, Chronologistes, Navigateurs, Curieux, & à toutes sortes de Personnes.*

Par le Sieur DUPLESSIS. Paris, Grangé, Pont-Notre-Dame; veuve Duchesne, rue S. Jacques; & l'Auteur, rue du petit Carreau, presque vis-à-vis la rue Thévenot, 1767, *in*-4°. *Prix 3 liv. rel.*

Le Bonheur des Peuples, Ode à Monseigneur le Dauphin, & qui lui a été présentée par l'Auteur (*M.* SABATIER.) Paris, Sébast. Jorry, rue de la Comédie Françoise, 1766, *in*-4°. On a de M. Sabatier plusieurs Odes fort estimées, dont nous annoncerons incessamment le Recueil. Celle-ci y figurera avantageusement. Il y a des Vers heureux, & des Strophes bien faites. Nous y avons remarqué cette Leçon adressée au jeune Prince:

Si tu portes un jour le poids du Diadême;
Songe qu'un Peuple heureux croit adorer
Dieu même
Sous les traits d'un bon Roi.

Eloge de STANISLAS *I, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, &c. présenté à la Reine par M. l'Abbé* BOMBART, *Licentié ès Loix, Vicaire de l'Eglise Royale & Paroissiale de S. Barthélemy.* Paris, Gueffier fils, rue de la Harpe, 1766, *in-4°. Prix* 1 *l.* 4 *sols broch.* M. l'Abbé Bombart peint dans cet Eloge, un Héros, un Sage, un Chrétien. *Les disgraces de Stanislas ont justifié son Héroïsme; ses vertus politiques ont prouvé sa Sagesse; son attachement à la Religion a honoré le Christianisme.* Ces trois idées sont successivement présentées par l'Auteur sous un aspect intéressant. Il fait, dans la premiere Partie de son Discours, le portrait du vrai Héros. » Je ne donnerai pas, dit-il, » ce beau nom à qui n'a su que » combattre & que vaincre; à » qui n'a cherché qu'à faire cou» ler des pleurs & à dominer sur

» des ruines. Le Héros eſt un » protecteur & non pas un fléau » de l'humanité «. Dans la ſeconde Partie, entre pluſieurs autres traits qui peignent admirablement la bienveillance de Stanislas à l'égard des Cultivateurs, on trouve cette comparaiſon heureuſe : » Ainſi on voit s'élever des campagnes, de légeres vapeurs, » dont ſe forment ces nuées qui » roulent avec majeſté dans les » airs, & qui retombant enſuite » ſur les champs d'où elles ſont » ſorties, augmentent leur fécondité «. Mais l'endroit le plus frappant du Diſcours, eſt celui où l'Auteur retrace les afflictions qui attendoient Stanislas au terme de ſa carriere. » Il voit s'éteindre » des jours pour leſquels il voudroit ſacrifier du moins le reſte » de vie qui l'anime. Un Prince » formé de ſon ſang, dont le » mérite, long-tems couvert du

» voile de la modeſtie, ajoute
» aujourd'hui à la douleur de l'a-
» voir perdu, les tranſports qu'eût
» fait naître la joie de le poſſé-
» der, tombe au milieu de ſa
» courſe, ſous le poids d'une in-
» firmité qu'il avoit ſoutenue avec
» tout l'héroïſme que la Religion
» inſpire «. De quel coup cette
mort frappa Stanislas ! quelle im-
preſſion funeſte elle laiſſa dans
ſon cœur ! » N'attendons pas ce-
» pendant ces longs gémiſſemens,
» ces plaintes interminables qui
» échappent ſouvent à la ſenſibi-
» lité paternelle. Stanislas eſt
» pere, mais il eſt Chrétien....
» Le Dauphin a trop peu vécu
» pour notre gloire ; Stanislas
» ſait qu'il a aſſez vécu pour la
» ſienne. Il eût commandé ſur la
» terre à vingt millions d'hom-
» mes ; la foi de Stanislas le lui
» montre dans le Ciel, ſe perdant
» dans le ſein de celui qui com-

» mande à l'Univers. Un Vieil-
» lard de quatre-vingt-neuf ans,
» c'eſt à-dire, dans un âge où le
» deſir de renaître dans la poſté-
» rité eſt toujours plus vif, iné-
» branlable au milieu des ruines
» d'une famille la plus aimable,
» comme la plus diſtinguée de
» l'Europe, dont les appuis s'é-
» croulent les uns ſur les autres
» à ſes côtés, eſt plus admirable
» encore qu'un Monarque qui
» ſait perdre tranquillement un
» Royaume. Ou plutôt ni l'un
» ni l'autre n'a rien d'étonnant
» pour qui connoît l'empire de
» la Foi dans un Chrétien mal-
» heureux «. La Religion, dit ailleurs M. l'Abbé Bombart, peut ſeule nous apprendre à ſupporter nos maux, peut ſeule nous inſpirer un courage intrépide. » La
» Philoſophie ne compoſe que les
» dehors, & ne donne qu'une
» contenance forcée. Si vous ſui-

» vez le Héros formé par ses
» mains, vous le verrez compen-
» ser par un secret désespoir, l'hy-
» pocrite fermeté que le vulgaire
» admire. Et que pourroit lui
» inspirer de plus le néant, qui
» borne toutes ses espérances? «

Oraison Funebre de T. H. T. P. & T. E. Princesse ELISABETH FARNEZE*, Reine d'Espagne & des Indes; par Messire* PONCET DE LA RIVIERE*, ancien Evêque de Troyes.* A Paris, chez G. Desprez, rue S. Jacques; & à Troyes, chez J. B. Fr. Bouillerot, 1766, *in-4°. Prix* 1 *liv.* 10 *sols br.* L'Orateur a pris pour texte les Versets 11 & 28 du 31e Chapitre du Livre des Proverbes. *Epouse d'un Souverain, & capable de le seconder; Mere de Souverains, & digne de les former*: tel est le partage de son Discours. On y trouve dès le commencement un parallele

admirable entre Marie de Savoye & Elisabeth. » Louise-Marie de » Savoye étoit née avec un caractere doux & insinuant, plus » propre peut-être à gagner les » cœurs & à régner par le sentiment : Elisabeth Farneze tenoit » de la Nature un génie impérieux » que l'éducation avoit rendu » souple ; plus faite pour étonner » les esprits & régner par l'admiration. La Princesse de Savoye » avoit vu l'Europe entiere conjurée contre le Roi son Epoux, » attaquer également & le Trône » où il étoit assis, & la main victorieuse qui l'y avoit placé. Les » ombres des Princes de la Maison d'Autriche animoient sourdement dans le Royaume contre un sang étranger, les descendans de leurs anciens Serviteurs ; & le fantôme de Philippe II, qui avoit voulu joindre l'Espagne à la France, agi-

» toit encore sous le nuage de sa
» politique, le Trône que la
» France s'élevoit dans l'Espagne.
» La Princesse de Parme trouva
» un commencement de calme :
» l'orage paroissoit sur sa fin ;
» mais un bruit de tonnerre se
» faisoit encore entendre dans la
» nue, & du foyer de la tempê-
» te, sortoient des éclairs, restes
» formidables d'un feu mal éteint:
» les vents sembloient appaisés ;
» mais le flot frémissoit encore,
» & l'esprit qui souleve les va-
» gues, murmuroit dans les on-
» des «. Voilà, à ce qu'il nous semble, comme se fût exprimé Bossuet en un sujet pareil. Nous rapporterons encore un morceau de ce bel Eloge, pour donner à nos Lecteurs une idée de la maniere dont il est traité. ». Le ter-
» me de la Reine d'Espagne ap-
» proche : elle regarde ceux qui
» ne sont plus, comme des guides
» qui lui ont ouvert la carriere où

» elle doit entrer pour toujours ;
» elle ne marche plus qu'entre
» des tombeaux ; le ſien ſe creuſe
» déja ſous ſes pas, s'ouvre déja
» à ſes yeux : une langueur mor-
» telle, des douleurs aiguës, l'é-
» puiſement de ſes forces, des
» ſentimens, avant-coureurs de
» la mort ; tout lui annonce qu'elle
» a régné, qu'elle a vécu ; le mon-
» de fuit à ſes regards ; l'éternité
» s'avance«. Que ne pouvons nous tranſcrire ici toutes les belles penſées qui brillent dans ce Diſcours ! Nous augmenterions le regret que l'on a eu de ne le point entendre prononcer (1). Telles ſont, par exemple, celles ci : *Former un Monarque, c'eſt, en quelque ſorte, fonder un Empire. Si parmi les hommes ordinaires, l'élévation des ſentimens eſt une gloire, elle eſt une*

(1) Le Prélat ſe trouva indiſpoſé au moment où il alloit monter en chaire.

nécessité dans les Rois. Les égaux n'exercent entr'eux qu'une sorte de justice : il n'appartient qu'aux Rois d'être bons ; & nous éprouvons plus qu'aucun Peuple de la terre, que les plus grands Rois sont aussi les meilleurs. Voici encore un trait de sentiment, qui mérite d'être remarqué. » Deux Héritiers d'un » premier lit croissoient aux pieds » du Trône ; mais, hélas ! sur lequel ils ne devoient que passer ; » & deux Princes ne suffisoient » pas aux desirs d'un Peuple qui » connoissoit l'avantage d'avoir » des BOURBONS pour Souverains «.

Panégyriques des Saints, par M. BALLET, ancien Curé de Gif, Prédicateur de la Reine (nouvelle édition.) Paris, Despilly, rue S. Jacques, 1766, 2 vol. *in-12. Prix 5 liv. br. & 6 liv. rel.* Ces Panégyriques sont avantageusement connus. Ils sont très ins-

tructifs & très édifians. Des quatre volumes qui composoient les deux éditions précédentes, on en a formé deux, afin de pouvoir les donner à meilleur compte.

Dictionnaire abrégé de la Fable; pour l'intelligence des Poëtes, des Tableaux & des Statues, dont les sujets sont tirés de l'Histoire Poëtique; dixieme Edition. Par M. CHOMPRÉ, Licentié en Droit. Paris, Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais; & Desaint, rue du Foin, 1766, 1 vol. petit *in*-12. *Prix 2 liv. 10 sols rel.* Cette nouvelle édition du Dictionnaire de la Fable a été véritablement revue & corrigée dans tous les articles dont il est composé. Ces articles ont été vérifiés & rectifiés en consultant les sources. Dans les Additions considérables qu'on y a faites, on s'est borné aux choses nécessaires à savoir pour l'intelligence des anciens Auteurs

& particulierement des Poëtes. On a pris tout le ſoin poſſible pour reſtituer aux noms propres leur véritable Orthographe, qui avoit été juſqu'à préſent ſi étrangement défigurée dans les Ouvrages François ſur la Mythologie, qu'on avoit peine à y retrouver les mêmes perſonnages dont il eſt queſtion dans les Poëtes Grecs & Latins; & la chofe en étoit venue au point, par cette altération de la véritable Orthographe des noms, que d'un ſeul perſonnage on en avoit très ſouvent fait deux différens. On ne trouvera ici aucun de ces petits Contes fades, puériles & quelquefois indécens, qui, ſans être d'aucune utilité pour entendre les Auteurs anciens, n'ont ſervi qu'à groſſir des volumes Mythologiques, pour leur donner une apparence plus impoſante. Mais on y trouvera même plus abondamment, que dans ces Ouvrages, ce qu'il eſt néceſſaire de

ſavoir de la Fable reſſerrée dans des bornes légitimes, & dans les termes les plus ſcrupuleuſement ménagés par reſpect pour les mœurs. Les ſurnoms des Divinités Poëtiques & les noms Patronymiques ſont peut-être ce qu'il y a de plus embarraſſant dans la lecture des Auteurs anciens. On s'eſt donc attaché à perfectionner cette partie, qui eſt beaucoup augmentée dans cette Edition. On a cité dans l'Avertiſſement des exemples de quelques-uns de ces ſurnoms, pour faire ſentir l'avantage qu'il y a d'en avoir l'explication, avantage qui ne ſera pas moins ſenſible pour les noms Patronymiques, ſi on conſidere qu'il n'eſt pas aiſé ſans ſecours, de voir dans les Poëtes qu'*Æolidès* eſt pour Ulyſſe; *Æolius* pour Athamas; *Æſonidès* pour Jaſon; *Ciſſeis* pour Hécube; *Oïlidès* pour Ajax, &c. Afin de ne laiſſer rien à deſirer ſur cette matiere, on a porté l'at-

tention jufqu'à expliquer les formules de ferment, comme *Ecaftor*, *Mehercûles*, &c

Hiftoire des Guerres & des Négociations qui précéderent le Traité de Weftphalie, fous le Regne de Louis XIII & le Miniftére des Cardinaux Richelieu & Mazarin; compofée fur les Mémoires du Comte d'Avaux, Ambaffadeur du Roi Très-Chrétien dans les Cours du Nord, en Allemagne & en Hollande, & Plénipotentaire au Traité de Munfter. Par le Pere BOUGEANT, *de la Compagnie de Jefus.* Paris, Mufier fils, Quai des Auguftins; & Durand neveu, rue S. Jacques, 1767, 3 vol. *in*-4°. *Prix* 30 *l. rel.* Cet Ouvrave très connu, très eftimé & très-digne de l'être, étoit devenu rare. L'édition que l'on en donne fera en conféquence bien accueillie. Le premier volume contient l'Hiftoire des Guerres & des Négociations qui précéderent le Traité de Weftphalie; les deux

autres renferment l'Histoire du Traité même.

*Dictionnaire de Chirurgie, contenant la description Anatomique des parties du corps humain, le Méchanisme des fonctions, le Manuel des Opérations Chirurgicales, avec le détail & les usages des différens Instrumens & Médicamens employés dans le traitement des Maladies du ressort de la Chirurgie: à l'usage des Etudians en Médecine & en Chirurgie, & de toute personne qui veut se procurer une connoissance suffisante de la structure des parties du corps humain, de leurs différens usages, & des Opérations de Chirurgie qui se pratiquent aujourd'hui; le tout d'après l'exposition & les préceptes, tant écrits que non écrits, des meilleurs Maîtres en Médecine & en Chigie, Anciens & Modernes. Par MM. LE V***, M*** & DE LA M***.* Paris, Lacombe, Quai de Conti, 1767, 2 vol. *in*-8°. *Prix 9 liv. reliés.*

TABLE DES ARTICLES

Du Journal de Janvier 1767.

ARTICLE I. *Réflexions sur les Lunettes Achromatiques, par M.* d'Alembert, page 5
ART. II. *Leçons de Physique expérimentale, par M.* Sigaud de la Fond. *Prem. Extrait*, 29
ART. III. *Epitre de M. l'Abbé* Aubert, *sur l'Apologue*, 43
ART. IV. *Origines Typographicæ, Gerardo* Méerman *Autore. Premier Extrait*, 57
ART. V. *Discours prononcé aux Ecoles de Médecine, par M.* Thomas d'Onglée, 80
ART. VI. *La Nature dans la formation du Tonnerre, &c. par M. l'Abbé* Poncelet, 94
ART. VII. *Mémoires Secrets tirés des Archives des Souverains de l'Europe, &c.* 115
NOUVELLES LITTÉRAIRE. *Thése soutenue à Bordeaux sur l'Opération de la Taille*, 137. *Les Gasconismes corrigés*, 138. *Lettre sur la nouvelle Histoire de l'Orléanois*, 140. *Trois Traductions de l'Oraison Funébre de Mgr. le Dauphin par M. l'Abbé* de Boismont, 141. *Lettre amoureuse d'Heloïse à Abailard, par M.* Colardeau, 143. *Lettre en vers de Gabrielle de Vergy*, &c. *par M.* Mailhol, *ibid. Lettre de Gab. de Vergy à sa Sœur*, 144. *Avis sur la Bibliotheque Françoise & sur les Mémoires de Vieilleville*, 145. *Præcepta Rhetoriçes, &c.* 148. *Les Commentaires de César*, 149. *Avis aux jeunes Chirurgiens*, 151. *Traité des Chetels, ibid. Origine de la Noblesse Françoise*, 154. *Dissertation touchant l'état de l'Immunité Ecclésiastique sous les Empereurs Romains*, 157. *Le Philosophe moderne, &c.* 159. *Avis concernant le Recueil de Chansons de M.* Monnet, *ibid. Recueil de*

Planches enluminées, par MM. de Buffon *&* d'Aubenton; *Nouvelle Traduction des Métamorphoses d'Ovide; Connoissance des tems; Elémens de la Science de la réalité*, 161. *Leçons de Grammaire Latine, ibid. Le Philosophe soi-disant, Comédie*, 163 *Formules de Médicamens, usitées dans les différens Hôpitaux de la Ville de Paris*, 164. *Elémens de critique, &c. par M. l'Abbé* Morel, *ibid. Grammaire Françoise, par M.* Sellier, 167. *Vie de Mécénas, par M.* Richer, 168. *L'Usure démasquée, &c.* 169. *Traité général des Elémens du Chant, par M. l'Abbé* Lacassagne, 170. *Principes de tout Gouvernement, &c.* 173. *Elémens d'Agriculture Physique & Chymique, idib. Etat Militaire de France, pour l'Année* 1767, 174. *Calendrier des Princes & de la Noblesse de France, ibid. L'Année Religieuse, &c.* 175. *Calendrier perpétuelle, par le Sieur* Duplessis, *ibid. Le Bonheur des Peuples, Ode, par M.* Sabatier, 176. *Eloge de Stanislas I, par M. l'Abbé* Bombart, 177. *Oraison Funebre de la Reine d'Espagne, par M.* Poncet de la Riviere, 181. *Panégyriques des Saints, par M.* Ballet, 185. *Dictionnaire de la Fable, par M.* Chompré, 186. *Histoire du Traité de Westphalie, par le P.* Bougeant, 189. *Dictionnaire de Chirurgie, ibid.*

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 28 Décembre 1766.

GENET, Doct. de la Mais. & Soc. de Sorb. de l'Acad. des Arcades de Rome.

De l'Imprimerie de DIDOT.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1767.

TOME CCLXII. SECONDE PART.

AVIS.

Le prix de la ſouſcription pour ces Mémoires, dont il paroîtra réguliere-ment un volume le premier de chaque mois, ſera de 10 livres pour les douze volumes, rendus chez les Abonnés à Paris aux adreſſes indiquées, & de 13 livres 12 ſols, rendus en Province, où ils ſeront envoyés ſans frais par la Poſte. La modération du port de chaque Journal à ſix ſols n'a été continuée d'être accordée par Meſſieurs les Adminiſtrateurs géné-raux des Poſtes, que ſous la condition ex-preſſe qu'il n'en ſera expédié aucun ſans être affranchi à Paris.

On pourra également ſouſcrire pour les 14 volumes de l'année derniere au prix ci-deſſus annoncé.

Le prix de chaque volume, pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit, ſera de *vingt ſols broché*,

Le Bureau d'adreſſe pour les abonne-mens, eſt chez P. FR. DIDOT LE JEUNE, *Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins, près du Pont S. Mi-chel, à S. Auguſtin*, chez lequel on voudra bien adreſſer tous les Avis concernant cet Ouvrage, & les Livres que l'on ſouhaitera faire analyſer. On aura la bonté d'affran-chir les ports des lettres & des paquets.

Pluſieurs perſonnes déſirant ſavoir le prix de chaque Ouvrage annoncé, nous prions Meſſieurs es Auteurs & Libraires qui nous en communi-ṡent, d'avoir la bonté d'y mettre le prix.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Commencés en 1701, & connus ſous le nom de *JOURNAL DE TREVOUX.*

TOME CCLXII. FÉVRIER, 1767.

A PARIS,
CHEZ P. FR. DIDOT LE JEUNE,
Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel,
à S. Auguſtin.

M. D. CC. LXVII.
AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Ces Mémoires, commencés en Janvier 1701, forment (y compris celui-ci) 868 volumes, qui doivent être reliés en 262 Tomes.

Ann.	Vol.	Ann.	Vol.	Ann.	Vol.
1701.	9.	1725.	12.	1749.	14.
1702.	12.	1726.	12.	1750.	15.
1703.	12.	1727.	12.	1751.	14.
1704.	13.	1728.	12.	1752.	15.
1705.	12.	1729.	12.	1753.	16.
1706.	12.	1730.	12.	1754.	16.
1707.	12.	1731.	12.	1755.	16.
1708.	12.	1732.	12.	1756.	16.
1709.	12.	1733.	12.	1757.	16.
1710.	12.	1734.	12.	1758.	16.
1711.	12.	1735.	14.	1759.	16.
1712.	12.	1736.	15.	1760.	16.
1713.	12.	1737.	13.	1761.	16.
1714.	12.	1738.	13.	1762.	16.
1715.	12.	1739.	14.	1763.	16.
1716.	12.	1740.	13.	1764.	16.
1717.	12.	1741.	12.	1765.	16.
1718.	12.	1742.	12.	1766.	14.
1719.	12.	1743.	12.	1767.	2.
1720.	5.	1744.	12.		
1721.	12.	1745.	12.		
1722.	12.	1746.	15.		
1723.	12.	1747.	14.		
1724.	12.	1748.	15.		

Chacun de ces Volumes se vend 20 sols broché.

JOURNAL DE TRÉVOUX.

ARTICLE VIII.

LEÇONS DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE. Par M. SIGAUD DE LA FOND, Démonſtrateur de Phyſique expérimentale, & Maître de Mathématiques. A Paris, chez des Ventes Deladoué, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis le College de Louis-le-Grand, 1766, 2 vol. *in*-12. avec des Planches. *Prix 6 liv. 8 ſols reliés.*

Second Extrait.

LE ſecond volume renferme huit Leçons. Les deux premieres, qui

font la cinquieme & la sixieme de cet Ouvrage, sont destinées à exposer les propriétés de l'air, & les usages auxquels on a su les employer. On lit avec plaisir dans la cinquieme Leçon, l'Histoire de la découverte de la pesanteur de l'air. Cette Histoire embrasse naturellement toutes les expériences qu'on peut faire pour démontrer cette propriété, & rend l'explication des phénomenes qui y ont rapport, aussi amusante qu'instructive.

Le ressort de l'air a occupé pendant long-tems les plus habiles Physiciens. Le nombre prodigieux de phénomenes à la production desquels il concourt, a été l'objet de leurs recherches. M. de la Fond a su mettre à profit toutes les découvertes qui ont été faites jusqu'à présent sur cette propriété, qu'il développe d'une maniere fort satisfaisante. Voici l'ordre

qu'il ſuit dans ce développement.

» Le reſſort de l'air, dit-il, » eſt cette propriété qui fait que » l'air comprimé ou dilaté, ſe » rétablit dans ſon premier état, » dès que la force compreſſive, » ou que celle qui le dilate, ceſſe » d'agir contre lui.

» On comprime l'air en lui » faiſant occuper un moindre eſ- » pace; ce qu'on exécute, ſoit » en injectant une nouvelle quan- » tité d'air, dans un eſpace qu'il » occupe entierement, ſoit en » lui faiſant ſupporter un nou- » veau poids, outre celui qu'il » exerce naturellement ſur lui- » même.

» On dilate l'air, en lui don- » nant un plus grand eſpace à » remplir, ſoit en le déchargeant » d'une partie du poids qu'il dé- » ploie contre lui, ſoit en le » combinant avec un fluide étran- » ger, propre à écarter ſes par-

» ties les unes des autres & à les » diſtendre «.

L'Auteur enſuite met en œuvre les différens moyens qu'il vient d'expoſer pour conſtater par des expériences choiſies cette propriété de l'air.

Il conſidere dans la ſixieme Leçon, cette maſſe d'air qui enveloppe notre Globe : il la regarde comme le réſervoir commun de toutes les émanations qui s'échappent des ſubſtances perſpirables. On doit donc enviſager, dit-il, » l'air que nous reſpirons, » comme un mixte compoſé de » quantité de ſubſtances étrange- » res, qui influent ſur ſa conſtitu- » tion, qui varient ſes qualités & » le rendent plus ou moins ſalu- » bre ; delà ces viciſſitudes conti- » nuelles que nous obſervons dans » l'atmoſphere ; delà ces diffé- » rens degrés de chaleur & de » froid qui ſe ſuccedent ; delà

» ces différences si marquées dans
» les procédés des analyses chymiques, qu'on en a faites en différens endroits «.

M. de la Fond conclut de ces observations, qu'il est indispensablement nécessaire de considérer avec soin, les qualités accidentelles de l'air, & celles qu'il acquiert suivant les différentes circonstances dans lesquelles il se trouve : ce qui lui donne occasion de parler des Instrumens météorologiques. Il remonte à l'origine de ces Instrumens ; il expose les degrés de perfection qu'ils ont reçus en différens tems, & il indique la maniere de les construire. Il discute sur-tout d'une maniere très curieuse & très intéressante, la contestation qui a partagé pendant long-tems, les Physiciens, sur les deux points fixes de l'échelle des thermometres. Tout ce qu'il avance à cet égard,

eſt appuyé ſur des expériences déciſives & ſur quantité d'obſervations ſolides.

La ſeptieme Leçon traite du ſon. M. de la Fond le conſidere ſous trois rapports ; dans le corps ſonore, dans le milieu qui le tranſmet, & dans l'organe qui en procure à l'ame la ſenſation.

On trouve des choſes fort curieuſes dans le premier article. L'Auteur y parle des moyens de trouver un ton fixe, des rapports des tons, & de la maniere de les déterminer dans des cordes qui varient en longueur, en groſſeur, & en tenſion. Le ſecond article, qui eſt plus du reſſort de la Phyſique, eſt traité d'une maniere fort étendue, & embraſſe des queſtions très importantes : » 1°. En » quoi conſiſte le ſon conſidéré » dans le milieu qui le propage ? » 2°. Quel eſt le milieu propre » à la tranſmiſſion du ſon ? 3°.

» Quelles ſont les qualités re-
» quiſes, pour qu'un milieu ſoit
» propre à tranſmettre le ſon &
» & à lui conſerver toute ſon in-
» tenſité ? 4°. Quels ſont les
» moyens d'en augmenter l'in-
» tenſité ? 5°. Quels ſont les obſ-
» tacles qui s'oppoſent à la pro-
» pagation du ſon, & quels ef-
» fets produiſent ces obſtacles ? »

Le troiſieme article, qui eſt fort intéreſſant, nous a paru traité ſuccinctement. L'Auteur ſe réſerve de lui donner plus d'étendue dans des Leçons qu'il nous promet ſur l'économie animale. Si cet Ouvrage eſt compoſé de la même maniere que celui-ci, nous croyons qu'il ſera bien reçu du public, & nous exhortons l'Auteur à ſuivre ſon projet.

Le feu fait l'objet de la huitieme Leçon. Après avoir expoſé les propriétés de ce fluide, M. de la Fond embraſſe cinq queſ-

tions. Il traite, 1°. de la communication de la matiere ignée; 2°. de son expansion; 3°. de son action sur les corps qu'elle pénetre; 4°. de sa propagation; 5°. des moyens propres à exciter cette matiere, & de ceux qui sont absolument nécessaires pour son entretien. Cette Leçon mérite d'être lue dans l'Ouvrage. Elle est moins susceptible que toute autre, d'être analysée : elle renferme un grand nombre d'observations très intéressantes, tirées des meilleurs Ouvrages que nous ayons sur cette matiere. On y verra, avec plaisir, une idée succincte que l'Auteur y donne de la distillation.

La neuvieme Leçon embrasse les phénomenes électriques. Cette question est traitée comme celle de la pesanteur de l'air. L'Histoire des découvertes des phénomenes électriques amene diverses expériences sur cette matiere;

elles sont toutes fort curieuses & bien choisies. La question de l'imperméabilité du verre nous a paru fort instructive ; & quoique M. de la Fond semble beaucoup pencher pour l'opinion de Franklin, on ne peut lui reprocher de manquer d'égards envers ceux qui se sont déclarés pour l'opinion contraire ; & on voit qu'il n'a en vue que la vérité.

La dixieme Leçon est consacrée à la lumiere : elle rassemble tout ce qu'on peut dire de plus intéressant sur l'Optique proprement dite, sur la Catoptrique & sur la Dioptrique. M. de la Fond s'occupe après cela, de la composition de la lumiere. Cet article contient à la vérité un petit nombre d'expériences ; mais le choix en est bien fait, & elles mettent le systême de Newton dans tout son jour. Notre Auteur passe ensuite à la considération des objets

colorés. Il a raſſemblé, ſur cette matiere, une nombreuſe ſuite d'expériences fort curieuſes, qui confirment de plus en plus l'opinion de Newton, & qui démontrent que les couleurs ſous leſquelles les objets colorés ſe préſentent à notre vue, dépendent de la configuration des parties qui conſtituent les ſurfaces réfléchiſſantes : car comme il le remarque très bien, tout ce qui peut altérer la diſpoſition de ces molécules, altere ou change la couleur des corps auxquels elles appartiennent.

» Le contact de l'air, dit M. de
» la Fond, celui du feu, produi-
» ſent tous les jours de ces chan-
» gemens, auxquels le vulgaire
» ne fait point attention, mais
» qu'un Phyſicien ne peut ſe laſ-
» ſer d'admirer. C'eſt au con-
» tact du premier de ces deux
» fluides, que nous devons at-

» tribuer la couleur verte, qui
» rend nos prairies si agréables
» à la vue ; car l'herbe n'affecte
» point naturellement une cou-
» leur, par préférence à une au-
» tre. Sans le contact de l'air,
» auquel elle est continuellement
» exposée, nous verrions toutes
» les herbes d'une blancheur qui
» fatigueroit la vue : nous en
» avons un exemple familier,
» dans la culture de nos jardins.
» La Chicorée, par exemple, qui
» vient en plein air, pousse des
» feuilles qui sont toujours ver-
» tes ; celle qui vient sous des
» cloches, ne verdit jamais : elle
» conserve cette blancheur qu'elle
» porte avec elle sur nos Tables. »

L'eau fait l'objet de la onzieme Leçon. M. de la Fond regarde cette substance comme une des plus précieuses qui soient sorties des mains du Créateur. » Elle concourt, dit-
» il, à la production de toutes

» celles qui ſont néceſſaires à l'en-
» tretien de la vie animale & au
» bien-être de l'homme Les plan-
» tes ne végéteroient point & ne
» prendroient aucun accroiſſe-
» ment, ſi l'eau ne ſervoit de vé-
» hicule aux ſucs nourriciers qui
» leur ſont indiſpenſablement né-
» ceſſaires. Les minéraux ne ſe
» formeroient point dans le ſein
» de la terre, ſi l'eau n'entraînoit
» avec elle & ne réuniſſoit les dif-
» férentes parties qui les compo-
» ſent, en leur fourniſſant le *glu-*
» *ten* qui leur eſt propre. L'hom-
» me ne trouveroit aucun goût
» aux alimens qu'il prend, ſi l'eau
» ne diſſolvoit les parties ſalines
» qu'ils contiennent ou qu'on leur
» ajoute, & ne les rendoit, par
» ce moyen, capables d'agir &
» de velliquer les papilles-ner-
» veuſes de la membrane guſtati-
» ve. La vie même de l'homme
» ne pourroit être de longue du-

» rée, si l'eau ne délayoit les ali-
» mens qu'il prend, & ne donnoit
» de la fluidité aux différentes hu-
» meurs qui circulent dans l'habi-
» tude de son corps. »

M. de la Fond considere l'eau sous trois rapports; 1°. comme liquide; 2°. comme réduite en vapeurs; 3°. comme convertie en glace. Le premier article contient quantité d'observations qui méritent d'êtres lues. Les systêmes des congelations sont très bien analysés dans le troisieme; & celui que l'Auteur embrasse est appuyé sur des observations qui lui donnent beaucoup de poids.

La derniere Leçon traite de l'aimant. Si l'Auteur n'a pas cru devoir adopter aucun systême, pour expliquer les phenomenes magnétiques, il n'a pas épargné ses soins, pour exposer ces phenomenes d'une maniere très claire & très étendue. On trouve dans cette

Leçon, ainsi que dans celles qui précedent, un très grand nombre d'observations intéressantes. L'Auteur fait mention, en la finissant, d'un phenomene qui fit beaucoup de bruit dans la République des Lettres vers la fin de l'année 1765: personne n'ignore que les Journaux & les Gazettes nous annoncerent alors la vertu magnétique comme un spécifique contre les douleurs de dents. M. de la Fond nous apprend que quantité de personnes se sont adressées à lui pour se procurer de l'aimant, ou des corps aimantés; & voici ce qu'il dit à cet égard: » depuis le mois » de Décembre 1765 jusqu'au » mois d'Avril 1766 inclusive- » ment, plus de trois cens per- » sonnes à ma connoissance, ont » fait usage de ce remede; mais, » soit oubli, soit qu'elles atten- » dent une parfaite guérison, au- » cune ne m'a encore remercié. »

Cet Ouvrage peut-être regardé comme une collection bien faite de ce que les plus célébres Physiciens ont écrit sur chacune des matieres qui y sont traitées. La clarté, la précision & la méthode sont des qualités que l'Auteur paroît bien posséder. En faut-il d'autres dans des Leçons de ce genre ?

ARTICLE IX.

LE VOYAGEUR FRANÇOIS, ou la connoissance de l'ancien & du nouveau Monde, mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE. (*Tom. I, II, III & IV.*) A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, 1766, *in-12. Prix* 10 *liv. rel.*

LE succès de cet Ouvrage nous dispense d'en faire l'éloge. A peine les Tome I & II eurent-ils paru,

(en 1765) que l'édition en fut épuisée ; &, avant que l'impression du troisieme & du quatrieme fut finie, il a fallu réimprimer les deux premiers. Le Public, en faveur du nombre infini de faits & d'anecdotes que ce Livre renferme, à fait grace à l'Auteur, de quelques fautes peu essentielles, dans lesquelles il paroît impossible de ne pas tomber, lorsqu'on est obligé de rectifier des Voyageurs l'un par l'autre.

Le Voyageur François parcourt tant de pays, en si peu de tems, ses relations sont si pleines, que nous n'entreprenons point de le suivre pas à pas ; il nous suffira d'indiquer sa route, & de donner une idée de sa maniere de voyager. Il commence par les voyages de terre, parceque cette partie manque à la Collection de M. l'Abbé Prevôt, & que le but de M. l'Abbé Delaporte est de faire

servir les premiers Volumes de son Voyageur, de Supplément à l'*Histoire* incomplette *des Voyages.* » Tous les objets, dit-il, faits » pour exciter l'attention d'un » Lecteur Philosophe, les Loix, » les Mœurs, les Usages, la Re- » ligion, le Gouvernement, le » Commerce, les Sciences, les » Arts, les Modes, l'Habille- » ment, les Productions naturel- » les, en un mot, la connoissance » de tous les Pays & de toutes les » Nations de l'Univers, en com- » mençant par les Peuples de l'A- » sie, font la matiere de toutes » ses lettres. » Les Voyageurs occupent ordinairement leur Lecteur, de tout ce qui peut leur être relatif; celui-ci ne s'occupe que de son objet. M. l'Abbé Delaporte remarque avec raison, que *ce n'est point l'Histoire du Voyageur qu'il importe de savoir*; *mais celle des Pays où il a voyagé.*

De Marſeille il arrive dans l'Isle de Chypre ; il en trace l'Hiſtoire en peu de mots, depuis qu'elle appartenoit aux Egyptiens, juſques à la conquête de cette Isle ſur les Vénitiens par les Turcs ; il en fait enſuite la deſcription, parle de chacune de ſes principales Villes, tant anciennes que modernes, de Paphos & de ſon Temple, d'Amathus, du Promontoire Curium, aujourd'hui *Capo di Gato*, par alluſion aux chats que les Prêtres de S. Baſile entretiennent pour détruire les ſerpens ; de Soglia, d'Acamas & de la Fontaine d'amour ; de Nicoſie, de Famagouſte & de ſes riches environs ; de Larinca, de Salines, de Citréa, qu'on croit être l'ancienne Cythere ; du Mont Olympe, &c.

En parlant de ces Villes, le Voyageur en retrace l'Hiſtoire en deux mots ; en les parcourant, il ne laiſſe échapper aucun fait de

l'Histoire naturelle du Pays & des mœurs des Habitans, ce qui donne lieu à des réflexions très courtes, & que la comparaison de ces mœurs avec les nôtres rend épigrammatiques. Voilà à peu-près quel est le plan ordinaire des relations du Voyageur, qui n'oublie rien de ce qui peut intéresser la curiosité des Lecteurs : Monumens anciens, Usages, Singularités historiques & naturelles, Cérémonies Religieuses, Sectes, Loix, Arts, Edifices, Productions naturelles dans les trois regnes, enfin tout ce qui peut mériter quelque attention, il s'y arrête avec complaisance, & s'étend plus ou moins suivant la nature de l'objet. Dans le premier Volume il parcourt *l'Isle de Chypre*; *Alep & ses environs*; *Damas*, *le Mont Liban*, *Balbec*, *Ban*, *Eden*; *la ville de Palmyre*; *l'Egypte*, *les Etats Barbaresques*, sa-

voir, *Tripoli*, *Tunis*, *Alger*, *Fez*, *Maroc*; *la Gréce* dans un très grand détail; & *la Turquie* dans toute ſon étendue. La Deſcription & l'Hiſtoire de ce dernier Pays ſont continuées dans le ſecond Volume. Il y a des traits curieux dans le voyage de la Gréce; mais, quelque plaiſir qu'on ait encore à lire ce qui regarde cette belle contrée, le ſouvenir de ce qu'elle a été le diminue beaucoup: M. l'Abbé Delaporte la préſente toujours ſous l'idée de ce qu'elle fut & de ce qu'elle eſt. » Depuis les con» quêtes des Romains, dit-il, » ſes Habitans dégénererent peu» à-peu des vertus de leurs ancê» tres: la perte de la liberté en» traîna celle des Arts & des Scien» ces; & ſon ſort a ſuivi celui » de tant de grandes Villes, que » la fureur des Turcs a entiere» ment détruites. On trouve néan» moins encore quelques veſtiges » de

» de ce qu'elle fut autrefois ; & » le peu de ruines qui en reſtent, » ſont autant de marques de ſa » gloire & de la barbarie de ſes » vainqueurs. »

Le ſecond Volume comprend la ſuite de la relation de la *Turquie* ; la *Géorgie* ; la *Mingrélie* autrefois la *Colchide* ; l'*Armenie* ; la *Médie* ; la *Perſe* ; l'*Arabie heureuſe* ; l'*Arabie pétrée* ; l'*Arabie deſerte* ; la *Paleſtine*. Il offre, ainſi que le premier, beaucoup de choſes intéreſſantes. En général, comme l'Auteur a réduit les Relations des Voyageurs, il a pris dans chacune ce qu'il a trouvé de meilleur ; & il a rejetté ce qui pouvoit être trivial, languiſſant, ou ſuſpect. Il auroit pu cependant pouſſer encore plus loin la délicateſſe à cet égard. « Les Turcs, ſelon lui, » ont un ſecret fort ſimple pour » s'endormir ; c'eſt de ſe faire lire » quelques morceaux de leurs

» Poëtes, ou raconter quelques » historiettes tirées des soirées » Arabes. Si cet usage, ajoute-t-il, » s'introduit en France, on y » trouvera de plus grands secours » contre l'insomnie. » C'est par ces réflexions qu'il égaye quelquefois sa narration. « Les Eunuques, » dit-il ailleurs, ont ici le privi- » lege de se marier & d'entrete- » nir des Concubines. Leur sérail » est quelquefois aussi nombreux » que celui d'un Visir; & cet éta- » lage de pure ostentation ne pa- » roît pas plus extraordinaire, » que de voir parmi nous de ri- » ches Bibliotheques chez des » gens de Finance. »

». J'ai eu occasion, écrit-il de la » Mingrelie ou Colchide, d'assis- » ter au repas du Prince & de la » Princesse de ce Pays. Toute leur » suite, jusqu'à leurs Palefre- » niers, mange avec eux : il n'y » a d'autre distinction de rang

» que celle d'être placé plus haut » ou plus bas. »

Le Voyageur raconte la cérémonie d'un Mariage de la Médie moderne; il rapporte que les Médes regardent le Mariage comme une obligation indispensable pour tout vrai Fidele, & le célibat comme l'abus le plus contraire au vœu de la Nature. Ils alleguent pour preuve, un passage du Livre de leur Prophête, qui assure qu'*au jour du Jugement la terre sur laquelle un homme vivant dans le célibat, a coutume de se coucher, s'élevera contre lui, & lui dira : quel crime avois-je commis, pour qu'un homme ennemi de la Nature m'ait foulé; moi, qui travaillois incessament à la génération & à la production des êtres?*

Ce qu'on trouve ici des ruines de Persepolis est conforme au recueil que nous en avons, & que Louis XIV envoya dessiner sur les

lieux. Il y a bien des gens qui ont prétendu que le beau Périſtyle du Louvre fut élevé ſur le plan d'un des morceaux de cette Ville célébre. « Celui des édifices où il » reſte plus de morceaux entiers » eſt le Palais de Darius, qu'A- » lexandre, lorſqu'il eut la bar- » barie de détruiere Perſepolis, » voulut qu'on conſervât, & qui » ſubſiſteroit peut-être encore au- » jourd'hui, ſi les Tartares l'euſ- » ſent épargné. »

La façade de ce Palais peut avoir 250 toiſes du Nord au Midi, & 146 de l'Orient à l'Occident. Il eſt formé de trois enceintes & de trois murailles, dont la premiere a bien 691 toiſes de circonférence. Nous voudrions pouvoir rapporter la deſcription de l'intérieur de ce Palais : on peut juger du reſte, par les colonnes de marbre dont eſt remplie l'enceinte qui eſt au bas de la terraſſe. Il y en a

une quantité de renversées & couvertes de terre; mais par celles qui sont entieres, on voit aisément qu'elle devoit être la grandeur & la majesté du Bâtiment: ces colonnes ont plus de 50 pieds de haut avec leur fut & leur chapiteau; leur grosseur est d'environ 15 pieds de circonférence: il pouvoit y avoir six rangs de colonnes & 36 colonnes dans chaque rang.

Le Voyageur parcourt ensuite les tombeaux des anciens Rois de Perse. Ce sont des édifices qui paroissent avoir été de la plus grande magnificence. Il est entré dans les monumens; il y a trouvé des cercueils taillés dans le marbre, couverts & brisés. » Sans » doute, dit il, que les dehors » brillans & majestueux de ces » tombeaux avoient fait croire à » quelques brigands, qu'ils ren- » fermoient de riches trésors. » Nous prenons plus de précau-

» tions, ajoute l'Auteur, pour assu-
» rer le repos aux cendres de nos
» Souverains ; un lugubre & ché-
» tif caveau leur sert de Sépul-
» ture : l'appas des richesses n'ex-
» cite la cupidité de personne. »

Tout ce qui regarde la Perse est très curieux : les mœurs y sont singulieres ; on y prend une femme à vie ou pour un tems seulement. Ainsi, selon ses espérances ou ses craintes, on signe un bail de trois, de six, de neuf années ; & si l'on est content de son acquisition, on le renouvelle à l'échéance. Le Voyageur a vû un Persan qu'on appelloit l'homme aux femmes ; il avoit une épouse que l'on nommoit la femme aux hommes. L'un avoit épousé trente femmes, & l'autre avoit eu vingt-quatre maris.

Il fait un si grand cas des poësies Persannes, qu'il assure que » les
» Odes, les Epigrammes réunies

» de nos petits Verificateurs Fran-
» çois ne valent pas une chanson-
» nete Persanne. Mais on ne per-
» met pas aux femmes de s'appli-
» quer à la Poësie ; de-là ce pro-
» verbe Persan & peu galant ; *si*
» *la poule veut chanter comme le*
» *coq, il faut lui couper la gorge.* »

Nous aurions bien des choses à rapporter des trois Arabies & de la Palestine ; mais nous nous hâtons de passer au troisieme Volume. Il y est parlé d'*Ormuz*, de *Diu* & de *Surate* ; du *Mogol*, dont la relation est fort détaillée ; de *Golconde* ; de *la Côte de Coromandel* ; de *Ceylan* ; de *la Côte de Malabar* ; de *Goa* & de ses environs.

Dans le Mogol est Calléade, petite ville de la Province de Mandoa, célebre par l'aventure d'un de ses Rois ; trait singulier, dont il résulte une vérité morale bien frapante. » Ce Prince étant

» tombé dans une riviere, un
» Esclave s'y jetta à la nage, &
» l'en retira en le prenant par les
» cheveux. Revenu à lui même,
» le Roi voulut savoir à qui il
» étoit redevable de cet important
» service : mais apprenant que
» c'étoit à un Esclave, il lui de-
» manda comment il avoit eu l'au-
» dace de porter la main sur la
» tête de son Prince; & sur le
» champ, il ordonna qu'on le
» fît mourir. Quelque tems après,
» étant dans l'ivresse, assis sur le
» bord d'un bateau, près d'une
» de ses Maîtresses, il se laissa
» tomber dans l'eau une seconde
» fois. Cette Femme pouvoit ai-
» sement le sauver; mais se rap-
» pellant l'histoire de l'Esclave,
» elle aima mieux le laisser pé-
» rir. »

Outre les Diamans qui sont la principale richesse du Royaume de Golconde, le pays produit en-

core beaucoup de Cryſtal & d'autres pierres tranſparentes, telles que des Grenats, des Saphirs, des Amethyſtes, des Topazes & des Agathes ; c'eſt-là ſur tout que ſe trouve le plus parfait Bezoart. Cet excellent contrepoiſon n'eſt autre choſe qu'une pierre qui ſe forme en pluſieurs endroits de l'Aſie, dans le corps de quelques animaux, tels que les vaches, les chevres & les ſinges d'une certaine eſpece. Celui que l'on trouve dans les vaches, peſe juſqu'à dix-ſept & dix-huit onces : mais on ne l'eſtime pas ; & ſix grains du Bezoart ordinaire font plus d'effet que trente du premier. Celui qui vient des ſinges eſt au contraire ſi fort, que deux grains ont plus de vertu que ſix de celui des chevres, dont on ſe ſert ordinairement : mais il eſt très rare ; car l'eſpece des ſinges où il ſe forme eſt peu commune. L'Auteur dé-

crit la pierre, qui eſt d'un gris obſcur ou d'un vert foncé : elle eſt compoſée de pluſieurs petites couches ou enveloppes polies & luiſantes, qui ſont les unes ſur les autres, ainſi que dans les oignons, & qui ſe terminent à une petite cavité dans laquelle on trouve un peu de poudre de la même ſubſtance que la pierre, & quelquefois des pailles, des brins d'herbes, des graines, des morceaux de bois, qui ſont comme le noyau de la pierre à la production de laquelle ils ont donné lieu. Le Voyageur indique la maniere dont les Marchands alterent le Bezoart en le groſſiſſant, & les moyens de découvrir la fraude. L'animal le plus connu qui le produit eſt une eſpece de bouc nommé *Paſan*, qui ſe tient dans les montagnes.

On connoît la groſſeur monſtreuſe des Serpens de la côte de Malabar : le Voyageur rapporte à

ce sujet un fait bien effrayant.
» Un Habitant de la campagne
» étant sorti avec sa femme, avoit
» laissé son fils malade dans sa
» maison. Cet enfant alla se cou-
» cher à quelques pas de la porte
» sur des branches de palmier :
» il s'endormit jusqu'au soir. Ses
» parens, qui revinrent du tra-
» vail, l'entendirent pousser des
» cris à demi étouffés. Ils virent
» en s'approchant de lui, qu'une
» grosse couleuvre avoit commen-
» cé à l'avaler. L'embarras du pere
» & de la mere fut aussi grand
» que leur douleur : on n'osoit
» irriter l'animal, de peur qu'a-
» vec ses dents, il ne coupât l'en-
» fant en deux, ou qu'il n'achevât
» de l'engloutir. Enfin, de plu-
» sieurs expédiens, on préfera
» celui de couper le Serpent par
» le milieu du corps ; ce que le
» plus hardi & le plus adroit exé-
» cuta heureusement d'un seul

» coup de ſabre : mais, comme le
» reptile ne mourut pas dabord,
» quoique ſéparé en deux, il ſerra
» de ſes dents le corps tendre de
» l'enfant, & l'infecta tellement
» de ſon venin, qu'il expira peu
» de tems après. »

Dans le quatrieme Volume on trouve ce qui regarde les *Isles Maldives*, l'*Isle de Sumatra*, l'*Isle de Java*; les *Isles de Borneo*, *de Macaſſar*, *& des Molucques*; les *Isles Philippines*; les *Isles Mariannes*; la *nouvelle Guinée*, & la *nouvelle Hollande*; le *Royaume de Siam* & les autres Royaumes voiſins; le *Royaume de Boutan*, & ceux de *Tonquin* & de la *Cochinchine*. L'Auteur commence la plûpart des relations de ce Volume, par l'hiſtoire de la découverte des Isles inconnues aux anciens Voyageurs.

Parmi les productions de l'Isle de Sumatra, fertile en poivre,

il y en a une bien remarquable, c'eſt une eſpece d'huile qui ne ceſſe point de brûler lorſqu'une fois elle eſt allumée, & qui conſerve ſon ardeur juſqu'au milieu de la mer. Ces Peuples s'en ſervent pour mettre le feu aux vaiſſeaux de leurs ennemis. Les Portugais combattant contre un Roi d'Achem, ont eu deux navires conſumés avec cette huile inextinguible. L'Isle produit auſſi une graine, qui étant mêlée avec la boiſſon, a la force de troubler tellement l'imagination, que les objets paroiſſent tout différens de ce qu'ils ſont réellement: ce même Roi d'Achem profita de ce breuvage pour faire égorger les Hollandois.

Nous ne parlerons point du Royaume de Siam, il eſt aſſez connu par les différentes relations qui en ont été publiées.

Dans l'Isle de Ternate on trou-

ve » une plante dont les feuilles » n'arrivent à leur maturité, que » pour se transformer en animaux » vivans qui se détachent des » branches, & qui volent en l'air » sans perdre la couleur de la » feuille. Leur corps se forme » des fibres les plus dures. La » tête est à l'endroit par où la » feuille tenoit à l'arbre, & la » queue à l'autre extrêmité. Les » aîles se forment de ce qu'il y » a de plus mince dans le reste de » la feuille; & il en sort enfin » un papillon tout entier «.

Que ne peut la superstition! Dans le Royaume de Boutan, on attribue au Grand Lama toutes les perfections de la Divinité, & sur-tout une connoissance distincte des pensées les plus secretes de l'Ame : les Peuples l'adorent, » & la superstition va si loin » qu'ils réverent jusqu'à ses ex» crémens. On les ramasse avec

» foin : on les fait sécher ; on les
» met en poudre ; on en compo-
» se des sachets que les Grands
» portent à leur cou, & auxquels
» on attribue la vertu de guérir
» ou de prévenir les maladies. Les
» Prêtres retirent un profit consi-
» dérable de ces ordures pulvé-
» risées : ils en remplissent de
» petites boîtes qu'ils font ven-
» dre dans les marchés, & dont
» les Dévots assaisonnent leurs
» viandes. »

Le Voyageur termine sa course de l'Inde & son quatrieme Volume, à Kehué dans la Cochinchine. Il se dispose à parcourir la Chine & le Japon, qui feront le sujet des Volumes suivans. Il observe en finissant, que les Peuples & les Souverains de l'Inde n'ont rien perdu de l'ancien goût pour les Fêtes, & pour la pompe qui accompagne la Royauté : il ajoute que » ce qui les dis-

» tingue sur-tout des autres Ha-
» bitans du Monde, c'est ce pri-
» vilege des choses uniques, qui
» y attire toutes les Nations. Il
» n'y en a aucune que le besoin
» ou la cupidité ne mene chez
» eux ; & ils ne sont point obli-
» gés d'aller donner ailleurs des
» preuves de leur indigence. »

Nous rendrons compte de la suite de cet Ouvrage à mesure que les volumes suivans paroîtront.

ARTICLE X.

ORIGINES TYPOGRAPHICÆ, Gerardo Meerman Autore. Tomi. II., &c. » Origines Typographiques, par *M. Gérard MÉERMAN.* » A la Haye, chez Nic. Van Daalen ; à Paris, chez Guil. Franç. Debure le jeune ; & à Londres, chez Th. Wilcox, 1765, 2 vol. *in*-4°. (l'un de 260 pages, & l'autre de

312.) *Prix 30 liv. en feuilles, pet. pap. & 60 l. en feuill. g. pap.*

Second Extrait.

MONSIEUR Méerman dans le cinquieme Chapitre de ses Origines, fait un examen très circonstancié des Ouvrages sortis de l'Imprimerie de Laurent; détail d'autant plus difficile qu'il a fallu, pour ainsi dire, deviner jusques aux conjectures, parceque les Héritiers de l'Inventeur, afin de faire passer ses essais pour des Mss, n'y ont mis ni date, ni nom d'Imprimeur. La premiere époque de l'Impression originaire, est celle où fut trouvée l'Impression en Caracteres de bois fixes, sur des planches, comme sont encore les Fleurons & Vignettes dont les Imprimeurs se servent. Cette maniere d'imprimer ne remonte qu'à la fin du quinzieme Siecle & au commencement du seizieme. On

l'employoit pour les Figures, avec quelques sentences ou explications, gravées sur la même planche. Quoique cette invention appartienne à Laurent, M. Méerman la compte pour rien, y ayant des exemples chez les Romains, de Figures & même de Caracteres fixes, gravés à rebours (*retrorsùs*); il n'assigne la véritable époque de l'Art, qu'au tems où furent inventés les Caracteres mobiles. La seconde époque est fixée à l'invention des Caracteres fondus. M. Méerman convient qu'elle fut apportée de dehors en Hollande, en 1473. Il ne se contente pas des témoignages contemporains, & tirés des indices que lui offrent les Editions qu'il examine; il prouve la vérité qu'il établit, par les tems postérieurs: il n'y a pas de précaution qu'il ne prenne. Nous sommes fâchés de ne pouvoir nous engager avec lui

dans cette discussion, qui nous meneroit trop loin. Il suit l'Histoire de l'Imprimerie de Harlem, où est né cet Art, à Mayence, où il a acquis de nouvelles perfections, le ramene à Harlem, où il est continué par les Héritiers de Laurent, avec les Caracteres de fonte de Mayence, & avec les Caracteres mobiles de bois & d'étain de l'Inventeur : de-là il le suit à Strasbourg, où les Auteurs ne faisant qu'un seul homme de Geinsfleisch & de Guttemberg, ont brouillé l'Histoire de la Typographie. Voici comment M. Méerman la débrouille. Selon lui, d'après Wimpheling, Auteur contemporain, Geinsfleisch l'ancien, pendant qu'il servoit dans l'Imprimerie de Laurent, découvrit vers l'an 1436, à son frere Guttemberg, les secrets de l'Art, que celui-ci porta à Strasbourg. Geinsfleisch, après la mort de Laurent, leva une Im-

primerie à Mayence en 1441 ; & Guttemberg, ayant quitté Strasbourg en 1445, ſuivit ſon frere à Mayence. La diſcuſſion au ſujet des erreurs de la plûpart de ceux qui ont écrit ſur l'invention de l'Imprimerie, occaſionnées par la confuſion de ces deux noms, eſt fort curieuſe, mais d'un détail très long. Il paroît que ce fut vers l'an 1435 ou 1436 que Guttemberg apprit de ſon frere Geinsfleiſch, alors Domeſtique de Laurent, ſoit par Lettres ou autrement, l'Art d'imprimer ; mais n'étant pas aſſez conſommé pour travailler par lui-même, il s'en retourna à Mayence en 1445, afin de pouvoir achever l'Ouvrage qu'il avoit commencé ; & il ſe mit ſous la conduite de Geinsfleiſch, qui s'étoit retiré dans cette Ville, après le vol fait à Laurent. Guttemberg porta alors l'invention des Caracteres de mé-

tal à Strasbourg, y leva une Imprimerie, apprit son Art à Mentel & à Eggestein, qui profiterent si bien de ses leçons, que Guttemberg se vit obligé de changer de lieu : il retourna à Mayence ; il fut reçu en 1465 à la Cour de l'Electeur Adolphe, & il mourut peu de tems après : d'où il résulte que les Lettres de bois ayant été trouvées à Harlem, & celles de métal à Mayence, on ne doit à Strasbourg que la pratique très ancienne de ces deux façons d'exercer l'Imprimerie.

M. Méerman suit la Typographie en Angleterre : il raconte, d'après un Anonyme, dont Richard Atkins publia un Extrait en 1664, sur un Manuscrit trouvé dans la Bibliotheque de Lambeth, que Henri VI voulant introduire l'Imprimerie dans son Royaume, envoya Robert Tournour & Caxton en Hollande, à

la sollicitation de Thomas Bourchier, Archevêque de Cantorbéry, pour séduire quelqu'un des Ouvriers de l'Imprimerie de Harlem. L'un, après avoir coupé sa barbe, & l'autre sous le prétexte du Commerce, arriverent dans le voisinage de Harlem; mais ils n'osoient y entrer, parceque les Magistrats avoient fait emprisonner des Etrangers venus dans le même dessein. Enfin, à force d'argent; (le Roi employa 1500 Marcs à cette négociation) ils parvinrent à gagner un Ouvrier, appellé Frédéric Corsellis, qui travailloit à Harlem, & le firent passer à Oxfort. Ce fait arriva entre les années 1454 & 1459.

Ce recit a été contesté : on trouve parmi les Piéces qui composent les Origines Typographiques, une Lettre adressée à M. Méerman, par M. André Coltée Ducarel, Garde de la Bibliotheque

de Lambeth. Cette Lettre est précédée d'un Avertissement, où M. Méerman réfute vivement Shakespear, qui, dans sa Tragédie de Henri VI, met sur la scène un certain Jean Cade, reprochant au Baron de Say, d'avoir introduit l'Imprimerie dans la Grande-Bretagne, quoiqu'il ne soit fait aucune mention de ce Seigneur dans les Auteurs qui ont parlé de la translation de l'Imprimerie en Angleterre. M. Méerman s'appuie principalement sur l'autorité d'Atkins : mais M. Ducarel dans sa Lettre, combat cette opinion, & paroît douter de la réalité du Manuscrit publié par cet Anglois ; il se fonde sur les raisonnemens de Middleton : il rapporte l'Epitaphe d'un Nicolas Corsellis, à qui cette translation est attribuée par cette Epitaphe ; mais la date ne s'accorde point avec celle d'Atkins. M. Ducarel semble conclure que l'Histoire d'Atkins est apo-

cryphe, & que tous ceux qui l'ont copié se sont trompés.

M. Méerman dans la Dissertation qui sert de Réponse à cette Lettre, défend l'autorité du Manuscrit d'Atkins, sur ce qu'il y a mis son nom, sur ce qu'il l'a publié par la permission du Ministre, & sur ce qu'il l'a dédié au Roi & aux Membres du Parlement, auxquels il n'est pas probable qu'il eût voulu en imposer, quand même, comme le suppose Middleton, il auroit eu le dessein d'établir que l'Imprimerie est un droit Royal. M. Méerman se fonde encore sur la candeur avec laquelle Atkins avoue qu'il tient ce Manuscrit du Garde de la Bibliotheque de Lambeth; sur ce que personne ne s'éleva contre lui, &c. Il emploie beaucoup d'autres argumens, tant pour détruire les assertions de Middleton, que pour persuader M. Du-

carel : c'eſt vraiſemblablement à cauſe de cette Diſſertation que M. Méerman ſoumet ce ſecond Volume au jugement de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, & à la Société des Antiquaires d'Angleterre. Les Piéces qu'il contient ſont l'Avertiſſement, la Lettre de M. Ducarel, la Réponſe de l'Auteur ; un Recueil de tous les documens & témoignages anciens ſur la découverte de la Typographie, diſtribués en trois claſſes, avec des Notes ; dix Tables gravées des premiers eſſais d'Impreſſion, copiés d'après les originaux ; des Additions & des Corrections aux Origines, & aux Piéces juſtificatives ; une Diſſertation ſur la tranſlation de l'Imprimerie en Italie ; enfin cinq Tables raiſonnées de Matieres, & une Anecdocte particuliere concernant Laurent & Corneille, ſon Relieur.

Toutes ces Pieces sont très intéressantes, mais peu susceptibles d'un Extrait aussi abrégé que l'exige notre Journal : nous ne ferons en conséquence qu'indiquer celles dont il nous reste à parler.

La derniere Observation sur les découvertes des Mayençois est très détaillée. M. Méerman leur accorde tout, excepté la découverte de la Typographie, que cet Auteur convient qu'ils ont perfectionnée, Laurent n'ayant eu aucun intérêt de la porter à la même perfection, parceque, ne cherchant d'abord qu'à faire passer ses Editions pour des Manuscrits, trop de netteté & même une trop grande multiplicité auroient pû le faire découvrir.

Les autorités extraites des Pieces originales, & prises des Auteurs, sont divisées en trois classes. La premiere, ainsi que nous

l'avons indiqué, comprend les témoignages de ceux qui ont vu la découverte même, ou sous les yeux desquels les premiers essais ont été faits. La seconde renferme les témoignages des Ecrivains du quinzieme & du seizieme Siecles; & la troisieme est de ceux dont M. Méerman n'a pû fixer le tems. Nous ne parlerons que des premiers: les autres sont en trop grand nombre pour pouvoir nous y arrêter.

Après avoir constaté la société que Guttemberg fit à Strasbourg, par les Pieces du Procès qu'il eut à soutenir contre ses Associés lorsqu'elle fut rompue, M. Méerman rapporte en entier le témoignage du Relieur Corneille. C'est un récit si ingénu, si naïf, de la maniere dont Laurent a découvert l'Imprimerie, qu'on ne peut le soupçonner d'avoir altéré la vérité. Nous avons fait mention

de ce récit dans notre premier Extrait. On y voit comment un des Ouvriers de Laurent (Corneille ne pouvant dire si c'est Faust ou un autre, s'embarrassant peu du nom du perfide) après s'être mis au fait de l'Art, s'enfuit d'abord à Amsterdam, ensuite à Cologne, enfin à Mayence, où il s'établit, & donna les premieres éditions du Doctrinal d'Alexandre de Ville-Dieu, & les Traités de Pierre l'Espagnol.

Nous ne nous arrêterons point aux témoignages de Fust ou Faust & de Schoeffer, concernant la Typographie de Mayence. Dans Trithême, le récit que fait Schoeffer relativement à Guttemberg, est à peu près le même que celui de Corneille par rapport à Laurent; mais la relation de Zellius, Imprimeur de Cologne, porte formellement que la premiere idée de cet Art, que Mayence se glo-

rifie d'avoir inventé, fut conçue en Hollande, comme il paroît par les *Donats*, qui ont été imprimés avant tout ce qui est sorti de Mayence.

Il nous semble cependant que, si les témoignages favorables à Harlem que cite M. Méerman, l'emportent par leur poids, ceux que les Mayençois alléguent en leur faveur, les balancent par le nombre ; mais aucun ne paroît aussi dépouillé d'artifice que celui de Corneille.

Les Curieux qui se vantent d'avoir les premiers Livres imprimés, soit en Hollande, soit à Mayence, ou à Strasbourg, pourront aisément s'assurer de la vérité, en confrontant leurs Editions avec les modeles gravés d'après les originaux, dans les huit planches dont M. Méerman a enrichi son Ouvrage. Parmi les cinq Tables qui le terminent, il

y en a une d'une très grande utilité. L'Auteur y rapporte les titres de presque toutes les Editions qui ont été faites par les premiers Imprimeurs dans le quinzieme Siecle.

M. Méerman, après avoir suivi les progrès de la Typographie, depuis son origine jusqu'à sa translation en Angleterre, dans une Dissertation qu'il rejette à la fin de son Livre, l'accompagne encore en Italie; mais, comme il ne veut rien hazarder, il commence par citer les témoignages des Auteurs les plus dignes de foi : il les range par ordre Chronologique & les divise en deux classes. Ceux de la premiere sont des Auteurs contemporains, dont plusieurs avoient échappé à ceux qui ont écrit sur cette matiere & qui ont parlé des commencemens de cet Art en Italie. M. Méerman y donne la liste des

premiers Livres imprimés dans cette partie de l'Europe. Les Auteurs de la seconde classe sont postérieurs aux autres : tels sont Gasspard de Verone, & Jean André, Evêque d'Aleria, qui regarde Conrad Sweynheym & Arnold Pannarts, comme les premiers qui ont porté cet Art au-delà des Alpes ; M. Méerman rapporte une Supplique de ceux-ci au Pape Sixte IV : tels sont encore J. A. Campani, qui adresse des vers à Ulric Hahn ou Gallus, autre Imprimeur ; J. Ph. de Lignamine, qui fait l'éloge de ces trois Artistes ; Coccius, qui fixe à 1455, l'époque de la translation de l'Imprimerie en Italie ; Michel Fernus de Milan, Polydore Vergile, Jacques Wimpheling, Raphaël Maffei. Les Auteurs de la premiere classe ne peuvent être douteux, puisque non-seulement ils écrivoient sous les yeux du

Public, auquel ils ne pouvoient en imposer, mais qu'encore la plûpart s'adressoient au Pape. Ceux de la seconde n'ont d'autorité qu'autant qu'ils confirment les témoignages des précédens. La plus ancienne époque indiquée par ces témoignages, remonte au Pontificat de Paul II. M. Méerman s'attache à découvrir dans quelle partie de l'Italie l'Imprimerie a été apportée : la Campagne de Rome, dans l'Etat Ecclésiastique, lui paroît être l'endroit où elle s'est d'abord établie : il croit que son premier azyle a été le Monastere de Soubiac (ou *Subbiaco*), de l'Ordre de S. Benoît; & que de cette Abbaye, elle a passé à Rome, dont elle n'est éloignée que de deux milles. Il le prouve par l'Edition de Lactance, achevée dans ce Monastere en 1465, & qui ne fut imprimée à Rome qu'en 1468; par le *Traité*

de la Cité de Dieu de S. Augustin, imprimé dans cette même Abbaye en 1467, & à Rome en 1468 & 1470; par les Livres de *l'Orateur* de Cicéron, imprimés aussi dans le même endroit, & à Rome la même année, &c. M. Méerman réfute une Dissertation dans laquelle on prétend prouver que Venise fut la premiere Ville où cet Art fut porté d'Allemagne.

Si nous n'avions pas craint de passer les bornes d'un Extrait, nous aurions pu nous étendre sur plusieurs points importans que renferment les Origines Typographiques, entr'autres, sur ce que dit l'Auteur au sujet des savantes Dissertations de M. Fournier le jeune, avec lequel il n'est pas toujours d'accord, quoiqu'il ne cesse de lui donner tous les éloges qu'il mérite.

Nous terminerons cette analyse par la liste de ceux qui se disputent l'Invention de l'Imprimerie, ou qui ont le plus contribué à sa perfection, & qui jouent les principaux rôles dans cet Ouvrage. Nous hasarderons une réflexion qui nous a frappés en la lisant, & qui prouve bien la difficulté qu'a dû avoir M. Méerman dans la discussion de la cause qu'il défend : c'est que ; par une bisarrerie assez singuliere, chacun des Prétendans accuse de vol son Adversaire. Les Partisans de Laurent accusent Geinsfleisch de l'avoir volé après sa mort ; Fust ou Faust accuse Petersheim ; Guttemberg accuse Drizehem ; Mentel accuse Geinsfleisch : cependant il paroît que l'invention de cet Art ne peut être attribué qu'à l'un d'eux.

Les premiers Auteurs de l'Art

& les premiers Artiſtes ſont donc Laurent & ſes petits fils, à Harlem ; Geinsfleiſch, Guttemberg, Fauſt & Meidenbach, à Mayence ; Drizehem & Guttemberg, Eggeſtein, Heilmann, Riff & Mentel, à Strasbourg ; Conard Humery, Schoeffer & Henlif, encore à Mayence ; Hahn, Pannartz & Sweynheym, en Italie, &c.

Quelques efforts qu'ait faits M. Méerman en faveur de ſa Patrie, quelqu'évidente que paroiſſe ſa cauſe, nous ne doutons point que Strasbourg & Mayence ne ſoutiennent encore leurs prétentions ; mais ſon Ouvrage n'en ſera pas moins utile aux Savans, par les Diſcuſſions intéreſſantes, & les Diſſertations neuves qu'ils y trouveront.

ARTICLE XI.

DISCOURS *sur l'Histoire ancienne, pour faciliter aux jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe, l'intelligence des Auteurs anciens & modernes, & pour se former un Systême général du Gouvernement des Peuples de l'Asie, de l'Afrique & de l'Europe, dédié à S. A. S. Mgr. l'Archiduc* FERDINAND, *par M. l'Abbé* DE C... A Paris, chez Saugrain jeune, Libraire ordinaire de Mgr. le Comte d'Artois, Quai des Augustins, 1766, 1 vol. *in*-12. de 500 pages. *Prix 2 liv. 10 sols relié.*

SI les qualités que Lucien exige dans celui qui veut écrire l'Histoire sont rares, si l'art de l'Historien est difficile, les talens que

doit avoir un Ecrivain qui entreprend de tracer les révolutions d'un Empire, ou de rassembler dans un Discours, les principaux évenemens de l'Histoire, de saisir dans un tableau si raccourci, les mœurs, les loix, le caractere des Nations, d'en tirer des instructions morales & politiques, qui puissent servir au bonheur des Peuples & à la conduite des Souverains, ces talens, disons nous, sont encore moins communs & par conséquent plus précieux Aussi la France a-t-elle produit un grand nombre d'Historiens ; mais elle ne compte qu'un Saint-Réal, un Vertot, un Bossuet, & après eux un P. d'Orléans.

C'est sur ces modeles que M. l'Abbé de C... a entrepris de composer son Discours touchant l'Histoire ancienne. Il pense avec raison que la plûpart de ceux qui depuis Bossuet, ont présenté aux

Princes, des plans d'Hiſtoire ancienne & moderne, n'ont donné, en s'écartant de ſa maniere, que des Recueils indigeſtes & informes de faits, de noms & de dattes inutiles. Il a pris une voye plus courte, plus aiſée & plus ſimple que celle qui a été ſuivie par ces Auteurs. Il parcourt les Nations les plus célébres de l'Univers ; &, après s'être bien rempli des évenemens, il conſidere ces Nations relativement » au Syſtême » de leur Gouvernement, de leur » politique, de leur ambition & » de leur énorme puiſſance. »

Son Diſcours, ainſi que nous l'avons fait obſerver en l'annonçant ſimplement dans nos Mémoires de Juillet 1766, comprend deux parties : l'une renferme l'Hiſtoire des Egyptiens, des Carthaginois & des Aſſyriens, & ſe termine à la conquête de Babylone par Cyrus ; l'autre embraſſe

l'Histoire de la Grece & de la Perse, & finit au renversement du Trône des Seleucides, fondé par celui des Capitaines d'Alexandre qui survecût à tous les autres, & qui rassembla sur sa tête les conquêtes de ce Héros, qu'ils avoient partagées entre eux.

Nous n'entreprendrons pas de suivre M. l'abbé de C... dans tout le cours de son Ouvrage; il nous suffira, pour en faire connoître la marche générale, de présenter le plan de la partie de ce Discours qui regarde les Carthaginois, de donner une idée de la narration de l'Auteur, & de citer quelques-unes de ses réflexions, que nous prendrons au hazard.

M l'Abbé de C... distingue trois Epoques dans cette Histoire; elles servent de point d'appui pour se former une idée simple de ce qui concerne ce Peuple. Chaque Epoque a pour base une guerre

entre Rome & Carthage : ces guerres sont connues dans l'Histoire sous le nom de *Guerres puniques*, du mot *Pœnus*, qui signifie Phénicien, parceque la Phénicie étoit le berceau de Carthage. Quoique cette Nation soit plus ancienne que Rome, les détails de son Histoire ne sont bien connus que depuis le moment où les affaires de ces deux superbes Rivales se trouvent mêlées. On peut observer en passant, que malgré l'opulence de Carthage, malgré ses Flottes nombreuses & ses forces redoutables, ce n'est que par l'Histoire de ses Vainqueurs que nous savons ce qui la regarde. La gloire des Nations n'est qu'une lueur passagere, si les Arts n'en transmettent le souvenir à la postérité.

Notre Auteur établit d'abord les causes de la grandeur & de la chûte de Carthage ; il tire les

premieres de l'induſtrie de cette République, de ſon amour pour le travail, & de ſon goût pour le Commerce; il trouve les ſecondes dans l'abus même des premieres, c'eſt-à-dire, dans ſon luxe, dans la fureur du gain, dans l'orgueil que lui inſpirerent ſes richeſſes, dans le mépris que ce Peuple conçut pour des Militaires qu'il croyoit aſſez récompenſés d'être payés pour le défendre.

» Un vice intolérable dans le
» Gouvernement de cette Répu-
» blique Africaine, dit l'Auteur,
» & qui cauſa enfin ſa ruine, fut
» de n'avoir pour Magiſtrats que
» des Citoyens opulens. L'ambi-
» tion alors conſiſta, non à mé-
» riter les premieres places, mais
» à ſe procurer de quoi les acheter.
» Pour acquérir des richeſſes,
» toute voye parut bonne & légi-
» time; on ſe crut autoriſé par
» la coutume à faire des gains

» illicites, à être dur, inhumain
» & avare, à être concussionnaire
» & barbare envers le Conci-
» toyen comme à l'égard de l'é-
» tranger. Ainsi l'élévation d'un
» seul étoit le fruit de la ruine de
» mille particuliers.

» Le Sénat de Carthage devint
» donc le plus riche & le plus
» splendide de l'Univers : mais
» les Membres qui composoient
» cette Assemblée, n'ayant au-
» cune connoissance des loix, ne
» pouvoient ni les expliquer, ni
» les faire observer, ni pronon-
» cer en conformité. Possédés de
» la seule fureur du gain, ils ven-
» doient honteusement la Justice ;
» &, au mépris de tout ce qu'il
» y a de plus sacré parmi les hu-
» mains, ils étoient les oppres-
» seurs impitoyables & les tyrans
» de ceux qu'ils devoient pro-
» téger contre l'iniquité & la
» fraude. »

Après ce coup d'œil général sur les Carthaginois, M. l'Abbé de C... entre dans un détail plus particulier sur leurs mœurs, détail qui suit comme une conséquence nécessaire, du caractere dominant : on voit que, puisqu'en conférant les charges, ils ne recherchoient point le mérite & n'accordoient rien à la vertu, qu'ils ne faisoient que récompenser l'oppression, la tyrannie & la mauvaise foi, moyens dont se servoit l'avarice pour parvenir aux dignités ; les honneurs étoient avilis, la Science décréditée, les Peuples portés à la révolte, le Sénat divisé : aussi est-ce à la division de ce Corps qu'il faut attribuer la perte de Carthage & les malheurs qui suivirent les succès d'Annibal. L'Auteur, pour prouver la vérité du principe moral & politique qu'il déduit de ces premieres observations, compare Rome à Carthage.

» Rome, dit-il, avoit bien plus
» d'humanité dans sa Religion,
» plus de douceur dans son Gou-
» nement, & plus de politique
» dans sa conduite. Elle s'atta-
» choit les Peuples vaincus, par
» ses bienfaits ; elle s'attiroit
» l'admiration de l'Univers par
» des vertus auxquelles il n'étoit
» pas accoutumé, & auxquelles
» on ne pouvoit refuser son esti-
» me. »

Nous ne rapporterons qu'un seul exemple de la maniere de narrer de l'Auteur : nous prenons le plus court ; c'est le combat de la Trébie.
» Sempronius ne desiroit rien
» avec tant d'ardeur que d'en ve-
» nir aux mains : bouillant &
» impétueux, il craignit folle-
» ment que Scipion guéri de sa
» blessure, ne lui ravît l'honneur
» de la défaite d'Annibal. Une
» légere escarmouche, où la Cava-
» lerie Romaine eut l'avantage,

» enfla le courage du téméraire
» Sempronius ; & Annibal sût
» bientôt jusqu'à quel point étoit
» monté l'orgueil du Général Ro-
» main. Il ne lui fut pas difficile
» de le faire tomber dans le piége
» le plus commun, & dont le
» succès surpassa peut-être ses es-
» pérances.

» Magon caché dans les brous-
» sailles en pleine campagne avec
» deux mille hommes, y attendit
» que les Romains se fussent assez
» avancés, pour les attaquer en
» queue. Ils furent en effet irrités
» de voir un corps de Numides
» venir les attaquer avant le jour :
» ils le poursuivent donc sans or-
» dre, & passent la riviere qui
» séparoit les deux Armées. C'é-
» toit déja une faute de se mouil-
» ler & de s'exposer ainsi au froid,
» qui étoit des plus piquans :
» d'ailleurs ils attaquoient des
» ennemis bien nourris, & qui

» s'étoient habillés auprès du feu, » après s'être frottés d'huile : tout » présageoit aux Romains, qu'ils » couroient à une perte certaine.

» Les Romains emportés par » leur fougue, se précipiterent » dans le piége qui leur avoit » été dressé. Quand Magon vit » qu'il étoit tems de les attaquer, » il le fit avec tant de vigueur, » qu'il jetta le désordre dans toute » leur Armée. L'épouvante suivit » de près la confusion : les Ro- » mains ne pouvoient ni avancer » ni reculer ; & les Carthaginois » en firent un carnage affreux. » Sempronius reconnut enfin, » mais trop tard, la sagesse de » l'avis que lui avoit donné son » Collégue. »

L'Auteur ne néglige aucun fait important : un Lecteur qui a possedé l'Histoire & qui l'a ensuite négligée, trouve dans ce Discours un tableau qui lui en rappelle

tous les traits; celui qui ne la sait pas & qui n'a pas le tems de l'approfondir, y trouve assez de quoi s'instruire. Les Epoques les plus intéressantes, les Anecdotes les plus curieuses y sont rapportées. Dans l'Histoire des Carthaginois, l'Auteur, en faisant l'éloge du commerce de ce Peuple, raconte sur la foi d'Aristote & de Théophraste, qu'*un Vaisseau Carthaginois ayant pris sa route entre le Couchant & le Midi, osa pénétrer dans une Mer inconnue*; qu'*il y découvrit fort loin de la terre, une Isle déserte, spacieuse, arrosée de grandes rivieres, couverte de forêts dont la beauté sembloit répondre à la fertilité du terroir*; qu'*une partie de l'Equipage ne put résister à la tentation de s'y établir*; que *l'autre étant retournée à Carthage, le Sénat, auquel on rendit compte de cette découverte, crut devoir ensevelir dans l'oubli un évenement dont on*

craignoit les suites, & fit donner la mort à tous ceux qui étoient revenus dans le Vaisseau. » Il ne paroît pas, » ajoute l'Auteur, que cette cu- » rieuse aventure ait été connue » des siécles suivans & sur-tout du » quinzieme, où l'on se piquoit » de raisonner sans goût & de n'é- » tudier que les obscurs & inintel- » ligibles Commentateurs d'Aris- » tote. Christophe Colomb lui- » même ne partit point de ces » autorités respectables, pour al- » ler à la découverte d'un nou- » veau Monde; le hazard seul le » lui fit rencontrer. »

Il résulte de cette Observation, que, quoique les Modernes aient fait des découvertes que les Anciens pouvoient aussi avoir faites avant eux, ils n'en ont pas moins le mérite de l'invention, malgré le systême de M. Dutens, dans son Ouvrage très savant, très profond, mais très peu concluant,

sur

ſur l'origine des découvertes attribuées aux Modernes, dont nous avons donné l'extrait dans le Journal de Novembre 1766.

Nous aurions deſiré pouvoir nous étendre encore ſur le Diſcours de M. l'Abbé de C... On y trouve, touchant la politique des Peuples anciens, des réflexions ſolides, qui peuvent ſervir à éclairer notre ſiécle : il eſt écrit d'une maniere ſage & ſenſée ; &, quand on a fait lire aux jeunes gens l'Hiſtoire ancienne de M. Rollin, c'eſt le meilleur abrégé qu'on puiſſe mettre entre leurs mains.

ARTICLE XII.

TABLEAU de l'Histoire moderne, depuis la chûte de l'Empire d'Occident, jusqu'à la Paix de Westphalie, pour servir de suite à l'Histoire Universelle de M. BOSSUET. Par M. le Chevalier DE MÉHÉGAN. A Paris, chez Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais; & Desaint, rue du Foin, 1766, 2 vol. *in*-12. *Prix 7 liv. 10 sols.*

SI quelqu'un paroissoit peu propre à être le Continuateur de Bossuet, c'étoit assurément M. le Chevalier de Méhégan. Non qu'il ne fût homme d'esprit : mais qu'entend - on précisément par cette qualification? « O! qu'il se» roit à propos, disoit l'Abbé » Desfontaines, que notre Lan-

» gue s'enrichît de cinq ou six » mots, pour exprimer cinq ou » six sortes d'esprits différens; » qu'il y eût, par exemple, un » terme pour énoncer cette qua- » lité qui nous rend prudens & » judicieux dans la conduite de » la vie, ce qui est une sorte » d'esprit; un autre terme qui » signifiât la vivacité & la péné- » tration; un autre pour la so- » lidité, la netteté, la justesse » des idées; un autre pour la » fertilité, les saillies, les folies » même de l'imagination! En at- » tendant qu'on fasse ces termes, » continue le célebre Critique, » distinguons l'esprit total & l'es- » prit partiel. L'esprit total con- » siste dans un heureux accord du » jugement & de l'imagination; » l'esprit en ce sens, sera donc » la raison assaisonnée, qui est » la définition de Rousseau, ou » le bon sens qui brille, qui est

» celle de Bouhours. L'esprit par-
» tiel sera ou un jugement sain,
» une grande justesse dans les
» idées, beaucoup de solidité
» dans le raisonnement, sans rien
» de brillant, sans aucun talent
» même : ou bien ce sera beau-
» coup d'invention, de feu, de
» saillies ; ce qui appartient à
» l'imagination «. On qualifie le plus ordinairement d'hommes d'esprit, ceux qui ont cette seconde sorte d'esprit partiel ; ces hommes légers, vifs, décisifs, aujourd'hui si communs, ces *hommes à Antithèses & à Epigrammes*, comme les appelle encore l'Abbé Desfontaines. Cela posé, pour peu que l'on connoisse le caractere des Ecrits de M. de Méhégan ; on voit aisément dans quelle classe il faut ranger cet Auteur : on sent ce qui doit distinguer son Ouvrage de celui du sage, du profond, du sublime Bossuet. Il se-

roit inutile d'y chercher cette force de pinceau, cette pompe d'expreſſion qui caractériſent l'Abrégé de l'illuſtre Prélat. On y trouvera encore moins cette éloquence pieuſe qui anime tous ſes récits, cette étendue de génie avec laquelle, en préſentant à ſon auguſte Eléve le grand ſpectacle de la Religion & des Empires, il met dans ſa main *le fil de toutes les affaires de l'Univers*. Cependant il faut convenir qu'on parcourt avec intérêt ce Tableau de l'Hiſtoire moderne; qu'il eſt ſupérieur à d'autres continuations auſſi témérairement entrepriſes; qu'il eſt même fort au-deſſus de ce qu'on auroit pu attendre de M. le Chevalier de Méhégan.

L'Abrégé de M. Boſſuet, dit-il dans ſa Préface, eſt un chef-d'œuvre de génie & de ſtyle; jamais l'éloquence ne déploya mieux ſa force & ſa majeſté:

» c'eſt le plus beau monument » que la main des hommes ait » élevé à la gloire de la Reli- » gion. C'eſt auſſi ſous ce point » de vue particulier, qu'il faut » conſidérer cet immortel Ou- » vrage; c'eſt-là que ce grand » Homme dirige & rapporte tout: » tout montre ce but; la nature » du plan, l'ordre des faits, le » choix des Epoques relatives » à la ſublimité de nos Myſte- » res, & puiſées dans les Livres » ſacrés. Cette marche, excel- » lente dans le modele, ajoute » M. de Méhégan, eſt devenue » défectueuſe dans les Copiſtes; » & les Epoques, admirables » dans le *Diſcours* de l'Evêque » de Meaux, ont été inſuffiſan- » tes dans les Imitateurs, parce- » qu'elles ne tiennent pas aſſez à » l'Hiſtoire univerſelle que ces » Auteurs avoient en vûe «. Dans le coup d'œil que M. de Méhégan

jette sur l'Histoire moderne, il a choisi pour Epoques les grands événemens qui ont changé une partie de la terre. Il désigne chacune de ces Epoques par le nom de quelque personnage fameux, qui a paru à son commencement, & par l'événement principal qui caractérise son cours. Il trace sur ce plan, à la suite de sa Préface, une Histoire générale, qu'il partage en ancienne & moderne. On lit en Note : *le Tableau de l'Histoire ancienne est fait ; on le donnera incessamment au Public, s'il paroît aggréer celui qu'on met sous ses yeux.* Nous ignorons si M. de Méhégan, qui est mort l'année derniere, a laissé à quelqu'un cette premiere Partie de son Histoire, pour la mettre au jour ; mais il nous semble qu'il eût mieux valu la publier avec la seconde, que de faire servir celle-ci de suite

à l'Ouvrage de Boſſuet, dont elle differe totalement.

Quoi qu'il en ſoit, chaque Epoque de cette ſeconde Partie commence par un Tableau de l'état de la Terre & de la ſituation des différentes Puiſſances. L'Auteur indique enſuite avec rapidité les faits intéreſſans arrivés dans le cours de l'Epoque, & le caractere des Princes qui s'y ſont le plus diſtingués. Comme l'Hiſtoire de l'Europe eſt le principal objet de ſon Ouvrage, il ne parle des autres parties du Monde, qu'autant qu'elles ont des relations avec la nôtre. Après l'expoſition des faits, il revient, en quelque façon, ſur ſes pas; & il examine les Religions, les Gouvernemens, les Mœurs, les Sciences & les Arts. Suivant ce plan, le Tableau de l'Hiſtoire moderne, tel qu'on nous le préſente, comprend ſept Epo-

ques, déſignées par les noms de Clovis, Mahomet, Charlemagne, Othon le Grand, Godefroy de Bouillon, Rodolphe I., & Chriſtophe Colomb. M. de Méhégan ne jette qu'un léger coup d'œil ſur les deux premieres Epoques, déja tracées par l'Evêque de Meaux. Il s'arrête ſeulement ſur l'origine du Mahométiſme, *trop négligée*, dit-il, *par ce grand Homme.* Nous pouvons, ſans aller plus loin, nous attacher à ce morceau, que notre Hiſtorien paroît avoir été jaloux de traiter avec ſoin. Il donnera une idée ſuffiſante de ſon travail; & il fera aiſément juger du ton général qu'il a adopté. Pour que l'on ſaiſiſſe mieux ſa maniere, nous ne ferons preſque que tranſcrire ici tout ce qu'il rapporte du faux Prophête, qui, *donnant ſes victoires pour toute marque de ſa miſſion*, dit Boſſuet, *ſoumit en*

neuf ans toute l'Arabie de gré ou de force, & jetta les fondemens de l'Empire des Calyphes.

Mahomet naquit l'an 571 de notre Ere. Sa Mere mourut en lui donnant le jour; son Pere la suivit de près. Il tomba entre les mains de Tuteurs qui lui volerent le foible héritage de ses Peres. Un Oncle moins inhumain que les autres, Abou-Taleb, le prend chez lui, & le jette ensuite dans une Boutique de Marchand, *où il se fait estimer.* Son Maître fait banqueroute; l'Oncle le reprend, & le vend à un riche Marchand Ismaélite, qui l'emploie en qualité de Facteur. *Sa bonne conduite lui mérite sa liberté*: on l'envoie faire le Commerce de l'Ismaélite sur les côtes de la Syrie; il s'en acquitte bien, & *il commence à sentir qu'il est né pour quelque chose de mieux.* Transplanté dans un Pays policé, il s'apperçoit qu'il

n'eſt qu'un Barbare. » Cette no-
» ble fierté qui eſt le partage ſe-
» cret des grandes Ames, le fait
» rougir de ſon ignorance : il
» interroge, il réfléchit, il mé-
» dite. Le Judaïſme & le Chriſ-
» tianiſme, mêlés dans ce Pays,
» lui donnent lieu de faire le pa-
» rallele de ces deux cultes : il ne
» les voit qu'en ambitieux, &
» conſéquemment, il eſt flatté
» de la gloire que ſe ſont acquis
» leurs Auteurs. Au lieu de con-
» ſidérer en eux des Hommes di-
» vins, que le Ciel a envoyés
» réellement pour leur enſeigner
» ſes volontés, il a le malheur
» de n'y voir que des Sages reſ-
» pectables, ou des Politiques
» habiles, qui ont inventé de
» pieuſes Fables, pour réformer
» les mœurs, & s'aſſurer un grand
» nom. Plein de ces idées, il jette
» les yeux ſur l'Arabie, groſſie-
» re, ſuperſtitieuſe, ignoble.

» Quel plaisir pour lui, quelle » gloire, s'il pouvoit, à l'exem- » ple de ces grands Hommes, » arracher sa Patrie à son obscu- » rité, & devenir l'instrument » de sa grandeur ! » Déja il médite de faire adopter aux Arabes la Morale du Christianisme ; *cette Morale si sainte & si sociale, si propre à gagner les cœurs vertueux.* » On y mêleroit la terreur du » Judaïsme : elle subjugueroit les » méchans. L'essentiel seroit de » ployer cet ensemble aux mœurs » de l'Arabie, c'est-à-dire, de » marier ces Dogmes avec une » licencieuse volupté, dont son » cœur & celui de ses Compa- » triotes sentent si vivement les » attraits «. Cependant une nouvelle révolution l'arrache à son ancien Maître : il passe au service de Cadisgha, riche Négociante, veuve, & dans l'âge de la beauté. » Une jeunesse tou-

» chante, une figure réguliere,
» une physionomie heureuse, des
» yeux plein de feu, une élo-
» quence naturelle, une douceur
» séduisante, enchantent la veu-
» ve; & bientôt le Facteur de-
» vient Epoux. Voilà donc Ma-
» homet passant de la pauvreté à
» l'opulence; & dans cet état,
» ses anciennes idées lui revien-
» nent: il se voit un ressort de
» plus; & quel ressort? Il ose
» avec ce nouvel appui, conce-
» voir le projet de devenir le
» Chef d'une Religion nouvelle.»

L'habile Imposteur affecte une vie plus solitaire, fait de plus abondantes charités, se retire quelquefois dans le desert, en revient avec un air pénétré, parle de révélations, profite de l'épilepsie à laquelle il est sujet, pour en faire une extase qui le suppose une Homme divin, met dans la confidence des apparitions de l'An-

ge Gabriel, Cadifgha, fa femme, qui y met bientôt le voifinage. Déja on va en foule entendre le nouveau Prophête. » Un génie » élevé, une expreffion hardie, » une diction pure, des images » brillantes & vives, un gefte » pathétique & un air majef- » tueux, frappent les efprits, & » lui gagnent continuellement de » nouveaux Sectateurs «. Ici M. de Méhégan s'efforce de faire voir combien la Doctrine de Mahomet, *fi belle en comparaifon des groffieres erreurs de fa Patrie, devoit être féduifante pour ceux qui fe piquoient de quelques lumieres*; &, après avoir préfenté avec une forte d'affectation, cette Doctrine fous un point de vue favorable : » voilà, dit-il, le fond » réel de l'Alcoran, tant cité & » tant inconnu : le refte n'eft » qu'un pur acceffoire. On y » trouve du défordre, de la dé-

» clamation, des abſurdités, des » contradictions, & ſur-tout » d'innombrables erreurs de Po- » litique, d'Hiſtoire & de Chro- » nologie : mais tout cela étoit » caché aux Arabes; ils ne vo- » yoient que la Morale & le ſty- » le, & jamais la Poéſie n'avoit » produit chez eux rien de plus » brillant & de plus vif. Toute » la Nature ſemble ſourire à l'i- » magination de l'Auteur, & lui » offrir ſes plus belles images : » par-tout des deſcriptions bril- » lantes, des tableaux enchan- » teurs, une diction pure, qui » rend cet Ouvrage le chef-d'œu- » vre & le modele de cette Lan- » gue. Peut-on douter, ajoute » l'Hiſtorien, qu'un Peuple né » dans un climat tel que celui de » l'Arabie, ait diſpenſé Maho- » met d'autres prodiges? L'Al- » coran parut le plus grand de » tous; & jamais le fer ne ſou-

» mit ſi promptement les Empi-
» res, que l'éloquence poétique
» de Mahomet ſubjugua les eſ-
» prits. On crut qu'un génie ſi
» élevé approchoit néceſſairement
» de la Divinité, & devoit être
» ſon Interprête. Ainſi, ajoute
» encore M. de Méhégan, les
» Grecs l'avoient penſé d'Ho-
» mere; ainſi les Egyptiens l'a-
» voient imaginé de Mercure;
» ainſi les Chinois l'avoient dit
» de Confucius (1) «.

(1) M. le Grand, Secrétaire Interprête du Roi pour les Langues Orientales, a traduit de l'Arabe un Ouvrage très eſtimable, où l'Alcoran eſt autrement apprécié qu'il ne l'eſt ici par M. de Méhégan. Cet Ouvrage, qui ne fait que de paroître, & dont nous nous propoſons de rendre compte, eſt intitulé *Controverſe ſur la Religion Chrétienne & celle des Mahométans, entre trois Docteurs Muſulmans & un Religieux de la Nation Maronite.* L'Alcoran & l'Evangile ſont les armes avec leſquelles ce Religieux

Cependant une cabale formidable attaque le nouveau Prophête : les Magiſtrats prétendent le punir comme un fourbe & un ſéditieux : il fuit, mais précédé par ſa réputation ; & arrivé à Médine, il y trouve des Partiſans qu'il ignoroit. Il voit le nombre de ſes Sectateurs groſſir à chaque inſtant. Bientôt la Ville entiere ſe range ſous ſa banniere, le déclare ſon Chef, &

---

eut le courage, il y a près de cinq cens ans, de défendre la Loi des Chrétiens devant un Prince infidele. Il y diſcute un grand nombre de paſſages de la Loi de Mahomet ; puis il adreſſe ainſi la parole aux Docteurs Muſulmans, après les avoir fait convenir de la fidélité de ſes citations : *Dites-moi quel effet d'une puiſſance merveilleuſe, quelle maxime, quelle vertu, quel objet d'éloge ſe trouvent dans votre Livre! J'y rencontre un étalage pompeux de termes vuides de ſens ; j'y vois les vices placés au même rang que les vertus ; j'y cherche quelque choſe qui m'inſtruiſe des ſecrets de la Divinité, qui*

ne veut plus reconnoître d'autre Maître. Ses amis exilés, venus de la Mecque, parmi lesquels il voit Omar, le plus brave des Arabes, le pressent de se mettre à leur tête, & d'aller venger leurs injures communes. Il profite du premier feu de l'enthousiasme, & marche subitement vers la Mecque. Une caravane supérieure en nombre veut lui disputer le passage; il ose livrer un combat, & il est vain-

---

m'apprenne les routes de la Vie spirituelle, je n'y trouve rien qui n'ait rapport aux choses d'ici bas. J'y vois les promesses qu'on vous y fait des biens de ce monde périssable; j'y vois la licence qu'on vous a donnée de jouir de toutes les voluptés sensuelles qui s'y présentent; j'y vois enfin tout rapporté aux sens matériels, & rien à l'esprit. Vous vous êtes laissés séduire & tromper, dit-il ailleurs, *par les paroles de Mahomet, qui ne sont qu'un tissu d'absurdités & d'événemens impossibles qui révoltent la raison de tout homme de bon sens.*

:u. On murmure, on plaint les morts, on est étonné qu'un Prophête ait été vaincu ; on est près de la rébellion. Il l'apprend, se transporte au camp, paroît au milieu des rebelles, leur adresse un discours qui recouvre leurs yeux du bandeau de l'illusion, les remene au combat, & remporte une victoire complette. Il continue sa marche, & n'étant pas encore assez fort pour attaquer la Mecque, il fait avec elle une tréve qui l'endort. Il met alors le tems à profit : son armée grossit, se discipline, s'aguerrit. Tout-à-coup il retourne vers la Mecque, & semant le bruit qu'elle a violé la tréve, il force ses marches, & se présente devant les murs. La Ville consternée lui ouvre ses portes, & attend son sort en tremblant ; » mais, au lieu de » verser le sang, on ne voit de

» lui que des actes de clémence » qui achevent de ſoumettre les » Habitants. »

Juſqu'ici Mahomet n'a eu que *cette conſidération qui naît du mérite perſonnel :* à préſent il ajoute au titre de Prophête & de Pontife, celui de Souverain temporel, & la Mecque lui ceint le diadême. Son ambition ne ſe contente pas du petit Pays qui lui obéit : à la tête de ſes Troupes, il parcourt l'Arabie indépendante, & la ſoumet entierement à ſon ſceptre & à ſa loi. Il tourne contre les Romains, & les chaſſe de cette partie qu'ils occupoient depuis Pompée. Quand il a humilié Héraclius, il s'allie avec lui contre Coſroës, que ſa politique redoute, ſecourt cet Empereur, le releve, & ſe rend ainſi l'Arbitre des deux Empires. » Il meurt à Médine, dans » le ſein des triomphes & de la

» gloire, laissant sa patrie réunie » par sa Doctrine, policée par » ses Loix, redoutable aux Puis-» sances voisines; & respectable » à toute la terre. »

On se souviendra que nous n'avons fait, pour ainsi-dire, que copier l'Auteur dans cet abrégé de l'Histoire de Mahomet. Nous ne le suivrons pas dans le reste de l'Epoque. Arrêtons-nous seulement à quelques-unes de ses réflexions, que nous mettrons en parallele avec celles de Bossuet. Cette comparaison achevera de faire connoître dans quel esprit il a composé son Histoire moderne. On a vû qu'il prodigue partout des louanges à Mahomet, qu'il exalte sa Doctrine, qu'il vante *la force, l'érudition, les graces* de l'Alcoran. Dans ses réflexions sur les Religions, il dit qu'*on attribue ordinairement les succès rapides de ce Législateur à la force*

des armes (1) ; qu'*alors on a raiſon de n'y trouver rien de merveilleux : mais* que *l'on confond les tems* ; que *les armes ont étendu ſon Empire & ne l'ont point fondé.* » Il » n'y a, ajoute-t-il, qu'une ſeule » cauſe de l'élévation de Mahomet ; c'eſt ſon génie étonnant. » Un homme forme un projet » immenſe, a la force d'enviſager » les dangers ſans s'effrayer, & » d'en conſidérer la grandeur ſans » ſe laiſſer éblouir ; il a le courage de deſcendre dans les plus » petits détails, la patience d'attendre le tems de l'exécution, » la prudence de ſe déclarer à » propos, l'art de ſaiſir toutes les » circonſtances. C'eſt un plaiſir » d'admirer ce grand Homme

(1) Nous avons rapporté plus haut le mot de Boſſuet, qui eſt que Mahomet *donna ſes victoires pour toute marque de ſa miſſion.*

» (si un fourbe peut l'être) de » l'admirer, dis-je, étudiant ce » qui frappe plus l'esprit des » hommes en général, & y portant ses vûes, recherchant » le caractere particulier, les » mœurs, les cultes différens de » son Pays, & pliant son systême » selon ses diverses nuances; souple & humble à propos, fier & » ferme de même, employant la » ruse & la force toujours avec » un égal succès; devenant par » son habilité Monarque si absolu, qu'il ne s'éleve pas la plus » légere ombre de révolte sous » un Maître qui n'a aucun droit » à l'être. » Quelle instruction M. le Chevalier de Méhégan a-t-il prétendu faire retirer à ses Lecteurs de l'espece d'enthousiasme qu'il montre pour la Religion & pour la personne de Mahomet ? Que ce langage est différent de celui de Bossuet! L'Eglise Catho-

lique, dit cet éloquent Prélat, porte dans son éternelle durée le caractere de Dieu ; elle se justifie elle-même par sa propre suite : si Dieu a créé le Genre humain, si le créant à son image, il n'a jamais dédaigné de lui enseigner le moyen de le servir & de lui plaire, toute Secte qui ne montre pas sa succession depuis l'origine du monde n'est pas de Dieu. *Ici tombent aux pieds de l'Eglise toutes les Sociétés & toutes les Sectes que les hommes ont établies au dedans ou au dehors du Christianisme. Par exemple, le faux Prophête des Arabes a bien pu se dire envoyé de Dieu ; & aprés avoir trompé des Peuples souverainement ignorans, il a pu profiter des divisions de son voisinage, pour y étendre par les armes une Religion toute sensuelle : mais, ni il n'a osé supposer qu'il ait été attendu, ni enfin il n'a pû donner ou à sa personne, ou à sa Religion aucune*

cune liaiſon réelle ni apparente avec les ſiécles paſſés. L'expédient qu'il a trouvé pour s'en exempter eſt nouveau. De peur qu'on ne voulût rechercher dans les Ecritures des Chrétiens des témoignages de ſa Miſſion, ſemblables à ceux que Jeſus-Chriſt trouvoit dans les Ecritures des Juifs, il a dit que les Chrétiens & les Juifs avoient falſifié tous leurs Livres. Ses Sectateurs ignorans l'en ont cru ſur ſa parole ſix cens ans après Jeſus-Chriſt; & il s'eſt annoncé lui-même, non-ſeulement ſans aucun témoignage précédent, mais encore ſans que ni lui, ni les ſiens aient jamais oſé ou ſuppoſer, ou promettre aucun miracle ſenſible qui ait pû autoriſer ſa Miſſion. Le Prélat continue: (nous ne voulons rien laiſſer perdre à nos Lecteurs de ce morceau) *de même les Héréſiarques qui ont fondé des Sectes nouvelles parmi les Chrétiens, ont bien pû rendre la*

Foi plus facile, en niant les Mystères qui passent les sens. Ils ont bien pû éblouir les hommes par leur éloquence & par une apparence de piété, les remuer par leurs passions, les engager par leurs intérêts, les attirer par la nouveauté & par le libertinage, soit par celui de l'esprit, soit même par celui des sens; en un mot ils ont pû facilement ou se tromper, ou tromper les autres; car il n'y a rien de plus humain: mais, outre qu'ils n'ont pas pû même se vanter d'avoir fait aucun miracle en public, ni réduire leur Religion à des faits positifs dont leurs Sectateurs fussent témoins, il y a toujours un fait malheureux pour eux, que jamais ils n'ont pû couvrir, c'est celui de leur nouveauté.

Encore un trait de M. de Méhégan, favorable à la Doctrine de son Héros; & nous terminerons ensuite cet article. On se trompe,

ſelon lui, quand on ſe perſuade que c'eſt en donnant une libre carriere aux paſſions, que Mahomet s'eſt fait tant de Sectateurs : » ce » n'étoit point, ajoute-t-il, en » favoriſant la licence, comme » on le dit ordinairement, qu'il » enchaînoit les eſprits ; c'étoit » en propoſant une loi *plus noble*, » *plus ſage* que celle qu'ils ſui- » voient auparavant. » Mais qu'étoit-ce donc que cette condeſcendance avec laquelle il laiſſoit ſes nouveaux Proſélytes épouſer leurs filles, leurs ſœurs, celles de leurs meres, & les filles de leurs freres ? Qu'étoit-ce que ce Paradis d'une eſpece ſinguliere, qu'il leur promettoit en ces termes pour ſe les attacher : » on vous » ſervira en viandes & en fruits » tout ce qu'il y a de plus déli- » cieux. Vous puiſerez dans la » riviere de lait, dans celle du

» miel & dans celle du vin, une
» boiſſon qui flattera le goût de
» ceux qui en boiront; outre cela
» on vous y fournira des filles avec
» de grands yeux, qui ne ſeront
» point ſujettes aux infirmités des
» femmes de ce monde, & de jeu-
» nes garçons pour vous ſervir,
» qui ne vieilliront jamais : ce
» n'eſt là qu'une partie des plaiſirs
» que Dieu vous y réſerve. » Il
en faut convenir avec le Cénobite
dont nous empruntons encore ici
les expreſſions, d'après la Traduc-
tion de M. le Grand que nous
avons citée en note, Mahomet,
nourri dans des principes groſſiers
& charnels, Mahomet, qui s'eſt
laiſſé gouverner toute ſa vie par
les paſſions les plus déréglées &
les plus brutales, qui ne pouvoit
voir une femme ſans la deſirer,
quoiqu'il en eût un grand nombre,
qui enleva à Seid la ſienne, &

qui déclara que Dieu lui avoit inſpiré ce procéde, enfin Mahomet, qui par le même excès de brutalité tua l'Arabe Soufeir dans ſon lit, voulant former une Religion, l'accommoda à ſes inclinations corrompues, & ne réuſſit à attirer les hommes à ſa croyance, qu'en leur permettant de mener une vie licencieuſe, qu'en leur imprimant de la terreur, qu'en employant le fer contre ceux qui voulurent lui réſiſter, qu'en les trompant par ſes fauſſes promeſſes ſur les avantages de cette vie & ſur les plaiſirs de l'autre.

ARTICLE XIII.

LETTRE du P. FRISI à M. D'ALEMBERT.

MONSIEUR,

IL m'eſt tombé entre les mains un Livre du P. Scarella, qui a pour titre : *Commentarii duodecim de rebus ad ſcientiam naturalem pertinentibus ;* & j'y ai appris qu'il y a encore trois autres Volumes *in*-4°. du même Auteur, imprimés depuis dix ans, & que perſonne n'a lus juſqu'ici, comme l'Auteur même le dit à la page 206 : *Id certum videtur, nec Friſium, nec aliquos alios mea ſcripta legiſſe.* Il en a même donné la raiſon : *Quod mea volumina nimiùm ſpiſſa ſint.* Je ne connois nullement les trois Volumes, &

je n'ai pû parcourir ces nouveaux Mémoires qu'à la hâte. Cependant j'en ai assez lu, Monsieur, pour voir que tous les Mathématiciens du premier ordre y sont attaqués mal-à-propos, vous, M. Euler, M. de la Grange, M. Clairaut, &c. Par exemple, dans le cinquieme Mémoire, le P. Scarella parle de la difficulté que vous avez proposée, Monsieur, sur l'attraction de la surface sphérique, & il ne touche jamais le point de la question; savoir, que si le point attiré est hors de la surface sphérique, & que dans l'expression générale de l'attraction, on fasse égale à zéro la distance de la surface, on trouve précisément le double de ce qu'on trouveroit en supposant le point attiré dans la surface même, & en calculant directement son attraction.

Dans le quatrieme Mémoire

notre Auteur parle du paradoxe de M. Euler sur les corps qui tombent jusqu'au centre dans certaines hypothèses de la gravité, & il trouve cinq différentes raisons pour soutenir que dans différens cas les corps tombants jusqu'au centre, doivent retourner en arriere par la gravité même qui les attire toujours au centre. Cependant il est clair que dans toutes hypothèses un corps attiré au centre doit continuer sa route jusqu'à ce que sa vîtesse soit détruite par-la gravité, qui au-delà du centre agit en sens contraire. Le paradoxe vient de ce que les loix physiques de la gravité ne peuvent souvent s'exprimer algébriquement. Par exemple, la gravité en deçà & au-delà du centre agit toujours en sens contraire. Cependant si elle suit la loi inverse des quarrés des distances, alors comme les quarrés sont

toujours positifs, la gravité devroit agir toujours dans le même sens.

Dans le dernier Mémoire il s'agit des tuyaux capillaires, & du Théorême donné par M. Clairaut, dans le Chap. X. Part. 1. de sa Théorie de la Figure de la Terre, *que quand même l'attraction du tuyau capillaire seroit d'une intensité plus petite que celle de l'eau, pourvu que cette intensité ne fût pas deux fois moindre, l'eau monteroit encore.* La remarque que le P. Scarella nous a donnée dans le §. 35. me fait soupçonner qu'il n'a pas vû la démonstraction du Théorême dans l'original, où M. Clairaut a calculé non-seulement l'attraction du tuyau, mais encore la force avec laquelle les particules de l'eau s'attirent entre elles. Je penche d'autant plus à le croire, que le P. Scarella en parlant du Théorême, s'en est

rapporté à ce que M. Sigorgne a dit ſur la concavité de l'eau qui eſt ſuſpendue dans le tuyau capillaire. Après l'expoſition d'un Paradoxe de M. Sigorgne, le P. Scarella ajoute *diſtinguendam eſſe élevationem liquorum in tubos capillares à figurâ concavâ aut convexâ*. Or la concavité de la ſurface ſupérieure de l'eau n'a rien à faire avec l'élevation dans le tuyau capillaire. Après le calcul de l'attraction du tuyau & de l'eau, il étoit encore néceſſaire pour la démonſtration complette du Théorême de M. Clairaut, de prouver que l'intégrale d'une certaine quantité, qui n'eſt pas intégrable, étoit toujours poſitive : ce que cet illuſtre Géometre a très bien conclu de ce que la ſurface de l'eau eſt concave. Ainſi le Théorême eſt hors de toute atteinte.

Nous nous ſommes fondés ſur

ce Théorême, le P. Gerdil & moi, pour propoſer une difficulté contre l'opinion de Muſſchenbroek, Weitbrecht, Sigorgne & pluſieurs autres, qui attribuent l'élévation des fluides dans les tuyaux capillaires à l'attraction des tuyaux mêmes. On demande pourquoi l'eau, qui dans un tuyau de verre monte à vingt lignes, ne monte plus lorſque l'intérieur du verre eſt enduit d'une petite couche de ſuif; & pourquoi ſi on force l'eau à y entrer une fois, de façon que le ſuif ſoit humecté, l'eau monte dans le tuyau comme auparavant? Dans l'hypothèſe même de Weitbrecht que l'attraction du verre n'agit qu'à des diſtances très petites, & que la partie ſupérieure du tuyau ne contribue point à une plus grande élévation, j'ai demandé pourquoi l'eau dans un tuyau plus long s'éleve beaucoup plus que dans un tuyau plus court?

Le P. Scarella se tire d'affaire en avouant que *in tubis, qui sic decurtantur, modo experimentum ita succedit, quemadmodum postulat systema attractionis, modo è contrario.* Puis il assure que le phénomene n'arrive que quand le tuyau capillaire surpasse de peu la hauteur à laquelle l'eau est suspendue : ce qui est directement contraire aux expériences réitérées de Musschenbroek. Peut-être n'étoit-ce pas la peine d'honorer du nom de systême ces hypothèses, dans lesquelles on trouve tant d'autres difficultés, & où on ne peut risquer que de simples conjectures.

Il y a encore plus de singularité dans l'explication que le Pere Scarella a donnée d'un autre phénomene que j'ai opposé à l'hypothèse de l'attraction. On sait que si une goutte d'eau coule par dehors le long du petit tuyau jusqu'à

l'ouverture inférieure, & qu'elle la rempliſſe entierement, elle remonte enſuite au-dedans juſqu'à la hauteur ordinaire. Dans l'hypothèſe d'une attraction qui agiſſe ſeulement à diſtances très petites, après que la goutte eſt montée tant ſoit peu, les attractions des deux petits anneaux au-deſſus & au-deſſous de la goutte doivent ſe balancer, & les parties plus éloignées du verre ne peuvent contribuer en rien à élever la goutte davantage. Le P. Scarella en convient, & il dit que la goutte monte par la même vîteſſe qu'elle a acquiſe dans ſa chûte, à-peu-près comme on voit qu'un pendule remonte après être tombé d'une hauteur donnée. Mais le pendule pour remonter ne revient pas ſur lui-même. Il paroît évident que la vîteſſe acquiſe par la goutte dans ſa chûte peut être détruite par l'attraction, le frot-

tement & la résistance du tuyau ; & qu'elle ne peut pas par le concours de ces causes changer tout-à-fait de direction, & agir dans un sens contraire.

C'est dans le neuvieme Mémoire que le P. Scarella a examiné les autres difficultés que j'ai trouvées dans l'idée de l'attraction proprement dite, & que j'ai exposées dans mes *conjectures physiques sur la nature & sur le mouvement de l'éther.* Il ne trouve pas si claire l'idée de l'impulsion que moi, & il n'est point embarrassé de l'idée de l'attraction, c'est-à-dire d'une infinité de forces qui résident dans chaque particule de la matiere, qui sont dirigées vers une infinité d'autres particules, & qui croissent ou diminuent suivant les différentes distances des particules mêmes. Il m'accorde cependant que par la simple attraction, on ne peut pas expliquer la co-

hésion des premiers élémens de la matiere, c'est-à-dire qu'il faut admettre deux différentes causes de la cohésion, l'une dans les premiers élémens, l'autre dans les corps qui en sont composés. Enfin il trouve extraordinaire que je reproche aux Attractionaires, que pour l'explication des phénomenes de la nature, ils sont obligés d'arranger les forces à leur gré, en recourant tantôt à l'attraction, tantôt à la répulsion plus ou moins forte, &c. J'en ai donné différens exemples, surtout dans les verres, où la réfléxion de la lumiere qui se fait en tous sens dans la premiere surface, doit s'expliquer par la répulsion, & la réflexion de la derniere surface doit s'expliquer par l'attraction. Le P. Scarella, dans le §. 31, nie qu'il y ait une réflexion sensible dans la premiere surface, parcequ'un homme

de sa connoissance s'est cassé la tête contre une lame de crystal qu'il n'avoit pas vue.

Pour ce qui est des conjectures que j'ai proposées sur l'éther, il se réserve à prouver dans un autre volume *in aliquibus satis idoneam reddi phænomenorum rationem, in aliis autem multis, præsertim in generalibus, nequaquam.* Je n'ai jamais pensé à expliquer tous les phénomenes généraux de la nature, & j'ai avoué même que sur les causes du mouvement interne de l'éther & de la pesanteur des corps, & sur les phénomenes de l'aimant & du crystal d'Islande, il n'y avoit pas même de conjectures à hasarder. Pour en proposer quelqu'une sur les autres phénomenes, j'ai tâché de développer les vues proposées par Newton à la fin de son Optique. J'ai conjecturé qu'il y a un mouvement interne de l'éther, d'après

le phénomene de la multiplication du feu; phénomene qui ne pourroit pas subsister dans toute autre hypothèse, sans renverser les loix de la communication du mouvement. Ensuite j'ai tâché d'expliquer, en quelque façon, la propagation, & les phénomenes de la lumiere par le mouvement vibratoire de l'éther, & j'ai détaillé mes difficultés sur l'hypothèse que la lumiere est une émanation des parties du corps lumineux. J'ai tâché encore de donner une explication physique de tous les différens phénomenes de l'Electricité par un mouvement de translation, de condensation & de raréfaction de l'éther. J'ai développé l'analogie qu'il y a entre l'air & l'éther, le son & la lumiere, les tons & les couleurs, le vent & l'électricité. Enfin j'ai proposé différentes autres conjectures sur la cohésion, l'élasticité, l'élévation des fluides dans les

tuyaux capillaires, &c. La façon dont j'ai parlé, & le titre même de ma Piece font assez voir combien peu je suis attaché à ces idées. Je suis assez indifférent sur les systêmes de Physique; & je crois tout au plus qu'une hypothèse en vaut une autre, c'est-à-dire que mon hypothèse vaut bien les hypothèses, ou pour me servir des termes du P. Scarella, les systêmes qui sont proposés par les autres.

Il vous a attaqué aussi, Monsieur, sur les logarithmes imaginaires, & sur les principes de la Dynamique & de l'Optique. Mais je n'ai pas pû le suivre. Vous ne le suivrez pas non plus, & vous employerez plus utilement votre tems à continuer vos travaux pour l'avancement des Sciences.

Je suis, Monsieur, avec tous les sentimens de notre ancienne amitié, &c.

A Paris, ce 7 Janvier 1767.

ARTICLE XIV.

DESCRIPTIONS des Arts & Métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie Royale des Sciences; avec figures en taille-douce. A Paris, chez Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais ; & Desaint, rue du Foin Saint-Jacques. *in*-fol.

PARMI les omissions que nous nous sommes engagés à réparer pour rendre à ces Mémoires leur ancien lustre, nous regardons comme une des plus importantes, le silence qui y a été gardé jusqu'à nous, sur ces Descriptions des Arts si utiles à notre siécle, & plus encore à ceux qui le suivront. Que de tems & de peines un si bel Ouvrage n'épargnera-t-il pas à la postérité, » si, comme on le fait

» observer dans l'Avertissement, » les Arts ont encore à subir de » ces grandes révolutions qui les » ont autrefois presque anéantis! » Avec quel empressement ne devons-nous donc pas annoncer dans un Journal consacré aux Arts & aux Sciences, chacune de des Descriptions, à mesure qu'on en fait jouir le Public!

On sait que ce grand Ouvrage est le fruit d'un travail commencé depuis longtems par l'Académie Royale des Sciences; que cette Compagnie étoit à peine formée, qu'elle conçut le projet d'examiner & de décrire successivement toutes les opérations des Arts méchaniques, » persuadée que cette en» treprise pouvoit également con» tribuer à leur progrès & à celui » des Sciences; » que depuis le commencement de ce siécle, elle n'a cessé de rassembler des matériaux pour l'exécution de ce pro-

jet ; qu'enfin feu M. de Réaumur avoit été chargé de recueillir un assez grand nombre de Mémoires déja faits par plusieurs Académiciens, ainsi que d'autres envoyés des différentes Provinces de la France, ou des Pays étrangers.

» Les Mémoires sur les Arts se » sont multipliés ; un grand nom- » bre d'atteliers, d'opérations, » de machines, d'instrumens & » d'outils, ont été dessinés & » gravés sous un même format ; » & l'Académie posséde à présent » plus de deux cens planches ser- » vant à leur description. L'Ou- » vrage seroit plus avancé, (di- » soit-on en 1761, qui est l'an- » née où l'on a commencé à le » publier) si plusieurs morceaux » ne se trouvoient pas égarés. » Heureusement il reste encore à » l'Académie assez de matériaux » pour fournir les Descriptions » complettes d'un grand nombre

» d'Arts : ces matériaux ont été » diſtribuées en 1759, aux Aca» démiciens dont les études ſe » ſont portées principalement du » côté de la Méchanique & de la » Phyſique. » Le Public a déja été à même de juger par trente-un Cahiers de ces Arts qui ont paru ſucceſſivement, de la maniere dont chaque Académicien remplit l'objet qui lui eſt confié. En ſe chargeant d'achever les Deſcriptions déja entamées, & d'ajouter à celles qui ont été faites au commencement de ce ſiécle, les nouvelles pratiques, les nouveaux procédés qui ont été inventés depuis, & qui ſont à préſent en uſage, il ſe font un devoir de rendre juſtice à ceux qui les ont précédés ou ſecondés dans ce travail ; & ils profitent avec reconnoiſſance des Mémoires qui peuvent être envoyés à l'Académie concernant la Deſcription des

Arts. Cette Compagnie adopte, après les avoir examinés, les Ouvrages bien faits en ce genre, qui lui sont présentés, soit par d'habiles Artistes, soit par des Savans étrangers, jaloux *de concourir à la perfection des monumens qu'elle veut ériger à l'industrie humaine* : » la carriere est trop vaste pour » ne pas l'ouvrir à tous ceux qui » sont en état de s'y distinguer; » & l'on ne peut employer à la » fois trop d'habiles mains, pour » accélérer l'exécution d'une en» treprise aussi utile. »

On auroit souhaité pouvoir réunir, soit en un seul, soit en plusieurs volumes, les Arts qui ont entre-eux des relations prochaines; mais, comme il seroit très difficile de faire achever en même tems les Descriptions propres à former des Volumes complets & suivis, avec les enchaînemens nécessaires, l'Académie s'est bornée à donner

ces Descriptions par Cahiers séparés, dont chacun contient le tableau fini d'un Art, avec tous les détails nécessaires, représentés dans des planches soigneusement gravées. Cette méthode a un avantage : elle ménage aux Artistes la facilité de se procurer à peu de frais les Traités des Arts qu'ils exercent, ou de ceux qu'ils voudroient connoître, sans être obligés d'en acheter en même-tems d'autres qui leur seroient moins nécessaires.

Nous allons jetter un coup d'œil rapide sur tous les Cahiers qui ont été publiés jusqu'à présent; & nous promettons d'être très exacts à faire connoître en détail ceux qui paroîtront par la suite.

L'Art du Charbonnier; ou *maniere de faire le Charbon de bois*: par M. DUHAMEL DU MONCEAU, 30 pages, & une planche. *Prix 2 liv.*

2 *liv.* 12 *sols.* Tout ce qui a rapport au Charbon & à ce qui le distingue de la braise, aux différentes especes de bois qu'on emploie pour le faire, à l'âge & à l'exploitation de ces bois, à la maniere de dresser les fourneaux, d'y réduire le bois en Charbon, de les refroidir, de transporter le Charbon aux forges ou dans les Villes, & enfin au choix & aux divers usages du Charbon, se trouve renfermé dans ce premier Cahier. On y lit que l'usage du Charbon est très ancien, » puisque Théophraste & Pline » parlent de la maniere de faire » le meilleur Charbon, & de l'u» sage des Charbons de différens » bois. » On y voit encore que les propriétés malfaisantes du Charbon sont connues depuis longtems; » car il est dit que le Pro» consul Julien, Gouverneur des » Gaules, pensa être suffoqué » par la vapeur du Charbon. »

Fabrique des Ancres, lue à l'Académie en Juillet 1723, par M. DE RÉAUMUR ; avec des Notes & des Additions de M. DUHAMEL, 54 pag. & 6 Planch. *Prix* 5 *liv.* 8 *sols*. On a ici, tant dans le Texte que dans les Notes, des détails très circonſtanciés ſur la forge des Ancres; ſur la figure la plus propre pour que l'Ancre tienne ferme, & qu'elle empêche le Vaiſſeau de chaſſer ; ſur les précautions qu'il faut prendre pour qu'elle ne rompe pas ; ſur les proportions des Ancres de différens poids ; ſur la fabrique des différentes pieces qui compoſent les Ancres, & ſur l'aſſemblage de ces pieces. Cette Deſcription ſert à faire connoître la maniere d'employer le Fer forgé en gros ouvrages ; car, comme l'obſerve M. Duhamel, les Ancres, qui ſont d'un volume conſidérable, ſont bien propres à ſervir d'exemple.

L'Art du Chandelier, par M. DUHAMEL DU MONCEAU, 41 pag. & 3 planch. *Prix 3 liv. 12 sols.* L'habile Académicien traite dans ce Cahier, des qualités différentes des graisses de différens animaux ; de la maniere de fondre celles de bœuf & de mouton pour en faire du suif propre à faire des Chandelles; de ce qui concerne les méches ; de la maniere d'employer le suif ; des Chandelles plongées, qu'on nomme aussi Chandelles à broche ou à la baguette, ou Chandelles communes ; des Chandelles moulées ; & des marques qui peuvent faire distinguer les bonnes Chandelles des mauvaises. Il observe dans quelques Articles détachés, qu'on fait assez communément en Angleterre des Chandelles avec du blanc de baleine, & qu'on en fait aussi en France. » Ces Chandelles ne sen» tent point mauvais ; elles ré-

» pandent une très belle lumiere,
» & elles éclairent bien : ce qui
» diminue de leur prix, eſt qu'on
» les fait avec du blanc de ba-
» leine rance, qui n'eſt plus bon
» pour la Médecine. On pourroit
» auſſi faire des Chandelles avec
» du beurre de cacao, s'il avoit
» plus de conſiſtance, & s'il étoit
» moins cher. On a apporté de
» Cayenne des Chandelles faites
» avec un ſuif végétal, qu'on re-
» tire des fruits d'une eſpece de
» Muſcadier, nommé *Aouarouſſi:*
» mais cette graiſſe prend en
» vieilliſſant une aſſez mauvaiſe
» odeur; elle n'eſt jamais d'un
» beau blanc, & elle eſt fort
» graſſe «.

L'Art de l'Epinglier, par M. DE RÉAUMUR; avec des Additions de M. DUHAMEL, & des Remarques extraites des Mémoires de M. PERRONNET, Inſpec-

teur Général des Ponts & Chaussées, 77 pag. & 7 pl. *Prix 7 liv.* On ne peut trop s'étonner du bas prix des Epingles, quand on sait combien de différentes opérations, la plûpart fort délicates, sont indispensablement nécessaires pour faire une bonne Epingle. M. Duhamel parcourt d'abord en peu de mots ces opérations (1), pour faire naître l'envie d'en connoître les détails ; cette énumération lui fournit autant d'articles, qui font la division de son

---

(1) Elles se font avec une célérité merveilleuse. *Il y a tel Ouvrier qui fait dans un jour la pointe à plus de 72 mille Epingles ; un autre forme la tête, une à une, à 7 & quelquefois à 12 mille Epingles. Un Ouvriere perce dans un jour assez de papiers pour en loger 8 douzaines de milliers. Enfin la Bouteuse, qui est celle qui fait entrer les Epingles dans les trous, y en peut arranger jusqu'à 30 milliers par jour.*

Traité, & où les procédés de l'Art ſont amplement développés.

L'Art de faire le Papier, par M. DELALANDE, 150 p. & 14 pl. *Prix* 14 *liv.* 2 *ſols.* » On trouvera » dans notre Deſcription, dit » l'Auteur, les pratiques diffé- » rentes, avec les termes qu'on » emploie en différentes Provin- » ces; les vues nouvelles qu'a » occaſionnées à des perſonnes » éclairées & à nous-mêmes l'é- » tat actuel des Papeteries; les » Réglemens qu'ont dictés l'ex- » périence des Fabricans, & la » ſageſſe du Miniſtre; enfin l'on » y trouvera la nouvelle forme » des Moulins à Cylindre, la » plus uſitée en Hollande, qui » nous a fourni encore, pour » ainſi dire, la Deſcription d'un » nouvel Art «. On s'eſt ſervi en différens tems pour écrire, de feuilles de palmier, de tablettes

de cire, d'ivoire & de plomb, de toiles de lin ou de coton, des inteſtins ou de la peau de différens animaux, & de l'écorce intérieure des plantes; mais la perfection de l'Art conſiſtoit à trouver une matiere très abondante, & dont la préparation fût très facile: » Pouvoit-on concevoir quel-
» que ſubſtance plus commune
» que les débris de nos vêtemens,
» des linges uſés incapables d'ail-
» leurs de ſervir au moindre uſa-
» ge, & dont la quantité ſe re-
» nouvelle tous les jours? Pou-
» voit-on imaginer un travail
» plus ſimple que quelques heu-
» res de trituration par le moyen
» des Moulins? On eſt ſurpris,
» ajoute M. Delalande, en ob-
» ſervant que ce travail eſt ſi
» prompt, que cinq Ouvriers
» dans un Moulin pourroient ai-
» ſément fournir tout le Papier
» néceſſaire au travail continu

» de trois mille Copiſtes «. Cet Académicien a ſemé ſon Ouvrage de beaucoup d'autres réflexions ſemblables.

Art des Forges & des Fourneaux à Fer, par M. le Marquis DE COURTIVRON, & par M. BOUCHU, Correſpondant de l'Académie, premiere Section, *66* pag. & 4 pl. & ſeconde Section, 31 p. & 2 pl. *prix* 8 *liv.* troiſieme Section, 141 pag. & 16 pl. 13 *liv.* 16 *ſ.* quatrieme Section, 196 pag. & 9 pl. 13 *liv.* 18 *ſols.* Il eſt parlé fort au long dans les premieres Sections, des Mines de Fer & de leurs préparations ; du feu appliqué au travail du Fer ; & de la conſtruction des fourneaux. Le Traité du Fer par M. Swedenborg (1), tra-

(1) On lit dans l'Avertiſſement que *ce Savant Etranger, qui a fait pluſieurs Ouvrages de Métallurgie, a été employé*

duit du Latin par M. Bouchu, fait la quatrieme Section, & est donné pour la comparaison des travaux de Suéde à ceux de France. Ainsi l'Art des Forges à Fer se trouve complettement décrit (1); & il n'y a rien à desirer dans l'examen que les Auteurs font de *cette substance en apparence si grossiere, mais au fond si subtile, si nécessaire, qui mérite si bien d'être connue, & si capable de nous rendre une infinité de services.* » Connoître, disent-ils, les substances qui contiennent l'élément » du Fer; les tirer du sein de la » terre; les faire passer par les » travaux successifs qui amenent

---

par le Gouvernement de Suéde, dans les Manufactures de Fer & de Cuivre de ce Royaume, pour y porter les vues éclairées que ses connoissances lui donnoient.

(1) Voyez ci-après l'*Art du Fer fondu & des Enclumes.*

» ces substances à la qualité du
» Fer ou de l'Acier ; les suivre,
» autant qu'il sera possible, dans
» les différens degrés de leur
» composition & de leur décom-
» position artificielle, sera pré-
» cisément la Description de
» l'Art « : & c'est aussi ce que ces
Auteurs ont fait dans le plus grand
détail.

Art de tirer des carrieres la pierres d'Ardoise, de la fendre & de la tailler, par M. FOUGEROUX DE BONDAROY, *66* pag. & 4 pl. *Prix* 5 *liv.* 8 *sols.* 1°. L'Auteur parle de l'exploitation des carrieres d'Ardoise, & particulierement de celles d'Angers. 2°. Il détaille les moyens employés pour tirer la pierre des carrieres d'Ardoise de la Champagne, d'une partie de l'Anjou & de la Bretagne, où les pierres affectent une position toute différente de celle que l'on re-

marque dans les Ardoiſieres d'Angers. 3°. Il diſtingue les caracteres les plus propres au Schiſte, ou à l'eſpece de pierre dont on fait communément de l'Ardoiſe. 4°. Il fait connoître les défauts qui ſont les plus ordinaires à la pierre d'Ardoiſe, & qui rendent ſon travail plus difficile à exécuter & moins parfait. 5°. Enfin, il donne des inſtructions qui peuvent ſervir à reconnoître les mauvaiſes qualités des Ardoiſes taillées & deſtinées à être employées pour les couvertures des bâtimens.

L'Art du Cirier, par M. DUHAMEL DU MONCEAU, 113 pag. & 8 pl. *Prix 9 liv. 6 ſols.* La maniere de retirer le miel des rayons, & de donner à la Cire la premiere préparation; les pratiques employées pour blanchir la Cire; & les différens uſages auxquels on a coutume de la faire ſervir,

forment dans cette Deſcription de l'Art du Cirier, autant de Chapitres, où ces divers objets ſont préſentés avec toute la préciſion & toute l'exactitude poſſibles.

Art de faire le Parchemin, par M. DELALANDE, 52 pag. & 2 pl. *Prix 3 liv. 16 ſols.* M. Delalande commence par dire un mot du nom & de l'origine du Parchemin : il donne enſuite le détail des travaux du Mégiſſer & du Parcheminier. Il remarque qu'on préparoit à Rome du Parchemin d'une très grande fineſſe, » puiſque Cicéron dit avoir vu » toute l'Iliade d'Homere écrite » ſur du Parchemin & renfermée » dans une noix «.

Art de travailler les Cuirs dorés ou argentés, par M. FOUGEROUX DE BONDAROY, 42 pages & 2 pl. *Prix 3 liv. 6 ſols.* Les tentures de

Cuir doré sont souvent fort belles & de longue durée : on en connoît de 100 & de 130 ans, qui sont encore très-fraîches. Quoique cet Art ne soit plus de mode, il pourroit être du nombre de ceux qui reprendront faveur. Les procédés qu'on y employe méritoient au moins d'être décrits ; & par la maniere dont ils le sont dans ce Cahier, on juge qu'ils pourroient avoir leur application à d'autres Arts, ou servir à les perfectionner.

Art du Cartier, par M. DUHAMEL DU MONCEAU, 38 pages & 5 planches. *Prix 4 livres 6 sols.* » Quand les jeux de Cartes, dit » l'Auteur, ne seroient regardés » que comme un passe-tems, ou » un simple amusement, on con» cevroit qu'il s'en doit faire une » grande consommation, parce» que bien des gens sont dans le » cas d'avoir recours au jeu pour

» se garantir de l'ennui. » Mais pour la sûreté des Joueurs, il faut de grandes précautions dans la fabrique des Cartes; & pour l'intérêt de l'Ouvrier, il y faut en même-tems beaucoup de promptitude. Les Cartiers sont parvenus à remplir ces objets, » desorte » qu'un Ouvrier peut fabriquer » 60 jeux de Cartes de Piquet par » jour, pourvu que la quantité » de cartons qu'il y employe » soient mêlés, collés & séchés » avant de commencer son tra- » vail; cependant la façon d'un » jeu de Cartes exige 50 ou 60 » opérations différentes. » On ne peut décrire plus briévement & plus clairement ces opérations, que le fait M. Duhamel.

Art du Cartonnier, par M. DELALANDE, 30 pag. & 1 planche. *Prix 2 liv. 6 sols.* Le travail du Papier, donné avec toute l'étendue convenable par le même Aca-

démicien, différe peu de celui du Carton. Cependant les matieres dont on fait uſage dans ce dernier, les machines dont on ſe ſert, & l'uſage qu'on fait du Carton lui-même, demandoient une Deſcription ſéparée. Celle que préſente ce Cahier eſt complette : M. Delalande y a fait entrer tout ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir tant ſur le Carton de moulage, que ſur celui de pur collage.

Art de la Teinture en ſoie, par M. MACQUER, 86 pag. & 6 pl. *Prix* 7 *liv.* 10 *ſols.* » Je puis » aſſurer, dit M. Macquer, qu'on » trouvera dans la Deſcription de » cet Art, toute l'exactitude & » la fidélité qui font le mérite eſ- » ſentiel de ces ſortes d'Ouvra- » ges. » Effectivemenr, après des notions préliminaires qui donnent une idée générale de ce qui arrive dans les différentes opérations de

la Teinture, cet Auteur ſuit avec le plus grand ſoin, tous les procédés de celle en ſoie. Il avoue qu'il a profité des lumieres d'un Artiſte intelligent qui ne lui a rien caché. » Il eſt bien à ſouhaiter, » dit-il, que les meilleurs Artiſ» tes dans les autres branches de » la Teinture, ſe prêtent auſſi à » communiquer leurs pratiques » particulieres : c'eſt le ſeul » moyen par lequel on pourra » connoître exactement l'état ac» tuel & les beſoins de cet Art » important. » A la fin de cet exellent Traité de M. Macquer, on trouve ſur diverſes Teintures en ſoie, pluſieurs procédés particuliers, qui étoient en manuſcrit chez M. Hellot, dont l'ouvrage concernant la Teinture des laines eſt le meilleur & le plus complet qui ait paru juſqu'à préſent ſur cette matiere.

Nouvel Art d'adoucir le Fer fondu, & de faire des Ouvrages de Fer fondu aussi finis que de Fer forgé, par M. DE RÉAUMUR, (suite de la 3e. Section sur le Fer), 124 p. & 6 planches. *De la Forge des Enclumes*, par M. DUHAMEL DU MONCEAU, 11 pages & 1 planche. *Prix* 10 *liv.* L'Art de faire le Fer est, pour ainsi dire, la base d'une infinité d'autres Arts, puisqu'il leur fournit une matiere sans laquelle ils ne pourroient point opérer. Cet Art, comme nous l'avons vu plus haut, a été très bien décrit par M. le Marquis de Courtivron & M. Bouchu. L'Académie a jugé devoir placer à la suite des détails sur la façon de mouler en sable & en terre, qui terminent leur troisieme Section, l'Ouvrage de M. de Réaumur sur le Fer fondu. » Il y a long-tems, » dit M. Duhamel dans l'Intro- » duction, qu'on jette en moule

» des Ouvrages de Fer fondu ;
» mais par un travail immenſe,
» M. de Réaumur eſt parvenu à
» rendre cette fonte moins aigre,
» & aſſez approchante de la mal-
» léabilité du Fer forgé «. Ainſi
voilà un Traité neuf, qui figure
très bien parmi ces Deſcriptions
des Arts, & qui, dans trois Par-
ties, contenant chacune pluſieurs
Mémoires, préſente des détails
très curieux & très utiles. La *For-
ge des Enclumes* qu'on trouve à la
fin, en offre auſſi de très inſtruc-
tifs ſur ces maſſes de Fer acérées,
» qui ſont, après les Ancres, une
» des plus groſſes pieces de forge
» qu'on ait coutume de travail-
» ler, puiſqu'il y en a qui peſent
» quatre, cinq, ſix cens, mille
» & même plus «.

Art du Chamoiſeur, par M. DE-
LALANDE, 46 pag. & 4 pl. *Prix* 4 *l.*
6 *ſols*. L'uſage des peaux ſemble

être aussi ancien parmi les hommes que la coutume de s'habiller. L'Art du Chamoiseur est de toutes leurs préparations, celle qui fournit la partie la plus essentielle de nos habillemens. Les peaux qu'il donne sont les plus chaudes, les plus douces, les plus moëlleuses ; & il en peut tirer de tous les animaux. Comme le nombre des véritables Chamois est trop petit pour les usages du Commerce, on travaille toutes sortes de peaux en forme de Chamois, avec la chaux, l'huile, le foulage & la fermentation. Ce sont ces opérations que M. Delalande décrit avec beaucoup de netteté & de méthode.

L'Art du Tuilier & du Briquetier, par MM. DUHAMEL, FOURCROY & GALON, 67 p. & 9 pl. *Prix 7 liv. 8 sols.* Cette Description renferme deux Parties. La

premiere traite des Briqueteries & Tuileries où l'on se sert de bois pour la cuisson; & la seconde, de l'Art de fabriquer la Brique, & de la faire cuire au charbon de terre. Comme les deux célebres Ingénieurs (MM. Fourcroy & Galon) qui se sont appliqués à étudier les procédés du travail des Briquetiers, pour parvenir à rendre les ouvrages de fortifications en brique, aussi solides que ceux des Anciens, ne parlent dans leurs Mémoires, que des grands fours que l'on construit aux environs des Villes de Guerre, M. Duhamel y a ajouté des Observations sur les petits fours qui sont en usage dans les environs de Paris.

Art du Tonnelier, par M. FOUGEROUX DE BONDAROY, 68 pag. & 6 pl. *Prix 6 liv. 4 sols.* Cet Académicien fait d'abord l'énumération des différens ouvrages

qui appartiennent au Tonnelier; puis, ſans entrer dans de grands détails ſur leur fabrique, il s'étend ſpécialement ſur la conſtruction des Tonneaux; & ce qu'il en dit peut aiſément s'appliquer aux autres vaiſſeaux que les Tonneliers conſtruiſent toujours en moindre quantité. » Si cet Art, » dit-il, ne faiſoit que de naître, & que pour la premiere » fois on nous préſentât une futaille au ſortir des mains de » l'Ouvrier, nous admirerions » ſans doute quelle induſtrie & » quel ſoin a dû exiger la conſ- » truction d'un vaſe formé de » pluſieurs planches réunies ſeu- » lement par des liens de bois, » qui contient une certaine quan- » tité de liquide *donnée*, ſous » une forme aiſée à tranſporter, » & la plus propre à ſouffrir un » aſſez grand choc, ſans permet- » tre à la liqueur qu'il renferme

» de ſe perdre. Ce problême que
» réſout tous les jours un Ton-
» nelier, en conſtruiſant un Ton-
» neau, attireroit toute notre at-
» tention. Les calculs du Géo-
» metre échoueroient où l'habi-
» tude & preſque une ſimple rou-
» tine de l'Ouvrier réuſſiſſent aſ-
» ſez bien «.

Art de rafiner le Sucre, par M. DUHAMEL DU MONCEAU, 78 p. & 10 pl. *Prix* 8 *liv.* 6 *ſols.* Après quelques détails intéreſſans ſur les Cannes à Sucre, M. Duhamel rend compte de toutes les opérations du Rafineur; & il n'omet, autant qu'il eſt poſſible, aucune des pratiques uſitées pour fabriquer les trois eſpeces de Sucre qu'on vend dans les Rafineries, ſavoir, le *Sucre ordinaire*, le *ſuperfin* & le *royal*. Il prévient que le travail des Sucreries & des Rafineries des Isles doit être traité à

part par quelque Obſervateur qui ſera à portée de travailler ſur les lieux mêmes.

Art du Tanneur, par M. DE LALANDE, 135 p. & 3 pl. *Prix* 8 *liv.* 14 *ſols*. M. Delalande, afin de prévenir le dégoût que pluſieurs perſonnes auront pour la Deſcription d'un Art qui paroît vil & abject, & qui cependant raſſemble tous les genres d'utilité que peuvent avoir les différentes Deſcriptions que l'Académie s'eſt propoſé de publier, rappelle ces avantages dans une Préface, où il fait voir auſſi combien cette Compagnie s'eſt occupée du travail des Arts depuis ſa premiere inſtitution. Puis, entrant en matiere, il détaille les moindres procédés de l'Art du Tanneur, & il inſiſte beaucoup & longuement, ſuivant ſes propres termes, ſur ceux qu'il croit les meilleurs.

L'Art de convertir le Cuivre rouge ou Cuivre de rosette, en Laiton ou Cuivre jaune, au moyen de la Pierre Calaminaire ; de le fondre en tables ; de le battre sous le martinet & de le tirer à la filiere : par M. GALON, 78 p. & 18 pl. *Prix 9 liv. 2 sols.* M. Galon a divisé en cinq Parties les différens procédés de cet Art, tels qu'on les suit à Namur ; & il n'a rien négligé de ce qui est capable d'en rendre la pratique aisée. M. Duhamel, chargé de l'impression de son Mémoire, y a joint, 1°. pour réunir dans un même Ouvrage, tout ce qu'on peut desirer sur une matiere aussi intéressante, une traduction de ce que Swedenborg a rapporté touchant la Calamine & la conversion de la Rosette en Laiton, dans un Ouvrage Latin, intitulé *le Regne souterrain* ou *Minéral.* 2°. La *Description de la fonte & de l'Affinage du Cuivre & du*

du Potin, à Ville-Dieu-les-Poëles en Normandie.

Art de la Draperie, principalement pour ce qui regarde les Draps fins, par M. DUHAMEL DU MONCEAU, 150 pag. & 15 planches. *Prix* 13 *liv.* 18 *sols*. M. Duhamel dans cet Ouvrage, traite successivement, 1°. du choix des laines & de leurs différentes qualités : 2°. des différentes opérations, depuis le dégraissage jusqu'au tissage : 3°. du foulage : 4°. des autres apprêts qui concernent les Tondeurs, » ce qui certainement, dit-» il, est de la derniere consé-» quence, soit pour le lainage, » soit pour la tonture. »

L'Art de faire des Chapeaux; par M. l'Abbé NOLLET, 94 pag. & 6 planches. *Prix* 7 *liv.* 10 *sols*. On fait des Chapeaux de paille, de jonc, de canne tressée; on en

fait de crin, on en fait de carton couvert de taffetas ou de ſatin; & l'on en peut faire encore de bien d'autres manieres: mais M. l'Abbé Nollet ne traite que des Chapeaux *feutrés*, » c'eſt-à-dire, de ceux » dont l'étoffe n'eſt ni filée, ni » ourdie, ni treſſée, mais compo- » ſée de parties confuſement mê- » lées en tous ſens, & qui a pris » conſiſtance par la façon particu- » liere dont elle a été préparée, » maniée & preſſée. » Il y a beaucoup d'ordre & de clarté dans la maniere avec laquelle cet Académicien ſuit ſon objet. 1°. Les matieres dont on fabrique les Chapeaux; 2°. les préparations qu'on donne à ces matieres; 3°. la fabrique des Chapeaux proprement dite; 4°. la teinture, l'apprêt, l'appropriage & la garniture de cette ſorte de coëffure, forment dans ſa Deſcription, quatre Chapitres fort étendus, & où il épuiſe

tout ce que l'on peut dire sur l'Art du Chapelier. Il observe en finissant, » que cette espece d'étoffe, » primitivement faite pour coëffer un homme, est d'un usage » très commode & très fréquent » pour beaucoup d'autres choses, » & qu'elle ne cesse d'être utile, » que quand elle a souffert une » entiere destruction. »

Art du Mégissier, par M. DELALANDE, 48 pag. & 2 planches. *Prix 3 liv. 12 sols.* Le Mégissier est celui qui prépare les peaux blanches avec la chaux, l'alun, le sel, le confit & la pâte. Ces peaux n'ont pas le moëlleux & la souplesse de celles du Chamoiseur, qui sont passées en huile, foulées & effleurées : » mais elles sont » plus agréables à la vûe, plus » propres, plus fermes; elles ont » la fleur belle & entiere; elles » ont une blancheur éclatante,

» que l'on recherche dans plu-
» ſieurs ſortes d'ouvrages. » M. Delalande décrit d'une maniere très ſatisfaiſante, les différens apprêts de ces Peaux.

Art du Couvreur, par M. DUHAMEL DU MONCEAU, 56 pag. & 4 pl. *Prix* 4 *liv.* 16 *ſols.* Dans quatre Chapitres qui diviſent cet Ouvrage, M. Duhamel traite avec ſon exactitude ordinaire, des Couvertures de chaume & de roſeau; de celles en tuile; de celles en ardoiſe; & de celles en bardeau (petites planches refendues comme le merrain), & en lave (pierre platte qui ſe trouve dans quelques cantons de la Bourgogne). La Deſcription de cette derniere eſpece de Couverture eſt dûe à M. le Marquis de Courtivron.

Art de faire les Tapis façon de Turquie, connus ſous le nom de

Tapis de la Savonnerie, aussi par M. DUHAMEL, 25 pag. & 4 pl. *Prix 3 liv. 6 sols.* On trouve en tête de cette Description l'Histoire de l'Art, qui étoit connu des anciens Perses, & qui s'est toujours conservé dans le Levant, où ou le pratique encore aujourd'hui. » Il y a quelque lieu de » présumer, dit l'Auteur, que, » dans l'irruption que les Sarasins » firent en France du tems de » Charles Martel, quelques Ou» vriers s'y établirent, & firent » des Tapis à la façon de leur » Pays «. Ces Tapis furent mis sur un pied très avantageux sous le Regne de Henri IV, & on a continué depuis à les perfectionner; mais M. Duhamel pense qu'avec quelques légers changemens & quelques dépenses de plus, ils pourroient encore être portés au-delà de ce qu'ils ont été jusqu'à présent. Pour exposer avec

ordre la méchanique de cet Art, il divise son sujet en trois Parties. 1°. Les matieres avec lesquelles se font les Tapis du Levant. 2°. La Description du Métier, & la façon de le monter. 3°. Ce qui regarde la main de l'Ouvrier.

Art de Friser ou Ratiner les Etoffes de laine, par le même Auteur, 10 p. & 5 pl. *Prix 2 liv. 18 sols.* » On a trouvé, dit M. Duhamel, qu'il étoit agréable d'avoir une Etoffe comme sablée ou couverte d'un nombre considérable de petits boutons qui se touchent presque les uns les autres; ce qui se fait en réunissant par petits paquets les poils qui couvrent la superficie de l'Etoffe «. Cette opération, (qui, comme on le juge bien, ne lui donne aucune force) s'exécute par le moyen d'une machine

qui expédie beaucoup l'ouvrage : on la nomme *Frise* ou *Frisoir*. M. Duhamel décrit très bien cette ingénieuse Machine.

L'Art de faire le Maroquin, par M. DELALANDE, 26 pag. & 1 pl. *Prix* 2 *liv.* 2 *sols*. Le Maroquin est une peau de Chévre ou de Bouc, passée à la chaux, coudrée, mise en couleur, & tirée à la pommelle. La Description de M. Delalande éclaircit parfaitement cette définition. » Le nom de *Maroquin*, » dit-il, signifie sans doute, *Cuir* » *de Maroc*, parcequ'autrefois » on en fabriquoit beaucoup à » Maroc : on le fait encore en » plusieurs endroits de l'Afri- » que «.

L'Art de l'Hongroyeur, par le même Académicien, 32 pag. & 1 pl. *Priv* 2 *liv.* 8 *sols*. On appelle *Hongroyeurs*, quelquefois

Ongrieurs, ceux qui préparent les Cuirs avec l'alun & le suif. Cette méthode, qui est venue de Hongrie, il y a plus de 200 ans, est très utile pour les Arts, & M. Delalande la décrit avec soin.

L'Art du Chaufournier, par M. FOURCROY DE RAMECOURT, 74 p. & 15 pl. *Prix* 10 *liv.* 2 *sols*. Le *Chaufournier*, proprement dit, borne son Art à convertir en Chaux la pierre qui en est le plus naturellement susceptible. Cet Art, tel qu'il se pratique, n'exige pas beaucoup d'industrie. M. Fourcroy a suivi ou rassemblé les procédés que l'on y emploie sur nos Frontieres, depuis le Rhin jusqu'à Calais, ainsi que dans d'autres Provinces du Royaume, & il les a trouvés peu variés. Il les décrit au reste avec toute la clarté & toute l'exactitude nécessaires en ce genre d'Ouvrages;

& M. Duhamel qu'il a invité à completter ſon Mémoire par des Recherches plus étendues, avoue qu'il n'a trouvé à y ajouter que quelques Notes peu intéreſſantes.

TELLE eſt la ſuite précieuſe des Deſcriptions que l'Académie a publiées jusqu'à ce jour. Nous nous ſerions volontiers étendus davantage ſur chacun de ces morceaux. Nous le ferons dorénavant avec toute l'attention que mérite une entrepriſe ſi importante, ſi digne de cette ſavante Compagnie, & ſi utile pour l'encouragement & pour la perfection des Arts.

Il eſt bon d'obſerver qu'outre l'explication des figures, on trouve à la fin de ces Deſcriptions, la Nomenclature des termes qui y ſont employés; & à la ſuite de quelques-unes, les Statuts & les Réglemens relatifs à l'Art qui en fait l'objet.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RUSSIE.

DE PETERSBOURG.

LE 12 Novembre 1766, la Société Economique de cette Ville reçut une Caſſette cachetée, accompagnée d'une Lettre anonyme, par laquelle on lui marquoit que cette Caſſette renfermoit mille Ducats, dont la Société pouvoit diſpoſer à ſon gré pour un objet utile au bien Public. En conſéquence la Société a propoſé un Prix pour celui qui lui adreſſera le meilleur Ouvrage ſur cette queſtion : *Eſt-il plus avantageux*

& plus utile au bien Public que le Payſan poſſede des terres en propre, ou ſeulement des biens mobiliers ? & juſqu'où doit s'étendre le droit du Payſan ſur cette Propriété, afin qu'il en réſulte le plus grand avantage pour le bien Public.

SUISSE.

DE LAUSANNE.

*Mémoires & Obſervations Géographiques & Critiques ſur la ſituation des Pays Septentrionaux de l'Aſie & de l'Amérique, d'après les Relations les plus récentes, auxquelles on a joint un Eſſai ſur la route aux Indes par le Nord, & ſur un Commerce très vaſte & très riche à établir dans la Mer du Sud; avec deux nouvelles Cartes dreſſées conformément à ce ſyſtême. Par M***.* A Lauſanne, chez Antoine Chapuis, Imprimeur, 1765, *in*-4°. de 290 pages. Cet Ouvra-

ge se trouve à Paris, chez N. M. Tilliard, Libraire, Quai des Augustins. *Prix 6 liv. 6 sols broché.* L'Auteur l'a dédié au Roi de Dannemarck. Il mérite par l'importance de son objet, que nous y revenions le plutôt qu'il nous sera possible.

FRANCE.

DE CAEN.

L'Académie Royale des Belles-Lettres de cette Ville, n'ayant pas été satisfaite des Ouvrages qui ont concouru pour le Prix qu'elle devoit distribuer l'année derniere, propose pour celui qu'elle adjugera le 3 Décembre 1767, la même question : *Quelles sont les qualités distinctives qui, dans un Gouvernement Monarchique, caractérisent le bon Sujet relativement à l'ordre public.* Le Prix est une Médaille d'or de trois cens livres.

D'AMIENS.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville, a proposé pour Sujet d'un des Prix qu'elle distribuera le 25 Août 1767, *les secours que se portent mutuellement les Sciences, les Lettres & les Arts*; & pour Sujet d'un autre Prix, *les moyens de rendre le Port de S. Vallery-sur-Somme plus sûr & plus commode, ou les moyens d'en faire un autre au Bourg d'Ault, ou autre endroit intermédiaire de la Côte, avec communication à la Somme.* Le premier Prix est une Médaille d'or de la valeur de trois cens livres; & le second est composé de deux Médailles d'or de trois cens livres chacune, auxquelles plusieurs Négocians de la Ville ont joint par souscription, une somme de six cens livres. Les Ouvrages seront adressés, francs de Port, avant

le premier Juillet, à M. Baron, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

DE PARIS.

Suivant un Pogramme que l'Université vient de faire publier, le Prix d'Eloquence Latine, fondé pour les Maîtres-ès-Arts, par M. Coignard, Secrétaire du Roi & Conservateur des Hypotheques, sera adjugé cette année au meilleur Discours sur le Sujet suivant : *Quàm feliciter se mutuis auxiliis adjuvent Poëseos & Eloquentiæ studia.* L'Université n'ayant pas été contente des Ouvrages qui lui ont été adressés pour le Prix de 1766, propose encore pour cette année, le même Sujet, savoir : *Hoc esse præcipuum munus eorum qui præclaras Artes docent, ut pietatem in Deum, amorem in Patriam, Discipulorum pectoribus infundant.*

Premier Rapport des Commissaires nommés par la Faculté de Médecine de Paris, pour examiner la construction & l'effet des Douches que le Sieur POITEVIN *a établies dans ses Bains, situés sur la Riviere de Seine* (1). Ces Commissaires, qui sont MM. Dionis, Guilbert de Preval, Bernard & Roux, après avoir donné de justes éloges à M. Poitevin, sur la propreté & l'ordre qui regnent dans ses Bains, sur l'intelligence de tous ceux qui y sont employés, & sur l'exactitude avec laquelle le Public y est servi, font une Description succincte d'*une Machine aussi simple qu'ingénieuse au moyen de laquelle M. Poitevin est parvenu à filtrer dans un espace de tems infiniment court, toutes les Eaux qu'il*

(1) On peut voir dans le Journal de Septembre 1766, la Lettre écrite à MM. de la Faculté, par M. Poitevin, au sujet de ces Douches.

emploie pour ſes Douches & pour ſes Bains. Puis, décrivant enſuite l'appareil des Douches, ils paſſent aux Obſervations qu'ils ont eu lieu de faire ſur quatre Malades auxquels ils les ont fait donner ; & ils concluent de ces Obſervations, qu'ils ſe propoſent de reprendre au Printems prochain, » que cet établiſſement ne peut » être que très utile au Public, & » que parconſéquent, on ne peut » trop louer le zele du Sieur Poi- » tevin qui l'a formé, ni l'encou- » rager trop puiſſamment à le » ſoutenir «.

Les Métamorphoſes d'Ovide, repréſentées en une ſuite de 140 Eſtampes in-4°. dédiées à S. A. S. Mgr. le Duc de Chartres, propoſées par Souſcription. Cette entrepriſe, formée par les Sieurs Lemire, Graveur, & Baſan, Md. d'Eſtampes à Paris, eſt préſentée dans le *Proſpectus* d'une maniere très avanta-

geuſe & très propre à exciter l'empreſſement du Public. Des Planches exécutées par MM. Boucher, Cochin, Monnet, le Prince, Eiſen, Gravelot, Moreau & autres, pour les Deſſeins; & par MM. Lemire, de Longueil, le Veau, Delaunay, Simonet, Rouſſeau, Duclos, Née, Maſſart & autres, pour la Gravûre, ne peuvent gueres manquer d'être parfaitement belles. Il y en a déja plus de trente gravées; & on en peut voir les épreuves chez les Sieurs Baſan & Lemire. La Souſcription ſera ouverte juſqu'au premier Juillet prochain. La diſtribution ſe fera en quatre Parties, de ſix en ſix mois. On paiera en recevant la premiere Partie, compoſée de 38 Eſtampes, 36 liv. En recevant la ſeconde de 35, 24 liv. En recevant la troiſieme, 18 liv. & autant en recevant la quatrieme; en tout 96 liv. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit paieront

chaque Exemplaire 24 liv. de plus, c'eſt-à-dire, 120 liv. On ſouſcrira chez le Sieur Baſan, rue du Foin S. Jacques; & chez le Sieur Lemire, rue S. Etienne-des-Grès. == Des Libraires aſſociés ſe ſont déterminés à faire en même tems une belle Edition de l'Ouvrage, pour y inſérer ces Eſtampes. Elle contiendra 4 vol. dont le premier paroîtra avec la premiere livraiſon, & ainſi des autres. Chaque Livre ſera orné de vignettes & de fleurons du ſieur Choffart. Le Texte Latin ſera d'un côté, & la Traduction Françoiſe de l'Abbé Bannier de l'autre. On ajoutera à la fin des Livres, les Explications hiſtoriques de ce ſavant Abbé. Les volumes ſe délivreront chez Barrois, Leclerc & Guillyn, Quai des Auguſtins; Hochereau, Piſſot & Prault jeune, Quai de Conti; Delormel, rue du Foin; Prault fils aîné, Quai de Gêvres; Deſpilly, rue S. Jacques; & Panc-

koucke, rue de la Comédie Françoise.

Eloge Historique de M. le Comte de Caylus, lu à la rentrée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, le Mardi 8 Avril 1766; *par M.* LE BEAU, *Secrétaire perpétuel de la même Académie.* Paris, Tilliard, Quai des Augustins, 1766, *in*-4°. *Prix* 1 *liv.* 16 *sols*: avec le portrait de M. le Comte de Caylus, qui se vent aussi séparément 1 *l.* 4 *s.* Une énumération exacte des vertus & des talens de M. de Caylus, un récit simple des principaux évenemens de sa vie, un détail curieux de ses voyages & de ses recherches dans le Levant, une indication de ses découvertes dans les Arts, des notices savantes & précises de ses Ouvrages, un coup d'œil sur les Antiquités qu'il a expliquées, sont les traits les plus marqués de

cet Eloge : M. le Beau avec son éloquence ordinaire, a peint d'après nature un Amateur zélé, qui protégeoit les Arts qu'il cultivoit, & qui chérissoit les Artistes qu'il éclairoit; Artiste lui-même, qui ne se contentoit pas de les exciter par son exemple, mais qui leur proposoit les récompenses les plus glorieuses, & qui fondoit des prix pour divers Arts, tandis qu'il en auroit pû remporter dans presque tous.

On trouve chez le même Libraire, les Ouvrages suivans de M. le Comte de Caylus.

Recueil complet d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines & Gauloises; en 7 vol. *in*-4°. ornés de plus de 800 planches gravées en taille-douce, sans compter les vignettes & culs-de-lampe. Chaque volume se vend en feuilles 21 *liv*. Les cinq

derniers se vendent séparement. Le septieme & dernier volume formant le Supplément, est imprimé & paroît actuellement.

Tableaux tirés de l'Iliade de l'Odissée d'Homere & de l'Enéide de Virgile, avec des observations générales sur le Costume, &c. 1 vol. *in*-8°. grand papier, *relié* 5 *liv.*

L'Histoire d'Hercule le Thébain, tirée de différens Auteurs, à laquelle on a joint la description des tableaux qu'elle peut fournir, &c. 1 vol. *in*-8°. grand papier, *relié* 3 *liv.* 12 *sols,*

Le Chrétien du Tems confondu par les premiers Chrétiens, rédigé par l'Auteur de la Jouissance de soi-même. Paris, Nyon, Quai des Augustins, 1766, 1 vol. *in*-12. *Prix* 2 *liv. br.* & 2 *liv.* 10 *sols rel. Heu! quid est vita nostra, si sanctis fuerit comparata, Lib.* 1. *de Imit.*

Christi, *cap*. 18. Cet Ouvrage eſt originairement du P. Bonnal, Franciſcain, & il parut pour la premiere fois, en 1654. Il étoit fait ſans méthode, ſans préciſion, ſans ſymétrie : plus de comparaiſons que de preuves, beaucoup d'éloquence, de grandes beautés, *noyées*, dit M. Caraccioli, *dans un déluge de ſimilitudes & de mots*; beaucoup de piété, des vérités frappantes qui diſparoiſſoient ſous les ornemens; tel étoit l'Ouvrage dans ſon origine. M. Caraccioli l'a mis dans un nouvel ordre, a raſſemblé les matieres, leur a donné une ſuite qu'elles n'avoient pas, & a retranché toute la partie qui entre dans des queſtions Théologiques. Le but du P. Bonnal & celui de ſon Redacteur, ſont de faire voir par des Exemples tirés de la primitive Egliſe, & par l'affreuſe peinture de nos mœurs, combien nous

avons dégénéré de la vertu de nos peres. Cette rédaction, qui a donné à M. Caraccioli autant de soin que s'il eut composé l'Ouvrage, mérite autant de succès qu'en a eu la Jouissance de soi-même.

Divinæ Fidei Analysis, seu de Fidei Christianæ resolutione, &c. » L'Analyse de la Foi. Par HENRI HOLDEN, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, » à laquelle on a ajouté la vie & » quelques Epîtres de l'Auteur, » nouvelle édition corrigée d'un » nombre infini de fautes. » Paris, Barbou, rue des Mathurins, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix* 2 *l.* 10 *f. rel.* Le cas que les plus grands hommes ont toujours fait de cet Ouvrage, le fruit qu'en peuvent retirer les jeunes Etudians en Théologie, la rareté des Exemplaires, & les fautes dont les anciennes Editions fourmilloient,

ont engagé le Sieur Barbou à en donner une nouvelle. Elle eſt imprimée comme tout ce qui ſort de ſes Preſſes. Il ne s'eſt pas contenté de prendre toutes les précautions imaginables pour corriger les fautes; il a encore eu recours à l'exemplaire de la ſeconde édition conſervé dans la Bibliothéque du Séminaire des Anglois, corrigé par des notes marginales de la propre main de l'Auteur.

Le Citoyen déſintéreſſé, ou diverſes Idées patriotiques, concernant quelques établiſſemens & embeliſſemens utiles à la ville de Paris, analogues aux travaux publics qui ſe font dans cette Capitale, leſquels peuvent être adaptés aux principales Villes du Royaume & de l'Europe; avec l'indication des moyens de Finance & d'Economie, qui pourroient ſervir à remplir ces vues. Ouvrage diviſé en deux Parties & orné

orné de figures en taille-douce & de plans gravés. Premiere Partie. Par M. M. DUSSAUSOY. Paris, Gueffier, rue de la Harpe, 1767, 1 vol. *in-8°. Prix 4 l. 10 ſ. 2 p. br.*

L'Auteur dans ſon *Proſpectus*, avoit annoncé que cet Ouvrage n'auroit qu'un volume & paroîtroit tout à la fois. L'étendue & la multiplicité des matieres l'ont forcé de le diviſer en deux Tomes ou Parties; mais bien loin d'augmenter le prix de la Souſcription qui étoit de 6 liv. il l'a diminué & l'a mis à 4 liv. 10 ſols, parce-que, n'ayant fait tirer qu'autant d'Exemplaires qu'il y avoit de Souſcripteurs, il s'eſt vu obligé de faire une ſeconde Edition, qui étant traitée avec plus d'économie que la premiere, ne devoit pas être vendue au même prix, quoiqu'elle doive contenir les mêmes objets, & les mêmes plans & vignettes. Il a cru qu'il étoit

juste de faire jouir les Souscripteurs du même avantage pour le prix, & de celui d'avoir une Edition plus soignée & de meilleures épreuves. Nous rendrons compte de cet Ouvrage, qui, outre les vues sages & utiles qu'il contient, est rempli de traits qui plaîront aux Lecteurs les moins familiarisés avec ces matieres.

Catalogue raisonné des Tableaux, Desseins, Estampes & autres effets curieux, après le décès de M. DE JULLIENNE, Ecuyer, Chevalier de S. Michel, Honoraire de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture; par PIERRE REMY. On a joint à ce Catalogue celui des Porcelaines, tant anciennes que modernes, des Laques les plus recherchés, des riches Meubles du célebre Ebéniste Boule *& autres effets; par* C. F. JULLIOT. Paris, Vente, Montagne Sainte-Geneviéve,

1767, 1 vol *in*-12 de 420 p. *Prix* 3 *l. br.* La vente de ce ſuperbe Cabinet commencera le 30 Mars prochain. On pourra voir quinze jours d'avance les Effets qui le compoſent, dans la maiſon de feu M. de Julienne, rue des Gobelins.

L'Indicateur Pariſien, orné d'un nouveau Plan de Paris, annexé au Tableau de la France. Paris, Le Clerc, Quai des Auguſtins, 1767, 1 vol. petit *in*-12. *Prix* 2 *l.* 10 *ſ. rel.* Ce petit Ouvrage eſt annexé, ainſi que le porte le titre, au *Tableau de l'Univers, & de la France en particulier*, 4 vol. *in*-12. orné de Cartes Géographiques, qui ſe trouve chez le même Libraire, & dont le prix eſt de 10 *liv. relié* : les deux premiers volumes renferment tout ce qui concerne le local de la France ; & les deux autres, deſtinés à ſervir de guides à ceux qui partent de Paris pour les

principales parties du monde, offrent au Lecteur un grand nombre de connoissances utiles.

Almanach des Centénaires, &c. Tome 6e. contenant 1°. le Calendrier de l'Année 1767. 2°. La suite des Centénaires. 3° La Gazette Centénaire, c'est-à-dire de 1667. 4°. La Chronologie de MM. les Lieutenans-Généraux de Police de la ville de Paris. 5°. La Table générale des Centénaires cités dans les cinq premiers volumes. Paris, Aug. Mart. Lottin l'aîné, rue S. Jacques, 1767, *in-16. Prix 24 sols.*

Les Spectacles de Paris, ou Calendrier Historique & Chronologiques des Théâtres, &c. 16e. Partie, pour l'année 1767. Paris, veuve Duchêne, rue S. Jacques, *in-16. Prix 1 liv. 4 sols.*

Almanach des Muses, ou Choix des meilleures Piéces fugitives qui ont paru en 1766. Paris, Vallat la

Chapelle, au Palais, 1767, 1 vol. *in*-12. petit format. *Prix* 1 *liv*. 4 *ſ*. Parmi quelques jolies Piéces que contient ce Recueil, il y en a une charmante (1) de M. Barthe, Auteur de la *Lettre de l'Abbé de Rancé à un Ami*, Héroïde très intéreſſante, dont il paroit (2) une nouvelle Edition retouchée en pluſieurs endroits, ornée d'une eſtampe, d'une vignette & d'un cul-de-lampe gravés avec goût. On trouve auſſi dans cet Almanach, quelques morceaux de M. Clément, Auteur des *cinq Années littéraires*; avec l'anecdote ſuivante ſur cet Ecrivain : » la vivacité de ſon caractere ayant altéré la force de ſes organes, ſon

(1) Elle eſt intitulée : *Epître à mon Médecin ſur le régime.*

(2) Chez la veuve Ducheſne, rue S. Jacques; & Panckoucke, rue de la Comédie Françoiſe. *Prix* 1 *liv*. 4 *ſols.*

» esprit s'est aliéné, & on a été » obligé de le renfermer pour » quelque tems à Charenton. » Dans les intervalles de sa maladie il a fait imprimer un Recueil de vers, & il a voulu » qu'on mît pour titre : *Poësies » posthumes de M. Clément, qui se » distribuent chez le défunt, Place » Saint-Michel.* » Ce Recueil se vend aussi chez Vallat la Chapelle. *Prix* 12 *sols br.*

Edits & Ordonnances du Roi, concernant l'administration générale & particuliere de la Justice aux Isles sous le Vent. A Nantes, chez Joseph Vatar; & à Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins, 1767, *in*-8°. de 25 p. *Prix* 12 *s.*

Etrennes Nantoises, Ecclésiastiques, Civiles & Nautiques, pour l'année commune 1767, *calculées au Méridien de Nantes.* A Nantes,

& à Paris, chez les mêmes Libraires, *in-16. Prix* 18 *sols.*

Traité de la Prosodie Françoise, par M. l'Abbé D'OLIVET. *Edition retouchée & augmentée.* Paris, Barbou, rue des Mathurins, 1767, *in-12. Prix* 1 *liv.* 10 *sols br.* Cet Ouvrage est si généralement estimé, & il a eu un si grand nombre de Lecteurs, qu'il seroit superflu d'insister sur son utilité. Cette Edition ne le cede en rien aux précédentes quant à la partie Typographique; & M. l'Abbé d'Olivet y a fait des additions considérables.

Le même Libraire vient d'augmenter sa superbe Collection des Auteurs classiques, d'une belle édition de *la Pharsale de Lucain* toute Latine. *Prix 6 liv. reliée en veau, dorée sur tranche.*

Il vient aussi de publier *Novum J. C. Testamentum ad exem-*

plar Vaticanum accurate revisum, du même format & de la même beauté. *Prix 6 liv. relié de même.* Le Cicéron, le Quintilien, le Cornelius Népos, le Justin, les Fables du P. Desbillons, l'Histoire Naturelle de Pline, & le Tite-Live sont sous presse.

On trouve encore chez Barbou, 1°. *Etrennes du Chrétien, avec un Calendrier pour l'Année 1767, in-16.* joliment imprimé. *Prix 1 liv. 4 sols.* 2°. *Quinti Horatii Flacci Poëmata, Scholiis sive Annotationibus, instar Commentarii, illustrata à* JOANNE BOND : *editio nova.* Cette Edition, faite à Orléans, par Couret de Villeneuve, est de toute beauté. *Prix 6 liv. broché.*

Elémens d'Agriculture Physique & Chymique, traduits du Latin de M. WALLERIUS, *Professeur ordinaire en Chymie & en Métal-*

largie dans l'Acad. Roy. d'Upsal, de la Société des Curieux de la Nature, &c. A Yverdon; & à Paris, chez Desaint, rue du Foin, 1766, *in*-8°. *Prix* 1 *liv.* 10 *sols. br.*

Cet Ouvrage est partagé en dix-huit Chapitres. L'Auteur établit dans le premier quels sont les principes des Végétaux; dans le II, quels sont ceux de la Végétation en général; dans le III, quelle est la vertu intrinseque & multiplicative des Semences; dans le IV, quelle est la chaleur nécessaire pour avancer la Végétation: V, il considere l'Air en tant qu'il est nécessaire à l'avancement de la Végétation; VI, l'Eau dans le même rapport; VII, la Terre sous le même point de vue; VIII, la Terre noire ou franche; IX, l'Argile comme contribuant à la fertilité; X, les Terres de craie & de chaux, dans la même relation; XI, la Marne; XII, les

Terres ſabloneuſes & graveleuſes ; XIII, les Sels comme accélérant la Végétation ; XIV, l'Art d'avancer la vertu multiplicative des ſemences ; XV, l'Engrais des Terres ; XVI, leurs Mêlanges ; XVII, le Labour, les Semailles & la Culture des Terres ; XVIII, les moyens de lever certains obſtacles, par rapport aux Terres. On voit dans ce Sommaire des Chapitres, avec quelle profondeur l'Auteur a examiné ſa matiere. Il eſt certain que ſon ſyſtême, aidé de l'expérience, doit donner des Notions plus étendues ſur l'Agriculture, que tous ceux qu'on a hazardés ſur le même ſujet, parcequ'il remonte aux cauſes, que les autres Ecrivains ont négligées.

Juriſprudence dès Rentes, ou Code des Rentiers, par ordre alphabétique. Seconde Edition, revûe, corrigée & conſidérablement aug-

mentée par l'Auteur ; entr'autres choses, d'un Essai sur les Mutations, les pieces à fournir par les Parties prenantes, & la maniere de faire les Immatricules. Par M. DE BEAUMONT. Paris, Guillyn, quai des Augustins, 1766, 1 vol. *in-8°*. de plus de 400 pages. *Prix 6 liv. rel.* Cet Ouvrage, déja utile aux Rentiers, & à tous Trésoriers, Payeurs & Comptables, le devient encore davantage par les Additions importantes que cette seconde Edition renferme.

Ephémérides du Citoyen, ou Bibliothéque raisonnée des Sciences Morales & Politiques. Paris, Delalain, rue S. Jacques, & Lacombe, Quai de Conti. Dans le Journal de Décembre 1766, nous avons parlé de la nouvelle forme que l'estimable Auteur de ces Ephémérides se proposoit de leur donner. Il a publié depuis, un

Avertiſſement où ſon plan eſt développé de maniere à intéreſſer vivement tous les ordres de Lecteurs en faveur de ſon nouveau travail. Il examine d'abord l'objet des Sciences Morales & Politiques, *les plus utiles & les plus auguſtes des connoiſſances philoſophiques*. Il en détaille enſuite les heureux effets ; & il fait voir que » l'étude en eſt indiſpenſable aux » Mortels révérés qui tiennent » les rênes des Empires, aux Dé- » poſitaires de leur autorité ſou- » veraine, aux Miniſtres des » Loix, aux Citoyens enflammés » de zele, qui ſe ſentent nés pour » faire entendre aux Nations la » voix de la vérité «. Il compare le bonheur des Peuples chez qui ces Sciences ſont en vigueur, au malheur de ceux chez qui elles ſont ignorées ; & il trace un tableau effrayant des ſuites funeſtes de cette ignorance. Puis, faiſant

l'éloge de la Philoſophie, *qui a commencé depuis le dernier ſiecle, à répandre ſon crépuſcule ſur nos Contrées*, » les Sciences économi-
» ques, dit-il, reprennent dans
» l'Empire littéraire le premier
» rang qu'elles y occuperent en
» Gréce & en Italie, au tems
» des Pythagores, des Socrates
» & des Platons : notre Europe
» s'approche à cet égard, par de-
» grés, de la ſageſſe Egyptienne,
» & peut-être même de la ſageſſe
» Chinoiſe. Il eſt donc tems,
» ajoute-t-il, de conſacrer à la
» Doctrine *morale* & *politique*
» des principes conſécutifs de
» l'*ordre*, un Recueil particulier,
» qui forme à l'avenir une ſuite
» de Mémoires, pour ſervir à
» l'Hiſtoire de ſon développement
» & de ſes progrès. Nous nous
» ſommes formé le plan de cet
» Ouvrage, & nous nous propo-
» ſons de l'exécuter avec le ſe-

» cours de nos Maîtres, sous le » titre de *Bibliotheque raisonnée* » *des Sciences morales & politi-* » *ques.* « L'Auteur, en finissant, détaille les divers objets que comprendra chaque volume de cet intéressant Recueil; & il les présente dans le même ordre que nous avons déja indiqué. Il fait au sujet de la troisieme Partie de son Ouvrage, qui est la plus délicate, cette sage réflexion sur le respect inviolable qu'on doit à tous les Souverains & aux Dépositaires de leur autorité : » Il faut » éclairer en général, consoler » en public, & plaindre en se- » cret les mortels chargés du re- » doutable ministere de gouver- » ner les Peuples «. Enfin il exhorte tous les Citoyens éclairés à se joindre aux Auteurs déja célebres qui lui promettent les secours les plus abondans pour la perfection de cet Ouvrage. » La

» matiere eſt très vaſte, & ſera
» long-tems inépuiſable : on peut
» concourir en mille manieres
» différentes aux progrès de ces
» connoiſſances reſpectables, dont
» le but eſt la puiſſance des Sou-
» verains, la proſpérité des Na-
» tions, & le bien être général
» de l'humanité «.

Hiſtoire de la Prédication ; ou la maniere dont la Parole de Dieu a été prêchée dans tous les ſiécles : Ouvrage utile aux Prédicateurs, & curieux pour les Gens de Lettres. Par JOSEPH ROMAIN JOLY. A Amſterdam ; & ſe trouve à Paris, chez Lacombe, Quai de Conti, 1767, 1 vol. *in*-12. de plus de 600 pag. *Prix* 2 *liv.* 10 *ſols. rel.* En tête de ce Livre eſt une Lettre à l'Auteur de la brochure intitulée *la Prédication*, Ouvrage répréhenſible en bien des points, que nos Mémoires du mois de Mai

1766 ont suffisamment fait connoître. M. Joly, qui a traité sérieusement sa matiere, reproche vivement à cet Ecrivain léger d'avoir défiguré l'Écriture Sainte, ainsi que Rabelais, pour la confondre avec les Auteurs profanes. Il lui fait observer qu'en s'occupant trop du soin d'être agréable, on n'est jamais solide : » combien » de choses, lui dit-il, eussiez » vous été obligé d'élaguer, si » l'exactitude vous avoit servi de » régle ? » Après être entré dans quelques détails sur ces défauts de l'Auteur de la brochure, M. Joly expose les sages motifs qui lui ont fait entreprendre l'Histoire de la Prédication. Presque tous les Arts ont eu leur Historien : la science de la Chaire méritoit bien d'avoir aussi le sien ; & il est étonnant qu'elle ait été oubliée jusqu'à présent. Notre Auteur la considere depuis le commencement du mon-

de jusqu'à nos jours. Il divise son Histoire en trois Parties. La premiere, qui se termine à la mort des Apôtres, comprend les Patriarches, les Prophêtes, les Hommes Evangéliques. On voit paroître dans la seconde, les Orateurs Chrétiens qui se sont distingués durant les quinze premiers siécles de l'Eglise. La troisieme commence au renouvellement des Lettres en Europe : *on y voit la Prédication moderne dans son enfance, dans sa jeunesse, dans un âge parfait.* M. Joly examine à la fin si le faux goût de notre siécle ne l'a point amenée sur le penchant de sa ruine. Tel est le plan de cet Ouvrage estimable, où il y a beaucoup à profiter pour les Prédicateurs & pour tous les Gens de Lettres en général.

Principes de tout Gouvernement, ou Examen des causes de la splen-

deur ou de la foibleſſe de tout Etat conſidéré en lui-même, & indépendamment des mœurs. Paris, J. Th. Hériſſant fils, rue S. Jacques, 1766, 2 vol. *in-12. Prix* 4 *l.* 10 *ſ.*

*Précis de la Chirurgie pratique; où l'on donne, d'après les plus grands Maîtres, la plus sûre Méthode d'opérer; avec des Obſervations & Réflexions ſur la conduite que les Praticiens doivent ſuivre dans les Maladies les plus importantes: par M. F***, Chirurgien-Juré, Correſpondant de l'Académie de Chirurgie, &c.* A Avignon; & ſe trouve à Paris, chez Vincent, rue S. Severin, 1767, 2 vol. *in-12. Prix* 5 *liv. reliés.*

Hiſtoire Naturelle & Civile de la Californie, contenant une deſcription exacte de ce Pays, de ſon Sol, de ſes Montagnes, Lacs, Rivieres & Mers, de ſes Animaux,

*Végétaux, Minéraux, & de sa fameuse Pêcherie des Perles; les Mœurs de ses Habitans, leur Religion, leur Gouvernement, & leur façon de vivre avant leur conversion au Christianisme; un détail des différens Voyages & tentatives qu'on a faites pour s'y établir, & reconnoître son Golfe & la Côte de la Mer du Sud; enrichie de la Carte du Pays & des Mers adjacentes. Traduite de l'Anglois, par M. E***. Paris, Durand, rue Saint-Jacques, 1767, 3 vol. *in*-12. *Prix 7 liv.* 10 *sols. rel.*

Abrégé de l'Histoire de Port-Royal, par M. RACINE, *de l'Académie Françoise; Ouvrage servant de Supplément aux trois volumes des Œuvres de cet Auteur.* Imprimé à Vienne; & se trouve à Paris; chez Lottin le jeune, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. petit *in*-12. *Prix* 1 *liv.* 10 *sols. br.*

Eloge de la Roture, dédié aux Roturiers. A Londres; & se trouve à Paris, chez Dessain junior, quai des Augustins, 1766, br. *in*-12. de 95 pages. *Prix* 1 *liv*.

Œuvres variées. A Londres; & se trouvent à Paris, chez Panckoucke, rue de la Comédie Françoise; & Vente, Montagne Sainte Genevieve, 1766, br. *in*-12. de 47 pages. *Prix* 12 *sols*. Ces plattes Œuvres sont les *Ressources de la Toilette; Elémens de Coquetterie; Préceptes de fortune d'un Pere à son Fils; & le Charlatan à la mode*. Elles sont de l'Auteur du *Fils reconnoissant* & du *Perruquier*, Comédies qui ne valent pas mieux.

Réflexions posthumes sur le grand Procès de JEAN JACQUES *avec* DAVID. Paris, Vallat-la-Chapelle, au Palais, 1766, br. *in*-12. de 21 p. *Prix* 6 *sols*.

Notes sur la Lettre de M. DE *VOLTAIRE à M. HUME; par M. L......* Paris, Lacombe, quai de Conti, 1766, br. *in*-12. de 32 p. *Prix 9 sols br.* M. Rousseau est fort mal traité dans cette brochure. On lui reproche entre autres choses, d'avoir appellé *Jongleur*, le premier Médecin de Mgr. le Duc d'Orléans, » Médecin » qui a été son ami, qui l'a traité, » visité, qui a été au rang de ses » bienfaiteurs «. Elle est suivie d'un désaveu de M. Voltaire, conçu en ces termes: *Je n'ai jamais écrit la Lettre au Docteur Pansophe. Je m'en ferois honneur si elle étoit de moi. J'ai dû écrire celle que j'ai adressée à M. Hume, comme M. Walpole & M. d'Alembert ont dû écrire de leur côté. Je méprise, comme eux, Rousseau. Les faits que j'ai cités sont vrais, & j'ai fait mon devoir en les citant. Je me suis trompé sur les dates.*

L'Auteur des Remarques a raiſon en tout. Il n'y a jamais que l'Agreſſeur & que l'Impoſteur qui aient tort ; & dans des affaires qui intéreſſent la ſociété, ceux qui confondent les Offenſeurs avec les Offenſés n'ont pas raiſon. Fait au Château de Ferney en Bourgogne, le premier Décembre 1766.

VOLTAIRE.

Abrégé du Commentaire général de toutes les Coutumes & des autres Loix municipales, en uſage dans les différentes Provinces du Royaume ; contenant le Précis des Principes généraux qui ſervent de Droit commun dans les Provinces régies par le Droit Romain ; de ceux adoptés dans les Pays Coutumiers : & les Principes particuliers à la COUTUME DE TOURAINE, *relatifs aux matieres qui y ſont traitées, &c. Par M. JACQUET, Avocat au Parlement de Paris.* Paris, Nyon, Quai des Auguſtins, 1766, 2 vol. *in*-4°. *Prix* 18 *l. rel.*

TABLE
DES ARTICLES

Du Journal de Février 1767.

ART. VIII. *Leçons de Physique expérimentale, par M.* Sigaud de la Fond. Sec. Ext. pag. 197
ART. IX. *Le Voyageur François, Tom. I, II, III & IV,* 211
ART. X. *Origines Typographicæ, Gerardo* Méerman *Autore.* Second Extrait. 233
ART. XI. *Discours sur l'Histoire ancienne,* 252
ART. XII. *Tableau de l'Histoire moderne, par M. le Chevalier* de Méhégan, 266
ART. XIII. *Lettre du P.* Frisi *à M.* d'Alembert, 294
ART. XIV. *Descriptions des Arts & Métiers, par l'Académie Royale des Sciences.* (Notice de toutes celles qui ont paru jusqu'à présent.) 307
NOUVELLES LITTERAIRES. *Prix de la Société Economique de Pétersbourg,* 346. *Mémoires sur la situation des Pays Septentrionaux de l'Asie & de l'Amérique,* 347. *Prix de l'Académie de Caen,* 348. *Prix de celle d'Amiens,* 349. *Prix pour les Maîtres-ès-Arts,* 350. *Rapport des Commissaires nommés par la Faculté de Médecine pour examiner les Douches du Sieur* Poitevin, 351. *Les Métamorphoses d'Ovide, en* 140 *Estampes, proposées par Souscription,* 353. *Eloge Historique de M. le Comte* de Caylus, *& liste de ses Ouvrages,* 355. *Le Chrétien du Temps Confondu par les premiers Chrétiens,* 357. *Divinæ fidei Analysis,* 359. *Le Citoyen désintéressé, ou Idées patriotiques, &c.* 360. *Catalogue*

du Cabinet de M. de Julienne, 361. *L'Indicateur Parisien*, 363. *Tableau de l'Univers & de la France en particulier*, ibid. *Almanach des Centenaires*, 364. *Les Spectacles de Paris, ou Calendrier des Théâtres*, ibid. *Almanach des Muses; Lettre de l'Abbé de Rancé; Poësies posthumes de M. Clément*, 365 & 366. *Edits & Ordonnances du Roi*, ibid. *Etrennes Nantoises*, ibid. *Traité de la Prosodie Françoise; la Pharsale de Lucain; Novum J. C. Testamentum*, 367. *Etrennes du Chrétien; Quinti Horatii flacci Poemata*, 368. *Elémens d'Agriculture Physique & Chymique*, ibid. *Jurisprudence des Rentes*, 370. *Ephémérides du Citoyen*, 371. *Histoire de la Prédication*, 375. *Principes de tout Gouvernement*, 377. *Précis de la Chirurgie pratique*, 378. *Histoire Naturelle & Civile de la Californie*, ibid. *Histoire de Port-Royal, par M.* Racine, 379. *Eloge de la Roture*, 380. *Œuvres variées*, ibid. *Réflexions posthumes sur le grand Procès de* Jean Jacques, ibid. *Notes sur la Lettre de M.* de Voltaire *à M.* Hume, 381. *Abrégé du Commentaire général de toutes les Coutumes*, 382.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 28 Janvier 1767.

GENET, Doct. de la Mais. & Soc. de Sorb. de l'Acad. des Arcades de Rome.

De l'Imprimerie de DIDOT.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS 1767.

TOME CCLXII. TROISIEME PART.

AVIS.

Le prix de la souscription pour ces Mémoires, dont il paroîtra réguliérement un volume le premier de chaque mois, sera de 10 livres pour les douze volumes, rendus chez les Abonnés à Paris aux adresses indiquées, & de 13 livres 12 sols, rendus en Province, où ils seront envoyés sans frais par la Poste. La modération du port de chaque Journal à six sols n'a été continuée d'être accordée par Messieurs les Administrateurs généraux des Postes, que sous la condition expresse qu'il n'en sera expédié aucun sans être affranchi à Paris.

On pourra également souscrire pour les 14 volumes de l'année derniere au prix ci-dessus annoncé.

Le prix de chaque volume, pour ceux qui n'auront pas souscrit, sera de *vingt sols broché.*

Le Bureau d'adresse pour les abonnemens, est chez P. FR. DIDOT LE JEUNE, *Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du Quai des Augustins, près du Pont S. Michel, à S. Augustin*, chez lequel on voudra bien adresser tous les Avis concernant cet Ouvrage, & les Livres que l'on souhaitera faire analyser. On aura la bonté d'affranchir les ports des lettres & des paquets.

Plusieurs personnes désirant savoir le prix de chaque Ouvrage annoncé, nous prions Messieurs les Auteurs & Libraires qui nous en communiquent, d'avoir la bonté d'y mettre le prix.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Commencés en 1701, & connus ſous le nom de *JOURNAL DE TREVOUX.*

TOME CCLXII. MARS, 1767.

A PARIS,

CHEZ P. FR. DIDOT LE JEUNE, Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel, à S. Auguſtin.

M. D. CC. LXVII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

CES Mémoires, commencés en Janvier 1701, forment (y compris celui-ci) 869 volumes, qui doivent être reliés en 262 Tomes.

ANN.	VOL.	ANN.	VOL.	ANN.	VOL.
1701.	9.	1725.	12.	1749.	14.
1702.	12.	1726.	12.	1750.	15.
1703.	12.	1727.	12.	1751.	14.
1704.	13.	1728.	12.	1752.	15.
1705.	12.	1729.	12.	1753.	16.
1706.	12.	1730.	12.	1754.	16.
1707.	12.	1731.	12.	1755.	16.
1708.	12.	1732.	12.	1756.	16.
1709.	12.	1733.	12.	1757.	16.
1710.	12.	1734.	12.	1758.	16.
1711.	12.	1735.	14.	1759.	16.
1712.	12.	1736.	15.	1760.	16.
1713.	12.	1737.	13.	1761.	16.
1714.	12.	1738.	13.	1762.	16.
1715.	12.	1739.	14.	1763.	16.
1716.	12.	1740.	13.	1764.	16.
1717.	12.	1741.	12.	1765.	16.
1718.	12.	1742.	12.	1766.	14.
1719.	12.	1743.	12.	1767.	3.
1720.	5.	1744.	12.		
1721.	12.	1745.	12.		
1722.	12.	1746.	15.		
1723.	12.	1747.	14.		
1724.	12.	1748.	15.		

Chacun de ces volumes se vend 20 sols broché.

JOURNAL DE TRÉVOUX.

ARTICLE XV.

Histoire de la République de Venise, depuis sa fondation jusqu'à présent, par M. L. L. (Laugier) *tom.* 8 & 9. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, *in*-12. 1766. *Prix 3 liv. chaque vol. relié.*

Nous ne répéterons point ici ce qui a été dit dans nos Mémoires, du style de cette Histoire, trop fleuri peut-être, mais capable d'attacher agréablement le Lecteur. Le genre d'éloquence propre à l'Historien, exclut tout ornement

qui tend à rallentir la marche de la narration. Comme son principal objet est d'être vrai, ou du moins de persuader qu'il l'est, une parure empruntée ne lui convient point; elle ne serviroit qu'à affoiblir la confiance d'un Lecteur, uniquement jaloux de s'instruire. Plus on fait d'efforts pour la captiver, & plus on se rend suspect. Il ne faut cependant pas juger M. l'Abbé Laugier sur ce principe. L'étude de la belle Littérature, l'amour de la Poésie & de l'Eloquence, la lecture des chefs-d'œuvres dans ces deux genres, le goût & la culture des Arts jettent dans le style une harmonie, un choix de termes, une facilité, une certaine noblesse, qui deviennent comme naturels à celui dont le langage a été formé de bonne heure par les Muses.

Le huitieme Volume de l'Histoire de Venise comprend depuis

l'an 1494 jusqu'à l'an 1515, qui ouvre le neuvieme. Les événemens les plus considérables, relatifs aux affaires de Venise, qui se sont passés en Italie dans cet intervalle, sont les succès de Charles VIII, sa conquête du Royaume de Naples, ses pertes & sa mort; les tentatives heureuses de son successeur pour reconquérir ce que Charles avoit laissé échapper; le Traité des Vénitiens avec Louis XII, & sa conquête du Milanois; la prise de Lépante par les Turcs; la Paix entre les Vénitiens & Bajazet, entre la France & l'Espagne; la mort du Pape Alexandre VI & la chûte de César Borgia, son fils; la perte du Royaume de Naples par les François; la Ligue de Cambrai; la Bataille d'Agnadel; le Concile de Pise; la Ligue du Pape & des Rois d'Espagne contre la France; la Bataille de Ravenne; le Concile de Latran; la mort de Ju-

les II, à qui Leon X ſuccéda; la Bataille de Novare, celle de la Motta, & la mort de Louis XII. Tous ces événemens ſont arrivés ſous Auguſtin Barbarigo & Léonard Loredan, 74e & 75e Doges.

Nous ne les ſuivrons pas tous; il nous ſuffira de rapporter quelques morceaux de ces deux nouveaux Volumes, pour faire voir à nos Lecteurs qu'ils ne ſont pas moins intéreſſans que les précédens. Une des époques les plus mémorables & les plus funeſtes à l'Italie, eſt le Pontificat d'Alexandre. Ce Pape, qui, aux vices les plus contraires à la Sainteté du Miniſtere Sacerdotal, joignoit des *qualités peu communes pour le Gouvernement, beaucoup d'eſprit, une grande habitude des affaires, du manége, de l'adreſſe & de l'éloquence*, faiſoit un abus horrible de tous ces dons. Il mourut du poiſon que le Duc de Valentinois

ſon fils, noirci de toutes ſortes de crimes, avoit préparé pour un Cardinal dont il vouloit envahir les biens. » Ce fut à la vigne
» même de ce Cardinal que le
» pere & le fils s'empoiſonnerent
» eux-mêmes, en buvant du vin
» qui avoit été préparé par un
» des gens du Duc de Valenti-
» nois, & qu'on leur ſervit avant
» le ſouper, par une mépriſe in-
» volontaire «. Le Pape mourut le lendemain. Voici de quelles couleurs M. l'Abbé Laugier peint ce Pontife, *qui auroit été*, dit-il ailleurs, *un grand homme, ſi on pouvoit l'être ſans vertu.* » Ale-
» xandre VI, qui depuis onze
» ans deshonoroit la Tiare par
» tous les crimes qu'un excès
» d'ambition, d'avarice, de per-
» fidie, de débauche & d'irréli-
» gion peut enfanter, ne laiſſa
» d'autres regrets que celui de
» n'avoir pas vu le bras de Dieu

» s'appeſantir plutôt & plus dure-
» ment ſur un Pontife ſi ſcanda-
» leux & ſur un homme ſi mé-
» chant.

» A peine eut-il les yeux fer-
» més, que l'exécration qu'il avoit
» généralement inſpirée, éclata
» de toutes parts contre le Duc de
» Valentinois ſon fils. Les villes
» de Cezene, de Rimini, de
» Faënza & de Forli, qu'il avoit
» enlevées à leurs anciens Maî-
» tres, firent ouvertement des
» cabales pour s'affranchir de ſon
» joug «.

C'eſt ſur-tout dans les harangues des perſonnages qu'il fait parler, que brille notre Hiſtorien. On ſait bien que ſouvent ces harangues n'ont pas été prononcées telles qu'il les rapporte ; mais il ſuffit, pour ne pas bleſſer la vérité hiſtorique, qu'elles contiennent ce que le Héros a dit, que ſon diſcours ſoit puiſé dans ſon carac-

tere ; & qu'il ſoit relatif aux circonſtances. Les ſuites de la Bataille d'Agnadel furent très funeſtes aux Vénitiens : le découragement & la terreur occaſionnerent dans leurs troupes une déſertion qui acheva de ruiner leur armée. La nouvelle de ce déſaſtre remplit Veniſe de douleur & d'épouvante : les Boutiques furent fermées ; le cours de la Juſtice interrompu ; le Sénat dans le trouble & l'agitation, ne ſavoit à quoi ſe réſoudre.
» Un des anciens Sénateurs, nommé Paul Barbo, qui étoit retenu chez lui par maladie, apprenant cette conſternation générale des Citoyens, ſe fit porter au Sénat, & repréſenta, avec autant d'éloquence que de dignité, qu'il n'étoit pas queſtion de déplorer avec accablement, les malheurs de la Patrie ; qu'il falloit des efforts pour la relever de ſes pertes ;

» que tout n'étoit pas désespéré ;
» qu'il falloit rappeller les trou-
» pes fugitives, en soudoyer de
» nouvelles, rétablir l'Armée,
» montrer aux François qu'un
» seul combat ne pouvoit dé-
» truire la Puissance Vénitienne,
» & que la République auroit des
» soldats à leur opposer, tant
» qu'il lui resteroit des Citoyens«.
Ce discours fit un effet admirable : on sent ce qu'il devoit produire ; aussi M. l'Abbé Laugier n'a-t-il pas dû s'embarrasser de l'orner des fleurs de l'éloquence : il lui a suffi d'en rapporter la substance & de mettre sous les yeux du Lecteur les circonstances qui y ont donné lieu. En voici un autre plus orné. Cette harangue fut prononcée par André Gritti, qu'on avoit envoyé pour défendre Bresse, après que les François eurent soumis Crême & Bergame. Gritti, en arrivant dans la

Place, apprit que les Habitans étoient déja ébranlés, & que Jean-François Gambara, l'un des principaux, conseilloit à tous les autres de prévenir la fureur des François, en se rendant à eux sans résistance. Il assembla le peuple, & le harangua en ces termes:

» Citoyens, c'est en vous que
» nous avons mis notre espérance
» pour rétablir l'empire d'une Ré-
» publique qui vous est chere, &
» que toutes les Puissances de
» l'Europe ont conjuré d'anéan-
» tir: songez qu'il y va de la perte
» de votre liberté, & que l'Em-
» pire Vénitien ne peut être abat-
» tu, sans que toute l'Italie soit
» asservie. Nos Ennemis, ce sont
» les François, Nation fiere & or-
» gueilleuse, qui veut tout assu-
» jettir à ses mœurs & à ses usa-
» ges, & qui use de l'autorité
» très durement. Y a-t-il parmi
» vous quelqu'un d'assez lâche

» pour ne pas avoir en horreur la » domination de ces Etrangers ? » Souvenez-vous que ce ſont les » Vénitiens qui vous ont ſouſ- » traits au joug inſupportable des » anciens Ducs de Milan, & qui » vous ont protégés contr'eux au » péril de leur vie : ſouvenez-vous » des bienfaits dont la Républi- » que a couronné la conſtance de » vos Citoyens : ſouvenez-vous » des Martinengue & des Advo- » gari, dont les noms ſont écrits » au Livre d'or : imitez leur zele, » & méritez les honneurs dont ils » jouiſſent. Quelle gloire pour » vous de ſauver la République » par votre ſeule fidélité ! Ne » vous laiſſez point ébranler par » les menaces de l'Ennemi : voilà » dans ce moment tout ce que » nous vous demandons. Si vous » le faites, les François tireront » peu de fruit de leur victoire ; » & ſi Breſſe nous reſte, nous ne

» croirons point avoir été vain-
» cus «.

La harangue de Louis Mollino, dans une délibération du Sénat, prêt à ſuivre l'avis timide du Doge, donne une idée vraie de la ſituation des affaires de la République, & mérite, par la mâle éloquence qui y regne, d'être tranſcrite ici en entier.

» Lorſque je conſidere, dit l'O-
» rateur, l'état actuel des choſes,
» je ſuis encore moins frappé des
» rigueurs dont la fortune nous
» accable, que de notre molleſſe
» & de notre inaction. La princi-
» pale cauſe de nos maux eſt dans
» nous-mêmes, qui, en nous
» abandonnant à une lâche crain-
» te, détruiſons la République de
» nos propres mains. Y a-t-il rien
» de plus précipité & de plus hon-
» teux que ce que nous venons de
» faire? Combien de fortes Places
» dans la Romagne, dans la Lom-

» bardie, dans la Pouille, la
» crainte qui nous aveugle n'a-
» t-elle pas ouvertes à nos En-
» nemis ? Ils n'auroient jamais eu
» ni la force de les soumettre, ni
» la hardiesse de les attaquer tou-
» tes : ainsi c'est moins leur pou-
» voir que notre inertie qui a
» amené les choses au point de
» désespoir où nous les voyons.
» Les Romains, après les dérou-
» tes de Cannes & du Lac de Tra-
» simene, & dans beaucoup d'au-
» tres circonstances aussi malheu-
» reuses, n'ont point désespéré.
» Faut-il que pour avoir été bat-
» tus une seule fois sur le bord de
» l'Adda, nous allions, pieds &
» poings liés, nous mettre à la
» discrétion de nos Ennemis ? Si
» l'exemple des Romains vous
» touche peu, imitez du moins
» ceux que nos Peres vous ont
» donnés. Ils ont vu les Génois,
» éternels ennemis de cet Empire,

» Maîtres de l'Iſtrie, de la Dal-
» matie & du Golfe, aſſiéger
» Chioza à nos portes, s'en em-
» parer, & cette Capitale preſque
» forcée par la famine, de ſe ren-
» dre à eux; ils ont vu cette ville
» plongée dans la douleur & les
» allarmes; ils n'ont point déſeſ-
» péré; l'extrêmité du péril les a
» engagés à des efforts extrêmes;
» ils ont armé des Flottes; ils ont
» pourſuivi, vaincu, chaſſé l'En-
» nemi prêt à leur donner le coup
» de mort; & nous, nous n'oſons
» reprendre Padoue, la moins
» difficile des conquêtes! Tous
» ceux qui l'habitent ſont las du
» joug Allemand, & deſirent avec
» ardeur de vivre ſous nos loix:
» la Place eſt mal gardée, & un
» coup de main peut nous en ren-
» dre maîtres. Négligerons-nous
» une ſi belle occaſion de rétablir
» nos affaires? Car ſi nous avons
» Padoue, ce ſuccès ſera ſuivi de

» beaucoup d'autres. Rougiſſons
» d'avoir dégénéré de la valeur &
» de la conſtance de nos peres;
» rougiſſons d'avoir laiſſé perdre,
» par notre lâcheté, ce bel Etat
» de terre ferme qu'ils nous
» avoient acquis au prix de leur
» ſang. Allons à Padoue, chaſſons-
» en l'Ennemi à force ouverte. Les
» Citoyens de cette ville infortu-
» née, accablés ſous un joug qu'ils
» ont en horreur, nous tendent
» les bras, & nous conjurent de
» les rendre à leur mere. Le Séré-
» niſſime Doge craint, ſi nous
» prenons Padoue, que l'Ennemi
» ne raſſemble toutes ſes forces
» pour nous l'enlever de nouveau,
» & pour nous arracher le peu qui
» nous reſte : il nous exhorte à
» nous contenter de l'empire de
» la mer, comme de l'appui le
» meilleur & le plus ferme de no-
» tre Puiſſance ; mais enfin faut-il
» abandonner lâchement tout ce

» que nous avons à recouvrer en
» terre ferme ? Quels qu'aient été
» nos malheurs jusqu'à présent,
» sont-ils tout-à-fait sans remede ?
» Et quand nous n'aurions plus
» rien à espérer, n'est-il pas es-
» sentiel de montrer, par des en-
» treprises hardies, que la bra-
» voure Vénitienne n'est point
» éteinte ? Perdons tout, hors
» l'honneur & la considération.
» Non, non, ne croyez pas que
» si Padoue est une fois à nous,
» il nous soit impossible de la
» conserver & de la défendre :
» nous en rétablirons les fortifi-
» cations ; nous y mettrons nos
» meilleurs Généraux & nos plus
» braves soldats. Vienne l'Empe-
» reur, viennent les Rois & l'Eu-
» rope entiere, nous briserons
» leurs traits, nous rendrons leurs
» efforts inutiles, & ce succès ré-
» tablira la réputation de nos ar-
» mes, qui est malheureusement

» perdue. Au ſurplus, je prie le
» Seigneur, qui a toujours pro-
» tégé cette République, de vous
» éclairer de ſes lumieres, afin
» que, dans l'état critique où nous
» nous trouvons, vous preniez le
» parti le plus avantageux & le
» plus ſalutaire «.

Cette harangue ranima le courage des Vénitiens, & Padoue fut priſe preſqu'auſſi-tôt qu'attaquée. Nous n'avons cité ce diſcours que pour donner l'exemple d'une circonſtance où l'Hiſtorien peut ſe livrer à ce que l'éloquence a de plus grand. Il eſt certain que ſi Mollino n'a pas prononcé cette harangue, il a pû, il a dû même la prononcer.

Avant que de rapporter des morceaux du neuvieme volume, nous allons indiquer les hommes les plus célebres dont il eſt parlé dans celui-ci, & que M. l'Abbé Laugier peint admirablement.

Alexandre VI, Jules II & Leon X, Papes; Charles VIII & Louis XII, Rois de France; Maximilien, Empereur; le Sultan Bajazet & son frere Zizim; les deux Ferdinands, l'un Roi de Naples & l'autre d'Espagne; Ladislas, Roi de Hongrie. Parmi les Généraux brillent les Bayard, les d'Alviane, les la Trimouille, les Frangipani, les Chaumont, les Gonzague, les Gonsalve, les Navarre, les Sforce, les Valentinois.

Le neuvieme volume commence à l'année 1515, sous le Dogenat de Leonard Loredan, & finit à l'année 1540, sous celui de Pierre Lando, à la paix des Vénitiens avec les Turcs (1). Les principaux événemens qui se sont passés dans cet intervalle, sont l'union de François I avec les Véni-

(1) Il y a eu entre ces deux Doges, Antoine Grimani & André Gritti.

tiens ; la Ligue des Suiſſes avec le Pape, l'Empereur & le Roi d'Eſpagne ; le retour des François en Italie ; la Bataile de Marignan ; la conquête du Milanois par les Francois ; le Traité de Bruxelles ; l'élection de Charles V, ſon union avec le Pape ; la Priſe de Rhodes par Soliman ; la Révolte du Connétable de Bourbon ; le Siége & la Bataille de Pavie, dans laquelle François I fut fait priſonnier ; la Priſe & le Sac de Rome par les Impériaux, & le Pape bloqué dans le Château Saint-Ange ; le Traité de Cambrai ; le mariage de Catherine de Médicis avec le fils de François I ; le Traité de paix entre les Vénitiens & les Turcs, &c. Telles ſont les principales matieres que ce Volume renferme, & que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de parcourir ; mais ſi elles nous diſpenſent d'entrer dans aucun détail ſur la ſuite de

cette Hiſtoire, le devoir de Journaliſte nous oblige de rapporter, comme nous l'avons fait au ſujet du volume précédent, les morceaux qui peuvent le mieux faire connoître l'Hiſtorien.

Après les harangues, ce qui prête le plus à l'éloquence, ce ſont les caracteres; mais quelque fortement deſſinés qu'ils ſoient, ſi les traits n'en ſont pris dans les actions, dans le génie, dans les vertus & dans les vices du perſonnage qu'on veut caractériſer; s'ils ſont pris au haſard dans l'eſprit ou dans l'imagination du Peintre, quelque frappans, quelque merveilleux qu'ils paroiſſent, ils ſont indignes de l'Hiſtoire, & ne méritent d'être regardés que comme les jeux ridicules d'un Rhéteur, ou comme des fauſſetés inſignes, que rejettent également & l'Hiſtoire qu'elles démentent & le genre Romaneſque pour lequel

l'Auteur ne les a point inventées. M. l'Abbé Laugier eſt bien loin de mériter ce reproche ; on en jugera par les caracteres de Charles V & de François I, qu'il oppoſe l'un à l'autre. Nos Lecteurs, qui ſe ſouviennent encore de ces deux mêmes caracteres, très bien tracés par M. Gaillard, dans ſon Hiſtoire de François I, & habilement mis en oppoſition par cet Hiſtorien, pourront rapprocher ces deux tableaux.

» Charles Quint, dit M. l'Abbé » Laugier, étoit un Prince d'un » caractere ſérieux & refléchi. Il » avoit moins de vivacité d'imagination que de ſagacité d'eſprit. Aimant à s'occuper d'affaires, il en combinoit le plan » avec habileté, & en préparoit » le ſuccès par la diſſimulation & » l'artifice. Lent à former des » deſſeins, il les ſuivoit avec une » conſtance inaltérable. Il n'ac-

» cordoit

» cordoit ſes faveurs qu'aux hom-
» mes en qui il reconnoiſſoit de
» la fineſſe d'eſprit & des talens
» pour la guerre. Il avoit dans le
» cœur une ambition démeſurée,
» mais il la voiloit par des appa-
» rences de modération & d'hon-
» nêteté; parlant peu, & toujours
» d'une maniere grave & ſenſée;
» invitant, par un air doux & in-
» ſinuant, les autres à s'ouvrir,
» & ne s'ouvrant jamais lui-mê-
» me. François I au contraire mon-
» troit dans toutes ſes actions une
» vraie grandeur d'ame, ne cher-
» chant à être ſupérieur aux au-
» tres que par plus de généroſité:
» incapable de tendre des piéges
» à ſes ennemis, il ne leur oppo-
» ſoit que ſon courage. La fran-
» chiſe de ſon caractere ſe pei-
» gnoit ſur ſa phyſionomie, &
» ſes paroles étoient le tableau
» fidele de ſes penſées. Il honoroit
» de ſes faveurs toute eſpece de

» mérite. Il se piquoit d'être bon,
» affable, libéral ; & la gloire que
» le préjugé attache à la bravoure
» & aux exploits militaires, étoit
» sa passion dominante. On crai-
» gnoit le premier, & on se fioit
» au second : l'un avoit plus de
» vraie capacité pour gouverner
» un Empire, & l'autre plus de
» talent pour gagner les cœurs.
» Cette différence de caractere
» contribua, autant que les autres
» raisons de Politique, au parti
» que prirent les Vénitiens de pré-
» férer l'amitié du Roi à celle de
» l'Empereur «.

La reconnoissance s'est mille fois exercée à peindre le caractere de Leon X, le Restaurateur des Lettres. Quoique cette matiere paroisse épuisée, M. l'Abbé Laugier a trouvé le moyen de la rendre nouvelle. » Leon X, dit-il,
» mérite les hommages de la pos-
» térité, par la protection dont il

» honora les Arts, & par la faveur
» qu'il accorda aux gens de let-
» tres. Sa gloire se seroit conser-
» vée pure, si moins dominé par
» l'ambition, & moins livré aux
» manéges de la Politique, le
» Prince en lui n'avoit pas tota-
» lement éclipsé le Pasteur. Il sui-
» vit avec ardeur le projet déjà
» formé de reconstruire la Basili-
» que de S. Pierre du Vatican, &
» fit, dans toute l'Europe, un
» scandaleux trafic d'Indulgences,
» pour se procurer l'argent nécef-
» saire. Cet abus du pouvoir des
» Clefs, qui étoit presque passé
» en usage, trouva un hardi &
» févere contradicteur dans le fa-
» meux Martin Luther, qui sé-
» duisit l'Allemagne par son éru-
» dition & par son éloquence, &
» qui l'entraîna par sa grossiereté
» & ses emportemens. Leon X le
» frappa d'anathême. Luther se
» roidit, fut appuyé, ajouta de

» nouvelles erreurs aux premie-
» res. Loin d'obéir à l'Eglise, il
» s'en constitua le Réformateur,
» & créa à son gré une Religion,
» fille illégitime de l'ancienne, &
» mere de toutes les Sectes qui
» tiennent encore le Christianis-
» me divisé. Leon X, qui n'avoit
» vu que le commencement de la
» révolution, mourut âgé de qua-
» rante-six ans, le jour même qu'il
» apprit la reddition de Parme,
» objet pour lequel il avoit brouil-
» lé l'Europe & désolé l'Italie «.

Les hommes célebres dont il est fait mention dans ce Volume, sont Charles Quint & François I, Clément VII & Leon X, Henri VIII, Roi d'Angleterre, Soliman II, les Doria, les Sforce, les Colonne, le Connétable de Bourbon, &c.

M. l'Abbé Laugier dévoile partout avec clarté les secrets ressorts de la Politique des Vénitiens, leurs

reſſources dans la mauvaiſe fortune, leur ſageſſe dans la bonne, les intrigues de Charles-Quint, la valeur & la franchiſe de ſon généreux Rival, enfin les affaires de toutes les Puiſſances de l'Europe liées à celles de la République.

Les trois derniers Volumes ſont ſous preſſe ; nous en rendrons compte lorſqu'ils paroîtront.

ARTICLE XVI.

ESPRIT DES LOIX ROMAINES, Ouvrage traduit du Latin de JEAN-VINCENT GRAVINA, par M. REQUIER. A Amſterdam; & à Paris, chez Saillant, rue S. Jean de Beauvais, 1766, 3 vol. *in-12. Prix 9 liv. reliés.*

ON doit ſavoir gré à M. Requier d'enrichir notre Littérature des meilleures productions de nos Voiſins : les Traductions du Mercure de Vittorio Siry, des *Memorie recondite* du même Auteur (dont il a déja publié huit Parties), d'un Traité de Gravina ſur la Poéſie, & de l'Hiſtoire de Florence de Varchi, ont été accueillies du Public; &, à quelques négligences près qu'on remarque dans le ſtyle, elles méritent d'être

recherchées. Mais celle de l'Esprit des Loix Romaines nous paroît plus digne encore de la faveur qu'on a faite aux précédentes. » Que le » Lecteur éclairé, dit M. Re- » quier, compare cet Ouvrage » avec tel ou tel autre, dans le- » quel les Loix sont traitées; & » dans cet examen, il verra que » le fameux Auteur de l'Esprit » des Loix en général, s'est enri- » chi de celui-ci, dans les en- » droits où elles sont philosophi- » quement examinées «.

L'Esprit des Loix Romaines est divisé, dans l'original, en quatre Parties; la premiere regarde l'origine & les progrès du Droit Civil; la seconde traite du Droit des Gens & de celui des douze Tables; la troisieme, des Loix & des Senatus-Consultes; la quatrieme, de l'Empire Romain. Le Traducteur n'a pas fait de division; comme il présente ses matieres sous un seul

& même titre, il les a mises dans un ordre plus naturel, en les faisant suivre & comme naître l'une de l'autre. Gravina n'avoit d'abord formé le projet que de composer un Traité succinct de l'origine & des progrès du Droit Civil; mais la matiere s'étendit sous sa main, & lui fit produire un des plus beaux Ouvrages qui soient jamais sortis de celle d'un Ecrivain.

Cette matiere est trop vaste pour que nous puissions en détailler toutes les Parties; mais, dans l'idée que nous essaierons de donner de cet Ouvrage, nous nous attacherons principalement aux endroits où M. de Montesquieu paroît avoir puisé quelques rayons de son immortalité: ce n'est pas que nous prétendions diminuer en rien la gloire de cet homme à jamais célebre; c'est au contraire afin de faire mieux connoître l'importance de l'Ouvrage de Gravina.

Avant que de passer aux Loix Romaines, Gravina établit les principes les plus philosophiques sur la nature du bien & du mal; sur la Loi de nature; sur la Loi propre à l'homme, ou la Loi de raison; sur la fin naturelle des biens; sur la Loi de nature, sources de vertus; sur les maladies de l'ame, ou les vices; sur la vie heureuse du Sage; sur les droits de la raison humaine; sur l'origine de la société; sur le Droit des Gens & sur l'origine du Commerce; sur l'échange, source de presque tous les contrats; sur le Droit de la paix, sur celui de la guerre; sur la Puissance Civile; enfin sur la Justice des Romains. Il prouve d'abord que le Sage a un droit naturel sur les autres hommes. » La raison, dit-» il, ayant fait prévoir que les » hommes abandonnés à des de-» sirs sans frein, s'égorgeroient » mutuellement, la sagesse les a

» rassemblés dans des villes, &
» les a obligés à entrer en partici-
» pation des mêmes avantages &
» des mêmes désavantages, à
» l'exemple des sociétés particu-
» lieres. Une ville, ajoute Gra-
» vina, n'est autre chose qu'une
» société publique, établie pour
» l'utilité de plusieurs, c'est-à-
» dire, pour la défense de leurs
» personnes & celle de leurs biens.
» Cette société est entretenue par
» les Loix, au soutien desquelles
» chaque particulier contribue de
» sa volonté & de ses forces. De
» toutes ces volontés, de toutes
» ces forces réunies, naissent la
» volonté publique & la puissance
» suprême. La premiere a été
» nommée *Loi* : on eut pû la nom-
» mer Raison commune, Science
» Civile, Philosophie publique.
» On a appellé l'autre *Empire* :
» on eut pû l'appeller force &
» puissance de tous. Cette Loi &

» cet Empire n'ont point été éta-
» blis pour contenir les Sages, à
» qui la raiſon tient lieu de tous
» les deux, mais pour contenir
» ceux ſur leſquels la raiſon n'a
» pas aſſez de pouvoir «.

Par cette analyſe de l'Empire & de la Loi, on peut juger des vues philoſophiques de Gravina, ſur les Loix en général & ſur les Loix Romaines en particulier. S'il a choiſi celles-ci pour le ſujet de ſes réflexions, c'eſt que, comme il le dit, » l'Empire des Romains fut
» le ſeul parfaitement juſte, com-
» me étant établi ſur la raiſon la
» plus pure, je veux dire, ſur les
» Loix Attiques, émanées de la
» ſource la plus abondante de la
» Sageſſe Grecque; & comme
» étant étendu dans le monde en-
» tier, de la maniere la plus utile
» pour la propagation de l'huma-
» nité «.

On ſe rappellera aiſément quel-

ques principes de M. de Montesquieu, en parcourant les définitions que Gravina donne des diverses formes de la République. » Si les hommes mettoient leurs » secours en commun pour re- » pousser les injures du dehors; » si par la pratique d'une vertu » parfaite, ils éteignoient jus- » qu'aux moindres étincelles des » discordes intestines; si chaque » particulier entretenoit, selon » son pouvoir, la paix commune, » en s'abstenant de faire tort aux » autres, en répondant à leur » bienveillance & en s'intéressant » pour tous: de tels hommes for- » meroient la République la plus » heureuse, parcequ'elle auroit » pour soutien la raison seule sans » le ministere du corps, & que » les vertus des particuliers se- » roient ses Loix «.

Gravina, comme on voit, ainsi que M. de Montesquieu, établit

la vertu pour principe de la République simple ou parfaite. » Quand » la meilleure partie des Ci- » toyens, dit-il, en parlant de la » République mixte, eſt gouver- » née par la raiſon, & quand l'au- » tre eſt entraînée par les ſens, » dont la perception eſt dépen- » dante *du climat, du tems & des* » *maladies*, il faut que la partie » raiſonnable, qui commande na- » turellement à celle qui ne l'eſt » point, employe le miniſtere pu- » blic, pour faire rentrer dans le » devoir ceux qui s'en écartent. » Dans une République de cette » eſpece, ſe trouvent la ſcience » & l'opinion, dont la premiere » réſide dans ceux qui gouver- » nent, & la ſeconde dans la mul- » titude. Cette ſcience réſide ou » dans un ſeul, ou dans un petit » nombre, ou dans le corps des » Citoyens en général. Le pre-

» mier de ces Etats s'appelle » Royaume, le second, &c. «.

L'Auteur, après avoir distingué tous ces Etats, s'arrête à chacun d'eux; il regarde la Royauté comme la meilleure espece de Gouvernement, lorsque le Prince reconnoît les Loix pour maîtresses. Il trace le caractere du bon Roi; il dit quelles doivent être ses qualités, ses vertus, ses habitudes, son éducation.

Gravina passe ensuite à la tyrannie, qu'il attribue à une éducation molle. Les nourrices & les maîtres, selon lui, à force de flatteries & de caresses, rendent d'ordinaire les fils des Rois confiés à leur soin, d'insensés qu'ils sont, plus insensés encore. Il fait voir en quoi consiste la tyrannie; il n'y en a pas de plus durable, dit-il, que celle qui imite une vertueuse Royauté. Il le prouve par

l'exemple de quelques Tyrans de la Gréce. Il entre dans le détail des Loix Romaines. On verra par celles que nous allons rapporter, comment il en ſaiſit l'eſprit. On ſait l'uſage que M. de Monteſquieu a fait de la Loi *Julia* ou *Papia Poppea* : voici le parti qu'en a tiré Gravina. » La Loi la plus » célebre concernant le mariage, » par le poids de ſes réglemens, » la multitude des chefs & la va- » riété de l'érudition, eſt celle » qu'on appelle *Julia.* Elle donna » lieu à pluſieurs Senatus-Conſul- » tes. Ce fut moins la raiſon que » la néceſſité qui obligea à l'éta- » blir. La rareté des mariages & » la longueur des guerres civiles » avoient épuiſé la République de » Citoyens & d'argent. Le célibat » étoit devenu ſi commun, que » les Conſuls même, ſous leſquels » fut portée la Loi qui le repri- » moit, y vivoient. On cherchoit

» à leur en ſubſtituer qui euſſent
» des enfans ; mais il ne ſe trouva
» point de Citoyens dignes de
» l'être «.

Cette Loi eut pendant long-tems tant d'autorité, qu'on l'appelloit Loi par excellence. Elle fut nommée *Julia*, du nom de *Jules Céſar*, ou de celui d'Auguſte, nommé Jules par les Auteurs ; le premier avoit établi des récompenſes pour ceux qui auroient un certain nombre d'enfans, l'autre avoit établi des peines contre les Célibataires. Elle fut encore propoſée par les Conſuls Papius, Mutilus & Q. Poppeus.

» Quoiqu'avant cette Loi, dit
» Gravina, il n'y eut aucune pei-
» ne établie contre les Célibatai-
» res, ils ne laiſſoient pas d'être
» notés d'infamie par les Cen-
» ſeurs, conformément à ce qui
» ſe pratiquoit chez les Lacédé-
» moniens : de-là l'Oraiſon que

» Metellus Numidicus fit durant
» sa Censure, pour exhorter au
» mariage. Metellus sachant qu'on
» ne pouvoit ni vivre entiere-
» ment heureux avec une femme,
» ni s'en passer tout-à-fait, fut
» d'avis qu'on devoit préférer la
» propagation des Citoyens &
» l'utilité publique, au repos des
» particuliers.

» Auguste se servit de l'autorité
» & des termes de l'Oraison de
» Metellus, pour exhorter les Ro-
» mains à recevoir sa Loi. Le pre-
» mier des chefs qu'elle renferme
» permet les mariages entre les
» différens ordres des Citoyens :
» le second annulle ceux des per-
» sonnes impuissantes : le troisie-
» me retranche la liberté de diffé-
» rer de se marier : le quatrieme
» établit des peines contre ceux
» qui contractent un mariage que
» la Loi désapprouve : le cin-
» quieme regle les privileges du

» mariage légitime: le ſixieme re-
» gle les récompenſes, à propor-
» tion du nombre d'enfans: le
» ſeptieme leve les obſtacles au
» mariage & à la génération: le
» huitieme met des bornes au di-
» vorce: le neuvieme établit des
» peines contre le célibat & le
» veuvage: le dixieme augmente
» le droit de patronage ſur les
» biens des affranchis, à propor-
» tion du nombre des enfans des
» Patrons «.

Gravina ſuit quelques-uns de ces articles, & trouve dans la raiſon de la Loi, l'eſprit même de la Loi. Ainſi la Loi *Julia* défendoit à un homme âgé de plus de 60 ans, d'épouſer une femme de plus de 50, à cauſe qu'ils étoient hors d'eſpérance d'avoir des enfans. C'étoit l'uſage de ceux qui ſe marioient de déclarer qu'ils s'uniſſoient pour en avoir. Cette Loi déclaroit de tels mariages illicites;

elle les défendoit, mais elle ne les annulloit pas. La Loi fixe le terme de la génération à 60 ans, & celui de la conception à 50. » Cependant, ajoute Gravina, si les » époux ont des enfans à ces âges, » on veut que leur condition soit » la même que celle de ceux que » les parens ont dans un âge ordi- » naire. La raison en est, que la » Loi doit obéir à la nature & » non lui commander «.

M. de Montesquieu paroît avoir fait usage de l'explication que Gravina donne de la Loi *Voconia*. » Le principal article, dit l'Au- » teur Italien, défendoit à celui » qui avoit cent mille sesterces, » de léguer à personne plus qu'il » ne revenoit à l'héritier. Qu'ar- » rivoit-il ? Le Testateur multi- » plioit les legs ; & la portion de » cet héritier se trouvant la moin- » dre, il renonçoit aisément «.

Cette partie du Traité des Loix

Romaines finit par le Senatus-Consulte touchant les tombeaux. » Terminons ce Traité, dit l'Au- » teur, par la matiere où toutes » les choses humaines aboutissent. » Un Senatus-Consulte défendoit » de faire servir les tombeaux à » d'autres usages qu'à renfermer » les cadavres «.

Gravina traite ensuite de l'Empire Romain, ou, pour mieux dire, il rassemble sous ce titre toutes les Loix concernant l'administration & le gouvernement des Romains. Il paroît si prévenu en faveur de ce Peuple, qu'après avoir dit que son Empire étant établi pour l'avantage de tous, personne n'eut jamais le droit de le détruire, non plus que de le convertir en une domination particuliere ou autre genre d'administration, n'y ayant ni durée de tems, ni raison, qui doive renverser la Justice, qui doive anéantir la

commune liberté des hommes, établie sur l'alliance de tous les Peuples, unis par le même lien; il ajoute, avec une espece d'enthousiasme, qu'il est de l'intérêt des mortels de rétablir cet Empire, parceque rien n'est plus juste que de faire cesser la désunion de la société des Peuples, que de renouer le lien d'une charité mutuelle, &c.

Il prétend que l'établissement de l'Empire ne détruisit nullement la liberté des Romains, qui renfermoit celle des autres Peuples; qu'Auguste en ne se faisant point adjuger la Dictature, mais en se contentant de la puissance militaire, n'eut d'autre but que de défendre la République, qui avoit besoin de cette Magistrature extraordinaire, eu égard à sa vaste étendue, & à cette multitude d'affaires, qui excédoit souvent les bornes des pouvoirs ordinaires. Il

conclût, après Cujas, que l'Empereur étoit ſous la puiſſance de la République, & la République ſous l'adminiſtration du Sénat & de l'Empereur.

Tout cela peut être vrai du tems de la République, lorſque les ſoldats, pour honorer la gloire de leur Général après une victoire éclatante, l'appelloient Empereur avec de grands cris & de grands applaudiſſemens ; mais lorſqu'à la faveur de ce titre, Auguſte uſurpa le pouvoir Royal, ſous prétexte de ſe faire continuer le pouvoir militaire, la République fléchit ſous la puiſſance de l'Empereur, qui devint ſon Roi, & enſuite ſon Tyran ; il abſorba toutes les dignités de la République.

Gravina convient de cette uſurpation : les Empereurs unirent à ce titre celui de grand Pontife ; ils prirent la puiſſance Tribuni-

tienne; ils s'arrogerent la Censure, le Proconsulat, le droit de rapporter les affaires au Sénat, la dignité de Sénateur, &c. » Quand » l'Empire eut été établi, dit-il, » on vit languir le courage des » Sénateurs. Chacun d'eux crai- » gnoit pour soi la puissance mi- » litaire, déposée entre les mains » d'un seul. Cependant les droits » du Sénat, loin de tomber, pri- » rent de nouvelles forces. Cela » vint de ce que les Empereurs, » regardant comme plus aisé pour » eux de manier l'esprit d'un petit » nombre de Nobles, que celui » d'une multitude obscure & in- » nombrable, transporterent, par » leur puissance & leur adresse, » les Comices du Peuple au Sé- » nat, par conséquent tous les » droits du Peuple & la Républi- » que entiere «.

Gravina traite de toutes ces dignités relativement à l'Empereur,

avec lequel, pour ainſi dire, elles s'identifierent. Il conclut que Rome fut le ſiége de l'Empire, que Biſance ne fut que celui de l'Empereur & qu'elle n'a dû être regardée que comme un camp, dont les tentes, environnées de murs, conſiſtoient en édifices. Il termine ce Traité de l'Empire Romain par le portrait de la République Romaine. Il prétend que le droit de l'Empire n'éteignit jamais celui des Magiſtrats, & que la puiſſance militaire ne put jamais non plus éteindre la Civile, ſans ceſſe réſidente dans le Sénat, qui commandoit, au nom de la République, aux Magiſtrats, aux Généraux, aux Empereurs même.

Le troiſieme Volume contient un abrégé compendiaire de l'origine & des progrès des Loix Romaines; ſelon Gravina, » elles » ne ſont que la raiſon naturelle » appliquée à la conſtitution de » la

» la République de Rome, & dé-
» veloppée dans les mœurs &
» les écrits de ses enfans «. C'est pour en montrer le cours, qu'il s'attache à découvrir la face de cette République; en conséquence il traite du Peuple Romain & de ses différens ordres, du Peuple de la ville & de celui de la campagne, des Scribes, des Appariteurs, des Accenses, des Interprêtes, des Crieurs, des Viateurs & des Licteurs; des Optimats, des Populaires, des Nobles, des Roturiers, des Hommes nouveaux, des Censeurs, des Tribus de la ville & de celles de la campagne, des Curies, des Classes & des Centuries, en un mot de tous les Magistrats, de tous les Officiers publics & de leurs fonctions; de la Jurisprudence, de la dispute du Barreau, du droit de donner des consultations, de l'autorité des

Jurisconsultes & de leur Philosophie.

L'Auteur parcourt les divers âges de la Jurisprudence, qu'il partage en quatre. L'*ancienne* Jurisprudence parut aussi-tôt après les Loix des douze Tables ; elle fut en usage jusqu'au tems de Cicéron, c'est-à-dire, environ 350 ans. La *moyenne*, qui subsista près de 79 ans, est faite pour adoucir la rigueur des Loix anciennes. La *nouvelle* s'étend depuis le regne d'Auguste jusqu'à Justinien ; & la *très nouvelle* comprend les Loix mises au jour par cet Empereur. Elle resta cachée en Italie jusqu'au regne de Lothaire. Gravina donne un abrégé des vies des plus célebres Jurisconsultes de ces différens âges ; il parcourt leurs Sectes sous différens Empereurs, & les différentes Ecoles de Jurisprudence. Il parle ensuite de la collection du

Droit par Juſtinien ; & , afin de déduire les choſes de leurs principes, il traite en détail de ce qui regarde l'Empire ; il examine ſes forces & ſuit ſes progrès. Ceux des Juriſconſultes, dit-il, qui ont voulu établir dans leurs écrits les fondemens de l'Empire, ont pris pour principes inconteſtables, moins des notions puiſées dans la nature, que des opinions. Après avoir donné une idée de la collection des Loix, il en vient au rétabliſſement des Etudes du Droit, & paſſe en revue les plus célebres Juriſconſultes modernes, depuis Irnerius ou Warner, qui engagea Lothaire à ouvrir la premiere Ecole de Droit à Boulogne, juſques à Barnabé Briſſon, contemporain de Cujas, & l'une des plus illuſtres victimes de la Ligue. Ce troiſieme Volume eſt une des meilleures introductions à l'étude de la Juriſprudence.

ARTICLE XVII.

EXPÉRIENCE PHYSIQUE sur la maniere dont notre Globe a pû être inondé.

LE Déluge, sans doute, est un Miracle; mais, comme l'Historien sacré cite deux causes physiques du Déluge, savoir, les eaux du Ciel & les sources du grand Abîme, des Physiciens de nos jours ont cherché la proportion de ces causes avec l'effet.

Trois illustres Anglois ont écrit sur cette question curieuse. Burnet a prétendu que les eaux de l'Océan avoient monté, par l'expension que la chaleur y avoit produite; mais cette cause est insuffisante.

Wiston appelle une Comète des extrêmités de l'Univers pour inon-

der la terre de sa queue ondoyante. Cette supposition singuliere souffre bien des difficultés.

Wooduoard prétend que les matieres terreuses furent dissoutes dans les eaux de l'Abîme, & qu'elles se précipiterent ensuite selon leur densité spécifique. Ce sentiment est démenti par l'Histoire Naturelle des Fossiles, qui ne sont pas arrangés en raison de leur gravité spécifique. Souvent un lit de sable fin se trouve au-dessous d'un banc de marbre beaucoup plus pesant.

L'Auteur du Spectale de la Nature a orné une hypothèse qui est attribuée à l'illustre Bossuet. Selon cet Auteur, l'axe de la Terre, qui étoit perpendiculaire à l'Ecliptique avant le Déluge, s'inclina de 23 degrés. Aussi-tôt les glaces du Nord rapprochées du Soleil furent fondues & inonderent la Terre. Mais les glaces en se fondant baif-

fent leur niveau au lieu de s'élever.

Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que M. de Voltaire ſe moque de tous ces ſyſtêmes; mais comme il paroît s'en prévaloir contre l'Hiſtoire du Déluge, on a imaginé un nouveau ſyſtême qui a l'avantage d'être repréſenté aux yeux par une machine très ſimple.

Un Globe terreſtre plein d'eau eſt renfermé concentriquement dans un Globe de glace. Le premier n'eſt pas plutôt agité du mouvement de turbination, que les eaux qu'il renferme, forcent des ſoupapes & rempliſſent le grand Globe de glace. Si le mouvement eſt rallenti, l'eau rentre par ſa peſanteur.

Cet effet explique naturellement l'aſcenſion des eaux qui ont inondé la Terre: & c'eſt la principale difficulté de M. de Voltaire. Notre Globe, de l'aveu de

tous les Physiciens, a un mouvement de turbination, ainsi que les autres Planètes; il pourroit sans doute pirouetter plus vîte; alors les eaux monteroient par la force centrifuge & contre leur propre pesanteur. L'expérience confirme la théorie. Au reste, ce systême du Déluge & de ses suites est approfondi dans le Journal Ecclésiastique aux mois de Novembre & Décembre 1762, par M. l'Abbé Lebrun, Précepteur des Pages de la Reine.

La machine ci-dessus décrite se trouve à Paris, chez le Sieur Tremel, Méchanicien ordinaire de Monseigneur le Dauphin, au vieux Louvre, au-dessus de l'Ecole d'Architecture.

ARTICLE XVIII.

TRAITÉ DES EXTRÊMES, ou Elémens de la Science de la Réalité. Par M. CHANGEUX. A Amſterdam, chez Arkſtée & Merkus; & ſe trouve à Paris, chez Panckoucke, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe, 1767, 2 vol. *in*-12. *Prix 5 liv. rel.*

Inter utrumque tene, medio tutiſſimus ibis.

VOICI une Science qu'on nous propoſe comme plus utile que celle de la vérité. Cette aſſertion de l'Auteur, qui paroît d'abord un paradoxe, devient entre ſes mains, ſinon évidente, du moins bien probable. Le Principe ſur lequel porte cette Science nouvelle eſt que, *dans la conſtitution préſente de l'Homme, les Extrêmes*

ſe touchent, ſans ſe confondre; & que la Réalité ne ſe trouve que dans le Milieu entre ces Extrêmes.

Pour ſe faire une idée du ſyſtême de M. Changeux, il faut ſavoir ce qu'il entend par *Extrêmes*, par *Réalité*, par *Vérité*, & par ce *Milieu* entre les Extrêmes. » Les Extrêmes, dit-il, ſont » toutes les choſes, lorſqu'on les » étend ou qu'on les diminue au- » tant que l'imagination le per- » met; c'eſt-à-dire, qu'on leur » donne, autant qu'elles en ſont » ſuſceptibles, un caractere d'in- » fini dans ces deux genres oppo- » ſés. Deux Extrêmes ne ſont » point oppoſés contradictoire- » ment, & quoiqu'ils ſe rappro- » chent & qu'ils ſe touchent, » c'eſt ſans ſe confondre. » L'Auteur par ces mots, que les Extrêmes ſe touchent, entend que » les » effets qu'ils produiſent ſur nous, » ont une reſſemblance, une ana-

» logie infiniment rapprochée, » mais qui ne les rend pas pour » cela parfaitement ſemblables » en eux mêmes ; & que cette » analogie infiniment rappro- » chée naît de leur éloignement » infini.

» La Réalité exiſte entre les » Extrêmes dans tous les Milieux » apparens, mais ſon plus haut » dégré eſt dans le vrai Milieu. » Les Milieux apparens ſont en » nombre infini, le vrai Milieu » eſt unique. »

M. Changeux diſtingue deux eſpeces de Réalités ; une extérieure à nous, indépendante de notre maniere de ſentir & de juger : comme elle n'eſt point diſtinguée de l'eſſence des choſes, elle n'eſt point du reſſort de notre eſprit. L'autre eſt intérieure, & comprend tout ce que nous éprouvons à l'occaſion des êtres. Les choſes que nous pouvons conce-

voir ſont placées entre tous les Extrêmes ; rien d'infini ne ſauroit être l'objet de notre eſprit & de notre action. La Réalité intérieure n'eſt que la maniere de ſentir & de juger qui réſulte de la conformation de nos organes ; cette Réalité changeroit, ſi cette conformation venoit à changer.

Comme il y a deux ſortes de Réalité, l'Auteur admet deux eſpeces de Vérité. La Vérité eſſentielle qui eſt propre à l'Etre éternel & aux Eſprits purs : celle-là n'eſt pas du reſſort de l'eſprit humain ; & la Vérité contingente ou hypothétique, qui a lieu pendant l'union de l'ame & du corps, & qui eſt fondée ſur notre maniere d'appercevoir les choſes ; en ſorte que notre conſtitution venant à changer, elle changeroit auſſi. » La Vérité eſt donc un être mé- » taphyſique, c'eſt-à-dire, une » idée générale, qui n'a rien de

» réel en elle même, & qui ne » peut-être définie que par le » moyen de l'analyse. » On le prouve par les Vérités Mathématiques, Physiques & Morales. L'Auteur établit la différence qu'il y a entre la Réalité & la Vérité : » la Réalité embrasse tout ce qui » existe par rapport à nous ; la » Vérité appartient aux combi- » naisons d'idées, soit réelles, » soit factices, & produites par » l'imagination : la premiere se » borne à notre monde ; la secon- » de a pour objet le monde qui » existe & les mondes qui peuvent » exister. La Réalité se sent, la » Vérité se démontre. La Vérité » ne donne que la connoissan- » ce de quelques ressemblances » qu'ont nos idées entr'elles, & » l'évidence lui convient. La Réa- » lité, sans s'arrêter à ces ressem- » blances, nous montre ce que » chaque chose est par rapport à

« nous, & produit la certitude. »

Tels sont les principes que l'Auteur établit sur la Réalité. Il en vient à l'application générale & particuliere ; il s'attache à prouver que la science du bonheur n'est pas distinguée de celle qui nous apprend à connoître la Réalité. Car celui-là seul est heureux qui connoit le prix des choses. Enfin il donne au mot Réalité une étendue telle, qu'elle comprend toutes les sensations & toutes les idées ; c'est-à-dire, le vaste champ des Sciences & des Arts. Par le moyen des Extrêmes, dit-il, on trouve quelle est la certitude que l'on doit chercher dans les Sciences spéculatives.

Cet Ouvrage est divisé en dix Livres ; dans le premier l'Auteur pose les principes dont nous venons d'extraire les plus essentiels : dans les 2^e^. 3^e^. 4^e^. 5^e^. 6^e^ & 9^e^. il traite de la certitude relative-

ment aux Sciences ſpéculatives : il cherche dans les 7^e^. & 8^e^. *quel eſt le bien ou la ſageſſe :* & dans le 10^e^. quelle eſt la nature de la beauté d'imitation dans les Belles-Lettres & les beaux Arts. Il nous ſuffira pour faire connoître entierement ce ſyſtême, de rapporter un exemple de chaque partie de cette diviſion.

Le Livre 5^e^. traite des Extrêmes dans la Phyſique. L'Auteur fait voir les changemens continuels qui s'operent dans la nature, & ſon immutabilité. » Si l'on conſidéroit » ſeuls ces changemens, on croi» roit que le monde n'eſt que dé» ſordre & confuſion ; c'eſt cepen» dant de cette deſtruction conti» nuelle des êtres & de leur répro» duction, que naît l'immutabi» lité de l'enſemble. Les êtres » ſont dans un mouvement per» pétuel ; mais le tout eſt inalté» rable. » Les Chapitres dans

lesquels cette matiere est traitée, offrent le tableau le plus imposant du spectacle de la nature ; l'Auteur s'y arrête avec complaisance : il met sous les yeux de ses Lecteurs, la variété infinie, jointe à la plus parfaite unité, que la nature met dans les formes, dans les objets & dans les qualités de ces objets. Il explique ce qu'on doit entendre par la fécondité de la nature, qu'il ne fait pas consister dans une multitude de causes & d'effets, mais à tirer d'une seule cause, une foule d'effets différens ; il prouve par des exemples, qu'elle emploie la moindre quantité de matiere & d'action possible ; & il conclut que, » ce n'est qu'en joi-
» gnant à la loi de la moindre quan-
» tité d'action, celle de la moindre
» quantité de matiere, & ensuite
» en faisant attention à la prodi-
» gieuse variété de la nature dans
» ses productions, que l'on peut

» se faire une idée de sa fécondi-
» té. » Ainsi la variété & l'unité se touchent dans la nature, comme dans l'étude qu'en font les Savans : le Poëte, l'Historien, le Physicien, le Géometre &c, tendent au même but. De-là l'union qui regne entre les Sciences & les Arts, & qui rend l'étude que les Savans font de la nature, indispensable aux Artistes ; ce qui est prouvé par l'insuffisance des Peintres qui représentent des fleurs, des arbres, des vergers, des paysages, des animaux. L'Auteur revient à son systême de la Réalité, qui consiste dans le vrai Milieu entre les Extrêmes ou infinis ; il employe une observation de M. de Buffon ou plutôt ce principe, que *la Nature universelle des choses roule sur la multiplication infinie & sur la destruction infinie.* » Ces deux Extrê-
» mes, dit M. Changeux, consi-
» dérés en eux-mêmes se rappro-

» chent étroitement. La multipli-
» cation infinie réduiroit à la fin
» à une ſeule eſpece d'êtres, tous
» les êtres divers que nous con-
» noiſſons, puiſque ne pouvant
» ſubſiſter par eux-mêmes, ils
» ſeroient obligés de le faire aux
» dépens de ceux qui reſteroient :
» bientôt parconſéquent, ils fe-
» roient du monde entier un nou-
» veau cahos; c'eſt-à-dire, lorſ-
» qu'ayant tout détruit, ils ſe-
» roient obligés de ſe détruire
» eux-mêmes. La deſtruction in-
» finie opéreroit le même effet,
» puiſque ſi toutes les eſpeces ve-
» noient à triompher les unes
» des autres, le monde ne ſeroit
» plus qu'un vaſte théâtre de rui-
» nes. — Voilà donc deux Extrê-
» mes qui ſe confondent; mais,
» oppoſés entr'eux, ils produiſent
» en ſe balançant ſans ceſſe,
» toutes les merveilles que nous

» admirons dans le ſpectacle de
» l'Univers. »

L'Auteur parcourt ainſi toutes les variations de la matiere, en les oppoſant, comme la génération & la corruption ; la ſimplicité & la compoſition ; la perfection des êtres & leur ruine dans les trois regnes de la nature ; le bien & le mal phyſique. On trouve à ce ſujet un Traité ſavant & curieux, ſur la beauté tant dans l'eſpece humaine, que dans les animaux. Ce volume eſt terminé par des remarques ſur l'enfance & la caducité : » ces deux Extrêmes de
» la vie ſe touchent immédiate-
» ment. La vieilleſſe eſt une ſe-
» conde enfance, qui a tous les
» caracteres principaux de la pre-
» miere. Les différens âges qui
» partagent la vie, ſont placés
» entre ces deux Extrêmes : on
» s'achemine vers la vie dans l'en-

» fance & la jeuneſſe ; on en ſort
» immédiatement après. »

Les Extrêmes daus la morale conduiſent l'Auteur à indiquer entre les défauts & les vices, l'extrême ſageſſe & la folie, quel eſt le véritable point où réſident la ſageſſe & la vertu. » Les vices
» ſont les vertus elles mêmes,
» portées à l'excès. Les défauts
» ſont ces mêmes vertus auxquel-
» les il manque quelque choſe, &
» le plus ſouvent ſont la négation
» des vertus. La puſillanimité,
» par exemple, eſt un défaut, &
» la témerité eſt un vice ; celle-ci
» eſt l'excès du courage, l'autre
» en eſt la négation. » Tous les exemples rapportés dans le 7e. & 8e. Livres prouvent que les vices & les défauts ſont des Extrêmes qui ſe touchent.

On ne peut lire ſans beaucoup d'intérêt le dixieme & dernier Livre, qui traite des Extrêmes dans

les Belles-Lettres & dans les beaux Arts. L'Auteur les considere, ou par rapport aux facultés de l'homme, qui leur ont donné naissance, ou par rapport à leurs différens objets.

Ces facultés de l'homme sont l'*intelligence* & le *sentiment*.. » Ce » n'est qu'en les soumettant à la » loi des Extrêmes, que l'on trouve » en quoi ces facultés consistent » réellement, & quel est leur plus » haut degré d'intensité. La pre- » miere ne peut exister que lors- » que l'esprit est également éloi- » gné de la légereté & de la stupidi- » té. Le sentiment ne se trouve que » dans les hommes doués d'une » organisation qui n'est suscepti- » ble, ni de trop, ni de trop peu » d'ébranlemens. » L'Auteur examine conséquemment à ce principe, ce que c'est que le goût, quel est le climat qui lui est le plus favorable, &c. Il raproche les Ex-

trêmes des Arts dans tous les genres, & en vient aux beautés d'imitation. Ce dernier Livre eſt remplit de goût & de bonne critique.

En général, cet Ouvrage, qui au premier aſpect ſemble fort abſtrait, contient des recherches curieuſes, des détails lumineux, des maximes ſaines, en faveur deſquels il faut pardonner à l'Auteur quelques réflexions haſardées, dont on peut abuſer. Il eſt d'ailleurs écrit d'un ſtyle noble, agréable & varié. En un mot, le ſyſtême de M. Changeux, fondé ſur ces paroles d'un ancien, *ne quid nimis*, rien de trop, eſt développé avec ſagacité dans toutes ſes parties; ſes principes ſont clairs, & ſes conſéquences ſimples & naturelles. Nous croyons cependant qu'entre le *vrai* & le *réel*, la nuance eſt preſqu'imperceptible, ou du moins ſi légere, qu'à peu de choſe près, on pourroit dire du vrai ce qu'il dit du réel.

ARTICLE XIX.

DISCOURS prononcés dans l'Académie Françoise, le Jeudi 22 Janvier 1767, à la réception de M. THOMAS. A Paris, chez Regnard, Imprimeur de l'Académie, Grand'Salle du Palais, & rue basse des Ursins, *in-8°. Prix* 1 *liv.* 4 *sols br.*

» LES talens ne sont rien, s'ils » ne servent au bonheur de l'hu» manité «. Cette maxime est comme le texte du Discours de M. Thomas; & elle lui donne occasion de développer avec son éloquence ordinaire, les devoirs de l'Homme de Lettres Citoyen. Il commence par acquitter celui de la reconnoissance, en exposant ainsi ses titres à l'Académie: » je » suis votre ouvrage, Messieurs.

» S'il m'étoit permis un jour d'aſ-
» pirer à quelque gloire, c'eſt
» vous qui m'en avez ouvert la
» route. Mon œil reconnoît les
» lieux où vos ſuffrages ont en-
» couragé ma jeuneſſe. Vous ré-
» compenſez en moi vos propres
» bienfaits; & je reſſemble à ces
» Soldats Romains, qui, pour
» obtenir un nouveau grade dans
» les Armées, offroient aux Gé-
» néraux, pour gage de leur va-
» leur, les Javelots & les Cou-
» ronnes que ces Généraux même
» leur avoient plus d'une fois don-
» nés ſur les champs de bataille «.
Après cette comparaiſon heureuſe, M. Thomas entre en matiere; & il conſidere les Gens de Lettres comme *une claſſe d'hommes dont l'état eſt de jouir en paix de leur penſée, & le devoir de la rendre active pour le bien public.* » Au
» moment où l'homme eſt éclairé
» par la raiſon, quand ſes lumie-

» res commencent à se joindre à
» ses forces, & que l'ouvrage de
» la Nature est achevé, la Patrie
» s'en empare ; elle demande à
» chaque Citoyen, que feras-tu
» pour moi ? Le Guerrier dit, je
» te donnerai mon sang ; le Ma-
» gistrat, je défendrai tes Loix ;
» le Ministre de la Religion, je
» veillerai sur tes Autels ; un Peu-
» ple nombreux, du milieu des
» atteliers & des campagnes,
» crie, je me dévoue à tes be-
» soins, je te donne mes bras ;
» l'homme de Lettres dit, je con-
» sacre ma vie à la vérité, j'ose-
» rai te la dire «. La fonction des Gens de Lettres est de *ramasser les lumieres de tous les siecles* ; leurs idées doivent, sur tous les grands objets, *représenter, pour ainsi dire, à la Patrie les idées de l'espece humaine entiere.* Le desir du bonheur des hommes doit les animer sans cesse. Chaque partie des travaux

vaux Littéraires doit correſpondre à une partie des travaux politiques. Si l'homme de Lettres s'applique à l'Hiſtoire, » qu'il ne ſe
» traîne pas ſur des événemens
» ſtériles ; qu'il offre le tableau
» raiſonné des Gouvernemens &
» des Nations : qu'il fixe ces gran-
» des époques qui ſont comme
» des hauteurs d'où l'on découvre
» une vaſte étendue de faits en-
» chaînés l'un à l'autre : qu'il nous
» explique comment une ſeule
» idée d'un homme de génie a
» quelquefois changé un ſiecle...
» S'il ſe livre à l'étude des Loix,
» qu'il y porte cet eſprit étendu &
» libre, qui ne voit rien par les
» préjugés, & cherche tout dans
» la Nature ; qui s'éleve au-deſſus
» de tout ce qui eſt, pour voir
» tout ce qui doit être ; qui dans
» chaque cauſe voit les effets,
» dans chaque partie l'enſemble,
» dans le bien même les abus «.

Tandis qu'il méditera ſur la Législation, que d'autres creuſent les fondemens de la Morale, de la Politique, de la Science du Commerce, de celle des Finances; *qu'ils cherchent dans les ſillons, & les tréſors des Princes, & la grandeur des Peuples.*

» Alors vient l'homme d'Etat: » il deſcend de la hauteur où il » eſt placé, & promene ſes re» gards ſur ce vaſte dépôt des » connoiſſances publiques «. *C'eſt le génie qui éclaire, mais ce ſont les ames fortes qui gouvernent.* » L'homme d'Etat exercé par les » événemens, accoutumé à voir » les projets ſe choquer contre » les paſſions, à ſentir les réſiſ» tances, à trouver des grains de » ſable qui arrêtent le mouve» ment d'une roue, occupé tan» tôt de reſultats, qu'on ne peut » bien voir que d'où il eſt, tantôt » de détails que l'homme qui mé-

» dite ne devine point, l'homme » d'Etat seul choisira dans la fou» le immense des idées tout ce » qui peut s'appliquer aux be» soins du Gouvernement & de » la Patrie «.

La gloire de l'homme qui écrit est donc de préparer des matériaux utiles à l'homme qui gouverne. Dans les tems d'ignorance, l'Empire de celui qui commande n'est que l'Empire de la force. » Alors il se fait un choc conti» nuel d'un seul contre tous. C'est » alors que le sang coule, que les » Trônes se renversent, que des » pouvoirs rivaux s'élevent. C'est » alors le tems des grandes im» postures, qui trompent les Na» tions & les siécles, des maxi» mes qui arment les Peuples » contre les Rois, & les Rois con» tre les Peuples... O vous qui ca» lomniez les lumieres, voilà le » tableau de l'ignorance «. Il en

eſt bien autrement d'un Peuple éclairé. Auſſi les grands hommes d'Etat ont-ils toujours regardé comme le bienfaiteur de la Patrie, le Citoyen qui contribuoit à étendre les connoiſſances. » Mais cet » état ſi noble a ſes dangers. La » vérité reſſemble à cet élément » utile & terrible qu'il faut ma- » nier avec prudence, qui éclai- » re, mais qui embrâſe, & qui » peut dévorer celui même qui » ne s'en ſert que pour le bien » public «. Ici M. Thomas fait voir que *pour l'intérêt de la vérité même, il faut l'annoncer ſans fanatiſme, comme ſans foibleſſe*; que *ſon langage doit être ſimple & touchant comme elle*; qu'elle ne doit point chercher à étonner; qu'elle ne doit point parler aux hommes avec empire. » Elle a » déja aſſez de tort, dit-il, d'être » la vérité; qu'à force de dou- » ceur, elle mérite qu'on lui par-

» donne«. Qu'elle agiſſe comme la Nature, ſans ſecouſſes, ſans fermentations précipitées. Un jour viendra peut-être qu'elle ſe répandra dans toutes les parties de l'Univers. Quel ſpectacle, s'écrie M. Thomas, préſenteroit alors le globe de la terre! Il ajoute que *la terre ſeroit digne enfin des regards de Dieu*. Si tel eſt, dit-il enſuite, le malheur de l'humanité, que l'Ecrivain, dans ſes travaux, ne puiſſe ſe propoſer un but ſi vaſte, il en eſt un du moins qu'il ne doit jamais perdre de vue, *c'eſt le bonheur de ſa Nation*, *c'eſt la gloire d'étendre les lumieres dans ſon pays, en perfectionnant les mœurs*. Il inſiſte ſur ce dernier objet, & il deſire qu'un but moral anime tous les Ouvrages de l'homme de Lettres; que, ſur-tout quand il écrit l'Hiſtoire, *qui eſt un appel que la vertu fait à la poſtérité*, » après » avoir flétri les vices, ſon cœur

» vienne se reposer sur la tou-
» chante image des vertus «. Ainsi Tacite, fatigué de malheurs & de crimes, las de peindre ou des tyrans ou des esclaves, *réservoit, pour le charme & la consolation de sa vieillesse, l'heureux tableau des vertus de Trajan.* » Ainsi parmi
» vous, Messieurs, ceux qui trans-
» mettront à la postérité les évé-
» nemens de ce regne, aimeront
» à s'arrêter sur l'ame de votre
» auguste Protecteur. Dans un
» Roi ils peindront un homme;
» ils peindront la sensibilité dans
» la grandeur, l'humanité dans
» la toute puissance, l'amitié
» même sur le Trône. Ils pein-
» dront cette bonté qui repousse
» la crainte & ne laisse approcher
» que l'amour, ces détails de bien-
» faisance pour tous ceux qui l'en-
» tourent, besoins toujours nou-
» veaux d'un cœur toujours sen-
» sible. Ils feront voir cette hu-

» manité appliquée aux Peuples » dans les crises violentes où les » Etats se heurtent & se cho» quent ; le Chef d'une Nation » guerriere, ami de la paix ; un » Roi ennemi de cette fausse gloi» re qui séduit tous les Rois ; dans » les guerres nécessaires, le cal» cul du sang des hommes mis à » côté des espérances & des pro» jets ; dans un jour de triomphe, » les larmes d'un Vainqueur sur » le champ de bataille ; dans la » paix, l'Agriculture encoura» gée, le Laboureur levant sa tête » affoiblie, osant enfin regarder » la richesse, & l'or englouti trop » long-tems par les Artisans du » luxe, refluant par le Commerce » des grains vers la cabane & les » sillons du pauvre «.

Ce portrait si beau & si vrai, amene cette maxime, que *pour être digne de peindre la vertu, il faut la sentir*. Le véritable homme

de Lettres eſt donc vertueux. Son ame eſt pure, ſa probité auſtere. La vertu dans un cœur noble ſe nourrit par la liberté. L'homme de Lettres ſera donc libre; & ſa liberté ſera de n'obéir qu'à l'honneur, de ne craindre que les Loix. Ces ſentimens étoient ceux de M. Hardion. » A la Cour, où l'hom-
» me de Lettres eſt quelquefois ſi
» déplacé, il fut toujours ce qu'il
» dut être. Renfermé dans ſes tra-
» vaux, il vécut ſans intrigue. Il
» ſe tint à une égale diſtance, &
» de la fierté qui peut nuire, & de
» la baſſeſſe qui avilit. Il crut que
» les connoiſſances ne devoient
» ſervir qu'à orner la probité; que
» la gloire des mœurs eſt encore
» préférable à celle des talens...
» Ce fut cette ſageſſe de carac-
» tere qui lui mérita l'honneur
» d'inſtruire des perſonnes Roya-
» les, en achevant de cultiver
» leur eſprit par le goût, & leur

» raison par l'Histoire... Dans
» tous les Ouvrages utiles qu'il a
» composés pour elles, il se dé-
» fendit avec sévérité tout orne-
» ment. Il vouloit que les mots
» ne fussent que l'expression & ja-
» mais la parure de la pensée. Son
» style eut la modestie de sa per-
» sonne... Il s'élevoit sur-tout
» contre le luxe de l'esprit qui
» n'aime à jouir de ses richesses
» qu'en les prodiguant. Dans ce
» siécle il eut le courage de la
» simplicité. Il fut sage, voilà son
» caractere; il voulut être utile,
» voilà sa gloire «.

Cet éloge, dont la plûpart de nos jeunes Ecrivains peuvent faire leur profit, est suivi de ceux de Louis XIV, de Richelieu & du Chancelier Seguier. Puis, par une suite du principe qui fait la base de son Discours, M. Thomas retrace en peu de mots l'utilité des travaux de Corneille, de Bossuet,

de Fenelon ; il caractérise de même ceux des Académiciens actuels, & il finit par leur promettre *de ne rien faire, de ne rien écrire dans le cours de sa vie, qui ne puisse l'honorer à leurs yeux & à ceux de ses Compatriotes.* » Voilà mon pre-
» mier serment, ajoute-t-il. Si j'y
» manque un instant, puisse ce
» Discours que je viens de pro-
» noncer devant vous, & qui est
» l'interprête le plus fidele des
» sentimens de mon ame, s'éle-
» ver contre moi, & m'accuser
» aux yeux de mon siécle & de la
» postérité «.

M. le Prince Louis de Rohan, chargé de présider à l'Assemblée de l'Académie, en l'absence de S. A. S. Monseigneur le Comte de Clermont, à qui l'état de sa santé n'a pas permis de s'y rendre, a fait à cet éloquent Discours une très belle Réponse. » Le Public
» qui vient de vous entendre,

» dit-il à M. Thomas, applau-
» dit, & comme votre Juge, &
» comme le nôtre, aux suffrages
» qui vous ont appellé parmi
» nous. Vous venez d'exposer
» vous même vos titres avec au-
» tant d'énergie que de vérité.
» En peignant l'homme de Let-
» tres Citoyen, dit-il ailleurs,
» vous n'avez eu, Monsieur, qu'à
» exprimer les sentimens gravés
» dans votre cœur. Vous vous êtes
» sur-tout attaché à faire envisa-
» ger les Lettres sous leur rapport
» avec le bien public : il est beau
» sans doute d'étendre les lumie-
» res de son siécle, & d'en per-
» fectionner les mœurs ; mais ce
» rôle intéressant & sublime n'est
» confié qu'à ces hommes rares
» pour qui l'Etre Suprême a ré-
» servé les dons du génie. Les
» Lettres ont un mérite moins
» éclatant, mais plus universel,
» celui de faire le bonheur de

» ceux qui les cultivent «. M. Thomas a des droits à la gloire que donnent les Lettres, & au bonheur qu'elles assurent. M. le Prince Louis fait voir quels sont ces droits, & combien ils ont dû exciter l'Académie *à récompenser des travaux utiles, à couronner des vertus connues*. Il ajoute qu'il les falloit tous à M. Thomas pour consoler cette Compagnie de la perte de son prédécesseur, *qui cultiva les Lettres avec succès, qui en recueillit la gloire & qui fut heureux par elles*. Puis, envisageant sous le même point de vue que lui, M. Hardion : » cet estimable Académicien porta, dit-il, dans sa
» conduite la simplicité noble qui
» fait le caractere de ses Écrits...
» Rien de plus rare, ajoute encore M. le Prince Louis, mais
» aussi rien de plus beau que l'accord du naturel & du sublime,
» de la noblesse & de l'aménité.

» Vous nous montrerez, Mon-
» sieur, cet heureux accord. Une
» imagination hardie & féconde
» a caractérisé les premiers essais
» de votre plume énergique &
» brillante. Ces premiers Ouvra-
» ges annonçoient en vous le ger-
» me de ce talent si précieux, que
» la Nature donne, il est vrai,
» mais qui se perfectionne par la
» réflexion & par l'étude; je parle
» de ce goût sage & épuré qui
» empêche le génie de s'égarer
» dans son essor, & qui le con-
» tient dans les bornes du natu-
» rel & du vrai. L'Académie a vu
» avec satisfaction ce goût s'ac-
» croître en vous par degrés. Et,
» dans ce Poème si desiré, où
» marchant sur les traces de Vir-
» gile & d'Homere, vous avez de
» grandes passions à mettre aux
» prises avec de grands obstacles,
» les ressorts d'une Politique su-
» blime à développer & à faire

» mouvoir, les mœurs d'une Na-
» tion nouvelle à peindre, toutes
» les finesses de l'Art à cacher
» sous les traits du génie créa-
» teur; le Public attend que tout
» y sera subordonné aux regles du
» goût, & que la sévere Critique
» y applaudira comme au chef-
» d'œuvre de vos talens perfec-
» tionnés. Ainsi lorsqu'une plante
» vigoureuse a jetté avec surabon-
» dance ses premieres produc-
» tions, la séve se calme, &
» l'arbre conservant toujours la
» même vigueur, ne se couvre de
» fleurs que pour donner autant
» de fruits «.

ARTICLE XX.

DICTIONNAIRE DE CHIRURGIE, contenant la Description Anatomique des parties du corps humain, le Méchanisme des fonctions, le Manuel des Opérations Chirurgicales, avec le détail & les usages des différens Instrumens & Médicamens employés dans le traitement des Maladies du ressort de la Chirurgie : à l'usage des Etudians en Médecine & en Chirurgie, & de toute personne qui veut se procurer une connoissance suffisante de la structure des parties du corps humain, de leurs différens usages, & des Opérations de Chirurgie qui se pratiquent aujourd'hui ; le tout d'après l'exposition & les préceptes, tant écrits que non écrits, des meilleurs Maîtres en Médecine & en Chi-

rurgie, Anciens & Modernes. Par MM. LE *V****, *M**** *&* DE LA *M****. Paris, Lacombe, Quai de Conti, 1767, 2 vol. *in*-8°. *Prix 9 liv. reliés.*

ON fait obſerver dans la Préface de cet Ouvrage, que c'eſt moins l'accueil favorable fait aux Dictionnaires, qui a engagé à donner ſous cette forme le détail des Opérations de Chirurgie, que les avantages réels qui en réſultent. » Les objets étant iſolés, ils » s'enviſagent mieux, ſe ſaiſiſ- » ſent plus facilement; & le Lec- » teur qui cherche à s'inſtruire ſur » un article particulier, n'eſt » point obligé de feuilleter un » nombre de Volumes ſouvent » conſidérable «.

La connexion indiviſible de la Chirurgie avec l'Anatomie a excité l'attention des Auteurs de ce

Dictionnaire, & ils se sont attachés à donner les meilleures Descriptions Anatomiques. Ils ont aussi expliqué, mais le plus succinctement qu'il leur a été possible, le Méchanisme des fonctions animales. » Par-là, disent-ils, le Lec-
» teur se trouve instruit des phé-
» nomenes qu'on ne peut s'empê-
» cher d'appercevoir quand on
» pratique la Chirurgie, & dont
» l'explication d'ailleurs jette une
» grande lumiere sur les Opéra-
» tions de cet Art «. Si l'on a tâché de rendre ce Livre profitable aux jeunes Chirurgiens, on ne s'est pas moins efforcé d'en faire un Ouvrage également utile aux personnes attentives à leur santé. Les premiers, instruits par son moyen de toutes les parties de leur Art, & éclairés sur les meilleures méthodes d'opérer, *sauront pénétrer hardiment & sans risque dans les différentes cavités du corps,*

manier & diriger leurs inſtrumens, découvrir les maux les plus cachés, & porter par-tout une main ſalutaire, qui rétabliſſe l'ordr dans les fonct.ons animales. Les autres pourront aiſément y prendre des notions Anatomiques & Phyſiologiques ſuffiſantes pour raiſonner ſur leur conſtitution & ſur leur tempérament. » Dans le tableau cir- » conſtancié des différentes Opé- » rations de Chirurgie, elles ap- » prendront leurs maux, & le » moyen d'y remédier «. Enfin les perſonnes inſtruites ſeront bien aiſes de trouver dans deux Volumes portatifs ce qu'il y a de plus nouveau & de plus intéreſſant en Chirurgie & en Anatomie.

Voilà l'utilité de cet Ouvrage bien établie. Voyons maintenant les ſources où l'on a puiſé, pour en bien remplir l'objet. » On a eu » ſoin de conſulter ce que MM. » Albinus, Ferrein, Haller,

» Heiſter, Lieutaud, Palfin, Pe-
» tit, Riolan, Senac, Winslow,
» & d'autres Auteurs ont écrit en
» Anatomie; ce que MM. Col-
» devillars, Dionis, Fabrice-
» Aquapedente, Garengeot, Heiſ-
» ter, la Motte, Mauriceau, Pe-
» tit le Chirurgien & Petit l'A-
» natomiſte ont donné ſur la Chi-
» rurgie, tant ce qui concerne les
» Inſtrumens, que les différentes
» manieres de faire les Opéra-
» tions; & ce que MM. Aſtruc,
» de Buffon, Ferrein, Petit, Se-
» nac, &c. ont avancé de plus
» nouveau ſur la Phyſiologie.
» Mais on s'eſt fait une loi in-
» violable de rendre à chacun ce
» qui lui appartient«. On a ex-
poſé, avec la plus grande impar-
tialité, les différentes pratiques,
celles qu'il faut admettre, & cel-
les qu'il faut rejetter, les inconvé-
niens des unes & les avantages
des autres. On n'a point laiſſé

échapper parmi ces dernieres, » la description du très commode » *Obturateur du palais*, inventé » par M. Didier pere, pour con- » tenir les médicamens dans les » caries du palais, ni la Machine » de M. Levacher, pour redres- » ser les enfans bossus; Machine » décrite sous le nom de *Redres- » seur de l'épine* «.

Notre usage, à l'égard des Livres qui paroissent sous la forme de Dictionnaire & qui en conséquence ne sont point susceptibles d'analyse, étant d'en rapporter un certain nombre d'articles, pour donner une idée de la maniere dont ils sont composés, nous nous fixerons à ces deux inventions intéressantes. Quelques autres morceaux que nous y joindrons, feront suffisamment connoître, & le mérite des Auteurs, & celui de l'Ouvrage même.

Obturateur du palais. Sorte de

contentif que M. Didier, Me. en Chirurgie à Paris, a inventé pour maintenir en ſituation les médicamens qui s'appliquent dans les maladies du palais. C'eſt une petite plaque d'or taillée ſuivant le contour du palais, & convexe comme la concavité de cette voute. Les deux portions qui la compoſent ſont unies enſemble par une charniere tranſverſale, laquelle ſe fixe au moyen d'une eſpece de petit verouil qui avance ou recule à volonté dans deux petites douilles appliquées à la portion poſtérieure de la plaque qui doit être immobile. Quand ce petit verouil ſe recule, la portion antérieure tombe comme le couvercle d'une tabatiere à charniere qui s'ouvre de lui même, & quand on tire en devant le même verouil, il ſoutient élevée la portion mobile dont il s'agit. La portion poſtérieure eſt garnie dans ſes deux côtés de fils

que l'on passe dans les interstices des dents, & qui par-là fixent la petite plaque contre la voute du palais.

Dans les caries des os du palais, il est aisé d'appliquer des remedes & de les contenir au moyen de cet instrument. Quand on veut panser le mal, il n'est pas nécessaire de le retirer en entier : on pousse en arriere le petit verouil, la portion antérieure baisse, & laisse tomber la matiere de l ancien appareil, & quand on l'a renouvellé en relevant cette portion, & tirant le petit verouil, le nouveau se trouve soutenu comme le premier. Cette invention est très-ingénieuse, très utile, & fait beaucoup d'honneur à son inventeur.

Redresseur de l'Epine. Machine nouvellement inventée par M. Levacher, Me. en Chirurgie à Paris, qui l'a présentée à la séance publique de l'Académie Royale de

Chirurgie en 1764, dont elle a été accueillie avec beaucoup d'applaudiſſemens, pour la curation de la courbure de l'épine dans les perſonnes rachitiques. Cette machine réſulte de quatre piéces principales : ſavoir, d'une *plaque*, d'une *tige* ou *arbre ſuſpenſoire*, d'une *vis modératrice*, & d'un *tour de tête*.

La *plaque* eſt de cuivre poli, épaiſſe d'une ligne, taillée en forme d'une croix, dont deux bras ſont ſupérieurs, & deux inférieurs, ayant dans la plus grande étendue du bras, environ trois pouces, dans l'intervalle des deux bras, deux pouces, & de hauteur à peu près cinq. L'extrémité de chacun des bras eſt percée d'un trou en écrou, qui a une ligne de diamétre La face poſtérieure qui doit toucher au corps de baleine dont les enfans uſent d'habitude, eſt un tant ſoit peu concave; l'an-

térieure très-legérement convexe est garnie, suivant une ligne verticale qui la partageroit en deux portions égales, de trois douilles posées à distance à peu près égale l'une de l'autre, & dont les deux supérieures sont quarrées, destinées à recevoir la partie inférieure de l'arbre suspensoire, & la troisieme est en forme d'écrou destiné à recevoir la vis modératrice. Les trous des quatre branches répondent chacun à un trou proportionné à leur diamétre, qui se trouve dans l'épaisseur du corps de baleine, dont l'enfant rachitique doit être muni, & qui n'a rien de particulier que ces quatre trous, lesquels seront placés aux deux côtés postérieurs du corps, & partagés par la commissure du lacet. On place la plaque de maniere que les trous de l'un répondent exactement aux trous de l'autre ; & avec une vis d'un diamétre égal

à celui

à celui des écrous, on la fixe ſur le milieu du corps de baleine, de la même maniere qu'une platine de fuſil ſur le côté du fût de l'inſtrument. La tête des vis doit être en dedans du corps de baleine.

La *tige* ou *arbre ſuſpenſoire* eſt de fer trempé, bien poli, fait en forme de faucille, dont le manche quadrangulaire ayant ſix lignes de large ſur deux d'épaiſſeur, eſt haut de huit à dix pouces, plus ou moins, ſuivant que l'eſpace compris depuis le milieu du dos juſqu'à la nuque, eſt plus ou moins conſidérable dans le ſujet. Toute la partie courbe de cette tige commence vers la foſſette du cou, par une courbure arrondie, & ſa concavité ſe moule à la convexité de la tête. Elle a dans toute ſon étendue ſix lignes de large, & deux d'épaiſſeur. Sa pointe qui vient en devant menace le front, & eſt ſurmontée par un petit ſtilet de deux

lignes de haut, qui doit servir de pivot de la maniere qu'il va être dit. Ainsi le manche de la tige est plat sur le devant & sur le derriere, & la courbe l'est sur les côtés. La tige glisse librement dans les deux douilles supérieures de la plaque, & s'appuie sur la douille en écrou.

Le *tour de tête* est une bande de cuir, de ruban, ou d'autre matiere souple & résistante, de deux doigts de large, qui s'applique autour de la tête, comme les Dames font leurs fontanges. A la partie antérieure, au lieu d'un nœud, il y a une sorte de plaquette en huit de chiffre, dont les deux bandes sont triangulaires de la largeur de la bande, garnies d'un double aiguillon. On la pose sur le haut du coronal en travers, de maniere qu'en passant les deux chefs de la bande dans l'anse qui lui répond, & en abaissant les aiguillons, le

ſerre-tête ſe trouve fixé comme par une double boucle. A la face inférieure de ce huit de chiffre, ou double boucle, dans le milieu, il y a une petite éminence en forme de mammelon, laquelle eſt percée dans ſon milieu d'un trou borgne, pour recevoir le petit ſtilet qui ſurmonte l'extrêmité antérieure, ou *bec* de l'arbre ſurpenſoire.

La *vis modératrice* eſt faite de fer, groſſe comme une plume d'oie, & longue d'environ quatre à cinq travers de doigt. La partie inférieure eſt quarrée, ou applatie en maniere de trefle, ſuivant qu'on veut la monter, par le moyen de la main ſeulement, ou avec une clef. On la paſſe en tournant de gauche à droite dans le trou de la douille en écrou, par l'orifice inférieur; & comme le pied de la tige appuie ſur l'orifice ſupérieur, la vis en avançant leve de néceſſité l'arbre ſuſpenſoire.

On lui donne le nom de *vis modératrice*, parceque c'eſt elle qui modere l'attraction de la tête en haut; ſuivant qu'on la fait avancer, la tête ſe leve; ſuivant qu'elle monte moins, la tête baiſſe. Voici la maniere d'appliquer la machine.

Premierement, on fixe la *plaque* ſur le corps de baleine, accommodé comme il vient d'être dit. On paſſe enſuite la *tige* dans les douilles ſupérieures, après avoir garni la tête d'un bonnet de laine, de coton, ou de velours. On ſerre le *tour de tête*, & on leve la *plaquette* en haut, pour faire paſſer par-deſſous le *bec de l'arbre ſuſpenſoire*, & mettre le *filet* dans le *trou borgne* de cette *plaquette en forme de double boucle*. Cela fait, la tête ſe trouve ſuſpendue au bec de l'arbre. Or, pour la tenir dans cet état, & la lever davantage, on engage la *vis*

modératrice dans ſon écrou, & on la fait avancer juſqu'à ce que la tête ſoit ſuffiſamment tirée.

On peut garantir les oreilles du *tour de tête*, en couſant aux endroits de cette piéce de la machine qui portent deſſus, deux petites plaques de cuivre ou de fer blanc, concaves, qui s'établiſſent au-deſſus & au-deſſous des oreilles.

Les avantages de cette Machine ſont clairs & ſenſibles. M. Levacher, qui en eſt l'inventeur, l'a déja employée vis-à-vis de pluſieurs jeunes perſonnes de l'un & l'autre ſexe, avec le ſuccès qu'il en attendoit. Mais quelque ſuffiſante qu'elle ſoit pour le préſent, il la corrige tous les jours, & la rend de plus en plus commode & ſimple.

Mémoire (*la*) eſt cette faculté de l'ame, par laquelle l'homme ſe rappelle des idées qu'il a per-

ques autrefois. La Mémoire différe de l'imagination, en ce que celle ci est pour les choses présentes, & la Mémoire est pour les choses passées. La nature du méchanisme de cette faculté n'est pas aussi évidente que son existence. Voici l'hypothese la plus vraisemblable, & adoptée de presque tous les Physiologistes de nos jours. Ce sont les plis & replis de petites membranes du cerveau. Pour rendre cette assertion plus plausible, & donner la raison de la différence de la mémoire qui se rencontre dans chaque âge, ils apportent la comparaison d'un parchemin. Si, disent-ils, le parchemin est mouillé, il se plie facilement; mais, si l'on vient à l'étendre, il ne garde aucune trace des plis précédens. Tels sommes-nous dans l'enfance, nous apprenons facilement & nous oublions de même. Au contraire, si le par-

chemin a acquis un certain degré de ſechereſſe, on le plie plus difficilement, mais il conſerve l'empreinte des plis. De même dans l'âge viril l'on apprend difficilement, & l'on retient bien, quand on a appris. Enfin, ſi le parchemin eſt devenu dur & extrêmement ſec, à peine pourra-t-on le pliſſer, & ſi l'on en vient à bout, on ne pourra plus effacer les plis qu'il aura contractés. Telle eſt la vieilleſſe : à peine dans cet âge peut-on apprendre ; cependant, ſi à force d'exercice, l'on retient quelque choſe, on ne l'oubliera jamais.

Quelques-uns ont penſé que la Mémoire étoit un pur don de la nature, mais il eſt conſtant qu'elle s'augmente avec le ſoin, comme les autres dons que nous tenons d'elle : au contraire, la Mémoire eſt de tous celui qui s'accroît da-

vantage par le ſoin, & qui tombe le plus par la négligence.

Le moyen le plus sûr, & l'unique, pour augmenter la Mémoire, eſt l'exercice & le travail.

Odorat. Sens par le moyen duquel l'ame perçoit la ſenſation des odeurs. Le nez eſt l'organe de l'odorat : les odeurs priſés du côté des corps odorans, ſont des molécules ou des écoulemens ſubſtantiels, d'une petiteſſe prodigieuſe, que l'agitation de l'air enleve des corps ſans diminution ſenſible de leur poids, & qu'il porte dans les cavités du nez tapiſſées d'une membrane ſpongieuſe, dont la ſurface offre un velouté très raz ; le *tiſſu ſpongieux* eſt fait d'un lacis de vaiſſeaux, de nerfs, & d'une grande quantité de glandes ; le *velouté* eſt compoſé de l'extrêmité de ces vaiſſeaux, c'eſt-à-dire, des petits mammelons nerveux qui ſont l'organe de l'odorat.

La plûpart dès chiens ont cet organe merveilleux. Quelques Philoſophes prétendent qu'un chien pénétré des corpuſcules émanés de ſon maître mis à mort, & de ceux du meurtrier, peut ſe jetter ſur ce dernier dès qu'il le voit, & indiquer ainſi l'homicide. Scaliger dit que ce fait eſt arrivé à Montargis, & que Charles V en fit renouveller la peinture, qui s'y voit encore aujourd'hui.

Les odeurs flattent ou déplaiſent ; quelquefois elles relevent les forces abattues, en aiguillonnant les nerfs, en y rappellant les eſprits ; quelquefois elles conſternent ces mêmes nerfs, les mettent en convulſion, donnent des vapeurs, des ſyncopes, lorſque l'impreſſion eſt trop forte, ou déſagréable.

Les écoulemens volatils odorans paroiſſent être d'une nature ſaline, ſulfureuſe, inflammable ;

le sel paroît être l'agent ou l'instrument, & l'aiguillon de la sensation; les vapeurs de différens genres dissolvent, charient, & modifient l'impression des sels, & concourent ainsi à varier les odeurs.

Pourquoi les personnes qui n'usent pas de tabac, ou de parfums, ont elles souvent l'odorat plus délicat que celles qui en usent? C'est que dans ces dernieres, les odeurs fortes, & leur fréquent usage, endurcissent, pour ainsi dire, les petites houppes nerveuses, auxquelles elles s'appliquent, & leur font perdre ce sentiment délicat, dont jouissent ordinairement les personnes qui n'usent point de tabac, &c.

Un rhume de cerveau ôte pour un tems l'usage de l'odorat, parcequ'alors une humeur surabondante, ou trop épaissie, au lieu d'abreuver l'organe, autant qu'il con-

vient ſeulement pour entretenir ſa ſoupleſſe & ſa ſenſibilité, engorge & gonfle toute ſa ſubſtance; car alors non-ſeulement il n'eſt point dans ſon état naturel, & diſpoſé à bien faire ſes fonctions, mais l'air qui paſſe avec peine, n'y porte pas la même quantité d'odeur, pour toucher les fibres & avertir l'ame.

Les fleurs flattent moins l'odorat après les grandes chaleurs, que dans le tems d'une chaleur modérée, parceque dans les grandes chaleurs, une évaporation exceſſive épuiſe enfin les écoulemens des corpuſcules odoriférants.

Le matin, à peine la roſe même a-t-elle quelque odeur. C'eſt qu'alors le froid empêche l'évaporation. D'ailleurs, les nerfs olfactoires ſont moins libres le matin, ou plus embarraſſés d'humeurs.

Tous ces articles ſont pris du ſecond Volume. En voici deux tirés au hazard du premier, par

lesquels nous terminerons notre Extrait.

Emmaillotement (l'). C'est la maniere d'envelopper un enfant de ses langes. Ceux des Philosophes modernes qui ont le plus réflechi sur l'éducation physique de l'homme, les Buffon, les Bruzet, les Ballexerd, les Rousseau, proscrivent unanimement cette méthode; le célebre Winslow nous a appris le danger qu'il y a, même pour les personnes adultes, à gêner par des vêtemens trop étroits ou des attaches trop serrées la circulation du sang; d'ailleurs il arrive souvent que les meres ou les nourrices, en emmaillotant les enfans, laissent pencher leur tête, qui déja beaucoup trop humide & trop pesante à cet âge, comme Sthal l'a remarqué, se remplit dans cette situation d'une plus grande quantité d'humeurs. D'ailleurs, tandis qu'on garotte les par-

ties du corps auxquelles il faudroit laiſſer la plus grande liberté, on s'occupe encore à paitrir la tête, pour lui donner, dit-on, une forme plus agréable & plus propre à la faculté de penſer. Mais on ne voit pas que par une pareille manœuvre on produit ſouvent un effet entierement oppoſé à celui que l'on attend. Qui peut en effet déterminer quelle forme doit avoir la tête humaine pour bien penſer? Et quand on le ſauroit, quelle main oſera diriger tant de parties qu'elle ne peut atteindre? Enfin ne doit-on pas inviter les meres à contempler leurs enfans, quand la nourrice leur rend la liberté; dès ce moment plus de plaintes, plus de vagiſſemens, la ſérénité ſe répand ſur leur front, une couleur vive anime leurs joues; le ſourire embellit leur bouche, la joie brille dans leurs yeux; le plaiſir que leur donne cet état de liberté, s'an-

nonce par le treſſaillement de tous leurs membres.

Enfant (de la nutrition de l'). Dans les premieres heures, & même dans le premier jour de ſa naiſſance, l'enfant eſt ſans beſoin ; la nature emploie efficacement ce tems à l'accoutumer à une fonction nouvelle, c'eſt-à dire, à la reſpiration ; elle ſe fait d'abord avec difficulté, parceque les bronches & le nez de l'enfant étant remplis d'une mucoſité néceſſaire, l'air n'a pas un accès bien libre dans le poumon ; auſſi n'eſt-ce qu'après avoir rejetté une quantité conſidérable de cette humeur que l'enfant reſpire ſans peine ; cette mucoſité n'eſt pas nuiſible, elle eſt au contraire indiſpenſable, en ce que dans les premiers momens de la naiſſance, l'air, relativement à l'enfant, pouvant être regardé comme un corps étranger, n'auroit pû frapper la membrane pituitaire &

celle qui tapisse l'intérieur des bronches, sans produire des irritations funestes ; or la mucosité empêche l'attouchement trop immédiat de l'air, qui n'a lieu qu'après une habitude ménagée & graduée par l'évacuation de cette humeur que les enfans rendent par la bouche, de sorte que l'on peut dire que, si les nouveaux nés ont un besoin dans les premiers momens, c'est celui de s'accommoder aux impressions de l'air. Mais pendant que la nature sert avantageusement l'enfant à cet égard, cette même nature ne l'oublie pas du côté de la mere, dont les mammelons contiennent une petite quantité de liqueur jaunâtre qui précede la sortie du lait & devient de la plus grande utilité pour l'enfant. Lorsque le besoin le sollicite, il se joint au sein de celle qui lui a donné le jour, il succe ses mammelons & tire une liqueur ap-

pellée *coloſtrum*, plutôt purgative que nourriciere ; les matieres excrémentitielles ſont par ce moyen expulſées au dehors, & l'eſtomach un peu débarraſſé des mucoſités qui le ſurchargeoient, & par-là plus en état de recevoir & de digérer la liqueur nourriciere qui y ſera introduite.

Cette liqueur, ſi analogue aux ſucs digeſtifs du nouveau né, eſt le lait que lui fournit ſa mere ; c'eſt un véritable extrait des alimens qu'elle a pris, c'eſt un vrai chile qui n'a fait que circuler quelque tems avec ſon ſang, ſans s'y être aſſimilé, & qui ſe ſépare très abondamment dans ſes mammelles pendant la digeſtion.

Si par accident, ou par une eſpece d'inhumanité, la mere refuſe à ſon enfant cette nourriture ſi analogue, on ne peut que la retrouver chez une femme étrangere, chez une nourrice jeune ;

ſaine, &, s'il eſt poſſible, nouvellement accouchée. Quoique cet abus ſoit très blamable, il faut convenir que ſi l'on choiſit bien ſa nourrice, le danger de ne pas obéir aux ſages loix de la Nature, tombe preſqu'en entier ſur la mere qui les mépriſe.

ARTICLE XXI.

LA DÉCLAMATION THEATRALE, Poème Didactique en trois Chants, précédé d'un Diſcours. A Paris, de l'Imprimerie de Sébaſtien Jorry, rue & vis-à-vis la Comédie Françoiſe, 1766, 1 vol. *in*-8°. orné de jolies gravures, d'après les Deſſeins de Ch. Eiſen. *Prix 4 liv. 10 ſ. br.*

M. DORAT, Auteur de ce Poème, n'avoit d'abord fait que jetter au haſard une centaine de vers ſur

la Déclamation Tragique. Enfuite, étendant fes idées dans une feconde édition, il en a formé le premier Chant de fon Ouvrage, qui aujourd'hui eft très complet, puifqu'il réunit les trois genres de Déclamation fous ces trois titres : *la Tragédie, la Comédie, l'Opéra.* Le premier Chant, tel qu'il reparoît, eft entierement rajeuni par les augmentations qu'il y a faites, & par beaucoup de changemens dans les morceaux qu'il a confervés. Il a tâché d'égayer fes leçons, de les débarraffer, fur-tout de *ce don dogmatique & magiftral qui effarouche & n'inftruit point.* » Le
» Chant de la Comédie m'offroit,
» dit-il, une moiffon abondante
» d'images agréables, de réfle-
» xions piquantes, & de pré-
» ceptes ingénieux. La gaieté, la
» Philofophie, la raifon fans pé-
» dantifme, telles font les four-
» ces, ajoute-t-il, où j'ai dû pui-

» ser : mais toutes ces richesses
» peut-être ont ressemblé pour
» moi à ces ondes fugitives, qui
» ne s'approchent des lévres de
» Tentale que pour tromper sa
» soif & son avide impuissance ».
M. Dorat est trop modeste. Nous croyons pouvoir assurer qu'il a jetté dans les deux premiers Chants de son Ouvrage tous les agrémens dont ils étoient susceptibles. S'il n'a pas été aussi heureux dans le troisieme, il faut apparemment s'en prendre à la matiere, ou au point de vue sous lequel il l'a envisagée. Il ne s'est attaché dans ce Chant qu'à la partie de la Déclamation & du Jeu Théatral. Il n'avoit point les connoissances nécessaires pour s'enfoncer dans les secrets de l'harmonie, & dans ces discussions épineuses qui fourniroient seuls le fonds d'un Traité.
» J'ai, dit-il, interrogé dans les
» critiques & les préceptes que

» j'ai hasardés, ce tact universel
» que donnent le goût & le senti-
» ment. Si ces guides m'ont égaré,
» je les remercierai de mon er-
» reur, que je préfere à cette vé-
» rité Mathématique, qui s'é-
» lance toute hérissée, de la tête
» de nos Calculateurs «. M. Dorat observé que l'Opéra, comme tous les autres Spectacles, à ses Censeurs & ses Partisans ; que ceux *qui raisonnent leurs plaisirs*, qui se rendent compte de leurs sensations, qui dédaignent *ces surprises enfantines faites à l'esprit humain*, tels que Boileau, la Bruyere, & M. Rousseau de Geneve, se sont élevés contre ces absurdités & cette indigente magie, dont s'enorgueillit la Scêne Lyrique. » Le simple & judicieux
» la Fontaine a tourné en ridicule
» avec sa naïveté ordinaire,

» Ces Dieux mal suspendus criant au Ma-
» chiniste.

» Il eſt vrai que tout cet attirail,
» ces reſſorts groſſiers, ces fils ap-
» parens, qui ſoutiennent ce frêle
» édifice, obtiendront avec peine
» l'aveu des Partiſans de la Na-
» ture & de la Vérité. Un monde
» magique cependant peut avoir
» ſa vraiſemblance à part, qui,
» les premieres ſuppoſitions fai-
» tes, ne ſeroit jamais démentie,
» & prêteroit aux miracles de la
» Féerie, le mérite même de la
» Nature. Mais pour en venir là,
» il faudroit une Salle, des Ar-
» tiſtes, & un Public en étoit de
» payer ſes places «.

C'eſt ainſi que M. Dorat s'égaye ſur ce Spectacle, qui, malgré tous ſes inconvéniens, aura toujours pour lui le génie de Rameau, & les brillantes productions de cet Auteur charmant, *que les graces ont ſi bien conſolé des outrages de la Satyre.*

Tous les traits que nous venons

de citer sont pris du Discours préliminaire qui est en tête de ce Poème. M. Dorat, dans ce Discours, trace rapidement l'Histoire de la Déclamation ancienne & moderne. Il rappelle, avec la complaisance naturelle à un Auteur prévenu en faveur de son sujet, que cet Orateur fameux, qui, du haut de la Tribune, en imposoit au Vainqueur d'Athênes, & qui porta si loin les conquêtes de l'Eloquence, prenoit des leçons du Comédien Andronicus; que Quintilien cite souvent avec éloge Esopus, célebre Acteur; que l'amitié de Cicéron pour Roscius prouve à la fois & le talent de ce Comédien, & le cas que l'on faisoit à Rome de l'art de déclamer; qu'enfin, lorsqu'on vouloit désigner la supériorité de quelqu'un dans un genre, on disoit de lui que c'étoit un Roscius.

Notre Auteur passe ensuite à la

Déclamation moderne. » Cet Art
» parmi nous, fut long-tems in-
» forme & digne des tréteaux sur
» lesquels il s'exerçoit. Ce sont les
» grands Ecrivains qui font les
» grands Acteurs «. Ainsi ni Jodelle, ni Garnier, ni le Poëte Hardi ne formerent de bons Comédiens. » Il ne semble pas même
» que du tems de Rotrou, bien
» supérieur à ces trois hommes,
» il ait paru aucune Troupe sup-
» portable.

» Le Siécle de Louis XIV fut
» pour l'Europe un faisceau de
» lumiere, qui éclaira tous les
» Arts, se répandit sur tous les
» objets, & vivifia en quelque
» sorte, la masse de l'esprit hu-
» main. Le Théatre sortit de son
» cahos. La Tragédie s'éleva au
» plus haut degré sur les aîles de
» Corneille; le génie fit naître le
» goût, & des Acteurs parurent «.
Les deux Barons, la Champmes-

lé, Beaubourg, la Duclos, la le Couvreur, reçoivent ici de la part de M. Dorat, le tribut d'éloges qu'ils méritent. C'est à Mademoiselle le Couvreur, selon lui, *phénoméne qui, avec M. de Voltaire, éclaira l'horison des Lettres*, qu'est dû l'honneur d'avoir enfin fixé le vrai genre de la Déclamation, & déterminé le goût du Public, *jusqu'alors flottant, inquiet & amoureux des nouveautés.* » Dufresne
» Mesdemoiselles de Seine & Ba-
» licourt marcherent sur des tra-
» ces encore récentes, & furent
» dignes de leur modele. Le
» Théatre depuis a toujours été
» rempli par des sujets distingués
» dans des genres différens «.

M. Dorat, en convenant qu'aujourd'hui l'art de déclamer paroît un peu s'éloigner des vrais moyens & négliger les grands effets, ajoute qu'en récompense, il a beaucoup acquis du côté du raisonnement.

» Cet

» Cet eſprit philoſophique, qui, » comme une ſéve nouvelle, a » circulé dans toutes les branches » de la Littérature, eſt venu ſou- » mettre à ſa juſteſſe le délire brû- » lant de l'ancienne Déclama- » tion «. Eſt-ce une critique, eſt-ce un éloge de la Philoſophie qu'il a prétendu faire par cette remarque? Avouons-le avec franchiſe, trop d'art s'eſt introduit dans la Déclamation: on applaudira toujours avec enthouſiaſme *à ces écarts, à cette fougue impétueuſe, à cet involontaire oubli de ſoi-même, qui enleve au Spectateur le tems de l'examen, & au Critique le froid compas de l'analyſe*, & que très peu d'Acteurs connoiſſent encore. On pourra admirer ce jeu raiſonné que d'autres ſe félicitent d'avoir ſubſtitué à ces tons de vérité, les ſeuls qui ſoient réellement admirables: mais on le verra d'un œil ſec, & avec la

même tranquillité d'ame que l'Acteur conserve en combinant ses gestes & sa voix. Quoi qu'il en soit, si certains Comédiens méritent le reproche d'avoir trop soumis à la réflexion ce qui ne doit être que l'effet du sentiment, il est une louange qu'on ne sauroit leur refuser, celle d'avoir été les premiers qui ont observé *le local*, *l'habillement*, *l'expression des mœurs*. » Une Sarmate ne vient » plus sur la Scène faire l'amour » en grand panier. Tous les Hé» ros de Rome ne paroissent plus » en gants blancs & avec des coëf» fures à la Françoise «. Un autre service que, suivant M. Dorat, ces Comédiens ont rendu au Public, mais que nous ne regardons pas tout-à-fait du même œil que lui, c'est qu'ils ont universellement répandu le goût de la Déclamation, ensorte que les plus brillantes Sociétés ont presque tou-

tes leur Théatre & leurs Acteurs. » Nos femmes ont quitté leurs na- » vettes & leurs tambours, pour » feuilleter de jolis rôles ; & nos » jeunes gens, copiſtes fideles de » ces Dames, ſont moins bons » Cochers, mais bien meilleurs » Comédiens «. Y ont-ils beaucoup gagné, pourroit-on demander à l'Auteur? Mais il ſemble avoir prévenu cette queſtion. La fantaiſie de jouer la Comédie, dit-il, eſt celle où l'eſprit trouve le mieux ſon compte : » ce ſont au » moins quelques idées qui en- » trent dans des têtes, où rien » n'entroit auparavant «. Au reſte, c'eſt avec raiſon que M. Dorat a cru cet inſtant favorable pour recueillir ſes idées ſur l'Art dont il s'agit, les réduire en corps de préceptes, & y joindre le preſtige de la verſification. On jugera de la maniere heureuſe dont il s'en acquitte par quelques mor-

ceaux de ſon Poème que nous allons tranſcrire. Mais, avant que d'abandonner ſon Diſcours préliminaire, nous croyons devoir lui faire un petit reproche ſur ce qu'il haſarde au ſujet de l'Art Poëtique de Boileau, dans ſes réflexions ſur les Ouvrages Didactiques. Pourquoi dire, en lui oppoſant celui d'Horace, que celui-ci eſt un Philoſophe aimable qui fait badiner enſemble les graces & la raiſon ; & que l'autre dès ſon début affiche la ſévérité ; que le Poëte Latin a la gaieté d'un homme du monde ; le François, l'humeur d'un Ariſtarque vieilli dans l'ombre du cabinet ? Pourquoi ſur-tout ajouter que Deſpreaux *vous traîne au but où l'autre vous conduit, & dégouteroit preſque d'un Art dont il donne les meilleures leçons ?* Les talens de M. Dorat ont été juſqu'ici trop bien accueillis du Public, pour

qu'il lui faille employer ces petites ressources que l'amour propre de nos jeunes Poëtes a mises à la mode depuis quelque tems, & par lesquelles ils parviendroient à s'élever sur les débris de nos grands Hommes, si les atteintes qu'ils leur portent pouvoient arriver jusqu'à eux (1).

---

(1) Nous rapporterons à ce sujet une Fable, dont nos Lecteurs ne feront sûrement pas l'application à M. Dorat, mais bien à cette foule de petits Auteurs qui se déchaînent sans cesse contre les Ecrivains du dernier Siecle, & principalement contre le Législateur de notre Poésie:

Les Nains issus de Géans.

FABLE.

En un pays où la nature
Sembloit s'être épuisée à produire des gens
Forts & bien faits, & de haute stature,
Il ne naissoit depuis cent ans,
Que maigres avortons, que délicats enfans,

Nous avons promis d'extraire quelques endroits du Poëme sur la Déclamation. Nous ne les choisirons pas. Il n'y en a gueres qui ne contienne de bons préceptes agréablement présentés ; & on trouve dans presque tous des images brillantes, des réflexions judicieuses, des vers excellens.

Nains chétifs, & pourtant très vains, à ce qu'assure
　　Certain Historien du tems.
Dans maint endroit public brilloit mainte statue,
　　Qui retraçoit à leur débile vue
　　La majesté de leur Ayeux.
Cet aspect imposant chez le Peuple Pygmée
　　Fit d'abord nombre d'envieux.
Puis, des Nains d'une taille un peu mieux conformée,
　　Et d'un ou deux pouces plus grands
　　Que le commun des Habitans,
　　Sur la foi de la Renommée
　　Se crurent aussi des Géans.
La Renommée a beau mentir, être infidelle,
Son crédit se soutient. On vit conséquemment

Dès le premier Chant, l'Auteur dit à propos des maſques dont *la Tragédie antique empruntoit le ſecours :*

Juges plus délicats, Spectateurs moins
commodes,
Chaſſons loin de nos yeux ces tragiques
Pagodes,
Qui, marchant par reſſorts, & toujours
ſe guindant,
Soupirent avec art, pleurent en minaudant.

Telle eſt dans ſon ivreſſe, une Actrice arrogante;
Qui ſans ceſſe interroge une glace indulgente,
Concerte ſes regards, aligne tous ſes pas,
Applaudit à ſon jeu, ſourit à ſes appas.

De nos Nains & demi l'orgueilleuſe ſequelle
D'abord à leurs Ayeux s'égaler hardiment,
Puis, trouver leur figure & leur taille groſſieres,
Et partant, s'eſtimer plus qu'eux,
Puis, ne les regarder que d'un air dédaigneux,
Puis enfin, leur jetter des pierres.

Cette froide méthode eſt pleine d'impoſture.
Votre ame eſt le miroir où ſe peint la nature.
Dans une glace, où l'œil s'abuſe à tout moment,
C'eſt l'orgueil qui vous juge, & non le ſentiment.
Vous y voyez un teint que le ſoir même efface,
Et de votre beauté la magique ſurface :
Sous ces habits flottans avec pompe étalés,
C'eſt Flore, c'eſt Vénns que vous y contemplez.
Mais y remarquez vous, aveugle & complaiſante,
Ces pénibles reſſorts d'une ame languiſſante ?
Vos geſtes empruntés, ces yeux toujours muets,
Qui feignent la douleur, & ne pleurent jamais ?
Chacun de vos défauts obtient votre ſuffrage :
C'eſt ainſi que Narciſſe adoroit ſon image.

M. Dorat ajoute :

Consultez votre cœur ; c'est-là qu'il faut
chercher
Le secret de nous plaire, & l'art de nous
toucher.

La suppression des bancs qui gênoient le Théâtre n'a pas été oubliée par M. Dorat. Voici de quelle maniere il s'exprime à ce sujet :

Le Public n'y voit plus, borné dans ses
regards,
Nos Marquis y briller sur de triples remparts.
Ils cessent d'embellir la cour de Pharasmane ;
Zaïre, sans témoins, entretient Orosmane.
On n'y voit plus l'ennui de nos jeunes
Seigneurs
Nonchalamment sourire à l'héroïne en
pleurs.
On ne les entend plus, du fond de la
coulisse,

Par leur caquet bruyant interrompre l'Actrice,
Persiffler Mithridate, &, sans respect du nom (1),
Apostropher César, ou tutoyer Néron?

Notre Poëte peint ailleurs les Foyers:

Il est un lieu charmant, & toujours fréquenté
Par ce folâtre essain qui poursuit la beauté.
Là, dans les jours brillans, l'habitude rassemble
Tous les états surpris de se trouver ensemble (2).

---

(1) Ces Vers rapellent ceux de Boileau:

On diroit que Ronsard sur ses pipeaux rustiques
Vient encor frédonner ses Idyles gothiques,
Et changer, sans respect de l'oreille & du son,
Licidas en Pierrot & Philis en Toinon.

(2) Ceux-ci ont un rapport encore plus direct aux deux vers de la Henriade:

Aux murs de Wesminster on voit paroître ensemble
Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les rassemble,

Un plumet étourdi, de lui-même content,
Se montre, diſparoît, revient au même
instant.
Infectant ſes voiſins de l'ambre qu'il
exhale,
Le grave Magiſtrat ſe rengorge & s'étale;
Et l'heureux Financier, diſpenſé des ſou-
pirs,
Va toujours marchandant & payant ſes
plaiſirs.

Dans le ſecond Chant, l'Auteur donne d'excellentes leçons pour les différens rôles :

Nous repréſentez-vous la ſombre humeur
d'Alceſte,
Qui maudit & veut fuir les Humains qu'il
déteſte ?
Que votre abord ſoit dur, votre front
ſourcilleux ;
Votre voix ſéche & bruſque, & votre œil
nébuleux.
Exprimez bien ſur-tout ces fougues de
tendreſſe,

Dont il vient amuser sa volage Maîtresse ;
Qu'on reconnoisse en vous un Mortel égaré,
Qui hait jusqu'à l'amour, dont il est dévoré.

Voici d'heureux Vers sur un défaut assez commun au Théâtre :

Quelquefois un Valet, novice dans son art,
De la publique joie ose prendre sa part ;
Et ne sachant sur lui garder aucun empire,
Rit de ce qu'il a dit, ou de ce qu'il va dire.
C'est usurper nos droits : le jaloux Spectateur
S'attriste, avec raison, du plaisir de l'Acteur.
Le Personnage seul nous plaît & nous étonne :
Tout le charme est détruit, quand on voit la personne.
Ne te livre jamais à ce rire empesé,
Et sache être amusant, sans paroître amusé.

M. Dorât exige que l'on fréquente le monde, & que l'on en

faisisse les ridicules, pour les représenter ensuite d'après nature.

C'est ainsi que l'Abeille aux approches du
jour,
Moissonne les jardins & les prés d'alentour,
Et, disputant la rose au jeune Amant de
Flore,
Lorsqu'elle a butiné les dons qu'il fait
éclore,
Révient dans son azyle obscur & parfumé,
Déposer le trésor du miel qu'elle a formé.

Parmi les hommages que l'Auteur rend aux plus célebres Actrices, on remarque celui ci, qui rappelle vivement la perte que le Théâtre a faite de Melle Dangeville.

Il me semble la voir, l'œil brillant de
gaieté,
Parler, agir, marcher avec légereté;
Piquante sans apprêt, & vive sans grimace,
A chaque mouvement acquérir une grace,
Sourire, s'exprimer, se taire avec esprit,

Joindre le jeu muet à l'éclair du débit ;
Nuancer tous ses tons, varier sa figure,
Rendre l'art naturel, & parer la nature.

Nous terminerons cet article par un morceau du troisieme Chant, qui est celui de l'Opéra. Quoique ce Chant n'ait pas le mérite des deux autres, on y trouve cependant encore des détails qui font plaisir.

Vous sur-tout qui voulez dans vos fureurs lyriques,
Ressusciter pour nous ces Paladins antiques,
Tous ces illustres Fous, ces Héros fabuleux ;
Soyez à nos regards gigantesques comme eux.
C'est peu de m'étaler une jeunesse aimable,
Je hais un Amadis, s'il n'est point formidable.
Quand Rolland déracine en ses fougueux accès,
Ces chênes orgueilleux, ornemens des forêts,

Je veux que, déployant une haute ſtature,
Il enrichiſſe l'art des dons de la nature :
S'il n'en impoſe point à l'œil du Spectateur,
Si je ne confonds point le modele & l'Acteur,
D'un tableau ſans effet bientôt je me détache ;
Je ne vois qu'un enfant, caché ſous un panache,
Et dont le foible bras, jouant de l'eſponton,
Renverſe avec fracas, des arbres de carton.
En vain ſon œil menace, & ſa main eſt armée ;
Je cherche le Héros, & je ris du Pygmée.

Cet agréable Poëme eſt orné, comme toutes les autres productions de M. Dorat, de très jolies gravures, exécutées avec ſoin ſur les deſſeins de M. Eiſen.

ARTICLE. XXII.

EXTRAIT d'une Letre de Madrid, du 21 Janvier 1767.

SA MAJESTÉ CATHOLIQUE qui n'a rien de plus à cœur que la gloire de ſon Royaume & le bonheur de ſes Sujets, ne paroît pas avoir moins de zele pour ce qui regarde la Littérature & peut contribuer à l'aggrandiſſement des Arts & des Sciences dans ſes Etats.

Elle vient d'en donner de nouvelles preuves, en ordonnant que l'on dreſſât un Catalogue des Manuſcrits qui font partie de la Bibliotheque de l'Eſcurial, & parmi leſquels il s'en trouve un grand nombre qui n'ont jamais vu le jour. La premiere Partie de ce Catalogue, qui doit renfermer les Manuſcrits Arabes, eſt déja

imprimée ; & la ſeconde, qui ne tardera pas à être publiée, ſera ſuivie d'autres volumes qui contiendront les Manuſcrits Grecs & Latins.

Pour encourager encore les Gens de Lettres & ſe les attacher plus particulierement, le Roi vient de donner tout récemment une marque bien évidente de l'eſtime qu'il a pour eux, dans la perſonne du Sieur *Grégoire* MAYANS ET SISCAR. Ce Savant a été autrefois Profeſſeur en Droit à Valence ; mais le deſir de ſe rendre plus utile au Public en ſe conſacrant entierement à l'Etude, lui fit abandonner enſuite cette place. Il s'eſt rendu célebre depuis long-tems par différens Ouvrages achevés qu'il a produits en divers genres de Sciences ; mais cette célébrité lui ayant attiré la haîne de ſes Compatriotes, il eût ſouvent le malheur de ſe voir

traverſé dans ſes deſſeins. Cependant, comme le vrai mérite ne peut jamais être totalement obſcurci, ſa réputation ayant percé juſqu'aux oreilles du Roi; Sa Majeſté, juſte appréciateur des talens, vient d'accorder audit Sieur *Grégoire* MAYANS ET SISCAR, parmi d'autres marques de ſon eſtime, la Dignité de *Baillif de la Cour* (*Alcalde de Caſa i Corte*) à Valence, avec une penſion de deux mille ducats; & lui a témoigné en même tems la ſatisfaction qu'elle auroit de voir tous ſes Ouvrages imprimés. Sa Majeſté, non ſatisfaite encore de cette maniere généreuſe de récompenſer le mérite dans les Gens de Lettres, a enſuite accordé au fils de ce Savant, *Joſeph* MAYANS ET PASCUAL, une penſion annuelle affectée ſur le Comptoir des Revenus Eccléſiaſtiques.

On a lieu d'eſpérer ici, que

ſous la Direction de cet Homme célebre, qui s'eſt acquis la confiance du Roi & de ſes Miniſtres, l'on verra bientôt une réforme utile dans les Etudes, & néceſſaire également, tant dans les Colleges deſtinés à l'Education de la jeuneſſe, que dans les Académies d'Eſpagne.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE DIJON.

Sujet du Prix de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de cette Ville, pour l'Année 1768.

IL est d'usage d'ensemencer les terres suivant trois différentes méthodes.

On seme dans les mêmes terres, la premiere année, du bled; la seconde, des mars; & successivement d'année à autre.

Ou bien, on y seme alternativement une année du bled; l'au-

tre, des mars; & la troisieme, on laisse la terre en jachere.

Ou enfin, on y seme une année du bled; la seconde année, la terre reste en jachere; & cette pratique est suivie constamment d'une année à l'autre.

L'Académie demande:

Quelles sont les raisons physiques qui doivent engager, relativement aux différents terroirs, à préférer l'une de ces trois méthodes?

Cette Compagnie avoit déja proposé ce sujet pour le Prix de 1765; mais aucun des Auteurs qui concoururent, ne donna de ce problême une solution satisfaisante. L'Académie crut devoir ne pas adjuger le Prix, & le remettre à une autre année. L'importance de l'objet la détermina à proposer encore le même sujet, & à doubler le Prix: celui qu'elle distribuera en 1768 sera conséquemment de 600 livres.

Les Mémoires seront adressés francs de port à M. MARET, Docteur en Médecine, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, rue Saint Jean, qui les recevra jusqu'au premier Avril 1768 inclusivement.

Ce Prix fondé par M. LE MARQUIS DU TERRAIL, consiste en une Médaille d'or, portant, d'un côté, l'empreinte du nom & des Armes de Monsieur POUFFIER, Fondateur de l'Académie; & de l'autre, la devise de la Compagnie.

DE PARIS.

M. l'Abbé GOUJET (Claude Pierre) Chanoine de S. Jacques-de-l'Hôpital, des Académies de Marseille, d'Angers, de Rouen & d'Auxerre, né à Paris le 19 Octobre 1697, Auteur d'un grand nombre d'Ouvrages, entr'autres de *la Bibliotheque Françoise*, & de *l'Histoire du College Royal de France*, est mort le 2 Février

dernier, âgé de 69 ans. Ce bon Littérateur a fourni plus de deux mille corrections pour le Dictionnaire de Moréry de 1732.

Histoire de la Nouvelle-York; depuis la découverte de cette Province jusqu'à notre Siecle, dans laquelle on rapporte les démêlés qu'elle a eus avec les Canadiens & les Indiens; les Guerres qu'elle a soutenues contre ces Peuples; les Traités & les Alliances qu'elle a faits avec eux, &c. On y a joint une Description Géographique du Pays, & une Histoire abrégée de ses Habitans, de leur Religion, de leur Gouvernement Civil & Ecclésiastique, &c. Par WILLIAM SMITH; *traduite de l'Anglois par M. E***. (Nec minor est virtus, quàm quærere, parta tueri.)* A Londres; & se trouve à Paris, chez A. M. Lottin l'aîné, Impr. Libr. de Mgr. le Dauphin, rue S. Jac-

ques, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix 2 liv.* 10 *sols.*

Essai sur les vertus de l'Eau de Chaux pour la guérison de la Pierre; par M. ROBERT WHYTT, *Docteur en Médecine, de la Société Royale de Londres, Membre du College Royal des Médecins, & Professeur en Médecine dans l'Université d'Edimbourg; avec un Supplément contenant l'Histoire de la Maladie de M.* Walpole, *écrite par lui-même: celle de la Maladie de M.* Newcome, *Chanoine de Windsor, &c. traduit sur la seconde Edition de l'Anglois, par M. A.* ROUX, *Docteur en Médecine; auquel on a ajouté une Méthode de dissoudre la Pierre par la voie des Injections de M.* Butter, *traduite par le même.* (*Nouvelle Edition.*) Paris, Vincent, rue S. Severin, 1766, 1 vol. *in*-12. *Prix* 2 *liv.* 10 *sols rel.*

L'Art

L'Art du Plein-Chant, ou Traité Théorico-Pratique sur la façon de le chanter ; dans lequel on propose aux Eglises de Province les regles & le goût reçus dans la Capitale du Royaume pour le Chant des Offices. A Ville-Franche de Rouergue, chez Pierre Vedeilhé, Impr. du Roi ; & se trouve à Paris, chez Barbou, rue des Mathurins, 1766, 1 vol. *in*-8°. *Prix 2 liv. 10 sols br.* La façon de chanter le Plein-Chant dans la plûpart des Eglises de Province, a besoin d'être perfectionnée. Pour parvenir à ce but, & *pour donner aux Offices cette marche pompeuse, uniforme & soutenue, qui est plus que toute autre en droit d'édifier & de plaire*, il étoit nécessaire d'indiquer exactement les abus qui regnent dans ces Eglises, & les moyens d'y remédier. C'est ce que l'on se propose dans l'Ecrit utile que nous annonçons. Les

regles qu'il preſcrit ne ſont ni arbitraires ni nouvelles, puiſque ce ſont celles qu'on obſerve dans quelques Egliſes, & principalement dans celles de la Capitale. L'Auteur, pour faire connoître en peu de mots toute la doctrine de ſon Ouvrage, & en même tems pour en faire ſentir la ſolidité & la liaiſon, en réduit dans ſon Avant-Propos, les preuves & les conſéquences à la forme Géométrique : les Principes, les Lemmes & les Corollaires qu'il établit, non-ſeulement forment un abrégé de ſon travail, mais repréſentent auſſi les abus qu'il faut réformer, & les uſages qu'il faut établir.

Mahulem, Hiſtoire orientale. A la Haye; & ſe trouve à Paris, chez Paſchal Prault, Libraire, rue du petit Pont, 1766, 1 vol. *in*-12. de 198 pages. *Prix* 1 *liv.*

10 *sols*. Mahulem, jeune homme de trente ans, beau, riche, brillant de santé, & de la plus grande naissance, se croit malheureux & forme les souhaits les plus vastes. Il est exaucé; un génie prend soin d'accomplir tous ses vœux, quelqu'extravagans qu'ils soient: mais rien ne peut le satisfaire. A-peine obtient-il ce qu'il desire, qu'il s'en lasse; ce qui l'entraîne de malheur en malheur, & d'aventure en aventure, dont il sort pourtant toujours à l'aide de son génie. On trouve dans cet Ouvrage un trait d'humanité bien touchant. Un Pêcheur devenu Roi, se promenant un jour, entend un Laboureur qui se plaignoit de ce que, faisant venir de si bon grain, il mangeoit de si mauvais pain, &c. Le Roi a pitié de son sort, & le fait Inspecteur général des Magasins du Royaume. Ce Chapitre est le plus inté-

ressant de ce petit Roman, qui, en général, n'est ni conduit avec art, ni écrit avec délicatesse, & dont la morale est bonne, mais mal développée.

Almanach Philosophique, en quatre Parties, suivant la division naturelle de l'espece humaine en quatre classes; à l'usage de la Nation des Philosophes, du Peuple des Sots, du petit nombre des Savans, & du vulgaire des Curieux; par un Auteur très Philosophe. Premiere Partie, pour l'an de grace 1767. A Goa, &c.; & se trouve à Paris, chez Lacombe, Libraire, Quai de Conti, 1 vol. petit *in*-12. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols.* Il ne faut pas confondre cet Almanach avec la plûpart de ces superfétations, intitulées de même, dont le Public est inondé: c'est une critique fine & ingénieuse, non-seulement de ce genre de productions, mais de

notre frivolité, & de la crédulité que le vulgaire a encore pour les ſuperſtitions Météorologiques. Il contient auſſi pluſieurs traits concernant les mœurs. Cet Ouvrage eſt de M. L. Caſtilhon le jeune, un des Auteurs du Journal Encyclopédique, de qui eſt un *Traité des erreurs & des ſuperſtitions*, dont il paroît une ſeconde édition.

Des cauſes de la Dépopulation & des moyens d'y remédier. A Londres; & ſe trouve à Paris, chez Deſſain junior, Quai des Auguſtins, 1767, 1 vol. *in*-12. avec cette Epigraphe : *Quia ecce ego ad vos, & convertatur ad vos, & àrabimini, & accipietis Sementem, & multiplicabo in vobis homines, omnemque domum Iſrael, & habitabuntur Civitates & ruinoſa inſtaurabuntur. Ezech. cap.* 36, ℣. 9 & 10. *Prix* 1 *liv.* 10 *ſols.*

L'Auteur a rassemblé dans cet Ouvrage le plus grand nombre de causes de Dépopulation qu'il lui a été possible ; & il les a certainement beaucoup trop multipliées. Comme ses intentions sont pures, il parle avec liberté des moyens d'y remédier & en indique de bons. Il s'éleve avec force contre les vices dévastateurs. Il regarde comme les principales causes de la Dépopulation en France, la corruption des Mœurs, les Nourrices étrangeres, la richesse des Dots, les Célibataires, le Service de Terre, le Service de Mer, les diverses Emigrations, les Hôpitaux, la trop grande condensation de l'air dans les Villes, & quelques autres causes ; les Maisons de force, l'excessive rigueur des Loix Pénales, tant criminelles que fiscales, les Monasteres, le trop grand nombre de Domestiques dans les Villes, les *Nour-*

rissages des enfans des Villes dans les Campagnes, la façon de recouvrer les impositions, les Corvées, la négligence de l'Agriculture. Nous ne saurions trop louer le zele de l'Auteur; mais nous desirerions qu'il eût mis moins d'exagération dans son Ouvrage, & qu'il en eût un peu plus soigné le style.

Traité des Stratagêmes permis à la Guerre, ou Remarques sur Polyen & Frontin, avec des Observations sur les Batailles de Pharsale & d'Arbelles; par M. J. DE *M***, Lieutenant-Colonel d'Infanterie.* A Metz, chez Joseph Antoine, Imprimeur du Roi; & se trouve à Paris, chez Barbou, rue des Mathurins, 1767, 1 vol. *in*-8°. de 106 pages. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols br.* Frontin & Polyen ont confondu sous le titre de Stratagêmes, les moyens permis avec

ceux de la perfidie & de la scélérateſſe ; l'Auteur de ce Traité les a diſtingués, & a rejetté tous ceux que les principes de l'honneur doivent faire regarder comme méchants. Il eſt des ruſes qu'il ne faut apprendre que pour s'en garantir ; mais l'homme de guerre doit déteſter la perfidie. C'eſt un principe fondamental du droit des gens ; & c'eſt ſur ce principe que roule cet Ouvrage, qui doit être regardé comme un Code abrégé des Loix de la Guerre. Les Obſervations ſur la Bataille de Pharſale & d'Arbelles, qui forment la plus grande partie de ce petit volume, contiennent de très bonnes vues ſur la Tactique. Par les mouvemens des Troupes, l'Auteur cherche quelles ont dû être leurs diſpoſitions & leurs manœuvres, avant, pendant & après ces Batailles. Il y a dans cet Ouvrage de l'érudition, & des traits qui dé-

ſignent de la part de l'Auteur, une grande connoiſſance de ſon métier.

L'Académie Françoiſe, dans ſon Aſſemblée publique du 22 Janvier, où M. Thomas a été reçu Membre de cette Compagnie, a déclaré que M. de la Harpe avoit remporté la Médaille d'or pour laquelle un Particulier d'Amſterdam avoit dépoſé une ſomme de trois cens livres; & qu'ayant regretté de n'avoir pas un ſecond Prix à donner pour un Diſcours qui méritoit également d'être couronné, un généreux Citoyen avoit fait remettre la valeur d'une ſeconde Médaille d'or, qui a été adjugée à M. Gaillard, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. L'objet du Diſcours étoit d'*expoſer les avantages de la Paix, d'inſpirer de l'horreur pour les ravages de la Guerre, & d'inviter*

toutes les Nations à se réunir pour assurer la tranquillité générale.

Cadran & Horloge qui marque les Heures jour & nuit, & qui les sonne. Les Cadrans solaires connus n'ont pas l'avantage de marquer continuellement l'heure, ni de la sonner. Les Cadrans planes sont, de plus, difficiles à faire, à cause de leurs différentes positions; aussi sont-ils rarement justes, sur-tout aux heures autres que celle de midi. Les Cadrans sphériques communs sont nécessairement à la portée de la main, & par-là sujets à être faussés. Les Horloges n'ont pas avec elles un Cadran solaire qui puisse les redresser, lorsqu'elles ne s'accordent pas avec le Soleil. Il est donc à propos de réunir le Cadran solaire avec l'Horloge, pour joindre les avantages de l'un avec ceux de l'autre, ce qu'on peut faire com-

me il ſuit. Les Cadrans ſphériques connus ſont des Spheres ſur leſquelles ſont gravés douze méridiens, ou, ce qui eſt le même, 24 demi-méridiens, qui marquent les 24 heures. Leur ſtyle eſt une plaque dont le plan, de la largeur d'environ un pouce, paſſeroit par le centre de la Sphere, s'il étoit prolongé. Un de ſes bouts a pour pivot un pôle de la Sphere; & l'autre tourne ſur la ſurface de la Sphere. L'heure ſur laquelle ce ſtyle fait la moindre ombre poſſible, qui eſt celle de ſon épaiſſeur, eſt la vraie heure ſolaire. Afin que ce Cadran marque continuellement l'heure, ſans qu'on ſoit obligé de mettre le ſtyle ſur la ligne où il fait la moindre ombre poſſible, & pour qu'il la ſonne, il faut conſtruire une Sphere creuſe de cuivre, ou d'étain, ou même de bois; enfermer dedans une pendule qui fera tourner en 24 heu-

res l'axe de la Sphere auquel tient le ſtyle, & qui fera ſonner un timbre ſuſpendu au-deſſus de la Sphere. Lorſque la pendule ſera en faute, le ſtyle le fera connoître, & on la redreſſera, en mettant le ſtyle ſur l'heure où ſera la moindre ombre poſſible. On peut mettre ce Cadran Horloge ſur une fenêtre, mais encore mieux à la pointe d'un obéliſque : dans ce dernier cas, on pourra placer l'obéliſque au milieu d'une place, d'une cour, d'un jardin, d'une fontaine, &c. On peut la placer ſur une cheminée, & la tranſporter au Soleil ſur une méridienne, quand on veut voir ſi l'Horloge va bien.

Avis au Peuple ſur ſa Santé, par M. TISSOT, Doct. & Prof. en Médecine, de la Soc. Roy. de Londres, de l'Acad. Médico-Phyſ. de Basle, de la Soc. Econ. de Berne. Troiſieme Edition originale, aug-

mentée par l'Auteur. Paris, P. Fr. Didot le jeune, quai des Augustins, près du Pont S. Michel, 1767, 2 vol. *in*-12. *Prix* 2 *liv.* 10 *sols les* 2 *vol. br.* & 3 *liv. rel. en* 1 *vol.* En tête de cette troisieme Edition de l'excellent Ouvrage de M. Tissot, est un Avis important pour la distinguer des Editions contrefaites. Tous les Exemplaires de celle-ci, que cet habile Médecin a augmentée de deux nouveaux Chapitres & qui est la seule qu'il avoue, seront munis de sa signature gravée au bas de l'Epître dédicatoire, & signés à la main, avec paraphe, au bas de l'Avis dont nous faisons mention, de P. Fr. Didot, Libraire à Paris; ou de B. Duplain, Libraire à Lyon. Tous ceux qui ne porteront pas ces deux marques, doivent être regardés comme contrefaits, & par conséquent dangereux. On est souvent la victime

des Editions furtives, faités à la hâte, & très fautives par le peu de soins apportés aux corrections. *Les dangers qui résultent d'une dose plus forte ou plus foible dans la formule d'un médicament peuvent en empêcher l'effet, ou causer la mort.* A ces motifs d'humanité développés dans l'Avis du Libraire, nous joindrons ici, en faveur de cette Edition, ce qu'il dit, avec raison, du mérite de l'Ouvrage : » L'accueil favorable que » les gens de l'Art ont fait à l'*A-* » *vis au Peuple*, l'empressement » du Public à demander une nou- » velle Edition, qui manquoit à » Paris depuis six mois, plus de » vingt Editions en cinq années, » soit contrefaites dans différen- » tes Villes, soit traduites dans » toutes les Langues connues, » en font suffisamment l'éloge, » & nous dispensent d'en prou- » ver l'utilité «. . . . .

Le parfait Bouvier, ou Instruction concernant la connoissance des Bœufs & Vaches, leur âge, maladies & symptômes, avec les Remedes les plus expérimentés, propres à les guérir : on y a joint deux petits Traités pour les Moutons & Porcs, ainsi que plusieurs Remedes pour les Chevaux, aussi expérimentés, & qui n'ont point encore paru ; le tout le plus abrégé qu'il a été possible. Par M. J. G. BOUTROLLE. A Rouen, chez la veuve Besongne, Impr. Libr. cour du Palais, & J. J. Besongne fils, Libr. rue aux Juifs ; & se trouve à Paris, chez Durand, Libr. rue S. Jacques, 1767, br. *in*-12. de 73 pages. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols.* On jugera aisément par le titre de cet Ouvrage, qu'il est en général assez mal écrit : mais il est solide & utile ; & c'est un mérite qui manque à beaucoup de productions plus brillantes du côté du style. L'Auteur de ce

Traité, qui a joint à une longue étude une pratique continuelle & une heureuſe expérience, mérite des louanges pour avoir laiſſé paroître ce fruit précieux de ſes travaux. Nous n'avions point encore de Traité particulier ſur les maladies des Bœufs, Vaches, Porcs & Moutons. » Cependant ces » Animaux ſi néceſſaires à la vie, » & dont ne peuvent ſe paſſer » ceux qui vivent à la Campa» gne, périſſent tous les jours » par le peu de ſoin ou l'ignoran» ce de ceux qui les traitent «. L'Ouvrage de M. Boutrolle, outre les Remedes propres à chacune de ces maladies, en indique les ſignes & même les préſervatifs. Les Bêtes à cornes ſont principalement ſujettes à des maux contagieux, & un peu de précaution évite ſouvent une groſſe perte. »L'article du Vêlage & de ſon opé»ration ne laiſſe pas d'être étendu;

» mais comme il eſt eſſentiel, &
» ſouvent mal exécuté ou négli-
» gé, il a été néceſſaire de dé-
» velopper les dangers & la ma-
» niere de faire cette opération,
» qu'entendent fort peu ceux qui
» la font ordinairement «.

Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire & du Droit public d'Allemagne, contenant les Guerres, les Traités de Paix, les Loix, les Capitulations impériales, & les Recès qui compoſent le Droit public de l'Empire : on y trouve auſſi la ſuite des Empereurs, des Electeurs, des Princes & des Villes Impériales; l'origine & la ſuite des Dietes, de leurs Commiſſaires principaux, des Vice Chanceliers, des Grands-Juges de la Chambre Impériale, des Préſidens du Conſeil aulique, des Savans & des Illuſtres d'Allemagne, rangés par colonnes, avec la date de leur naiſſance & de leur mort.

Par M. PFEFFEL, Jurisconsulte du Roi. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée par l'Auteur. Paris, Hérissant fils, rue S. Jacques, 1766, 2 vol. *in*-8°. *Prix 7 liv.* 10 *s. rel.* Cet Ouvrage, entrepris il y a douze ans, à l'imitation du célebre Abrégé Chronologique de l'Histoire de France de M. le Président Hénault, quoiqu'imparfait alors, fut reçu favorablement du Public. L'Auteur s'est appliqué à le perfectionner dans l'Edition *in*-4°. qui en a paru à Manheim en 1759. Il y a rectifié nombre de dates & de faits historiques, & ajouté quantité d'articles nouveaux : il y a sur-tout multiplié les Remarques relatives au Droit public d'Allemagne. » Cependant, dit-il, la distance extrême des endroits où je séjournois pendant le cours de l'impression, au lieu où cette impression s'est faite, & le peu

» de loisir dont je jouissois alors,
» ne me permirent pas de rendre
» mon Ouvrage aussi parfait que
» je l'eusse désiré, & que le Pu-
» blic étoit en droit de l'atten-
» dre «. Il y subsista toujours une
foule de fautes que M. Pfeffel n'a
reconnues que long-tems après,
& le style, quoique corrigé en
plusieurs endroits, en resta tou-
jours assez vicieux en général. Il
s'est efforcé d'éviter tous ces dé-
fauts dans la nouvelle Edition que
nous annonçons; il a sur-tout
tâché de rendre la partie histori-
que *à-peu-près* ce qu'elle devoit
être. Mais il convient qu'il ne
lui auroit pas été possible, dans
les circonstances où il se trouve,
de remédier aux négligences &
aux fautes de langage. » Cet aveu
» ingénu, ajoute-t-il, mérite
» quelqu'indulgence; & ma qua-
» lité d'Alsacien, élevé & con-
» tinuellement employé en Alle-

» magne, me donne un titre de
» plus pour la demander «. Nous croyons qu'il doit l'obtenir en faveur des recherches dont ſon Ouvrage eſt rempli.

La Voix du Paſteur, Diſcours familiers d'un Curé à ſes Paroiſſiens, pour tous les Dimanches de l'année. Par M. RÉGUIS, *Curé du Diocèſe de Gap, ci-devant dans celui d'Auxerre.* (*Veni non in ſublimitate Sermonis*, Cor. 1. 2.) Paris, Cl. Bluet, Libr. Pont S. Michel, 1766, 2 vol. *in*-12. *Prix 6 liv. rel.* M. Réguis a cru devoir publier ces Prônes tels que ſes Paroiſſiens les ont entendus, excepté qu'il y a ajouté beaucoup de choſes qui auroient été déplacées dans ſa Paroiſſe, mais qui peuvent convenir dans d'autres, & qui rendent la lecture de ces Diſcours plus intéreſſants. Pour donner une idée de la maniere

dont ils sont composés, & du fruit que l'on en peut retirer, il nous suffira de rapporter quelques passages de l'Instruction sur le respect dû aux Puissances. » Les » Pasteurs de ce Royaume très » Chrétien, dit le pieux Ora- » teur, en prêchant à leurs Ouail- » les, le respect & l'obéissance » qui sont dûs au Souverain, ont » l'avantage & la consolation de » parler à un Peuple qui s'est » toujours singulierement distin- » gué par son zele & un tendre » attachement pour la personne » sacrée de ses Rois. Lors même » que le malheur des tems, & » les besoins de l'Etat forçoient » Sa Majesté à demander l'aug- » mentation des Impôts, nous » vous avons vûs, mes chers En- » fans, oublier en quelque sorte » votre misere, pour plaindre » celui que vous appellez votre » bon Roi, & dont vous ne par-

» lez jamais que comme un en-
» fant parle du meilleur des Pe-
» res. Si je vous en parle moi-
» même aujourd'hui, ce n'est donc
» pas pour vous inspirer des sen-
» timens que la nature a gravés
» dans le cœur de tous les Fran-
» çois ; mais seulement pour vous
» apprendre à les sanctifier ces
» sentimens précieux, en regar-
» dant la personne du Prince
» comme l'image de la Divinité ;
» l'image de cette Puissance su-
» prême à laquelle tout l'Univers
» doit être soumis ; de cette Pro-
» vidence universelle qui veille
» à tout, & pourvoit aux besoins
» de toutes ses Créatures ; de
» cette justice immuable qui ré-
» compense les bons, punit les
» méchans, & traite chacun sui-
» vant ses mérites. . . . Honorez
» profondément, dit ailleurs M.
» Réguis, ceux que Sa Majesté
» honore elle-même en leur con-

» fiant une portion de ſon auto-
» rité. Comme vous reſpectez
» l'image de Dieu dans la per-
» ſonne du Roi, reſpectez l'i-
» mage du Roi dans les Miniſ-
» tres de ſon Conſeil, dans les
» Magiſtrats qui rendent la juſti-
» ce en ſon nom, dans les Offi-
» ciers qui commandent ſes Ar-
» mées, en un mot, dans la per-
» ſonne de tous ceux qui vous
» apportent ſes ordres, ou qui
» ſont chargés de veiller à leur
» exécution «. Cette ſage Inſtruc-
tion finit par la réflexion ſuivan-
te : » Si le bonheur de l'Etat dé-
» pend du reſpect, de la fidélité
» & de l'amour que les Sujets
» doivent au Prince ; tous ces
» ſentimens n'ont de ſolidité,
» qu'autant qu'il ſont fondés ſur
» les maximes de l'Evangile que
» nous prêchons, & ſur la Mo-
» rale de J. C. dont nous ſom-
» mes les Miniſtres ; cette Reli-

» gion divine eſt le plus ferme
» appui du Trône ; & les Rois en
» la protégeant travaillent à leur
» propre gloire «. En effet, que d'avantages précieux n'en réſulte-t-il pas pour l'Etat, quand ceux qui l'enſeignent, mettent autant de zele & d'onction que M. Réguis, dans les Exhortations qu'ils adreſſent aux Peuples confiés à leurs ſoins, pour les porter à la pratique de toutes les vertus qui font *l'honnête Homme*, *le bon Citoyen*, *le Sujet fidele?*

Guillaum Tell. Paris, Vente, Libr. Montagne Ste. Geneviéve, 1767, br. *in*-12. de 75 p. *Prix* 12 *ſ.* La Tragédie de *Guillaume Tell* a fourni à M. le Baron DE ZUR-LAUBEN l'occaſion de faire des recherches ſur ce Libérateur de la Suiſſe ; & c'eſt ce qu'il a trouvé épars dans les différentes Chroniques, qui compoſe l'Ecrit que nous

nous annonçons. Il commence par donner dans le plus grand détail l'Hiſtoire intéreſſante de Tell; &, comme on a voulu dans ces derniers tems, répandre quelques nuages de pyrrhoniſme ſur les principales circonſtances de cette Hiſtoire, il y ajoute des Obſervations qui lui donnent un plus grand degré d'authenticité. Il fait mention de tous les monumens qui ſont parvenus à ſa connoiſſance, & il ne laiſſe rien à deſirer ſur cette matiere. Il raconte enſuite avec la candeur helvétique une Scène bien touchante, dont il a été témoin; & c'eſt par ce trait, qui eſt du plus heureux préſage pour la France, qu'il termine ſon Ouvrage. » MONSEIGNEUR
» LE DAUPHIN, dit-il, me fit,
» il y a plus d'un an, l'honneur
» de me détailler l'Hiſtoire de
» Guillaume Tell. Ce Prince en
» rappelloit les principales cir-

» constances. Au moment que » Monseigneur le Dauphin avoit » achevé, MONSEIGNEUR LE COM» TE D'ARTOIS prit la parole. Le » trait de la flèche de Tell lui » rappelloit celui de Cambyse, » Roi des Perses. *Il y a aussi*, » *dans l'Histoire des Perses*, dit » en conséquence ce jeune Prin» ce; *une flêche lancée par Cam*» *byse contre un Enfant*. Au même » instant, MONSEIGNEUR LE COM» TE DE PROVENCE interrompt le » Discours, & dit avec vivacité: » *Mon Frere, permettez-moi de* » *conter cette Histoire à M. de* » *Zur-Lauben; je la sais fort bien*. » Et sur le champ ce Prince dé» tailla l'Histoire de Cambyse, qui » se picquoit d'être bon tireur » d'arc, & qui dans un excès » d'ivresse, décocha une Fléche » contre le Fils de Prexaspès, l'un » de ses Courtisans. *Le père pré*» *sent*, dit MONSEIGNEUR LE

» COMTE DE PROVENCE en éle-
» vant ſa voix avec le ton d'indi-
» gnation, *le père au lieu d'être ef-*
» *frayé de l'action du Roi, eut l'in-*
» *humanité & la baſſeſſe, oui la baſ-*
» *ſeſſe de la louer.* A ce recit MON-
» SEIGNEUR LE DAUPHIN pâlit,
» en déteſtant hautement Cam-
» byſe & Prexaſpès «.

Inſtitutions Géographiques. Par M. ROBERT DE VAUGONDY, *Géographe ordinaire du Roi, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, &c.* Paris, Boudet, rue S. Jacques, & Deſaint, rue du Foin, 1766, 1 vol. *in-8°. Prix 6 liv. rel. avec fig.* Il y a plus de vingt ans que le pere de M. de Vaugondy publia une quatrieme édition de l'Introduction à la Géographie de Guillaume Sanſon, Ouvrage qui contient les vrais principes de cette Science. Il augmenta conſidéra-

blement les remarques que l'Auteur & Moullard Sanson, son neveu, avoient faites d'après les éditions précédentes. M. de Vaugondy, successeur, par son pere (1), de ces habiles Géographes, & héritier de leur fonds & de leurs immenses études, a reconnu par l'usage fréquent qu'il a fait de cette Introduction pour ses Eleves,

(1) Nous n'oublierons pas ici l'hommage qu'il rend à la mémoire d'un pere si respectable. Il loue avec justice sa candeur, sa probité, sa piété éclairée, son amour pour le travail. » Choisi, dit-il, » à l'âge de quarante-deux ans, par le » dernier des Sansons, pour succéder à » tout le fonds géographique de ce célebre » nom, il n'eut à cœur que de répondre » aux intentions de son Prédécesseur «. M. de Vaugondy l'a eu seul pour Maître, a toujours partagé avec lui ses travaux, & n'a publié aucun Ouvrage dont l'entreprise & l'exécution n'aient été dirigées par ses conseils. Il a eu le malheur de le perdre le 10 Avril 1766, à l'âge de près de 78 ans; & il est digne de le remplacer.

qu'elle pouvoit être augmentée en quelques endroits, & restreinte en d'autres; qu'il y avoit même des répétitions inutiles, & qu'en conséquence il pouvoit lui donner un ordre différent. C'est ce qu'il a exécuté, en changeant le premier titre en celui d'Institutions Géographiques, qui lui a paru plus convenable. Il a divisé cet Ouvrage en deux parties: la premiere renferme les vrais principes de la *Géographie spéculative*, & la seconde, une partie des principes de la *Géographie pratique*, pour ce qui a rapport aux différentes projections & aux développemens du globe ou d'une de ses parties sur une surface plane. Chaque partie de ces Institutions est composée de plusieurs Livres, & chaque Livre comprend divers Chapitres, où tout ce qui concerne la Géographie spéculative & pratique, est amplement détaillé. Par l'ana-

lyse succincte qu'en donne l'Auteur dans sa Préface, on voit que cet Ouvrage n'offre rien que d'utile pour parvenir à connoître les vrais principes de la Géographie; & que *la diversité des matieres qui le composent ne présente rien de sec, d'aride & de rebutant.* Il se propose de publier incessamment un second Volume, où il donnera une connoissance plus particuliere de la surface du globe. A cet Ouvrage il en fera succéder un pareil pour la Géographie ancienne, au moins en deux Volumes; » de » sorte, dit-il, que le tout pour» ra composer un cours de *Géo-* » *graphie moderne & ancienne.* »

Etat actuel de la Musique du Roi & des trois Spectacles de Paris. Paris, Vente, Montagne Sainte Genevieve, 1767, petit *in*-12. de 132 pages. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols br.* Tout ce qui peut intéresser les

Amateurs des Spectacles se trouve réuni dans cet Almanach, qui d'ailleurs paroît avoir été fait avec soin. Dans une *Histoire abrégée de la Musique en France*, qui est au commencement, on lit au sujet de Lulli, qui a été admiré jusqu'au moment où l'on s'est avisé de mettre en question si la Musique Françoise étoit de la Musique, » que » Rameau a donné un caractere » marqué à l'Art dont il a été un » digne soutien, & que le genre » mixte qui est résulté des deux » opinions, pourra peut-être pro» duire des chefs-d'œuvres d'un » genre nouveau, qui termine» ront la querelle «. Mais pourquoi ce genre mixte ? La Musique est une, comme les autres Arts. C'est la différence seule des sujets qui différencie les genres. Le sujet d'Armide doit être traité autrement que celui du Maréchal ; & vouloir faire un mêlange bisarre

des deux manieres propres à rendre l'un & l'autre, c'eſt prétendre allier les groteſques de Callot à la majeſté de Raphaël.

Oraiſon Funebre du Séréniſſime Prince Monſeigneur LOUIS DE BOURBON, *Dauphin de France, fils de Louis XV le Bien-aimé, prononcée au Service ſolemnel que le Corps de la Nation Françoiſe, réſidant à Cadix, a fait célébrer pour le repos de ſon ame, dans l'Egliſe des RR. PP. Carmes Déchauſſés de cette ville, le 6 Mars 1766, par* JOSEPH-MARTIN DE GUSMAN, *Docteur en Théologie en l'Univerſité d'Oſſuna, Chanoine-Théologal de la Sainte Egliſe Cathédrale de Cadix, & Examinateur-Synodal de l'Evêché; ſuivie des honneurs funebres rendus à la mémoire de ce grand Prince, de la deſcription du Catafalque, avec les inſcriptions, &c. traduite de l'Eſpagnol par M.* AL-

LAIN, *Maître-ès-Arts en l'Université de Paris*. Paris, G. Desprez, rue S. Jacques, 1766, *in*-4°. *Prix* 1 *liv.* 10 *sols.* Dans un Avertissement assez étendu, on prévient le Lecteur, qu'on a rendu cette Traduction aussi littérale qu'il a été possible, sans dégrader l'original, pour mettre les François à portée de juger du caractere Espagnol, & de comparer les goûts de l'une & de l'autre Nation. » Quelques Extraits de Ser- » mons Espagnols insérés dans le » Journal Etranger, & aussi risi- » bles que ceux de nos Barlet, » de nos Menot & de nos Mail- » lard, nous avoient persuadé que » l'éloquence de la chaire étoit » encore dans son enfance en Es- » pagne, cette Nation d'ailleurs » si ingénieuse & si spirituelle «. Mais on nous apprend qu'*un second Michel de Cervantes* (le P. la Ysla, Jésuite Espagnol) *dans son agréa-*

ble Gerundio de Campazas, empruntant les pinceaux de son Maître, versa le ridicule sur ces Baladins spirituels, qui par leurs traits gravement bouffons, deshonoroient la majesté de l'éloquence Chrétienne; qu'*on ignore s'il anéantit la race de ces Chevaliers errans & de ces Enchanteurs*; mais que, *ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a bien mérité de la Religion, s'il a rendu en général les Prédicateurs d'Espagne ressemblans au Chanoine Don Martin.* On ajoute qu'*il y a des traits sublimes dans son Discours, beaucoup d'art dans le plan, un choix exquis des passages de l'Ecriture & des Peres; une pompe d'images, une magnificence d'expressions qui feroient honneur aux Prédicateurs les plus célebres.* Ces éloges, nous osons le dire, sont trop exagérés, pour que nous n'avertissions pas nos Lecteurs de s'en défier. Bien loin que l'Oraison fu-

nebre de Don Martin soit aussi belle qu'on le dit dans cet Avertissement, elle est au contraire une nouvelle preuve du besoin qu'ont les Lettres en Espagne, qu'un Monarque éclairé daigne s'occuper des moyens d'en étendre les progrès & de perfectionner le goût dans ses Etats (1). On en jugera par ces phrases ampoulées : » que » sera-ce de moi, qui du haut du » Carmel, vénérable & sainte » Montagne, me vois obligé de » percer en ce jour, non une va- » peur légere qui annonce des fé- » condités & des sujets de joie à » l'Eglise & à l'Etat, mais un » nuage obscur & profond, mêlé » avec les ombres de la mort ; » d'où tombera une si abondante » pluie de larmes, qu'elles suffi-

(1) Voyez l'Article XXII de ce Journal, contenant l'Extrait d'une Lettre de Madrid.

» roient pour inonder les campa-
» gnes de Samarie « ! Et ailleurs :
» On a écrit ſur l'éducation des
» Rois de magnifiques Traités. Je
» les compare à de grandes Vil-
» les, bâties ſur de hautes mon-
» tagnes qui les empêchent de ſe
» dérober aux yeux. Mais tout cela
» ſe réduit à la Religion & à la
» Clémence. Un Prince doit être
» à l'égard de Dieu un Serviteur
» fidele, qui regarde la Croix de
» Jeſus-Chriſt comme le diamant
» le plus précieux de la Couronne
» qui lui ceint le front. Et à l'é-
» gard des Peuples, il doit être
» un Pélican qui les éleve, les
» faſſe croître & les nourriſſe de
» ſon ſang ; qui les raſſemble ſous
» ſes aîles, qui les carreſſe, & les
» protege par ſa vigilance & ſes
» ſoins paternels «. L'Orateur dit
encore, à propos des ſages avis
que Monſeigneur le Dauphin
adreſſa à ſes Enfans, *les mêmes que*

Philippe III reçut de S. Louis, son père;, & que Louis le Grand donna à Louis XV, prêt à devenir Possesseur de son Sceptre & de sa gloire:
» A ces traits reconnoissez le
» Dauphin de France, reconnois-
» sez sa Religion & son amour.
» Ce sont les dernieres goutes de
» sang dont ce Pélican, plein de
» tendresse, a nourri ses Enfans
» & ses Sujets. C'est le riche hé-
» ritage qu'il laisse aux François:
» c'est le fruit qu'ils doivent s'at-
» tendre de trouver dans ses En-
» fans «. Nous ne dissimulerons pas que le Traducteur a relevé la plûpart de ces défauts, sur-tout cette double comparaison du Pélican, d'autant plus déplacée dans une Oraison funebre, que ce qu'on raconte de l'amour de cet oiseau pour ses petits, est contredit par les Naturalistes, & regardé comme fabuleux: mais il ajoute, que, malgré cela, ce Discours tient un

rang distingué parmi ceux qui ont paru sur la même matiere ; & c'est ce dont nous ne convenons point.

Histoire de la Réception du Concile de Trente dans les différens Etats Ecclésiastiques ; avec les Piéces justificatives ; servant à prouver que les Décrets & Réglemens Ecclésiastiques ne peuvent & ne doivent être exécutés sans l'aurorité des Souverains. Nouvelle Edition. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Vincent, rue S. Severin, 1766, 2 vol. *in-12. Prix 5 l. rel.*

Gogué, Libr. à Paris, quai des Augustins, ayant un certain nombre d'Exemplaires des Livres suivans, & voulant en faciliter l'acquisition, les propose, d'ici au mois de Mai 1767, au rabais; savoir, *la Coutume de Vitry-le-François*, par Durand, *in-fol.*

à 6 *liv. en feuilles*, & à 9 *liv. rel.* au lieu de 15 liv. *Histoire de la Ville d'Amiens*, 2 vol. *in*-4°. avec quantité de belles Figures, aussi à 6 *liv. en feuilles* & à 9 *liv. rel.* au lieu de 15 liv. *Description de la haute Normandie*, 2 vol. *in*-4°. avec une belle Carte, à 5 *liv. en feuilles* & à 8 *liv. rel* au lieu de 12 l. *Histoire de l'Eglise de Meaux*, 2 vol. *in*-4°. à 4 *liv. en feuilles*, & à 7 *liv. rel.* au lieu de 10 liv. Le terme ci-dessus expiré, il les vendra au prix ordinaire, sans aucune espérance de rabais.

Instructions pour la premiere Communion, distribuées pour chaque jour de la Semaine, depuis le Dimanche de la Septuagésime, jusqu'au troisieme Dimanche après Pâques inclusivement; à l'usage des Enfants qui se préparent à faire cette sainte action. Par M. l'Abbé REGNAULT, *Prêtre du Diocèse*

de Paris. Seconde Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée par l'Auteur. Paris, Desspilly, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. pet. *in*-12. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols relié.* Ce petit Ouvrage nous a paru, ainsi qu'au Censeur, renfermer » les principes les plus » propres à éclairer la jeunesse, » & les sentimens les plus capa- » bles de toucher son cœur «.

La Grammaire Allemande de M. GOTTSCHED; *nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée de plusieurs Regles, de la Syntaxe, de l'Usage des Allemands, & de l'Exercice; dédiée à S. A. S. M. le Prince de Lambesc, Grand Ecuyer de France : par M.* GERAU DE PALMFELD, *Professeur de la Langue Allemande des Pages de la Grande Ecurie du Roi, des Pages de la Reine & de Madame la Dauphine.* Paris, veuve Duchesne,

rue S. Jacques, 1766, 1 vol. *in-8°. Prix 3 liv. rel.*

L'Antiquité justifiée, ou Réfutation d'un Livre qui a pour titre : L'Antiquité dévoilée par ses usages. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Vallat-la-Chapelle, au Palais, 1766, 1 vol. *in-12. Prix* 1 *liv.* 10 *sols.* L'Auteur de ce Livre dit dans son Avertissement, que, comme celui de l'*Antiquité dévoilée* attaque à dessein la Religion, & la prouve sans y penser, » il espere montrer » clairement que tous les faits » qui confirment l'intégrité des » Livres Sacrés sont évidemment » certains, & que tous les faits que » l'Ecrivain qu'il combat en tire, » sont évidemment absurdes. » Voilà tout le plan de ce petit Ouvrage, entrepris dans de très bonnes vûes. Il est partagé en quatre Chapitres. Le premier n'est

qu'un Extrait des aveux de M. Boullanger. L'Auteur y rend fidelement ses opinions & ses raisonnemens. Il discute les conséquences dans le second Chapitre ; & il fait voir en peu de mots qu'elles sont directement opposées aux principes que l'on établit ; d'où il suit que M. Boullanger démontre en rigueur les dogmes qu'il veut attaquer. Dans le troisieme, il compare la Religion des Juifs & des Chrétiens à celle des Philosophes & des Nations qui, selon M. Boullanger, ont puisé leurs erreurs à la même source. Dans le quatrieme enfin, il examine le projet des Incrédules dogmatiques, le mal qu'ils nous ont fait, & celui qu'ils peuvent encore nous faire.

Histoire de BERTRAND DU GUESCLIN, *Comte de Longueville, Connétable de France. Par*

M. GUYARD DE BERVILLE. Paris, H. C. de Hansy, rue S. Jacques, 1767, 2 vol. *in*-12. *Prix 6 liv. rel.*

Testament politique du Chevalier WALPOOLE, Comte d'Orford, & Ministre d'Angleterre. A Amsterdam, chez Arkstée & Merkus; & se trouve à Paris, chez le même Libraire, 1767, 2 vol. *in*-12. *Prix 5 liv. rel.*

Octave & le jeune Pompée, ou le Triumvirat; avec des Remarques sur les Proscriptions. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Lacombe, Quai de Conti, 1767, *in*-8°. *Prix 1 liv. 16 sols.*

De l'Esprit Prophétique: Traité dans lequel on examine la nature de cet Esprit, son objet spécial, les moyens par lesquels Dieu l'a communiqué & l'a fait connoître, tant par les Prophêtes qui le recevoient, que par ceux à qui ils étoient envoyés: avec quelques réflexions sur

les Prophêtes d'un ordre inférieur, & sur les faux Prophêtes. Paris, Desspilly, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix 3 liv. rel.*

*Epitre à Monsieur ***, dans laquelle l'Auteur essaye de prouver que, si le séjour de Paris a ses inconvéniens, il a aussi des avantages qui le rendent préférable pour les Gens de Lettres, au séjour des petites villes.* Paris, Debure pere, Quai des Augustins. *Prix* 4 *s.* C'est la premiere Satyre de Boileau qui a inspiré cette Epitre. Le dessein de l'Auteur est assez marqué dans ces vers :

Non, je ne vois en toi, Damon, qu'*un orgueilleux*,
Un Pédant en courroux, un Plaintif ennuyeux ;
Et je veux soutenir, que si la Capitale
Renferme des méchans la coupable cabale,
C'est aussi dans son sein que toujours l'on a vu

En son plus haut dégré paroître la vertu.

Il dit ailleurs :

Pour moi, si quelque jour Phœbus trop
généreux
Me fait de l'art des vers le présent dangereux,
On ne me verra point, fuyant la Capitale,
Chercher dans la Province une paix
idéale,
Et laissant des Savans le commerce assidu,
Traîner dans les hameaux Apollon
éperdu.

Nous exhortons l'Auteur à rester à Paris, & à tâcher d'y perfectionner ses talens.

Eloge du vrai Sage, pour le jour de l'Anniversaire de feu Monseigneur LE DAUPHIN. *Par M. L***. D***. (Sapientiam ejus narrabunt gentes ; & laudem ejus enuntiabit Ecclesia,* Ec. 39.) Paris, Cl. J. B. Bauche, Quai des Augustins, 1766, br. *in*-8°. *Prix* 36 *s.* L'Auteur de cet Eloge s'est parti-

culierement attaché à faire ressortir, si l'on peut s'exprimer ainsi, *ce caractere soutenu de vérité & de sagesse, qu'il est si aisé d'appercevoir, mais si difficile de bien saisir, dans la vie de Monseigneur le Dauphin.* » C'est-là toutefois, dit-il, » le véritable point de vue sous » lequel il faudroit l'envisager & » le peindre, pour rendre fidélement ses traits; c'est à l'empreinte de sagesse que porte son » ame & toute sa conduite, qu'on » devroit le reconnoître dans ses » Eloges, & le distinguer de tant » d'hommes célebres, peut-être, » mais moins vertueux, moins » grands, moins héros que lui aux » yeux de la raison «. Nous ne pouvons qu'applaudir aux sentimens de l'Auteur : ils brillent partout dans cet Eloge de la maniere la plus éclatante, la plus propre à intéresser les cœurs vertueux, & par conséquent la plus digne du Prince qui en est l'objet.

TABLE
DES ARTICLES
Du Journal de Mars 1767.

ART. XV. *Histoire de la République de Venise ; Tomes VIII & IX,* page 389

ART. XVI. *Esprit des Loix Romaines,* 414

ART. XVII. *Expérience physique sur la maniere dont notre Globe a pû être inondé,* 436

ART. XVIII. *Traité des Extrêmes,* 440

ART. XIX. *Discours prononcés dans l'Académie Françoise, à la Réception de M.* Thomas, 454

ART. XX. *Dictionnaire de Chirurgie,* 471

ART. XXI. *La Déclamation Théâtrale, Poëme,* 497

ART. XXII. *Extrait d'une Lettre de Madrid,* 520

NOUVELLES LITTERAIRES. *Prix de l'Académie de Dijon,* 524. *Mort de M. l'Abbé* Goujet, 526. *Histoire de la Nouvelle-Yorck,* 527. *Essai sur les vertus de l'Eau de Chaux,* 528. *L'Art du Plein-Chant,* 529. *Mahulem, Histoire Orientale,* 530. *Almanach Philosophique,* 532. *Des causes de la Dépopulation, &c.* 533. *Traité des Stratagêmes permis à la Guerre,* 535. *Prix adjugé à M.* de la Harpe *par l'Académie Françoise,* 537. *Cadran & Horloge qui marque les heures jour & nuit, & qui les sonne,* 538. *Avis au Peuple sur sa Santé,* 540. *Le Parfait Bouvier,* 543. *Abrégé Chronologique de l'Histoire & du Droit public d'Allemagne,* 545. *La Voix du Pasteur, &c.* 548. *Guillaume Tell,* 552. *Institutions Géographiques,* 555. *Etat ac*

suel de la Musique du Roi & des trois Spectacles de Paris, 558. *Oraison Funebre de Mgr.* le Dauphin, *prononcée à Cadix*, 560. *Histoire de la Réception du Concile de Trente*, 566. *Avis* de Gogué, *Libr. touchant plusieurs Livres*, ibid. *Instructions pour la premiere Communion*, 567. *La Grammaire Allemande de M.* Gottsched, 568. *L'Antiquité justifiée, &c.* 569. *Histoire de* Bertrand du Guesclin, 570. *Testament politique du Chevalier* Walpoole, 571. *Octave & le jeune Pompée*, ibid. *De l'Esprit prophétique*, ibid. *Epitre à M****, 572. *Eloge du vrai Sage*, 573.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 26 Février 1767.

GENET, Doct. de la Mais. & Soc. de Sorb. de l'Acad. des Arcades de Rome.

De l'Imprimerie de DIDOT.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 0391